



HAL
open science

**Le rôle de l'état émotionnel et de la régulation
émotionnelle en matière de coercition sexuelle :
Perspective des modèles du traitement de l'information
sociale**

Maxime Escarguel

► **To cite this version:**

Maxime Escarguel. Le rôle de l'état émotionnel et de la régulation émotionnelle en matière de coercition sexuelle : Perspective des modèles du traitement de l'information sociale. Psychologie. Université de Lille, 2023. Français. NNT : 2023ULILH033 . tel-04404696

HAL Id: tel-04404696

<https://theses.hal.science/tel-04404696>

Submitted on 19 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Ecole Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société

Université de Lille

Unité Labellisée de Recherche 4072 - PSITEC

Le rôle de l'état émotionnel et de la régulation émotionnelle en matière de coercition sexuelle :

Perspective des modèles du traitement de l'information sociale

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Psychologie par

Maxime ESCARGUEL

Sous la direction de

Mme Nathalie LIONET-PRZYGODZKI et de Mr Massil BENBOURICHE

Soutenue publiquement le 15 novembre 2023

Membres du jury

Mme Dominique TROTTIER (Rapporteuse), Professeure à l'Université du Québec en Outaouais.

Mr Robert COURTOIS (Rapporteur), Professeur à l'Université de Tours.

Mr Benoit TESTE (Président), Professeur à l'Université Rennes 2.

Mme Nathalie LIONET-PRZYGODZKI (Directrice de thèse), Professeure à l'Université de Lille.

Mr Massil BENBOURICHE (Directeur de thèse), MCF-HDR à l'Université de Lille.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont, naturellement, à l'égard de mes deux directeurs de thèse. Je remercie ainsi chaleureusement Mme Nathalie Lionet-Przygodzki et Mr Massil Benbouriche de m'avoir accompagné dans cette riche et intense aventure du Doctorat. D'une part, je remercie Mme Nathalie Lionet-Przygodzki pour sa bienveillance et son attitude toujours positive ce qui représente une aide précieuse pour la réalisation d'un tel travail. D'autre part, je remercie Mr Massil Benbouriche pour m'avoir proposé de m'engager dans cette aventure, d'avoir su me faire confiance tout au long de ces années et particulièrement d'avoir su me proposer un cadre de travail rigoureux malgré ma tendance à m'éparpiller.

Un remerciement tout particulier est adressé auprès de Mme Humez toujours disponible pour répondre à nos nombreuses questions et qui participe grandement à nous offrir un cadre favorable pour la réalisation du Doctorat.

Je remercie également Mr Guillaume Gimenes et Mr George Michael pour leur accompagnement dans le cadre du suivi de thèse. Vous avez su être à l'écoute de mes conditions particulières de réalisation du Doctorat tout en ayant la capacité de m'avertir de certaines difficultés afin de pouvoir les anticiper.

Un merci également à Mme Dominique Trottier, Mr Robert Courtois ainsi que Mr Benoit Testé d'avoir accepté de faire partie de mon jury. Votre expertise respective sur ce sujet et le temps accordé à la lecture de ce travail participent à ma satisfaction au regard de l'investissement tout au long de ces années.

J'adresse un remerciement à l'ensemble du laboratoire PSITEC (et également SCALAB). Votre aide m'aura parfois évité de m'arracher les derniers cheveux qui me restent (notamment, en ce qui concerne la rédaction des scripts sur *Inquisit*). Un merci également pour les doctorantes et doctorants qui auront accompagné de près ou de loin la réalisation de ce travail. Malgré une présence limitée dans notre salle, vous avez toujours pris de votre temps pour m'inclure dans le groupe et dans les moments de partage.

Un merci, plus largement, à tous les enseignant.es qui auront participé tout au long de mon parcours à me permettre de réaliser ces études et particulièrement de renforcer en moi cet intérêt pour l'enseignement.

Un merci également à tous les participants et participantes qui ont pris de leur temps pour prendre part à mes différentes recherches. Bien que le recrutement n'eût pas été chose aisée (c'est un euphémisme), ce travail n'aurait pas été possible sans votre participation.

Sur un plan plus personnel, je remercie tous mes ami.es et ma famille qui, bien qu'ils n'aient toujours pas compris l'intérêt d'un Doctorat, auront été présents pour moi et qui le seront encore pour mes prochaines aventures.

Last but not least, je remercie chaleureusement ma compagne. Merci pour ton attention et ta patience à mon égard. Merci d'avoir accepté mon rythme « particulier » de thésard. Merci pour ces nombreuses heures à discuter et à refaire le monde autour d'un verre (avec modération), ces moments ont été cruciaux pour mon équilibre personnel. Merci de tout ce que tu as fait pour m'aider dans la réalisation de ce travail particulièrement pour recruter des participants (je n'en voyais pas le bout). Merci de ton soutien indéfectible et de ton intérêt pour mes travaux même lorsque je parlais de statistiques (ah, la fameuse corrélation tétrachorique). Merci pour tous nos projets en commun. Tout simplement, Merci !

Résumé

La coercition sexuelle représente un phénomène sociétal et social d'envergure qui nécessite une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre dans ces comportements. Ce travail de thèse a proposé d'étudier l'effet de caractéristiques individuelles et de facteurs situationnels selon une perspective des modèles du traitement de l'information sociale. L'objectif général de cette thèse était d'étudier les effets de l'induction émotionnelle, dont un état d'excitation sexuelle, et de la consigne de régulation émotionnelle d'une part sur la perception de l'intérêt sexuel d'une femme et d'autre part, sur les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. A cet effet, la perspective des modèles du traitement de l'information sociale a été mobilisée comme cadre théorique en matière de coercition sexuelle pour la réalisation des trois études.

Les résultats de la première étude ont confirmé le rôle de caractéristiques individuelles en matière de coercition sexuelle et que les déficits de régulation émotionnelle modèrent la relation entre le genre et les antécédents de coercition sexuelle. Les résultats de la deuxième et troisième étude ont confirmé le rôle de l'état émotionnel et de l'adhésion aux mythes du viol sur la perception de l'intérêt sexuel d'une femme. L'adhésion à ces croyances conditionne ainsi l'effet de l'état émotionnel sur la perception de l'intérêt sexuel. En matière d'intentions comportementales, les résultats ont souligné l'importance des caractéristiques individuelles. En effet, plus que l'état émotionnel de l'individu, c'est le niveau d'adhésion aux mythes du viol qui sous-tend les intentions comportements d'user de coercition sexuelle. L'adhésion à ces croyances influence également l'effet de différentes stratégies de régulation émotionnelle sur les intentions comportementales.

Ces résultats participent à appréhender les mécanismes par lesquels l'articulation entre des facteurs situationnels et des caractéristiques individuelles contribue à expliquer la coercition sexuelle selon la perspective du traitement de l'information sociale. Les résultats participent à confirmer l'importance des programmes de prévention primaire et secondaire en population générale afin de prévenir la coercition sexuelle au-delà des seules populations judiciairisées.

Mots clés : Coercition sexuelle, Excitation sexuelle, Régulation émotionnelle, Mythes du viol, Perception intérêt sexuel, Intentions comportementales, Traitement de l'information sociale.

Abstract

Sexual coercion is a large-scale societal and social phenomenon. A greater understanding of the mechanisms underlying these behaviours is required. The work conducted in this thesis has therefore studied the effects of individual characteristics and situational factors from the perspective of social information processing models.

The general objective of this thesis was to study the effects of both emotional induction, including a state of sexual arousal, and emotional regulation instructions on the perception of a woman's sexual interest on the one hand, and on the other hand, on the behavioral intentions to use sexual coercion. To this end, the perspective of social information processing models was used as a theoretical framework for understanding sexual coercion in these three studies.

The results of the first study confirmed the role of individual characteristics in sexual coercion. Notably, emotional regulation deficits have been shown to moderate the relationship between gender and antecedents of sexual coercion. The results of the second and third studies confirmed the roles of emotional states, including sexual arousal, and the adherence to rape myths on the perception of a woman's sexual interest. Adherence to these beliefs thus conditions the effect of emotional states on the perception of sexual interest. In terms of behavioural intentions, the results highlighted the importance of individual characteristics. Indeed, over and above the emotional state of the individual, the level of adherence to rape myths is that which underlies the behavioural intentions to use sexual coercion. The adherence to these beliefs also influences the effect of different emotional regulation strategies on behavioural intentions.

These results help to understand the mechanisms by which the relationship between situational factors and individual characteristics contributes to explaining sexual coercion from the perspective of social information processing. In terms of both the perception of sexual interest and behavioural intentions, these results help to confirm the importance of primary and secondary prevention programmes in the general population in order to prevent sexual coercion beyond offending populations.

Keywords : Sexual coercion, Sexual arousal, Emotional regulation, Rape myths, Perceived sexual interest, Behavioral intentions, Social information processing.

Table des matières

Remerciements	1
Résumé	3
Liste des tableaux	8
Liste des figures.....	10
Introduction	12
Chapitre 1 – Contexte théorique.....	16
1.1 La coercition sexuelle.....	17
1.1.1 Le modèle du traitement de l’information sociale.....	20
1.1.2 Traitement de l’information sociale et coercition sexuelle.....	30
1.2 Le rôle de l’état émotionnel dans la coercition sexuelle	31
1.2.1 Étude expérimentale des effets de l’état émotionnel	33
1.2.2 Résultats disponibles	34
1.2.3 Explication des effets de l’état émotionnel.....	37
1.3 Le rôle de la régulation émotionnelle dans la coercition sexuelle.....	44
1.3.1 Étude expérimentale des effets de la régulation émotionnelle	46
1.3.2 Résultats disponibles	47
1.3.3 Explication des effets de la régulation émotionnelle.....	51
1.4 Le rôle de l’adhésion aux mythes du viol dans la coercition sexuelle.....	56
1.4.1 Résultats disponibles	58
1.4.2 L’explication du rôle de l’adhésion aux mythes du viol.....	62
1.5 Objectifs et hypothèses de recherche	64
1.5.1 Etude 1.....	65
1.5.2 Etude 2.....	65
1.5.3 Etude 3.....	68
Chapitre 2 – Méthode	72
2.1. Étude 1.....	73
2.1.1 Participants	73
2.1.2 Mesures	74
2.1.3 Procédure.....	80
2.2 Étude 2.....	80
2.2.1 Participants et annonce de recrutement	80
2.2.2 Dispositif expérimental	81
2.2.3 Matériel expérimental.....	85
2.2.4 Manipulations expérimentales.....	87
2.2.5 Questionnaires et mesures	90
2.2.6 Variables dépendantes et de contrôle	96
2.3 Etude 3.....	101

2.3.1	Participants et annonce de recrutement	101
2.3.2	Dispositif expérimental	102
2.3.3	Matériel expérimental.....	107
2.3.4	Manipulations expérimentales.....	107
2.3.5	Questionnaires et mesures	110
2.3.6	Variables dépendantes et de contrôle	111
Chapitre 3		113
Etude 1 : Etude du rôle de la triade noire et de la régulation émotionnelle en matière de coercition sexuelle : Perspective du traitement de l'information sociale		113
3.1	Objectifs et hypothèses de recherche	114
3.2	Analyses préliminaires	114
3.2.1	Prévalence des antécédents de coercition sexuelle.....	114
3.2.2	Caractéristiques individuelles.....	116
3.2.3	Comparaison selon les antécédents	122
3.2.4	Comparaison selon le genre.....	123
3.3	Analyses principales.....	124
3.3.1	Régression logistique.....	124
3.3.2	Effets conditionnels.....	127
3.3.3	Postulats et qualité d'ajustement du modèle.....	129
3.4	Interprétation des résultats.....	131
Chapitre 4		143
Etude 2 : Etude du rôle de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur la perception de l'intérêt sexuel et les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.....		143
4.1	Objectifs et hypothèses de recherche	144
4.2	Analyses préliminaires	145
4.2.1	Prévalence des antécédents de coercition sexuelle.....	145
4.2.2	Répartition aléatoire des participants	146
4.2.3	Manipulations expérimentales.....	147
4.2.4	Statistiques descriptives.....	151
4.2.5	Analyse des effets des facteurs expérimentaux	162
4.3	Analyses principales.....	165
4.3.1	Temps de latence	165
4.3.2	Intentions comportementales d'user de stratégies coercitives.....	173
Chapitre 5		189
Etude 3 : Etude du rôle de l'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur la perception de l'intérêt sexuel et les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.....		189
5.1	Objectifs et hypothèses de recherche	190
5.2	Analyses préliminaires	191
5.2.1	Prévalence des antécédents de coercition sexuelle.....	191

5.2.2	Répartition aléatoire des participants	192
5.2.3	Manipulations expérimentales.....	193
5.2.4	Statistiques descriptives.....	197
5.2.5	Analyses des effets des facteurs expérimentaux.....	206
5.3	Analyses principales.....	208
5.3.1	Temps de latence	208
5.3.2	Intentions comportementales d’user de stratégies coercitives.....	217
5.4	Interprétation des résultats.....	225
Chapitre 6 – Discussion générale		256
6.1	Limites.....	258
6.2	Implications et perspectives théoriques.....	262
6.3	Implications et perspectives pratiques.....	266
6.4	Conclusion.....	270
Références		274
Annexe A – Etude 1		307
Formulaire d’information et de consentement		307
Reconnaissance des expressions faciales émotionnelles – Exemples		310
Perception des intentions sexuelles – Exemples		311
Annexe B – Etude 2.....		312
Annonce de recrutement.....		312
Formulaire général d’information		313
Procédure passation Partie 1 et 2.....		315
Annexe C – Etude 3.....		317
Avis du Comité d’Ethique en sciences comportementales.....		317
Annonce de recrutement.....		318
Formulaire général d’information		319
Procédure Partie 1 et 2.....		321
Formulaire de consentement.....		323
Attestation de compensation financière.....		324
Annexe D – Questionnaires des études 1, 2 & 3		325
Données sociodémographiques		325
Echelle de la Triade Noire.....		327
Echelle d’Alexithymie.....		328
Echelle des Déficits de Régulation Emotionnelle		329
Echelle d’Habitude d’Utilisation de Stratégies de Régulation Emotionnelle.....		330
Echelle des Traits Psychopathiques.....		331
Echelle d’Adhésion aux Mythes du Viol.....		333
Echelle des Antécédents de Coercition Sexuelle.....		334

Liste des tableaux

Tableau 1 Description des échelles de mesures utilisées dans le cadre de l'étude 1.	79
Tableau 2 Segmentation du stimulus expérimental (adapté depuis, Benbouriche, 2016, p. 61).	89
Tableau 3 Description des échelles de mesure utilisées dans le cadre de l'étude 2 (partie 1).	94
Tableau 4 Description du matériel pornographique utilisé dans le cadre de l'étude 3.	109
Tableau 5 Description des échelles de mesure utilisées dans le cadre de l'étude 3 (partie 1).	110
Tableau 6 Répartition, en fonction du genre, du type de stratégie mobilisées et du type de comportementé perpétre pour les participants ayant rapporté des antécédents de coercition sexuelle.	116
Tableau 7 Corrélations entre les antécédents de coercition sexuelle et les caractéristiques individuelles (corrélacion point-bisériale).	118
Tableau 8 Corrélacions entre les caractéristiques individuelles parmi les participants sans antécédent de coercition sexuelle (r de Pearson).	120
Tableau 9 Corrélacions entre les caractéristiques individuelles parmi les participants avec des antécédents de coercition sexuelle (r de Pearson).	121
Tableau 10 Régression logistique multiple hiérarchique : Antécédents de coercition sexuelle.	126
Tableau 11 Table de classification des participants : Antécédents de coercition sexuelle. ..	130
Tableau 12 Statistiques descriptives de l'état émotionnel subjectif en fonction de la valence de l'induction émotionnelle (moyenne ; écart-type).	147
Tableau 13 Statistiques descriptives de l'état émotionnel avant et après la procédure d'induction émotionnelle (moyenne ; écart-type).	149
Tableau 14 Statistiques descriptives de l'utilisation des différentes stratégies de régulation émotionnelle selon la condition expérimentale (moyenne ; écart-type).	150
Tableau 15 Statistiques descriptives du temps de latence (en secondes) des participants. ...	151
Tableau 16 Table de survie relative à l'évènement de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel.	156
Tableau 17 Statistiques descriptives des intentions d'utiliser des stratégies de coercition sexuelle.	157
Tableau 18 Fréquence des intentions comportementales d'utiliser les différentes stratégies coercitives.	160
Tableau 19 Statistiques descriptives des variables secondaires (en pourcentage).	161
Tableau 20 Temps de latence (en secondes) en fonction de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle.	162
Tableau 21 Statistiques descriptives des intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives en fonction des facteurs expérimentaux.	164
Tableau 22 Table de survie en secondes (moyenne et médiane).	168

Tableau 23	Modèle de Cox : Temps de latence.	172
Tableau 24	Modèle de régression logistique hiérarchique 1 : Intentions comportementales.	176
Tableau 25	Effets conditionnels de la consigne de régulation émotionnelle en fonction du score à l'échelle d'adhésion aux mythes du viol.	178
Tableau 26	Table de classification des participants Modèle 1 : Intentions comportementales.	180
Tableau 27	Modèle de régression logistique hiérarchique 2 : Intentions comportementales.	183
Tableau 28	Effets conditionnels de l'induction émotionnelle en fonction du score à l'échelle de déficits de régulation émotionnelle.	185
Tableau 29	Table de classification des participants Modèle 2 : Intentions comportementales.	187
Tableau 30	Statistiques descriptives de l'état d'excitation sexuelle subjectif en fonction de l'induction (moyenne ; écart-type) : Echantillon initial.	193
Tableau 31	Statistiques descriptives, avant et après la procédure d'induction, de l'état d'excitation sexuelle subjectif en fonction de l'induction (moyenne ; écart-type) : Echantillon conservé.	195
Tableau 32	Statistiques descriptives de l'utilisation des différentes stratégies de régulation émotionnelle selon la condition expérimentale.	196
Tableau 33	Statistiques descriptives du temps de latence (en secondes) des participants. ...	197
Tableau 34	Table de survie relative à l'évènement de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel.	201
Tableau 35	Statistiques descriptives des intentions d'utiliser des stratégies de coercition sexuelle.	202
Tableau 36	Fréquence des intentions comportementales d'utiliser les stratégies coercitives.	204
Tableau 37	Statistiques descriptives des variables secondaires.	205
Tableau 38	Temps de latence (en secondes) en fonction de l'induction d'un état d'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle.	207
Tableau 39	Statistiques descriptives des intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives en fonction des facteurs expérimentaux.	208
Tableau 40	Temps de survie en secondes (moyenne et médiane).	211
Tableau 41	Modèle de Cox : Temps de latence.	214
Tableau 42	Modèle de régression logistiques hiérarchique : Intentions comportementales.	219
Tableau 43	Table de classification des participants : Intentions comportementales.	224

Liste des figures

Figure 1 Modèle du traitement de l'information sociale adapté aux hypothèses explicatives de l'alexithymie (reproduit à partir de Escarguel & Benbouriche, 2023, p. 6).....	24
Figure 2 Schématisation des traitements ascendant et descendant au cours du processus d'autorégulation	56
Figure 3 Protocole expérimental de l'étude 2 : Représentation graphique.	100
Figure 4 Protocole expérimental de l'étude 3 : Représentation graphique.	112
Figure 5 Représentation graphique des effets conditionnels du genre et des déficits de régulation émotionnelle.	129
Figure 6 Graphique des probabilités : Antécédents de coercition sexuelle.....	131
Figure 7 Représentation graphique de la distribution du temps de latence.	153
Figure 8 Fonction de survie des participants.....	154
Figure 9 Distribution des données relatives à la stratégie de pression verbale.	158
Figure 10 Distribution des données relatives à la stratégie d'intoxication.	158
Figure 11 Distribution des données relatives à la stratégie de violence physique.	159
Figure 12 Distribution des données relatives à l'item Malamuth.	159
Figure 13 Fonction de survie selon la valence de l'induction émotionnelle.....	169
Figure 14 Fonction de survie selon la consigne de régulation émotionnelle.	170
Figure 15 Fonction de survie définie par le modèle de Cox.	173
Figure 16 Représentation graphique des effets conditionnels de la consigne de régulation émotionnelle et de l'adhésion aux mythes du viol.	178
Figure 17 Graphique des probabilités : Intentions comportementales.	180
Figure 18 Représentation graphique des effets conditionnels de l'induction émotionnelle et des déficits de régulation émotionnelle.	186
Figure 19 Graphique des probabilités : Intentions comportementales.	188
Figure 20 Représentation graphique de la distribution du temps de latence.....	198
Figure 21 Fonction de survie des participants.....	199
Figure 22 Distribution des données relatives à la stratégie de pression verbale.....	203
Figure 23 Distribution des données relatives à la stratégie d'intoxication.	203
Figure 24 Distribution des données relatives à la stratégie de violence physique.	204
Figure 25 Fonction de survie selon l'induction d'un état d'excitation sexuelle.	212
Figure 26 Fonction de survie selon la consigne de régulation émotionnelle.	212
Figure 27 Fonction de survie définie par le modèle de Cox.	215
Figure 28 Effets conditionnels de l'induction sexuelle et de l'adhésion aux mythes du viol.	216
Figure 29 Effets conditionnels de l'adhésion aux mythes du viol et de la consigne de régulation émotionnelle.	221
Figure 30 Effets conditionnels de l'adhésion aux mythes du viol et de l'induction sexuelle.	222
Figure 31 Graphique des probabilités : Intentions comportementales.	224

Figure 32 Représentation schématique d'un seuil de décision conservateur (à gauche) et d'un seuil de décision libéral (à droite).	227
Figure 33 Représentation schématique de la modification de la position du seuil de décision en fonction de l'induction et de l'adhésion aux mythes du viol (Adaptée depuis Benbouriche, 2016, p. 165).....	240

Introduction

Le phénomène des violences sexuelles représente depuis de nombreuses années un champ d'étude privilégié en raison, notamment, des implications légales, politiques, sociales et sanitaires qui lui sont associées. La notion de violence sexuelle fait référence selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à « tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel ou tout autre acte exercé par autrui contre la sexualité d'une personne en faisant usage de la force, quelle que soit la relation avec la victime, dans n'importe quel contexte. Cette définition englobe le viol, les tentatives de viol, les contacts sexuels non consentis et d'autres moyens de coercition sans contact physique ». Cette définition de la violence sexuelle est étroitement associée aux catégories d'infractions sexuelles telles que proposées dans le droit français (Darsonville, 2012) et englobe tout un ensemble d'actes qui peuvent être réalisés à partir de différentes formes et stratégies de coercition. Dans le cadre de ce travail, il est considéré que l'étude du phénomène des violences sexuelles se trouve limitée par au moins deux aspects : 1) la qualification juridique des comportements et 2) l'étude auprès de populations judiciairisées.

Tout d'abord, bien que le terme générique de violence sexuelle soit mobilisé dans divers champs épistémologiques tels que le droit, la psychologie ou encore la sociologie (Palaric et al., 2013), il apparaît que la notion de violence sexuelle renvoie, avant toute chose, à la dimension légale des comportements. Les violences sexuelles « désignent tous les actes sexuels commis avec violence, contrainte, menace ou surprise »¹ et représentent donc le cadre général qui recouvre l'ensemble des infractions sexuelles², telles que définies et délimitées, actuellement, par le Code Pénal (CP). Il est à noter le caractère actuel de cette délimitation car le droit pénal est une discipline dynamique en perpétuel mouvement et qui voit son objet, l'infraction, évoluer selon diverses influences, notamment sociales (Rizzi, 2003). En conséquence, le champ légal de la violence sexuelle a évolué au cours des dernières années³ et est susceptible d'évoluer

¹ Site « Arrêtons les violences » : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/violences-sexuelles>

² Dans le Code Pénal (CP), trois catégories d'infractions sexuelles sont référencées. La première catégorie est consacrée aux agressions sexuelles (articles 222-22 et suivants). La deuxième catégorie est relative aux infractions de proxénétisme (articles 225-5 et suivants). Enfin, la troisième catégorie porte sur la mise en péril du mineurs (articles 227-12 et suivants).

³ Par exemple, la jurisprudence considère depuis 1992 la possibilité du viol dans le cadre conjugal ou bien encore la modification de l'incrimination de viol suite à la loi du 3 août 2018.

encore au regard des échanges actuels autour de la question, notamment, du consentement. La deuxième limite, en continuité de la première, porte sur le fait que le champ d'étude des violences sexuelles porte largement auprès de populations légales, les auteurs d'infraction à caractère sexuel (AICS), et tout particulièrement auprès de populations incarcérées. Cette orientation des recherches peut, notamment, s'expliquer dans une perspective d'évaluation et de lutte contre la récidive sexuelle (Bertsch et al., 2017). Par conséquent, la recherche auprès de populations judiciairisées, bien qu'importante, se limite aux comportements associés aux infractions sexuelles les plus graves, au sens juridique du terme (les agressions sexuelles et les viols) et ne permet donc pas d'étudier l'ensemble du phénomène étant donné que seule une part limitée des faits sont judiciairisés⁴ (Benbouriche, 2016 ; Benbouriche & Parent, 2018b). Au regard de ces limites, nous considérons qu'il est opportun, d'une part, d'appréhender le phénomène des violences sexuelles selon une perspective plus large que la seule visée infractionnelle et, d'autre part, de dissocier l'étude des processus qui sous-tendent ce phénomène des seules caractéristiques individuelles d'une population judiciairisée (Benbouriche, 2016 ; Benbouriche & Parent, 2018b). À cet égard, la notion de coercition sexuelle permet alors de considérer un ensemble de comportements plus large que les seules infractions sexuelles et également d'appréhender ce phénomène auprès de populations non nécessairement judiciairisées (Benbouriche & Parent, 2018b).

L'étude de la coercition sexuelle a porté originellement son attention sur des facteurs culturels et sociaux, particulièrement sur le rôle de croyances. Ainsi, au cours des années 1970-1980, les chercheurs se sont notamment intéressés au concept des « mythes du viol », en tant que croyances spécifiques relatives aux rapports sexuels entre les hommes et les femmes, comme facteur étiologique des comportements de coercition sexuelle⁵ (Burt, 1980). Par la suite, et au fil d'un intérêt croissant pour ce champ d'étude, de nombreux facteurs de risque ont été étudiés, tant en ce qui concerne des facteurs culturels (par exemple, l'adhésion aux mythes du viol ; Trottier et al., 2019) qu'individuels (par exemple, les traits psychopathiques ; Hoffmann

⁴ L'enquête *Cadre de vie et sécurité* (CSV ; 2019) estime à environ 294 000 le nombre de victimes annuelles de violences sexuelles tandis que, les données officielles, c'est-à-dire issues des procédures enregistrées par les forces de sécurité, précisent qu'en 2019 plus de 53 000 plaintes ont été déposées.

⁵ Alors qu'originellement ces croyances portaient spécifiquement sur les comportements de viol, la littérature a étendu le concept afin de s'intéresser à l'adhésion aux mythes modernes sur l'agression sexuelle. Nous reviendrons sur cette évolution et nous la discuterons notamment au regard des travaux de Gerd Bohner (voir section 1.4).

& Verona, 2019), donnant lieu ainsi à la génération de modèles explicatifs de la coercition sexuelle, notamment le modèle de la confluence de Malamuth (Malamuth et al., 1991 ; Malamuth, 2003). Toutefois, ce modèle a pour principale limite de ne pas prendre en compte l'implication de facteurs situationnels dans les comportements de coercition sexuelle (Abbey et al., 2011). L'étude de ces facteurs situationnels apparaît particulièrement opportune puisqu'ils pourraient permettre d'actualiser, voire de déclencher, l'effet de facteurs de risque individuels sur les comportements coercitifs (Benbouriche et al., 2019). La démarche expérimentale permettrait justement de manipuler ces facteurs situationnels afin d'appréhender les relations entre les facteurs individuels et la coercition sexuelle et ainsi d'identifier les mécanismes et processus pouvant participer à expliquer *in situ* la coercition sexuelle (Benbouriche, 2016, 2018).

Dans cette perspective, l'objectif général de ce travail de thèse est d'étudier expérimentalement les effets de l'induction émotionnelle, dont l'état d'excitation sexuelle, et de la consigne de régulation émotionnelle d'une part sur la perception de l'intérêt sexuel d'autrui et d'autre part, sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives afin d'avoir un rapport sexuel. Le premier chapitre sera l'occasion de préciser quelques chiffres en termes de prévalence des comportements de coercition sexuelle et également de circonscrire notre objet d'étude en focalisant celui-ci autour de la perception des intentions sexuelles d'autrui en tant que proxy du traitement de l'information sociale. Cela permettra ainsi d'aborder le rôle de l'état émotionnel, et de l'excitation sexuelle, ainsi que des stratégies de régulation émotionnelle dans le traitement de l'information en matière de coercition sexuelle. De plus, cette première partie permettra d'aborder le rôle des croyances à l'égard de la coercition sexuelle dans une logique d'interaction entre les facteurs situationnels et attitudeaux. Enfin, les objectifs et les hypothèses de recherche seront précisés en épilogue de ce premier chapitre.

Le deuxième chapitre permettra de présenter les caractéristiques méthodologiques utilisées aux fins des études réalisées. Plus précisément, ce chapitre présentera dans des parties distinctes la méthode mise en œuvre dans chacune des trois études réalisées dans le cadre de la thèse, décrivant pour chacune d'elles les éléments suivants : 1) les participant.es ; 2) le matériel de mesure (questionnaires ; matériel expérimental) et 3) la procédure.

Les troisième, quatrième et cinquième chapitres présenteront respectivement les résultats de chacune des trois études réalisées. Ainsi, le chapitre trois décrira les résultats

spécifiques qui concernent l'étude du rôle de la triade noire et de la régulation émotionnelle en matière de coercition sexuelle selon la perspective du traitement de l'information sociale. Le chapitre quatre présentera les résultats relatifs à l'étude du rôle de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle aussi bien sur le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle que sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives afin d'avoir une relation sexuelle. Enfin, le cinquième chapitre détaillera les résultats concernant le rôle de l'état d'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle à propos du temps de latence et des intentions comportementales. Pour chacun de ces chapitres, seront ainsi présentés les analyses réalisées, les résultats obtenus ainsi que leurs interprétations.

Enfin, le sixième et dernier chapitre sera l'occasion de proposer une discussion générale des différents résultats après avoir rappelé les objectifs de cette thèse. La présentation des perspectives théoriques développées ici permettra en outre de conclure ce travail en examinant ses implications en termes de prévention.

Chapitre 1 – Contexte théorique

1.1 La coercition sexuelle

Le terme de coercition sexuelle fait référence à « l'utilisation de toute tactique ou stratégie coercitive dans le but d'engager une autre personne dans un comportement sexuel malgré l'absence de consentement libre et éclairé, ou l'expression manifeste d'un refus » (Benbouriche & Parent, 2018a, p.82). Ces stratégies coercitives peuvent, notamment, correspondre au recours à de la pression verbale (par exemple, en disant des choses que l'on sait être fausses), à un état d'intoxication par le biais de substances (par exemple, en profitant du fait que l'autre personne soit saoule), ou bien encore à l'utilisation de la force physique. En conséquence, le terme de coercition sexuelle intègre les définitions légales de l'agression sexuelle et du viol mais ne s'y limite pas (Trottier et al., 2021).

La coercition sexuelle a, originellement et majoritairement, été étudiée dans le cadre d'un contexte spécifique à savoir le milieu universitaire (Benbouriche & Parent, 2018a). L'expression de ce phénomène ne se limite, bien évidemment, pas au seul milieu universitaire et aux étudiant.es, comme le souligne des études menées en population générale (Abbey et al., 2006, 2021). Cependant, il apparaît que la population étudiante aurait une prévalence plus importante de coercition sexuelle qu'en population générale. Ces différences pourraient s'expliquer en raison d'un mode de vie qui favoriserait à la fois la multiplication des interactions sociales, l'utilisation de substance et également une propension plus importante aux comportements sexuels à risque, tels que l'absence de moyen contraceptif (Fair & Vanyur, 2011). De plus, ces comportements pourraient être favorisés par l'effet du groupe de pairs dans le cadre universitaire (Duncan et al., 2005). L'intérêt porté à l'étude de ce phénomène a contribué au développement de différents outils afin d'évaluer l'incidence des comportements coercitifs, notamment à partir des travaux de Koss et le développement de la *Sexual Experiences Survey* (SES), qui permet de décrire les différentes stratégies coercitives utilisées (Koss & Gidycz, 1985 ; Koss et al., 2007).

Malgré une certaine variabilité dans les résultats, de nombreuses études ont souligné une prévalence élevée de la coercition sexuelle auprès de populations étudiantes pour lesquelles 20% à 40% des étudiants rapportent avoir réalisé au moins un comportement de coercition sexuelle au cours de leur vie (Abbey et al., 2014 ; Anderson et al., 2019 ; Trottier et al., 2021). Dans le champ de la recherche sur la coercition sexuelle, il est commun que les études se focalisent sur la prévalence des comportements de coercition sexuelle perpétrés par des hommes

à l'encontre de femmes (Trottier et al., 2021). Les taux de prévalence varient entre 20% et 35% concernant la victimisation sexuelle rapportée par des femmes et de 29% à 59% pour ce qui est de la perpétration de coercition sexuelle rapportée par des hommes (Trottier et al., 2021). Néanmoins, plusieurs études se sont intéressées à la prévalence de la coercition sexuelle perpétrées par des femmes. Au regard des études de victimisation, les données indiquent qu'entre 20% et 58% des hommes, étudiants ou en population générale, ont rapporté avoir fait l'expérience d'au moins un comportement de coercition sexuelle perpétré par une femme au cours de leur vie (Schuster et al., 2016 ; Trottier et al., 2021). De plus, entre 10% et 27% des femmes, étudiantes ou en population générale, déclarent avoir perpétré au moins un comportement de coercition sexuelle au cours de leur vie (Bouffard & Goodson, 2017 ; Krahé et al., 2021 ; Trottier et al., 2021). Une étude s'est particulièrement intéressée à décrire le type de comportement perpétré et le type de stratégies mobilisées par les individus ayant rapporté des antécédents de coercition sexuelle (Trottier et al., 2021). Les résultats indiquent notamment que certaines stratégies seraient plus largement représentées (par exemple, la pression verbale), alors que la violence physique serait, au contraire, plus rare tant du côté des hommes que des femmes. Par ailleurs, il apparaît que la coercition sexuelle serait présente particulièrement dans des situations où les deux protagonistes se connaissent, voire ont eu auparavant des activités sexuelles consenties (Abbey, et al., 2014 ; Farris et al., 2008). Au regard de la prévalence, importante, de la perpétration de coercition sexuelle, tant du côté des hommes que des femmes, et de ces multiples conséquences, il apparaît essentiel de mieux comprendre les facteurs impliqués. Dans cette perspective, la littérature a proposé divers modèles explicatifs concernant afin d'expliquer le développement et l'apparition des comportements de coercition sexuelle.

L'un des modèles les plus influents dans le champ de la coercition sexuelle perpétrée par des hommes est le modèle de la confluence proposé par Malamuth (Malamuth et al., 1991 ; Malamuth, 2003). Ce modèle postule que, pour comprendre pourquoi certains hommes ont plus de risques de commettre des comportements coercitifs que d'autres, il est nécessaire de s'intéresser à différents facteurs et à leurs interactions dans une perspective de synergie, d'où le terme de confluence. Les auteurs ont identifié deux voies relativement indépendantes, lesquelles convergent afin de prédire la coercition sexuelle. Chacune des voies est composée d'un ensemble de facteurs de risques. La première voie qualifiée de sexualité impersonnelle repose sur le rôle des expériences négatives précoces (par exemple, être victime de violence sexuelle pendant l'enfance) en tant que facteur de risque. Selon les auteurs, les expériences

négatives durant l'enfance pourraient conduire les individus à adopter une approche impersonnelle de la sexualité qui se caractérise par de multiples partenaires, des relations occasionnelles et avec un faible engagement sentimental dans ces relations (Malamuth et al., 2021). En conséquence, une approche impersonnelle de la sexualité favoriserait la probabilité que les hommes adoptent des comportements de coercition sexuelle. La deuxième voie identifiée est la masculinité hostile qui fait référence à un ensemble d'attitudes et de croyances facilitant la perpétration de coercition sexuelle envers les femmes. Ces traits de personnalité seraient notamment le narcissisme, l'acceptation de la violence générale, une hostilité envers les femmes ou encore le désir de dominer et de contrôler les femmes. De nombreuses études ont en effet mis en évidence des liens entre les antécédents de coercition sexuelle et des attitudes spécifiques (pour une revue, voir Murnen et al., 2002), telles que, par exemple, une hostilité envers les femmes (Abbey & McAuslan, 2004). Par conséquent, selon ce modèle de la confluence, les hommes qui se positionneraient sur ces deux voies auraient plus de risque de mobiliser des comportements de coercition sexuelle envers les femmes.

En ce qui concerne l'étiologie de la coercition sexuelle perpétrée par des femmes, plusieurs études ont examiné les facteurs susceptibles de jouer un rôle explicatif (Bouffard et al., 2015 ; Fontaine et al., 2018). En particulier, une étude (Bouffard et al., 2015) a confirmé que plusieurs facteurs de risque identifiés pour la coercition sexuelle perpétrée par des hommes émergeaient également comme corrélats de la coercition sexuelle perpétrée par des femmes (par exemple, les antécédents de victimisation sexuelle ; une hostilité envers le genre opposé ; les traits psychopathiques). Malgré des similarités concernant les facteurs impliqués dans la coercition sexuelle perpétrée, des auteurs ont identifié des différences dans les prédicteurs en fonction du genre. Dans cette perspective, un modèle étiologique du développement des comportements de coercition sexuelle chez les femmes a été développé à partir des travaux de Schatzel-Murphy (2011 ; Schatzel-Murphy et al., 2009). Ce modèle développemental stipule que les comportements de coercition sexuelle perpétrés par les femmes pourraient s'expliquer selon deux voies. La première fait référence à la socio-sexualité qui traduit une sexualité selon une approche impersonnelle et détachée émotionnellement. Par exemple, cette voie se caractérise par une tendance vers les aspects physiques et sexuels de la sexualité plutôt que vers les aspects émotionnels, ainsi que par une inclinaison aux comportements antisociaux et aux traits psychopathiques. La seconde voie est quant à elle associée à une sexualité compulsive qui se caractérise par un surinvestissement de la sexualité dans les objectifs de l'individu. De plus,

cette voie est associée à un manque d'inhibition et à des difficultés dans la gestion et la régulation de la frustration (par exemple, à la suite d'un refus opposé par un homme). Selon ce modèle, les comportements de coercition sexuelle perpétrés par des femmes ne seraient pas orientés vers la domination ou le contrôle, comme chez les hommes, mais plutôt par une forme de sexualité compulsive et un manque de contrôle sur leurs comportements.

Bien que, ces modèles proposent des explications quant au développement de comportements de coercition sexuelle, tant chez les hommes que chez les femmes, ils ne permettent pas d'appréhender les processus par lesquels les individus traitent l'information sociale *in situ*. En d'autres termes, ces modèles ne permettent pas d'identifier comment les individus perçoivent, encodent et répondent à l'information disponible et décident de mobiliser des comportements de coercition sexuelle. Dans le cadre de ce travail de thèse, et à l'instar de de l'approche proposée par Benbouriche (2016), il a été fait le choix de préférer une conceptualisation de la coercition sexuelle en termes de stratégies afin de tenter d'obtenir un rapport sexuel à la suite d'un refus, c'est-à-dire d'une manifestation verbale explicite d'un non consentement initial et également dans un rapport de connaissance entre les protagonistes. Cette perspective permettant ainsi d'appréhender le rôle de facteurs dispositionnels (par exemple, les compétences de régulation émotionnelle) et situationnels (par exemple, un état d'excitation sexuelle) à l'œuvre dans les comportements de coercition sexuelle, particulièrement en termes de traitement de l'information sociale et de perception des intérêts sexuels d'autrui.

1.1.1 Le modèle du traitement de l'information sociale

Le modèle du traitement de l'information sociale (en anglais, *Social Information Processing* ou ci-après SIP) a été proposé par Crick et Dodge (Dodge & Crick, 1990 ; Crick & Dodge, 1994) afin de rendre compte des processus cognitifs utilisés par l'individu au cours d'une interaction sociale. Ce modèle permet ainsi de décrire comment les individus perçoivent, interprètent et prennent une décision comportementale à partir de l'information sociale disponible. Un traitement adapté de l'information sociale est essentiel dans les relations interpersonnelles, notamment afin d'adapter son comportement et d'anticiper celui d'autrui dans une situation spécifique. Ainsi, les auteurs ont proposé un modèle en six étapes afin d'expliquer notamment comment chacune de ces étapes peut influencer la réponse comportementale finale (voir Figure 1).

La première étape d'encodage concerne la récupération des indices à la fois contextuels mais également internes (Lansford et al., 2006). Ensuite, l'étape d'attribution fait référence à l'interprétation des indices et à l'attribution d'intentions aux comportements d'autrui. L'interprétation des motivations d'autrui peut être influencée par la situation (indices externes) et/ou par les informations stockées en mémoire (indices internes). La littérature a montré l'existence de potentiel biais pouvant influencer l'interprétation des intentions comportementales d'autrui, tel que le biais d'attribution hostile (Orobio de Castro, 2004). La troisième étape consiste pour l'individu à préciser ses objectifs, à la fois personnels et interpersonnels, ainsi que les conséquences souhaitées. Dans une perspective d'adaptation, les objectifs initialement fixés peuvent être révisés, voire de nouveaux objectifs peuvent être générés en réponse à la situation sociale (Bowen et al., 2016). La quatrième étape consiste pour les individus à générer des réponses comportementales alternatives. Cette génération d'alternatives repose essentiellement sur l'accès aux réponses stockées en mémoire à partir des expériences passées, ainsi que sur la possibilité de générer de nouvelles réponses comportementales à partir de la situation sociale concernée. La cinquième et avant-dernière étape concerne l'évaluation par l'individu des différentes réponses alternatives pour sélectionner la plus favorable selon l'objectif poursuivi par l'individu. Cette évaluation repose notamment sur les résultats attendus au regard des expériences précédentes, du degré de confiance de l'individu quant à sa capacité d'appliquer cette alternative et enfin par rapport au caractère fonctionnel de la réponse en fonction de la situation (Bowen et al., 2016). Enfin, la sixième et dernière étape correspond au choix comportemental de l'individu et à la réalisation de celui-ci afin d'atteindre l'objectif sous-tendu (Losel et al., 2007).

Ce modèle considère une perspective séquentielle selon laquelle, après l'établissement d'un comportement, celui-ci est de nouveau traité et évalué en fonction de nouveaux indices internes et externes. Cela permet en théorie une réactualisation constante des comportements et favorise ainsi une adaptation de l'individu à son environnement social. Cependant, des différences interindividuelles en termes de traitement de l'information sociale peuvent apparaître notamment en ce qui concerne la nature ambiguë de la situation (Arsenio & Lemerise, 2004). Une situation où les intentions sont explicites génèrera moins de différences dans le traitement de l'information sociale tandis qu'une situation où les intentions sont ambiguës aura tendance à générer des différences en termes d'interprétation (Crick & Dodge, 1994). Ainsi, le traitement de l'information sociale dépend des connaissances et expériences

propres à l'individu et de ses capacités de traitement (mémoire, attention, vitesse de traitement). Le modèle SIP permet donc de considérer le rôle de l'information sociale et de son traitement en fonction de la manière qu'ont les individus d'appréhender leur environnement, de donner du sens aux interactions sociales et de guider leurs comportements.

Bien que, le rôle des émotions ait été souligné dès la révision de leur modèle par Crick et Dodge (Crick & Dodge, 1994), ce rôle a été conceptualisé sous l'angle des états émotionnels (Benbouriche, 2021). Afin de mieux comprendre le rôle des émotions dans le traitement de l'information sociale, il a été proposé de ne plus restreindre l'étude des émotions aux seuls états émotionnels, mais d'étudier également le rôle de l'expérience émotionnelle en tant que trait (Escarguel & Benbouriche, 2023). Dans ce sens, des auteurs (Lemerise & Arsenio, 2000) ont alors proposé que la régulation émotionnelle occupe une place centrale dans le traitement de l'information sociale, dans la mesure où elle permet de rendre compte de la capacité à mobiliser un ensemble de stratégies et à faire preuve de flexibilité dans leur utilisation (Gratz & Roemer, 2004), permettant ainsi d'atténuer (ou, dans certaines circonstances, d'augmenter) l'intensité d'un état émotionnel (Gross & Thompson, 2007), et donc ses effets sur le traitement de l'information sociale (Escarguel & Benbouriche, 2023). Par conséquent, cette révision du modèle postule un rôle central aussi bien des structures de connaissances (ex : schémas cognitifs, croyances, traits de personnalité) stockées en mémoire que de la régulation émotionnelle dans le traitement de l'information sociale (Arsenio & Lemerise, 2000).

Traitement de l'information et structures de connaissance

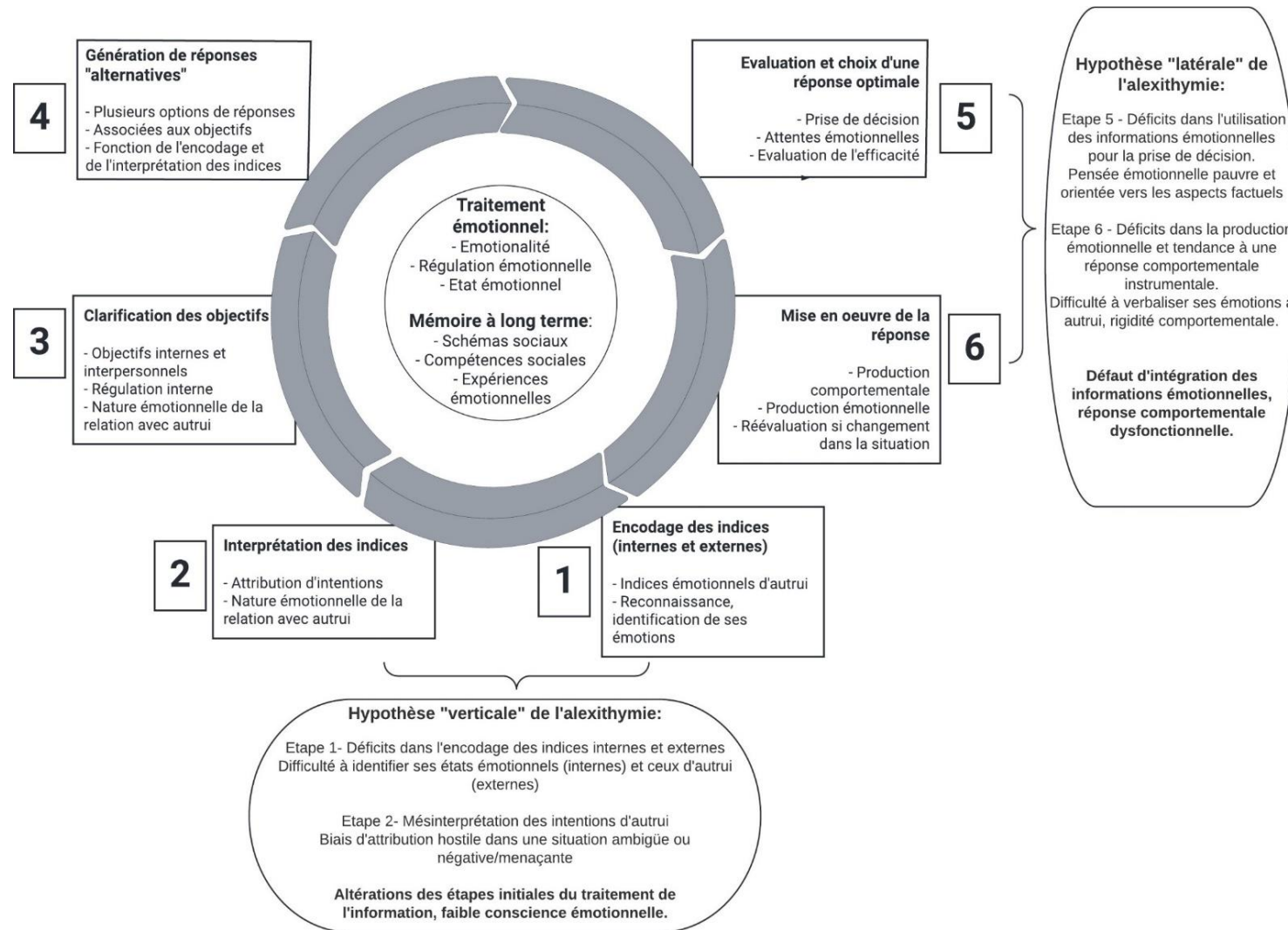
Un aspect central des modèles du traitement de l'information sociale tient au rôle des expériences et connaissances stockées en mémoire qui peuvent influencer la manière dont l'individu traite son environnement (Crick & Dodge, 1994). En effet, ces structures de connaissances peuvent influencer le traitement de l'information sociale aux différentes étapes, telles que la perception, l'interprétation, la prise de décision ou encore lors de la réponse comportementale et conduire à des comportements d'agression (Allen et al., 2018 ; Anderson & Bushman, 2002). Les structures de connaissances représentent ainsi des schémas cognitifs qui influencent nos perceptions des situations sociales (par exemple, percevoir un intérêt sexuel au lieu d'un intérêt amical), nos croyances envers certaines personnes ou groupes sociaux (par exemple, envers les femmes) et qui génèrent également des scripts comportementaux favorisant

l'adoption de certaines réponses comportementales (par exemple, dans le cadre d'une interaction avec une femme lors d'un rendez-vous) (Allen & Anderson, 2017). Selon le cadre théorique du *Modèle Général de l'Agression* (GAM ; Anderson & Bushman, 2002), « la personnalité peut être considérée comme étant la somme des structures de connaissances de l'individu » (Allen & Anderson, 2017, p.8), dans le sens où les traits de personnalité représentent des structures de connaissances qui vont participer et influencer le traitement de l'information sociale pouvant favoriser une réponse comportementale dysfonctionnelle, telle que la violence.

Ces structures de connaissances incluent les croyances et les attitudes (par exemple, les mythes du viol), les schémas perceptuels (par exemple, le biais d'attribution hostile) et les scripts comportementaux (par exemple, des scripts sexuels). Par conséquent, ces structures refléteraient l'adhésion à des normes qui justifierait l'utilisation de l'agression comme réponse comportementale admissible. Bien que les structures de connaissances faciliteraient l'agression, elles ne seraient toutefois pas suffisantes pour conduire à un comportement d'agression. En effet, les indices sociaux, c'est-à-dire les informations associées à une situation spécifique, seraient essentiels afin d'être associés aux structures cognitives pour déclencher un comportement d'agression (Sebalo et al., 2022). Par exemple, dans le cadre d'une situation où une menace est perçue, si l'individu traite l'information de manière hostile (biais d'attribution hostile), alors cette interprétation jouerait le rôle de déclencheur et d'activation des structures cognitives associées à l'agression (par exemple, les mythes du viol). La relation entre le biais d'attribution hostile et l'agression serait médiatisée par les attitudes et croyances supportant l'agression (Sebalo et al., 2022).

Figure 1

Modèle du traitement de l'information sociale adapté aux hypothèses explicatives de l'alexithymie (reproduit à partir de Escarguel & Benbouriche, 2023, p. 6).



La littérature a identifié de nombreux traits de personnalité comme facteurs de risque, tels que le narcissisme, une attitude positive envers l'agression, un biais d'attribution hostile ou encore des traits psychopathiques associés avec les comportements d'agression (Allen et al., 2018), et avec la coercition sexuelle (Blinkhorn et al., 2015). En matière de coercition sexuelle, et dans la continuité des travaux des mouvements féministes des années 1970 aux Etats-Unis (pour plus de détails, voir Murnen et al., 2002), de nombreux chercheurs se sont intéressés aux liens entre des facteurs socio-culturels et les comportements de coercition sexuelle. Un premier travail (Burt, 1980) a porté sur la mise en évidence d'une « culture du viol » qui se caractérise par l'adhésion et l'adoption de mythes qui légitiment le viol envers les femmes. Les travaux de Malamuth (Malamuth et al., 1991 ; Malamuth, 2003) ont souligné l'implication de deux voies qui convergeraient, d'où le modèle de la *confluence*, afin d'expliquer les comportements de coercition sexuelle (pour plus de détails sur ce modèle, voir section 1.1). Particulièrement, la voie relative à la *masculinité hostile* fait référence à un ensemble de traits de personnalité notamment en termes d'attitudes hostiles envers les femmes, de volonté de domination dans le rapport sexuel ou encore d'acceptation de la violence interpersonnelle. Ces différentes structures de connaissances influenceraient ainsi le traitement de l'information sociale en favorisant notamment l'adoption de la coercition sexuelle comme une stratégie de domination et de supériorité envers les femmes (Malamuth et al., 1995). Ces différents travaux ont ainsi souligné le rôle de certains schémas cognitifs et leur partage au sein d'un même social et culturel, dans les comportements de coercition sexuelle. Des auteurs ont suggéré que les scripts sexuels, modélisant comment les individus sont supposés agir sexuellement, pourraient jouer un rôle central dans la manière dont les individus traiteraient l'information et agiraient au cours d'une interaction sociale (Willis et al., 2017). Dans cette perspective, des auteurs ont proposé le terme de *théorie implicite* afin de caractériser un réseau structuré de croyances basé sur les expériences des individus (Polaschek & Gannon, 2004). Plus particulièrement, ces théories implicites guideraient le traitement de l'information sociale dans le sens d'une détection des indices de manière congruente avec les croyances de l'individu (Ward, 2000). Ainsi, les théories auraient un intérêt pour la compréhension des comportements de coercition sexuelle et des croyances associées ainsi que de permettre de prédire et d'inférer les comportements des individus (Polaschek & Ward, 2002).

Récemment, un intérêt particulier a été porté au rôle de la *triade noire*, en tant que structures de connaissances, sur le traitement de l'information sociale. Des études soulignent

en effet les liens entre la triade noire et les comportements de coercition sexuelle (Figueredo et al., 2015). Le concept de la triade noire décrit la convergence de trois traits de personnalité, à savoir le narcissisme, le machiavélisme et la psychopathie (Jones & Paulhus, 2011 ; Paulhus & Williams, 2002), traits qui sont associés aux comportements violents (Savard et al., 2017). Ainsi, les individus avec un niveau élevé de traits caractéristiques de cette triade noire adhéreraient aux mythes du viol et auraient un biais d'attribution hostile qui affecterait leur manière de traiter l'information sociale, ce qui pourrait en conséquence les conduire à adopter des comportements de coercition sexuelle (Lyons et al., 2022). Par ailleurs, une étude a montré que les traits psychopathiques et narcissiques sont des prédicteurs de l'utilisation de coercition sexuelle (Lyons et al., 2022). En effet, ces traits de personnalité pourraient augmenter l'association entre différentes croyances et attitudes (par exemple, les mythes du viol) et le recours à la coercition sexuelle comme réponse comportementale (Willis et al., 2017). Selon la perspective du modèle SIP, ces traits de personnalité pourraient conduire l'individu à générer des erreurs lors des différentes étapes du traitement de l'information sociale. Par exemple, des individus avec des traits psychopathiques pourraient d'autant plus adhérer à certaines croyances, telles que les mythes du viol (Watts et al., 2017), qui influenceraient et orienteraient leur perception de l'intérêt sexuel d'autrui. En conséquence, des erreurs lors des étapes initiales du traitement (par exemple, lors de l'encodage et de l'interprétation des indices sociaux) pourraient conduire les individus à adopter des réponses comportementales dysfonctionnelles (par exemple, des stratégies de coercition sexuelle) afin d'atteindre l'objectif initialement défini (par exemple, avoir une relation sexuelle). Enfin, la littérature met en évidence que les individus ayant ces traits de personnalité présenteraient également des difficultés dans le traitement de l'information émotionnelle externe, particulièrement en ce qui concerne la compréhension des états émotionnels d'autrui, et aussi en ce qui concerne l'intégration et la régulation des aspects cognitifs et émotionnels des expériences sociales (Zeigler-Hill & Vonk, 2015 ; Vonk et al., 2015).

Traitement de l'information et compétences émotionnelles

À l'instar du rôle central des cognitions et des structures de connaissances dans la version initiale du modèle, la version révisée (Lemerise & Arsenio, 2000) place au cœur du modèle le rôle de la régulation émotionnelle dans la mesure où elle permet de rendre compte de

la capacité à mobiliser, de manière flexible (Gratz & Roemer, 2004), un ensemble de stratégies (Gross & Thompson, 2007) afin d'adapter la réponse comportementale. La régulation émotionnelle fait partie d'un ensemble de capacités regroupées sous le terme de *compétences émotionnelles* (Saarni, 1999). Elle participe pleinement au traitement de l'information sociale en ce sens qu'elle permet de réguler les états émotionnels au cours des relations sociales (Mikolajczak, 2014). Dès lors, la régulation émotionnelle représente une composante essentielle dans la capacité de l'individu à répondre de manière rapide et adaptée au cours des relations sociales. En effet, chaque étape du traitement de l'information sociale serait influencée selon les compétences de régulation émotionnelle de l'individu, faisant de cette compétence un élément central quant à la capacité à adapter de manière dynamique les décisions et les réponses comportementales (Lemerise & Arsenio, 2000). Par exemple, des déficits de régulation émotionnelle pourraient influencer l'interprétation des informations sociales, dans le sens d'un biais d'attribution hostile, et ainsi favoriser l'adoption de réponses comportementales violentes (Smeijers et al., 2020). Par conséquent, les émotions sont intégrées à chacune des étapes du modèle. Elles peuvent influencer les différents processus du traitement de l'information et conduire à des comportements violents. Plusieurs auteurs soulignent alors l'intérêt d'étudier le traitement de l'information sociale en lien avec les comportements de coercition sexuelle (Fontaine et al., 2018), notamment par le biais des capacités à identifier et verbaliser ses émotions, ainsi que celui de la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles d'autrui (Gillespie et al., 2015) et, plus encore, celui de la régulation émotionnelle (Kirwan et al., 2018). En effet, des déficits de régulation émotionnelle pourraient conduire à des erreurs au cours du traitement de l'information sociale et pourraient participer au développement des comportements de coercition sexuelle, par exemple en interférant dans le processus d'évaluation de la situation (prendre en considération la perspective d'autrui) et en entravant la capacité d'adaptation et de flexibilité de la réponse comportementale (Smeijers et al., 2020). Il apparaît donc particulièrement intéressant d'intégrer l'étude des déficits de régulation émotionnelle dans la relation avec la coercition sexuelle en tant que cette compétence occupe une place centrale dans le traitement de l'information sociale.

Par-delà la seule intégration de la régulation émotionnelle dans le traitement de l'information sociale, Lemerise et Arsenio (2000) ont plus largement souligné les interactions entre les cognitions et les émotions au cours de ce processus. Par exemple, l'encodage des indices sociaux peut être largement influencé par la capacité de l'individu à reconnaître les

informations émotionnelles (par exemple, les expressions faciales émotionnelles) (Coccaro et al., 2009). En effet, les émotions jouent un rôle primordial dans la signalisation de nos états émotionnels à autrui et leur identification est essentielle dans la régulation des relations sociales (Nélis, 2014). La communication de nos états émotionnels peut se faire soit au travers d'une communication verbale, que l'on nomme également digitale, ou alors par l'intermédiaire de la communication analogique qui est non verbale et qui semble être privilégiée (Kaiser et al., 2016). Dans cette perspective, les expressions faciales émotionnelles (EFE) jouent un rôle majeur dans les interactions sociales (par exemple, une fonction de signalisation), mais également dans notre capacité de régulation émotionnelle, aussi bien dans une perspective de régulation intra-personnelle qu'interpersonnelle (Kaiser et al., 2014). Les expressions faciales émotionnelles sont particulièrement importantes dans le cadre des interactions sexuelles, car, dans ce type de situation, les informations en liens avec les intentions sexuelles sont transmises, de manière privilégiée, par le biais de la communication non verbale (Jozkowski & Wiersma, 2015). Des déficits dans le processus de reconnaissance des EFE peuvent générer une mauvaise perception de la situation et, par conséquent, une mésinterprétation des intentions comportementales, notamment sexuelles, d'autrui (Marsh & Blair, 2008). Les EFE sont tout particulièrement impliquées dans les étapes initiales du SIP (étapes 1 et 2), en ce sens qu'elles fournissent les principaux indices, non verbaux, à la disposition de l'individu afin de percevoir et interpréter les intentions comportementales d'autrui⁶. Ainsi, quelques études soulignent le lien entre des déficits de reconnaissance et le biais d'attribution hostile (Gillespie et al., 2015), avec une attribution d'intentions hostiles qui serait plus fréquente si l'individu perçoit des émotions de colère chez autrui (Lemerise et al., 2005).

Le traitement de l'information sociale suppose également la capacité de l'individu à identifier et à interpréter ses états émotionnels internes en tant qu'ils représentent des indices associés à la situation vécue. Des difficultés dans la bonne identification de ces états internes pourraient conduire à générer des erreurs au cours du processus de traitement de l'information sociale. Dans cette perspective, la notion d'alexithymie a été proposée afin de traduire des difficultés pour l'individu à identifier et à verbaliser ses états émotionnels ainsi qu'au

⁶ Le rôle de signalisation des expressions faciales émotionnelles concernant les intentions comportementales d'autrui peut notamment être mis en lien avec les travaux quant à la mésinterprétation des intentions sexuelles. Cette question est discutée dans la section 1.1.2.

développement d'une pensée opératoire⁷ (Parker et al., 2001). L'identification de ses propres émotions est essentielle afin de s'adapter à l'environnement. L'alexithymie est associée à divers troubles tant psychiatriques que psychosomatiques (Hébert et al., 2018), mais également à l'égard des comportements interpersonnels. D'un point de vue théorique, l'alexithymie est reliée à l'agression en considérant la capacité de verbaliser ses émotions comme un facteur de protection (Fonagy, 2003). La littérature propose tout un ensemble de données qui mettent en évidence le lien entre l'alexithymie et les comportements violents en population générale, tant auprès d'adolescents (Berastegui et al., 2012) que d'adultes (Velotti et al., 2016). Dans le champ de la coercition et de la violence sexuelle, l'investigation de l'alexithymie reste encore peu développée et se concentre principalement sur des populations judiciairisées et souvent incarcérées (Gillespie et al., 2018 ; Velotti et al., 2019). Des auteurs (Escarguel & Benbouriche, 2023) ont suggéré que les dimensions de l'alexithymie seraient associées aux comportements d'agression selon des déficits spécifiques au cours du processus du SIP (voir, Figure 1). Aux étapes initiales du traitement de l'information sociale (étapes 1 et 2), les déficits seraient particulièrement associés à la dimension de l'alexithymie relative à l'identification de ses propres états émotionnels. En effet, identifier ses émotions participe à la détection des informations sociales, l'état émotionnel de l'individu représentant une source d'indices internes spécifiques à la situation sociale. Cette étape initiale de détection va influencer plus ou moins largement l'étape suivante d'interprétation et d'attribution d'intentions. Des erreurs lors du décodage des indices peuvent alors générer une mésinterprétation des intentions comportementales d'autrui, notamment dans le sens d'un biais d'attribution hostile (Escarguel & Benbouriche, 2023). Concernant les étapes ultérieures du SIP, deux dimensions de l'alexithymie semblent particulièrement impliquées dans des déficits lors de ces étapes : difficultés à verbaliser ses états émotionnels et pensée opératoire. La pensée opératoire, qui se caractérise par un traitement factuel de l'information avec une faible utilisation du lexique émotionnel, influencerait l'évaluation de la réponse comportementale (étape 5) en privilégiant des réponses instrumentales orientées vers la réalisation d'un objectif spécifique. Par ailleurs, les difficultés à verbaliser ses états émotionnels auraient un rôle déterminant au cours de l'étape finale du traitement de l'information sociale où s'opère la mise en œuvre de la réponse comportementale (Escarguel & Benbouriche, 2023).

⁷ La pensée opératoire est une notion développée entre autres par des psychanalystes français (Marty & M'Uzan), afin de traduire un discours factuel et orienté vers les aspects concrets de la vie.

1.1.2 Traitement de l'information sociale et coercition sexuelle

De nombreuses études ont utilisé les modèles du traitement de l'information sociale afin d'appréhender les comportements agressifs, que cela soit auprès d'enfants et d'adolescents (Losel et al., 2007) ou auprès d'adultes (Bowen et al., 2014 ; pour une revue, voir Smeijers et al., 2020). En accord avec le modèle SIP, les individus avec des comportements d'agression pourraient avoir des déficits dans leur traitement de l'information sociale et dans leur processus de prise de décision en fonction de l'adéquation et de la pertinence des indices sociaux au regard des objectifs personnels et interpersonnels de l'individu (Benbouriche et al., 2019). L'étape d'interprétation des indices sociaux (étape 2 du modèle) a été probablement la plus étudiée dans le champ de l'agression notamment, en recherchant la présence d'un biais d'attribution hostile (Dodge, 2006). Par exemple, une étude a mis en évidence une relation entre un biais d'attribution hostile, des difficultés de régulation émotionnelle et la capacité à exprimer un contenu émotionnel (Bowen et al., 2014). Ainsi, de nombreuses données empiriques attestent de la présence de ce type de biais dans les comportements violents (Crick et al., 2002 ; Orobio de Castro et al., 2002), aussi bien sous l'angle de la vitesse de traitement de l'information sociale (Horsley et al., 2010), que du jugement évaluatif des intentions (Fontaine, 2007) ou encore de l'attribution d'émotions (Schultz et al., 2010). Quelques études plus récentes se sont focalisées sur les étapes ultérieures, plus particulièrement sur l'évaluation de la réponse (étape 4) et la prise de décision comportementale (étape 5) dans le SIP (Fontaine, 2010).

En ce qui concerne les interactions sexuelles considérées comme une situation sociale spécifique, plusieurs études se sont intéressées aux erreurs de perception de l'intérêt sexuel d'autrui. La perception des intentions sexuelles fait référence à l'évaluation de l'intérêt d'un individu à avoir une relation sexuelle. Considérant les différences interindividuelles en termes de communication, il est probable que des erreurs dans la perception de l'intérêt sexuel d'autrui puissent émerger (Farris et al., 2008). Des erreurs lors des étapes initiales pourraient donc générer plusieurs biais dans le traitement de l'information sociale, une mauvaise perception des indices (internes et externes) ou encore une perception erronée des intentions comportementales d'autrui (Coccaro et al., 2009). Dans cette perspective, des auteurs (Lindgren et al., 2008) ont suggéré que les erreurs de perception des intentions sexuelles d'autrui puissent être expliquées par l'intermédiaire du modèle de traitement de l'information sociale selon deux mécanismes. Premièrement, les individus qui ont des comportements de coercition sexuelle pourraient présenter un seuil de détection plus bas en ce qui concerne l'interprétation d'une intention

comme étant sexuelle. Ainsi, ces individus auraient besoin d'une intensité plus faible des indices sociaux afin de détecter une intention sexuelle, ce qui pourrait expliquer pourquoi ce sont particulièrement les indices ambigus qui donnent lieu à des erreurs de perception. Deuxièmement, les auteurs de coercition sexuelle auraient une tendance à traiter les indices sociaux et à les interpréter comme des indicateurs d'un intérêt sexuel de manière automatique et plus rapide (Lindgren et al., 2007). Ce mécanisme serait particulièrement dépendant des cognitions qui sous-tendent le traitement des indices, notamment des croyances et attitudes envers la sexualité et les femmes telles que l'adhésion aux mythes du viol.

1.2 Le rôle de l'état émotionnel dans la coercition sexuelle

Les états émotionnels semblent avoir une influence sur de nombreux processus cognitifs impliqués, notamment, dans le traitement de l'information sociale (Mikolajczak et al., 2020). Les individus auraient tendance à traiter l'information (par exemple, juger une autre personne) dans le sens de l'état émotionnel vécu lors de l'interaction sociale. Ainsi, un individu avec un état émotionnel négatif aura tendance à formuler des jugements plus négatifs à l'encontre d'autrui ou d'une situation. Ce phénomène, qualifié d'effet de congruence émotionnelle (Ric & Alexopoulos, 2009), suppose donc que l'individu soit influencé par son état émotionnel dans la manière qu'il aura de traiter l'information sociale (perception et d'interprétation des indices, décision et de réponse comportementales). Selon le fonctionnement de cet effet de congruence, il est pertinent de faire l'hypothèse que le vécu d'un état émotionnel spécifique (par exemple, de la colère) pourrait conduire l'individu à traiter l'information sociale lors d'une situation spécifique en fonction de cet état et pourrait en conséquence attribuer à autrui des intentions négatives conduisant l'individu à adopter des réponses comportementales dysfonctionnelles.

Dans cette perspective, les émotions négatives sont appréhendées comme l'un des facteurs individuels majeurs afin de comprendre les comportements violents et de nombreuses recherches soulignent tout particulièrement les liens entre la colère et les comportements agressifs (Buss & Perry, 1992 ; Donahue et al., 2014 ; Garofalo et al., 2017), et plus spécifiquement la violence sexuelle (Beech & Ward, 2004). L'association entre l'état émotionnel et la coercition sexuelle a été principalement étudiée selon une approche corrélationnelle que ce soit en considérant l'émotion de colère, en tant que trait, comme facteur distal (le ressenti général de colère) ou proximal (le ressenti de colère lors de situation de

coercition sexuelle) (Armenti et al., 2017 ; Gillespie et al., 2018 ; LeBreton et al., 2013, Sierra et al., 2009). Quelques études expérimentales se sont intéressées à l'émotion de colère, en tant qu'état, et les comportements de violence sexuelle. Elles ont souligné l'association entre cet état émotionnel et les intentions d'utiliser des stratégies coercitives (Davis et al., 2020 ; Neilson et al., 2021 ; Thomas & Gorzalka, 2012). Toutefois, ces études n'ont pas manipulé expérimentalement l'état émotionnel, par exemple la colère, en ayant recours à une technique d'induction émotionnelle. Cette absence de manipulation ne permet donc pas de spécifier l'effet de l'état émotionnel sur le traitement de l'information en termes de perception des intentions sexuelles ni des intentions quant à l'utilisation de stratégies coercitives. Seule une manipulation expérimentale de l'état émotionnel est en mesure de préciser la nature de cette relation et, éventuellement, de conclure à une relation causale.

Un champ de la littérature s'est tout particulièrement intéressé à l'étude d'un état émotionnel spécifique en lien avec les comportements de coercition sexuelle : le rôle de l'état d'excitation sexuelle, ce qui a donné lieu à plusieurs recherches, notamment cliniques, qui ont porté sur l'étude d'une excitation sexuelle induite impliquant une situation de coercition sexuelle (Barbaree & Marshall, 1991). Mais c'est à partir des travaux de Loewenstein (Ariely & Loewenstein, 2006 ; Loewenstein, 1996) qu'un réel intérêt a été porté à cet état émotionnel spécifique. L'état d'excitation sexuelle participerait à orienter le traitement de l'information sociale. Selon Loewenstein (1996), un état d'excitation sexuelle intense participerait à orienter les ressources attentionnelles des individus vers le traitement des informations congruentes avec cet état allant ainsi dans le sens de l'effet de congruence émotionnelle décrit plus-haut. De plus, cet état favoriserait l'adoption d'une perspective à court-terme qui se traduirait par des décisions comportementales orientées vers une satisfaction immédiate plutôt qu'à long terme. L'état d'excitation sexuelle aurait donc, sur le traitement de l'information sociale, des effets analogues à l'état émotionnel favorisant un effet de congruence en tant que mécanisme d'amorçage cognitif (Bower, 1981). Comme force motivationnelle, l'état d'excitation sexuelle favoriserait non seulement l'accessibilité des informations congruentes en mémoire mais aussi orienterait le traitement de l'information sociale dans le sens de ces éléments (Ariely & Loewenstein, 2006), augmentant ainsi le risque d'adopter des stratégies de coercition sexuelle.

1.2.1 Étude expérimentale des effets de l'état émotionnel

La démarche expérimentale est largement utilisée en psychologie (Meyer, 2005) car elle permet de générer des hypothèses pour lesquelles un ensemble de vérifications *in situ* seront effectuées selon les conditions fixées par le protocole, tout en permettant le plus strict contrôle des variables manipulées (Grelley, 2012). Bien que le caractère artificiel de cette démarche limite la validité externe des résultats, c'est-à-dire la généralisation de ceux-ci hors du cadre de l'expérimentation (Benbouriche, 2018), la méthodologie expérimentale repose sur la randomisation de l'échantillon qui autorise alors des comparaisons selon un raisonnement *ceteris paribus sic stantibus*, c'est-à-dire « toutes choses étant égales par ailleurs », favorisant ainsi la définition de la nature des relations entre les variables.

Afin de manipuler expérimentalement l'état émotionnel d'un individu, les chercheurs ont développé plusieurs techniques d'induction émotionnelle. Celles-ci se distinguent principalement en fonction de la modalité sensorielle inductrice et de la standardisation du matériel utilisé (Gil, 2009). L'induction d'une émotion peut être réalisée à partir de différents stimuli tels que des images, des extraits de films ou encore par le biais de la musique. Plusieurs batteries standardisées ont été développées avec, par exemple pour les images, l'*International Affective Picture System* (IAPS ; Lang et al., 2008) ou bien la base de données *FilmStim* composée de 70 extraits de films qui ont été standardisés en fonction de leur valence émotionnelle et de leur intensité (Schaefer et al., 2010).

En matière d'excitation sexuelle, les recherches ont montré l'efficacité d'une technique d'induction émotionnelle par l'intermédiaire de films afin de générer expérimentalement un état d'excitation sexuelle chez les participants (Janssen et al., 2003). La littérature souligne que l'utilisation d'un matériel sexuel explicite, c'est-à-dire des extraits de films pornographiques, permet de générer une plus grande intensité de l'état d'excitation sexuelle que pour du contenu romantique pour lequel la dimension sexuelle n'est pas explicite (Heiman, 1977 ; Janssen & Everaerd, 1993). Toutefois, l'induction d'un état d'excitation sexuelle en laboratoire peut être limitée pour différentes raisons (Benbouriche, 2016). Une limite majeure porterait sur le fait que les intérêts sexuels des individus peuvent beaucoup varier et ainsi porter sur une large palette d'activités sexuelles, ce qui pourrait conduire à porter une attention plus ou moins importante à un matériel pornographique selon sa congruence avec les intérêts de l'individu. Des études ont souligné que l'état d'excitation sexuelle était fortement associé à l'attention

portée par les participants aux éléments sexuels du matériel (Janssen et al., 2000). Afin d'induire un état d'excitation sexuelle, il apparaît donc opportun non seulement de privilégier un matériel audio-visuel avec un contenu sexuel explicite, mais également de considérer les intérêts sexuels des participants afin de proposer un matériel en adéquation avec ces intérêts.

Dans le cadre de ce travail, l'intérêt sera particulièrement porté sur la composante cognitive de l'émotion qui correspond aux changements d'état mental liés à l'émotion induite (Gil, 2009). Plus précisément, cela fait référence à l'évaluation cognitive que l'individu fait de son état émotionnel. Ceci demande, de la part de l'individu, d'avoir les capacités nécessaires afin de prendre conscience et d'évaluer un processus interne et souvent inconscient. Cette évaluation est réalisée par le biais de questionnaires qui permettent la mesure des émotions en présentant à l'individu des labels émotionnels relatifs aux émotions primaires et pour lesquels il doit préciser dans quelle mesure il ressent l'émotion sélectionnée. De plus, le choix a été fait de privilégier la modalité audio-visuelle afin d'induire un état émotionnel spécifique eu égard aux multiples avantages qu'offre cette modalité : 1) facilité de mise en place en laboratoire ; 2) forte capacité d'induction en termes d'intensité et de durée, 3) caractère écologique de ce matériel en raison de sa nature dynamique (Gilet, 2008 ; Schaefer et al., 2010). Selon cette méthodologie, il est donc possible pour le chercheur d'obtenir expérimentalement des états émotionnels spécifiquement induits et ainsi d'en étudier l'effet sur le processus d'intérêt (Gilet, 2008). La nature de l'état émotionnel induit peut varier et représenter différents types d'induction selon qu'elle porte sur la valence émotionnelle, positive ou négative, ou sur les catégories émotionnelles représentées, généralement, par les six émotions primaires : joie ; surprise ; dégoût ; tristesse ; peur ; colère (Ekman, 1994), ou encore sur l'état d'excitation sexuelle considérée comme un état émotionnel spécifique (Janssen, 2011).

1.2.2 Résultats disponibles

En ce qui concerne l'étude de l'état émotionnel, la majorité des recherches a utilisé un devis transversal afin d'investiguer les liens entre l'état émotionnel, principalement la colère, et les comportements d'agression (Donahue et al., 2014 ; Garofalo et al., 2021 ; Moron & Biolik-Moron, 2021 ; Robertson et al., 2015 ; Velotti et al., 2016 ; Wilkowski et al., 2010), la violence conjugale (pour une méta-analyse, voir par exemple Birkley & Eckhardt, 2015) et la coercition sexuelle (Beech & Ward, 2004 ; Gillespie et al., 2018 ; Kingree & Thompson, 2015 ;

Ward et al., 2000). L'ensemble de ces données confirment ainsi les liens entre des états émotionnels négatifs, en particulier la colère, et les antécédents de coercition sexuelle. Cependant, peu d'études expérimentales sont disponibles en ce qui concerne les effets de l'état émotionnel sur les comportements d'agression. Ces quelques études ont soit considéré l'état émotionnel comme un trait, et non comme un facteur situationnel manipulé expérimentalement, soit ont utilisé une tâche de frustration (Lutz & Krahe, 2018) ou encore des scénarios traduisant des situations de provocations (Robinson et al., 2020) comme proxy afin de générer un état de colère chez les participants. Du côté de la violence sexuelle, là encore, peu d'études expérimentales ont été réalisées afin d'appréhender l'effet d'un état émotionnel négatif sur les comportements de coercition sexuelle.

Une première étude (Thomas & Gorzalka, 2012) s'est intéressée à déterminer dans quelle mesure la réactivité émotionnelle, en réponse à une situation négative (insultes) inductrice d'un état de colère, peut favoriser ou non une réponse comportementale de coercition sexuelle. La situation de coercition sexuelle était proposée sous la forme d'une vignette écrite décrivant une situation de violence sexuelle, puis en demandant au participant de préciser dans quelle mesure ils utiliseraient différentes stratégies de coercition sexuelle. Les résultats soulignent que les participants avec des antécédents de coercition sexuelle ont développé un vécu émotionnel de colère plus important à la suite de la situation d'induction (avoir été insulté par une femme inconnue) à la lecture de la vignette que les participants qui n'ont déclaré aucun antécédent de coercition sexuelle au cours de leur vie. En outre, le vécu émotionnel de colère a eu pour effet d'augmenter les intentions comportementales d'utiliser des stratégies de coercition sexuelle contre une femme. Une autre étude, réalisée par Neilson et collaborateurs (Neilson et al., 202) s'est intéressée à l'effet d'un état émotionnel de colère sur les intentions d'utiliser des stratégies coercitives. Dans ce but, les auteurs ont utilisé un scénario textuel afin de décrire une situation sexuellement explicite et de violence sexuelle entre le participant et un personnage féminin hypothétique. La mesure de l'état de colère correspondait pour les participants à préciser sur une échelle, en 7 points, dans quelle mesure ils ressentaient différents états associés à la colère (irrité, en colère, frustré, contrarié et énervé) au moment de l'histoire où le personnage féminin précisait verbalement, pour la deuxième fois, son non consentement à avoir une relation sexuelle. Les résultats soulignent que l'effet direct de l'état de colère sur les intentions d'utiliser des stratégies coercitives est marginalement significatif. Enfin, une autre étude a utilisé un protocole expérimental similaire (Davis et al., 2020) et a confirmé les liens

entre l'état émotionnel de colère et un niveau plus élevé d'intentions d'avoir recours à des comportements de coercition sexuelle.

Les devis expérimentaux utilisés dans le cadre de ces recherches, bien que tous différents, ont comme principale similitude de ne pas avoir induit directement un état émotionnel de colère auprès des participants, mais d'avoir eu recours à des opérationnalisations associées à la colère, telles que la frustration ou l'irritation. Ces proxys représentent bien plus des sentiments que des émotions. En effet, un sentiment est spécifique à un ressenti personnel et constitue une sous-partie du processus émotionnel (Dan-Glauser, 2014). Dans cette perspective, les sentiments utilisés dans ces études n'apparaissent donc pas comme étant un moyen pertinent pour induire d'une manière suffisamment intense un état émotionnel de colère, particulièrement pour activer la dimension physiologique associée au vécu émotionnel.

En ce qui concerne l'étude du rôle de l'excitation sexuelle, plusieurs études expérimentales ont été recensées en matière de coercition sexuelle (Ariely & Loewenstein, 2006 ; Benbouriche, 2016 ; Benbouriche et al., 2019 ; Bouffard, 2011 ; Bouffard & Miller, 2014 ; Craig et al., 2022 ; Loewenstein et al., 1997 ; Spokes et al., 2014). Parmi ces études, les intentions comportementales visant à utiliser des stratégies de coercition sexuelle ont été étudiées par l'intermédiaire d'une vignette présentant un scénario textuel, qui pouvait varier en longueur selon les études (Bouffard, 2011 ; Bouffard & Miller, 2014 ; Davis et al., 2006), en utilisant une bande-audio (Benbouriche, 2016 ; Spokes et al., 2014) ou encore des photos (Craig et al., 2022). Enfin, une dernière étude a simplement demandé aux participants dans quelle mesure ils pourraient s'engager dans différents types de comportements de coercition sexuelle (Ariely & Loewenstein, 2006).

Dans l'ensemble, ces études ont mis en évidence que les participants qui ont été induits sexuellement ont rapporté davantage d'intentions d'utiliser des comportements coercitifs que ceux pour qui aucun état d'excitation sexuelle n'avait été généré. Ces résultats tendent donc à montrer que le vécu d'une excitation sexuelle a un rôle sur l'engagement comportemental de type coercitif des hommes dans le cadre d'une interaction de nature sexuelle, après le refus d'une femme d'avoir un rapport sexuel. L'état d'excitation sexuelle influencerait ainsi le traitement de l'information sociale à la fois dans sa dimension de perception et d'interprétation des indices, mais également en favorisant des choix comportementaux, en termes de processus motivationnels, dirigés vers la réalisation d'objectifs en rapport avec la nature sexuelle perçue

de l'interaction (Ariely & Loewenstein, 2006). Dans ce sens, plusieurs études se sont intéressées à la nature de la relation entre l'excitation sexuelle et les intentions de mobiliser des stratégies coercitives dans la façon de traiter l'information sociale. Ainsi, une étude a montré qu'une surperception des intentions sexuelles chez une femme médiatisait, partiellement, la relation entre l'excitation sexuelle et l'intention coercitive notamment en termes de conséquences du comportement (Bouffard & Miller, 2014). Enfin, quelques études se sont intéressées aux potentiels facteurs modérateurs dans la relation entre excitation sexuelle et coercition sexuelle, tels que la mémoire de travail (Spokes et al., 2014), les distorsions cognitives (Benbouriche, 2016) ou encore la régulation émotionnelle (Craig et al., 2022). Une étude souligne ainsi que l'effet de l'excitation sexuelle est modéré par les compétences de régulation émotionnelle : dans le sens où de plus grands déficits de régulation sont associés à une relation plus forte entre l'état subjectif d'excitation sexuelle et les comportements de coercition sexuelle (Craig et al., 2022). Cette relation de modération tiendrait au fait que des déficits de régulation émotionnelle limiteraient la capacité de l'individu à inhiber un comportement impulsif face au refus de leurs avances sexuelles. La régulation émotionnelle semble donc jouer un rôle essentiel en termes de traitement de l'information sociale permettant à l'individu d'adapter et flexibiliser son comportement en fonction des indices sociaux (Craig et al., 2022).

Il peut également être intéressant de mentionner l'étude de Hald et Malamuth (2014) qui, bien que n'étudiant pas directement les comportements de coercition sexuelle, montre que l'excitation sexuelle médiatise la relation entre l'exposition à du matériel pornographique et des attitudes supportant la violence envers les femmes ainsi que l'adhésion aux mythes du viol, deux variables communément associées à la coercition sexuelle (voir le modèle de la confluence Malamuth, 1991, 2003). Une autre étude (Craig et al., 2017) s'est également intéressée au rôle de l'excitation sexuelle en fonction des antécédents de coercition sexuelle. Les résultats soulignent que, suite à l'induction d'une excitation sexuelle, les participants avec des antécédents de coercition sexuelle ont rapporté un état d'excitation sexuelle subjective plus élevé que les participants sans antécédent.

1.2.3 Explication des effets de l'état émotionnel

De manière intuitive, nous pouvons légitimement penser que notre état émotionnel a un effet sur nos pensées. Ainsi, si nous sommes joyeux, nous avons alors tendance à voir « tout en

rose » et inversement, et si nous sommes tristes, nous voyons « tout en noir ». Cette assertion a été largement confirmée par de nombreuses études qui ont mis en évidence un effet désormais largement connu et documenté : l'effet de congruence émotionnelle (Ric & Alexopoulos, 2009). Cet effet suppose que l'état émotionnel influence le traitement de l'information sociale en augmentant la perception des indices de même tonalité émotionnelle (Krauth-Gruber et al., 2009). Un large ensemble de données soutient et confirme l'effet d'une congruence émotionnelle sur divers processus cognitifs, tels que les jugements (Innes-Ker & Niedenthal, 2002), l'auto-évaluation (Forgas et al., 1984) ou encore l'estimation de probabilité d'apparition d'un événement (DeSteno et al., 2000). Plusieurs théories ont été proposées afin de rendre compte des effets de congruence et comment l'état émotionnel influence le traitement de l'information sociale.

La théorie de propagation de l'activation a été développée selon une approche computationnelle de la mémoire en termes de réseaux, notamment à partir des travaux de Quillian qui ont été adaptés à la psychologie pour donner lieu au *modèle en réseau associatif de la mémoire* (Collins & Loftus, 1975). Cette approche suppose que la mémoire est constituée de nœuds (unité informationnelle) interconnectés qui représentent les connaissances de l'individu quant aux concepts. Ainsi, lorsqu'un nœud est activé, alors un processus de propagation se déclenche et génère une cascade d'activations des nœuds associés au concept de départ. Les liens entre deux ou plusieurs nœuds dépendent de l'importance sémantique de chaque nœud associé au concept activé, en fonction des expériences de l'individu. Ainsi, cette dimension d'importance ou de force va favoriser l'activation plus rapide des nœuds étroitement associés au concept et permettre à l'individu un traitement plus rapide de l'information (par exemple, le nœud « rapport sexuel » sera plus rapidement associé au concept « sexe »). Comme le réseau conceptuel est organisé selon les similarités sémantiques, plus deux concepts partagent des propriétés communes plus ils seront fortement reliés. Cette approche suppose que chaque émotion représente un concept et est donc associée à un nœud informationnel spécifique (Bower, 1981). Ainsi, lorsque les émotions sont activées, elles vont générer l'activation des liens associatifs. Ressentir un état émotionnel particulier (par exemple, la joie) activerait le nœud correspondant et entraînerait, si le seuil d'activation est atteint, les réponses physiologiques (par exemple, ralentissement du rythme cardiaque) et comportementales (par exemple, exprimer un sourire) associées. Ce phénomène de propagation associatif a été étudié par l'intermédiaire du paradigme d'induction émotionnelle (Ric & Alexopoulos, 2009), qui

consiste à créer une situation où la présentation d'un matériel émotionnel va initier l'activation des liens associatifs et ainsi augmenter l'accessibilité de l'information en mémoire et son utilisation. Cette approche en termes de réseaux associatifs suppose donc que, lorsque l'individu ressent un état émotionnel spécifique, cet état va générer la propagation de l'activation aux nœuds associés à l'état émotionnel en question et donc faciliter le traitement des informations congruentes. Ce rôle central de la mémoire dans l'effet de congruence a toutefois été remis en cause par certains auteurs qui considèrent que les mécanismes mnésiques ne sont pas des médiateurs obligatoires de la relation entre émotion et traitement de l'information.

Le modèle informationnel des affects (Schwarz, 2010) offre une explication alternative de l'effet de congruence émotionnelle. Cette approche suppose que les états émotionnels ont une fonction informationnelle et qu'ils pourraient diriger notre attention vers les informations adaptées, c'est-à-dire congruentes, pour expliquer l'état émotionnel vécu. Les états émotionnels sont donc considérés comme une source d'informations utiles et pertinentes servant de base au traitement de l'information sociale (Krauth-Gruber et al., 2009). Les émotions seraient ainsi au cœur de notre traitement de l'information et pourraient même parfois servir d'heuristiques dans le processus d'évaluation quand bien même elles ne seraient pas la seule source d'informations, ou la meilleure. Ce modèle suggère que le rôle informationnel de l'état émotionnel serait d'autant plus important que les conditions de la situation limiteraient la possibilité d'un traitement attributionnel de l'information sociale (par exemple, dans le cadre d'une prise de décision rapide), ou dans les situations pour lesquelles l'individu a une faible expertise ou bien encore en raison de l'ambiguïté de la situation. L'effet de l'utilisation des états émotionnels comme source d'informations sur la congruence serait sous-tendu par l'attribution de la cause de l'état émotionnel à l'objet du jugement. Si l'état émotionnel est perçu comme ayant été induit par des événements sans rapport avec l'objet, alors il ne sera plus en mesure d'influencer le jugement. Enfin, l'utilisation des états émotionnels comme source informationnelle serait accrue par des conditions de faible capacité de traitement de l'information sociale (par exemple, au cours d'un état de surcharge cognitive ou de vécu émotionnel intense).

Dans une perspective intégrative des travaux précédents, relatifs à l'effet des états émotionnels sur le traitement de l'information sociale, le *modèle d'infusion de l'affect* a été proposé (AIM ; Forgas, 1994). Le principe d'« infusion émotionnelle » fait référence au processus par lequel l'état émotionnel influence le traitement de l'information sociale de l'individu (Forgas, 1994, p.2). Les états émotionnels influenceraient le traitement cognitif en

particulier lorsque la situation implique la génération de nouvelles informations afin d'atteindre un but préalablement fixé. Cette approche postule que les individus chercheraient à la fois des stratégies de traitement les moins coûteuses en termes de ressources cognitives et que le type de stratégie adopté modérerait les effets de l'état émotionnel sur le traitement de l'information. Selon ce modèle, il y aurait ainsi deux catégories de stratégies qui se distingueraient par rapport à leur perméabilité vis-à-vis des états émotionnels. La catégorie à *faible infusion* suggère un impact relativement faible des émotions alors que, la catégorie à *haute infusion* serait largement perméable à l'influence des états émotionnels (Krauth-Gruber et al., 2009). Ce modèle propose de considérer les hypothèses antérieures comme étant des voies différentes d'infusion émotionnelle selon le type de situations et selon les stratégies de traitement mobilisées par l'individu, en termes de 1) réseau sémantique et 2) rôle informationnel des émotions. Le modèle en réseau associatif de la mémoire, qui repose sur le principe de propagation, correspondrait à des situations qui nécessitent un traitement complexe et approfondi de l'information. À l'inverse, l'hypothèse de l'émotion comme information opérerait plutôt pour des situations simples et peu coûteuses en termes de ressources motivationnelles pour lesquelles l'individu utiliserait son vécu émotionnel comme principale source d'information et de compréhension de la situation sociale.

Ce dernier modèle permet ainsi de concilier les différentes hypothèses explicatives de l'effet de l'état émotionnel sur le traitement de l'information sociale. Bien plus qu'exclusives, les hypothèses en termes de réseaux associatifs et de rôle informationnel des émotions apparaissent complémentaires afin de comprendre et expliquer l'effet de l'état émotionnel sur le traitement de l'information. D'une part, l'hypothèse de la propagation et d'un effet d'amorçage émotionnel tendrait à faciliter et donc à orienter le traitement des informations (détection des indices) congruentes avec l'état émotionnel de l'individu. D'autre part, l'hypothèse du rôle informationnel de l'état émotionnel favoriserait une interprétation des informations sociales selon la valence et la catégorie de l'émotion vécue par l'individu. À la lumière du modèle de traitement de l'information sociale (voir Figure 1), ces hypothèses explicatives de l'effet de congruence émotionnelle prendraient particulièrement place aux étapes initiales de détection, pour le modèle en réseau associatif, et aux étapes d'interprétation, pour le modèle informationnel, des erreurs à ces étapes pouvant conduire à l'adoption de comportements dysfonctionnels, notamment la coercition sexuelle. Dans cette perspective, et afin d'expliquer le rôle de l'état émotionnel sur les comportements de coercition sexuelle, deux

hypothèses sont proposées : 1) l'hypothèse d'une myopie attentionnelle et 2) l'hypothèse d'erreurs dans l'interprétation des intentions sexuelles.

Myopie attentionnelle

Parmi les explications proposées afin d'expliquer les effets de l'état d'excitation sexuelle sur les intentions d'utiliser des comportements de coercition sexuelle, la première s'inscrit dans le cadre des modèles du traitement de l'information sociale. Dans le sens des travaux de Loewenstein (Ariely & Loewenstein, 2006 ; Loewenstein, 1996), il a été suggéré que l'état d'excitation sexuelle générerait une forme de « myopie motivationnelle » (Ditto et al., 2006, p. 111), qui se traduirait par l'orientation du traitement de l'information, donc des capacités motivationnelles, vers les indices congruents avec cet état. Cette hypothèse est dans la ligne droite du modèle de myopie attentionnelle proposé par Mann et Ward (2007). Ce modèle suggère que le comportement peut être largement influencé par les indices internes (par exemple, l'état d'excitation sexuelle) et en conséquence réduire le champ attentionnel de l'individu et donc sa capacité à traiter les indices situationnels (Mann & Ward, 2007). En d'autres termes, lorsqu'un individu ressent, par exemple, un état d'excitation sexuelle intense, son champ attentionnel se réduit aux informations sociales congruentes avec son état d'excitation. Cette myopie attentionnelle conduit à une détection réduite des indices et peut amener à la promotion de comportements dysfonctionnels, en l'occurrence la coercition sexuelle. Le vécu d'un état d'excitation sexuelle favoriserait un état de myopie attentionnelle en réduisant la possibilité pour l'individu de traiter les indices situationnels. Dans le sens d'un effet de congruence émotionnelle, cette réduction du champ attentionnel favoriserait la détection des informations congruentes, ici avec l'état d'excitation sexuelle, au détriment de celle incongruentes. Cette hypothèse apparaît cohérente avec le modèle d'infusion de l'affect (Forgas, 1994) selon lequel l'individu favoriserait l'utilisation de son état émotionnel comme une source informationnelle majeure lorsqu'il se retrouve dans une situation de rétrécissement attentionnel causé par une surcharge cognitive ou un état émotionnel intense. L'hypothèse d'une myopie attentionnelle apparaît à même d'expliquer un biais dans le traitement de l'information sociale de l'individu et plus particulièrement en ce qui concerne la détection des indices situationnels pouvant conduire à l'adoption de comportements coercitifs.

Bien qu'intéressante, cette hypothèse ne permet pas d'appréhender le mécanisme par lequel l'individu attribue une intention erronée, ou non, à des intentions comportementales d'autrui, notamment dans le sens de l'attribution d'une intention sexuelle.

Perception erronée des intentions comportementales

Les intentions sexuelles représentent un intérêt subjectif d'une personne à entamer et/ou poursuivre une activité sexuelle (Lindgren et al., 2008). Elles sont exprimées à autrui par le biais de moyens de communications à la fois verbaux et non verbaux (Koukounas & Letch, 2001). Ainsi, la perception des intentions sexuelles fait référence à l'évaluation des intentions d'autrui à s'engager ou à poursuivre une activité sexuelle (Lindgren et al., 2008). Le décodage des intentions sexuelles d'autrui peut représenter une tâche particulièrement complexe, notamment pour différencier un intérêt sexuel d'un intérêt amical, ce qui peut conduire à des erreurs. La littérature souligne que les hommes ont tendance à percevoir un plus grand intérêt sexuel que les femmes pour une même cible (Farris et al., 2010 ; Treat et al., 2015). Bien que ces erreurs de perception des intentions sexuelles d'autrui ne mènent pas le plus souvent à des comportements de coercition sexuelle, la littérature met en évidence le rôle étiologique de cette mésinterprétation sexuelle dans le processus conduisant à ce type de comportement (Farris et al., 2010). Les individus avec des antécédents de coercition sexuelle et un niveau élevé d'adhésion aux mythes de viol présenteraient un plus grand nombre d'erreurs dans l'interprétation des intentions en mésinterprétant un intérêt amical comme un intérêt sexuel (Abbey & McAusland, 2004 ; Farris et al., 2008).

La perception et l'interprétation des intentions sexuelles d'autrui correspondent donc à des processus qui prennent part lors du traitement de l'information sociale et à partir duquel les indices sociaux perçus vont influencer le jugement et la prise de décision (Benbouriche et al., 2019). D'autant plus que, l'expression d'une intention sexuelle représente une information complexe, notamment en termes d'ambiguïté, et pouvant être influencée par de nombreux facteurs notamment en raison du caractère subjectif de cette information (Koukounas & Letch, 2001). De ce point de vue, le modèle d'infusion de l'affect (Forgas, 1994) propose que les informations complexes, que l'on peut comprendre notamment par le caractère ambigu de l'information, nécessitent un engagement attentionnel plus important et sont d'autant plus perméables à l'influence de l'état émotionnel. De fait, en raison de la complexité à interpréter

les intentions sexuelles d'autrui les individus auraient tout particulièrement recours à leurs états émotionnels comme source d'information et de compréhension des indices sociaux.

Par conséquent, le vécu d'un état d'excitation sexuelle influencerait le traitement de l'information sociale de deux manières, en rapport avec l'effet de congruence. Premièrement, en réduisant la perception des indices sociaux à ceux congruents avec l'état de l'individu selon la perspective d'une myopie attentionnelle. Dans ce cas, l'individu appliquerait un biais dans la détection des informations en favorisant des indices congruents, notamment ceux de nature situationnelle (par exemple, le style vestimentaire, la consommation d'alcool ou encore le lieu où prend place l'interaction) plutôt que dispositionnelle (par exemple, les expressions faciales émotionnelles, les indices verbaux explicites). Deuxièmement, dans la continuité de cette réduction de la perception initiale, en générant des erreurs dans l'interprétation des intentions comportementales d'autrui, l'individu privilégierait des interprétations cohérentes avec son état d'excitation sexuelle. Cet effet de congruence entre l'état émotionnel, particulièrement d'excitation sexuelle, et l'interprétation des indices sociaux serait largement influencé par la complexité et/ou l'ambiguïté de l'information (Mikolajczak et al., 2020). Ainsi, l'état d'excitation sexuelle pourrait influencer le traitement de l'information sociale, notamment en augmentant la probabilité d'une perception erronée des intentions sexuelles d'autrui qui, à son tour, augmenterait le risque de comportements de coercition sexuelle (Bouffard & Miller, 2014). Cet effet de l'excitation sexuelle sur l'intention d'adopter des comportements de coercition sexuelle pourrait être modéré à la fois par les antécédents de coercition sexuelle et également par le niveau d'adhésion aux mythes du viol puisque ces deux facteurs participeraient à augmenter la probabilité de faire des erreurs dans l'interprétation des intentions sexuelles d'autrui.

Bien que, les explications en termes de biais dans la détection, selon l'hypothèse de la myopie attentionnelle et d'erreurs d'interprétation des intentions sexuelles sont intéressantes pour appréhender le rôle de l'état émotionnel sur le traitement de l'information sociale, en l'occurrence en matière de coercition sexuelle, cette approche ne permet pas de rendre compte des mécanismes de régulation. À cet égard, il apparaît tout aussi intéressant d'étudier le rôle des compétences de régulation émotionnelle, notamment en termes de stratégies, sur les comportements de coercition sexuelle.

1.3 Le rôle de la régulation émotionnelle dans la coercition sexuelle

De nombreux modèles ont été proposés pour rendre compte des caractéristiques de la régulation émotionnelle ainsi que des processus impliqués. La définition proposée par Gross (1998) fait consensus au sein de la littérature et considère la régulation émotionnelle comme le « processus par lequel les individus influencent quelles émotions ils ont, quand ils les ont et comment ils ressentent et expriment ces émotions » (Gross, 1998, p.275). La régulation émotionnelle recouvre donc l'ensemble des processus par lesquels l'individu peut modifier son émotion selon différents paramètres de celle-ci, tels que la valence (positive ; neutre ; négative), l'intensité, la durée ou encore la composante (par exemple, modifier la composante expressive afin de ne pas montrer à autrui un ressenti émotionnel particulier) (Gross, 2002). La régulation émotionnelle est parfois considérée comme un sous-système spécifique de l'autorégulation (Baumeister & Vohs, 2004) et partagerait comme objectif le maintien de l'équilibre de l'individu dans le sens d'une homéostasie émotionnelle (Westphal & Bonanno, 2004).

Le modèle proposé par Gratz et Roemer (2004) a été développé selon une approche multidimensionnelle de la régulation émotionnelle. Cette approche élargie de la régulation des émotions implique également les dimensions de conscience émotionnelle, de compréhension et d'acceptation des émotions, également des capacités à poursuivre un comportement en fonction de buts et de contrôler les comportements impulsifs en lien avec l'émotion (Côté et al., 2013). Ainsi, une régulation émotionnelle adaptée traduit la capacité à mobiliser un large éventail de stratégies de régulation et à faire preuve de suffisamment de flexibilité dans leur utilisation (Gratz & Roemer, 2004). Le modèle formulé par Gross et Thompson (2007) considère la régulation émotionnelle comme l'ensemble des stratégies mises en place afin de maintenir un état d'équilibre, en atténuant ou en augmentant l'intensité de l'état émotionnel, pouvant ainsi aboutir à des changements éventuels dans l'amplitude, la durée et la latence des réponses émotionnelles de l'individu. Il est à noter que ces modèles considèrent la régulation émotionnelle centrée sur les formes intrinsèques de celle-ci, c'est-à-dire sous l'angle des capacités de l'individu à réguler ses propres émotions. Les stratégies de régulation émotionnelle peuvent dépendre de processus rapides et automatiques (par exemple, le désengagement attentionnel) ou alors volontaires, contrôlés et nécessitant la mobilisation de ressources cognitives et motivationnelles de la part de l'individu (par exemple, la réévaluation volontaire de la situation) selon un continuum (Gross, 2002). La régulation émotionnelle automatique peut, au moins partiellement, être issue de processus initialement contrôlés qui ont été

automatisés par le biais de la répétition et de l'entraînement (Gross & Thompson, 2007), favorisant ainsi l'efficacité de ces stratégies de régulation.

En ce qui concerne les stratégies volontaires de régulation émotionnelle, différentes formes ont été étudiées notamment à partir des travaux de Gross et son modèle de la régulation émotionnelle (Gross, 1998, 2002 ; Gross & Thompson, 2007). Ce modèle distingue deux catégories de stratégies de régulation émotionnelle : 1) celles centrées sur l'antécédent et 2) celles centrées sur la réponse. La régulation centrée sur l'antécédent vise la modification des informations avant l'émergence de la réponse émotionnelle, c'est-à-dire en ayant une influence sur des caractéristiques en entrée du traitement émotionnel. L'individu peut ainsi agir selon quatre modes de régulation de manière séquentielle en amont de la réponse émotionnelle (Gross, 1998). Tout d'abord, il a la possibilité de *sélectionner les situations* auxquelles il est confronté par le biais d'un système d'approche et d'évitement des stimuli. Ensuite, il a la possibilité de *modifier la situation* en sélectionnant la manière d'interagir avec l'environnement afin d'influencer son impact sur la réponse émotionnelle. Dans un troisième temps, l'individu peut influencer son *déploiement attentionnel* en sélectionnant les informations qui lui apparaissent pertinentes et, aussi, en rejetant les informations non pertinentes afin de modifier leur vécu émotionnel. Enfin, il peut opérer un *changement cognitif* en ce qui concerne le traitement et l'évaluation des informations associées à la situation (par exemple, à partir d'une réévaluation cognitive de la situation). C'est à ce stade, selon le modèle, qu'émerge la réponse émotionnelle et, dès lors, l'individu ne peut plus modifier la nature de cette réponse, mais peut encore sélectionner la manière dont celle-ci va l'affecter. La régulation centrée sur la réponse correspond à la possibilité qu'a l'individu de modifier, en accentuant ou en diminuant, les différentes dimensions de la réponse émotionnelle, à savoir l'activation physiologique, l'expérience subjective ou encore les tendances à l'action (par exemple, l'expression émotionnelle).

Parmi ces différentes stratégies de régulation, deux ont été particulièrement étudiées au sein de la littérature en raison de leur utilisation quotidienne, de la possibilité de les manipuler en laboratoire et parce qu'elles font référence également aux deux catégories de régulation (Christophe et al., 2009). La première stratégie, la *réévaluation cognitive*, correspond au processus cognitif par lequel l'évaluation d'une situation permet de modifier l'impact émotionnel de celle-ci sur l'individu (Gross, 1998). Cette réévaluation peut porter sur différents aspects : sur la situation, sur des éléments spécifiques de la situation ou encore sur l'implication

de l'individu dans la situation (Ochsner et al., 2004). Elle correspond donc bien à une stratégie centrée sur les antécédents. La deuxième stratégie est la *suppression expressive* qui représente le fait d'inhiber l'expression émotionnelle de telle sorte que l'individu ne communique pas son état émotionnel à autrui, au niveau verbal et non verbal. Cette stratégie porte donc bien sur la réponse émotionnelle et se manifeste généralement par l'inhibition des aspects comportementaux (par exemple, les émotions faciales) de la tendance à l'action émotionnelle (Christophe et al., 2009).

1.3.1 Étude expérimentale des effets de la régulation émotionnelle

L'étude expérimentale de la régulation émotionnelle s'est développée selon différentes méthodes de mesure. Ces différentes méthodes nécessitent dans un premier temps de générer un état émotionnel spécifique chez l'individu par l'intermédiaire de techniques d'induction émotionnelle (par exemple, avec l'utilisation de photos ou d'extraits de films). En effet, pour mesurer les capacités de régulation, il est nécessaire de positionner l'individu dans un état émotionnel particulier afin d'évaluer les performances en fonction de la valence ou de la catégorie émotionnelle mobilisée (Aldao, 2013). Dès lors, la régulation émotionnelle peut être manipulée expérimentalement de différentes manières notamment selon la dimension d'intérêt. En ce qui concerne la dimension comportementale de la régulation émotionnelle, le paradigme d'étude consiste à utiliser une tâche pour laquelle l'individu doit réaliser un certain comportement (par exemple, dessiner une étoile sur un écran d'ordinateur et à l'aide de la souris) selon des conditions difficiles de réalisation (par exemple, la souris se déplace dans le sens inverse du mouvement de la main du participant) censées induire un état émotionnel négatif. La capacité de régulation émotionnelle est ici mesurée en fonction du temps de latence du participant à quitter la tâche, un temps plus long traduisant une meilleure capacité de régulation (Benfer et al., 2018). Cette méthodologie a pour avantage de mesurer des processus automatiques de régulation émotionnelle, qualifiée d'implicite, mais ne permet pas de préciser quelles stratégies ont été utilisées par les individus afin de réguler leurs états émotionnels durant la tâche. En ce qui concerne la dimension cognitive de la régulation émotionnelle, il est classiquement utilisé un paradigme d'implémentation de stratégies de régulation qui consiste à présenter un matériel émotionnel au participant pour lequel il devra traiter l'information et réguler son état émotionnel selon une certaine stratégie définie par le chercheur (Gyurak et al.,

2011). La régulation émotionnelle est ici évaluée de manière explicite, c'est-à-dire selon des processus contrôlés, et consiste à comparer les réponses selon deux stratégies différentes (par exemple, la réévaluation cognitive vs la suppression expressive) ou bien entre une condition d'implémentation et une condition libre pour laquelle le participant a toute latitude pour réagir naturellement (Ehring et al., 2010). Ce paradigme a été largement utilisé dans la recherche et de nombreuses données soulignent que les stratégies explicites de régulation émotionnelle peuvent effectivement influencer la réponse émotionnelle (Gyurak et al., 2011).

Dans le cadre de ce travail, l'intérêt sera particulièrement porté sur l'étude de la régulation émotionnelle explicite et plus spécifiquement sur l'implémentation de deux stratégies qui permettent ainsi d'étudier les deux catégories de stratégies de régulation émotionnelle à savoir celles centrées sur les antécédents et celles centrées sur la réponse émotionnelle. Dans cette perspective, il a été fait le choix de s'intéresser davantage à la réévaluation cognitive et à la suppression expressive, deux stratégies qui ont été largement mobilisées dans la littérature afin d'investiguer quelles stratégies apparaissent comme étant les plus fonctionnelles en termes d'adaptation des comportements. Selon la littérature, les stratégies centrées sur les antécédents, dont la réévaluation cognitive, sont plus fonctionnelles que la stratégie de suppression expressive centrée sur la réponse émotionnelle (Christophe et al., 2009 ; Gross & John, 2003). Par exemple, l'utilisation fréquente de la réévaluation cognitive serait associée à une plus grande verbalisation d'émotions positives, à une moindre expérience d'émotions négatives et à un plus faible niveau d'anxiété. Au contraire, l'utilisation fréquente de la suppression expressive est associée à une plus faible verbalisation d'émotions positives et à un niveau plus élevé d'anxiété. De manière intéressante, il a été montré que l'utilisation d'une stratégie de suppression expressive n'était pas associée à une diminution du vécu d'émotions négatives (Gross & John, 2003).

1.3.2 Résultats disponibles

De nombreuses études ont montré que les déficits de régulation émotionnelles sont associés à divers troubles psychopathologiques tels que le trouble de la personnalité borderline, la dépression, l'anxiété ou encore les troubles de la consommation de substances (Berking & Wupperman, 2012). De plus, des liens ont été mis en évidence entre des déficits de régulation émotionnelle, ou dérégulation émotionnelle (Gratz & Roemer, 2004), et divers comportements

d'agression (Donahue et al., 2014 ; Garofalo et al., 2016), notamment dans le sens où la régulation émotionnelle aurait un rôle modérateur entre l'émotion de colère et le comportement d'agression (Calvete & Orue, 2012). Dans le champ de la violence sexuelle, la littérature a suggéré que l'un des précurseurs de ces comportements serait une mauvaise régulation des émotions négatives ressenties et que les auteurs de violence sexuelle auraient de moins bonnes capacités de réguler leurs émotions particulièrement celles négatives (Ross & Fontao, 2007). De plus, il apparaît que les déficits de régulation émotionnelle médiatisent la relation entre la consommation d'alcool et les comportements de coercition sexuelle (Kirwan et al., 2018). Ces résultats semblent donc supporter les liens entre les déficits de régulation émotionnelle et la coercition sexuelle dans le sens où les difficultés de réguler les états émotionnels négatifs résulteraient en l'utilisation de stratégies dysfonctionnelles telles que la consommation d'alcool ou les comportements sexuels afin de réguler les émotions négatives (Beech & Ward, 2004).

Ces données soulignent donc l'importance des déficits de régulation émotionnelle dans un ensemble large et hétérogène de comportements dysfonctionnels. Toutefois, bien qu'intéressantes, ces études ont deux principales limites qui ne permettent pas d'appréhender l'effet des stratégies de régulation émotionnelle sur les comportements de coercition sexuelle. Tout d'abord, toutes ces études ont un devis transversal qui permet d'étudier s'il existe des liens entre des déficits de régulation émotionnelle et des antécédents de coercition sexuelle mais qui ne permet pas de conclure au rôle causal de ces déficits sur ce type de comportement. La deuxième limite tient au fait que ces études ont considéré la régulation émotionnelle en termes de traits et non en tant qu'état. En effet, elles ont utilisé des questionnaires afin d'évaluer la régulation émotionnelle en termes de compétences et sans considérer l'utilisation de différentes stratégies de régulation. Dans le cadre de ce travail, un intérêt plus particulier est porté aux études qui ont manipulé expérimentalement la régulation émotionnelle en termes de stratégies afin de pouvoir identifier les effets des différentes stratégies implémentées sur les comportements d'agression et, plus particulièrement, de coercition sexuelle. Cependant, au regard du peu d'études spécifiques au champ de la violence sexuelle, il a été fait le choix d'élargir le propos aux études qui ont porté sur des comportements d'agression.

Afin de rendre le propos le plus lisible possible, il a été fait le choix de présenter dans un premier temps les études qui ont manipulé expérimentalement la régulation émotionnelle en implémentant différentes stratégies de régulation. Une étude s'est intéressée au rôle de la régulation émotionnelle comme mécanisme de changement comportemental dans le cadre

d'une interaction sexuelle (Davis et al., 2020). La situation de coercition sexuelle était proposée sous la forme d'une vignette mettant en scène une situation de violence sexuelle auprès d'une femme. Auparavant, les participants devaient soit réaliser un entraînement aux capacités de régulation émotionnelle (restructuration cognitive ou *mindfulness*) soit regarder une vidéo. Les résultats montrent que les participants qui se sont entraînés spécifiquement à la restructuration cognitive ont montré un niveau inférieur, par rapport aux deux autres groupes, à la fois en ce qui concerne les intentions d'engager des comportements de coercition sexuelle, mais également un niveau moins élevé d'excitation sexuelle ressenti après la vignette. Il peut également être opportun d'évoquer une étude qui, bien que n'ayant pas porté sur des comportements d'agression ou de coercition sexuelle, s'est intéressée aux stratégies de régulation d'un état d'excitation sexuelle (Trottier et al., 2014), état qui est largement associée à la coercition sexuelle. Les chercheurs ont utilisé des stimuli virtuels représentant des personnes humaines entièrement nues (homme et femme âgés entre 22 et 25 ans). Les participants devaient dans un premier temps explorer librement, et sans se réguler, les différents stimuli. Ensuite, ils devaient visionner une image aversive (ici, le dégoût) et utiliser cette image comme stratégie de régulation lors de la nouvelle présentation du stimulus sexuel afin d'inhiber une réponse érectile. Ainsi, en dernier lieu, les participants devaient explorer un stimulus correspondant à leur intérêt sexuel et contrôler leur réponse sexuelle physiologique (ici, une réponse érectile). Les résultats soulignent que, lors de la consigne d'inhibition, les participants ont limité leur exploration visuelle du stimulus (mesurée selon une méthode *eye-tracker*) tout particulièrement en évitant d'explorer les zones associées à la sexualité, à savoir la région génitale. Cependant, le temps de fixation moyen concernant un stimulus associé à l'intérêt sexuel reste similaire malgré la présence d'une distraction cognitive. Par conséquent, une stratégie de suppression permettrait de réguler la réponse sexuelle physiologique (par exemple, une érection) mais ne semble pas influencer les processus cognitifs contrôlés en termes d'exploration visuelle.

Au contraire, lorsqu'ils n'avaient pas pour consigne de réguler leurs réponses physiologiques, les participants ont présenté une exploration plus large focalisant notamment leur attention visuelle sur la dimension sexuelle du stimulus.

D'autres études se sont intéressées au rôle de la régulation émotionnelle en tant que trait, c'est-à-dire par l'évaluation des capacités de régulation et la propension à utiliser certains types de stratégies. Une première étude (Craig et al., 2022) s'est intéressée à l'impact de l'excitation

sexuelle et de la régulation émotionnelle sur la propension à la coercition sexuelle. La tâche relative aux intentions d'utiliser la coercition sexuelle consistait pour le participant à visionner 24 photos de jeunes femmes qui ont été préalablement évaluées comme sexuellement attractives. Les participants devaient préciser dans quelle mesure ils pourraient s'engager dans des comportements coercitifs pour chacune des photos. Les résultats montrent que les compétences de régulation émotionnelle modèrent la relation entre l'excitation sexuelle et les intentions comportementales. Ainsi, de plus grands déficits de régulation émotionnelle sont associés à une plus forte relation entre l'état d'excitation sexuelle et les intentions d'utiliser des stratégies de coercition sexuelle. Une autre recherche (Stappenbeck & Fromme, 2014) a étudié le rôle de la régulation émotionnelle et de l'état émotionnel sur les intentions comportementales agressives. Une bande-audio a été utilisée afin de décrire une situation de conflit au cours de laquelle un couple mobilise des comportements d'agression verbale et physique. Les participants devaient ainsi exprimer verbalement leurs pensées et ressentis, et leurs intentions comportementales en réponse au scénario. Les expérimentateurs codaient ainsi les réponses des participants selon qu'elles exprimaient une intention agressive verbale ou physique ou bien aucune intention agressive. La régulation émotionnelle a été mesurée en tant que trait selon l'habitude des participants à utiliser soit la réévaluation cognitive soit la suppression expressive comme stratégie de régulation. Les résultats soulignent que les participants qui présentent une plus faible utilisation de la réévaluation cognitive ont exprimé plus d'intentions comportementales agressives (verbale et physique) que ceux qui utilisent cette stratégie. De plus, cette stratégie de réévaluation cognitive aurait un rôle modérateur dans la relation entre la consommation d'alcool, manipulée expérimentalement, et les intentions comportementales. Enfin, les individus qui ont recours à la suppression expressive comme stratégie de régulation ont montré avoir vécu un état émotionnel plus fort, au cours de la bande-audio, et ont déclaré des intentions plus élevées d'utiliser des comportements coercitifs. Dans le même sens, une étude s'est intéressée à l'influence des compétences de régulation émotionnelle sur la propension à des comportements agressifs au cours d'une situation sociale de stress (Pickett et al., 2016). Les chercheurs ont utilisé une tâche au cours de laquelle le participant peut, s'il gagne, envoyer un signal sonore d'une intensité plus ou moins importante à l'autre participant (qui est en réalité une comparse). Les résultats montrent que les participants avec des déficits de régulation émotionnelle, spécifiquement en ce qui concerne la capacité de contrôler des réponses impulsives, ont eu des réponses plus agressives envers leur partenaire en la soumettant plus souvent à des signaux sonores avec des intensités élevées.

Bien que, les méthodologies utilisées et les comportements étudiés soient hétérogènes ces différentes études tendent à montrer le rôle de la régulation émotionnelle dans les comportements d'agression et de coercition sexuelle. Les données soulignent que les déficits de régulation émotionnelle en tant que trait, évalués par le biais de questionnaires, sont associés aux comportements d'agression et que la régulation émotionnelle modèrerait la relation entre ces comportements et des facteurs situationnels tels que la consommation d'alcool (Stappenbeck & Fromme, 2014) ou encore l'état d'excitation sexuelle (Craig et al., 2022). En outre, l'étude de la régulation émotionnelle en tant qu'état, avec l'implémentation de différentes stratégies de régulation, a montré que le fait de réguler son état émotionnel diminue les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, mais également le niveau d'excitation sexuelle ressentie.

1.3.3 Explication des effets de la régulation émotionnelle

Traitement de l'information sociale

Une explication du rôle de la régulation émotionnelle dans les comportements d'agression, notamment de coercition sexuelle, tiendrait au rôle central de la régulation émotionnelle dans le traitement de l'information sociale. La version révisée du modèle de traitement de l'information sociale (Lemerise & Arsenio, 2000) a proposé un rôle central de la régulation émotionnelle dans le traitement de l'information sociale. En effet, ce modèle postule que l'individu traite l'information sociale en continue et qu'il réactualise chaque étape d'une manière plus ou moins prononcée et flexible en fonction de ses capacités de régulation émotionnelle. Il est utile de préciser que la régulation émotionnelle est ici considérée comme un trait représentant les capacités générales de l'individu à réguler ses états émotionnels afin d'adapter ses comportements à partir des indices sociaux présents dans son environnement. Ainsi, selon cette approche, des déficits de régulation émotionnelle serait l'un des facteurs d'un traitement dysfonctionnel de l'information sociale en favorisant une perception orientée, ainsi que des erreurs dans l'interprétation des indices sociaux pouvant conduire à générer un biais d'attribution hostile (Orobio de Castro 2004). Ces déficits de régulation auraient donc pour conséquences de rendre plus difficile pour l'individu l'accès à l'ensemble des informations présentes dans l'environnement et à les intégrer dans son traitement de l'information sociale afin d'adapter son comportement. L'individu aurait des difficultés à réguler et contrôler l'effet

de facteurs situationnels sur son traitement de l'information en termes d'orientation de la perception et en termes d'intéroception. Dans cette perspective, des études ont montré que les compétences de régulation émotionnelle modéreraient l'effet de facteurs situationnels tels que l'état d'excitation sexuelle (Craig et al., 2022) ou encore la consommation d'alcool (Stappenbeck & Fromme, 2014) sur les comportements de coercition sexuelle. L'effet de ces facteurs situationnels (état d'excitation sexuelle, alcool) a été expliqué selon la théorie de la myopie motivationnelle (Ditto et al., 2006). Cette myopie conduirait à orienter le traitement de l'information vers des indices sociaux congruents avec les objectifs initiaux de l'individu (par exemple, avoir un rapport sexuel) et pourrait également générer des erreurs d'interprétation de ces indices (par exemple, interpréter un geste amical comme un geste de séduction) pouvant amener à adopter des comportements de coercition sexuelle (Abbey et al., 2001 ; Treat & Viken, 2018). Par conséquent, des déficits de régulation émotionnelle pourraient favoriser un traitement dysfonctionnel de l'information sociale en ne permettant pas à l'individu de contrôler l'effet de facteurs situationnels sur sa perception et son interprétation des indices sociaux, de telles erreurs pouvant conduire à l'utilisation de la coercition sexuelle afin d'atteindre un objectif fixé initialement et insuffisamment réactualisé.

Les résultats d'une récente étude (Craig et al., 2022) montrent que les déficits de régulation émotionnelle modèrent la relation entre l'état d'excitation sexuelle et l'intention d'utiliser des stratégies coercitives. Plus précisément, des déficits plus importants de régulation émotionnelle sont associés à un effet plus important de l'état d'excitation sexuelle sur les intentions d'utiliser des comportements de coercition sexuelle verbale. L'une des hypothèses explicatives du rôle modérateur de la régulation émotionnelle porterait plus particulièrement sur les déficits concernant le contrôle et l'inhibition des réponses comportementales automatiques et impulsives. Dans une situation d'excitation sexuelle, les individus avec des déficits dans la régulation et le contrôle des réponses automatiques et impulsives auraient des difficultés à autoréguler leurs comportements et à exercer un contrôle cognitif suffisant. Ces difficultés pourraient être associées à des difficultés dans la capacité d'adopter une stratégie de régulation, de manière adaptée et flexible, en fonction de la situation d'excitation sexuelle et ainsi participer à générer des erreurs au cours du traitement de l'information sociale conduisant à des réponses comportementales dysfonctionnelles, en l'occurrence de coercition sexuelle (Craig et al., 2022).

Bien que l'explication selon la perspective du traitement de l'information sociale apporte des éléments d'analyse intéressants pour comprendre le rôle de la régulation émotionnelle en cas de coercition sexuelle, cette approche se limite à considérer la régulation émotionnelle comme le seul mécanisme de régulation de l'individu. Il apparaît donc nécessaire d'appréhender la régulation émotionnelle au sein d'un ensemble plus large de mécanismes de régulation, ce que permet la théorie de l'autorégulation.

Autorégulation et régulation émotionnelle

La littérature a proposé de nombreuses définitions de l'autorégulation et de la régulation émotionnelle allant parfois jusqu'à un recouvrement de ces concepts. Dans le cadre de ce travail, il a été fait le choix de les différencier. L'autorégulation fait référence aux processus par lesquels l'individu est en mesure de contrôler, orienter et adapter de manière dynamique ses comportements afin de maintenir et poursuivre la réalisation d'un objectif fixé (Carver & Scheier, 2011). Selon cette acceptation restreinte, les processus qui sous-tendent l'autorégulation sont de nature cognitive ou comportementale (Koole, 2009). Par contraste, la régulation émotionnelle est à appréhender ici comme l'ensemble des processus par lesquels l'individu régule ses propres états émotionnels au cours d'une situation spécifique, notamment selon une perspective hédonique (Koole, 2009).

Selon la théorie de l'autorégulation (Carver & Scheier, 1998), l'engagement comportemental, orienté vers un objectif spécifique, implique un processus de boucle de rétroaction afin de réduire l'écart entre la modalité perçue par rapport à la modalité attendue de la situation (Carver & Scheier, 2017). La conceptualisation de cette boucle de rétroaction a été étendue aux émotions, suggérant que c'est à partir de l'évaluation effectuée entre la situation et les objectifs que l'émotion est générée. Dans cette perspective de l'autorégulation, l'état émotionnel serait en lien étroit avec l'action. Celle-ci donne lieu à un état émotionnel positif lorsque l'individu évalue ce qu'il fait comme étant mieux qu'attendu et, à l'inverse, produit un état émotionnel négatif qui traduit une évaluation déficitaire de la situation selon les objectifs poursuivis (Carver & Scheier, 1998). Cette conceptualisation appliquée à l'état d'excitation sexuelle suggère que l'autorégulation sexuelle aurait comme objectif la réduction, voire l'inhibition, de l'état d'excitation sexuelle afin de rétablir une certaine homéostasie entre la situation et les objectifs de l'individu (Trottier., 2014). Dans ce sens, le modèle du *contrôle*

dual (Bancroft et al., 2009) suggère que la réponse sexuelle serait fonction de l'interaction entre les systèmes d'excitation et d'inhibition sexuelle et que les individus qui auraient une forte tendance à l'excitation et/ou une faible propension à l'inhibition seraient plus à risque de s'engager dans des comportements sexuels dysfonctionnels (Bancroft et al., 2009). Ce modèle de balance entre excitation et inhibition permet donc d'appréhender comment les individus régulent leur état d'excitation sexuelle et souligne l'importance des facteurs environnementaux (par exemple, le nombre de partenaires sexuels ou bien les antécédents de coercition sexuelle) dans l'interprétation des indices sociaux en termes d'excitation sexuelle (Varjonen et al., 2007). Les comportements de coercition sexuelle seraient ainsi associés à une plus grande activation du système d'excitation mais pas à une sous-activation du système d'inhibition (Moyano & Sierra, 2015).

À partir de ces différents abords théoriques, il apparaît donc que le processus de régulation émotionnelle serait intégré à un système plus large de régulation : l'autorégulation. Dans le sens de la *théorie des systèmes interactionnels de la personnalité* (PSI ; Kuhl & Koole, 2004), la personnalité serait régulée par l'intermédiaire d'un système hiérarchique de régulation structuré en trois dimensions (comportementale, émotionnelle et cognitive). Cette théorie souligne l'importance des changements émotionnels dans les mécanismes d'autorégulation. Ainsi, la régulation émotionnelle aurait pour principal objectif la coordination entre l'état émotionnel de l'individu et l'adaptation, ou l'autorégulation, à la situation (Koole, 2008), afin de permettre à l'individu une flexibilité émotionnelle visant à maintenir une certaine « homéostasie émotionnelle » (Forgas & Ciarrocchi, 2002, p.342).

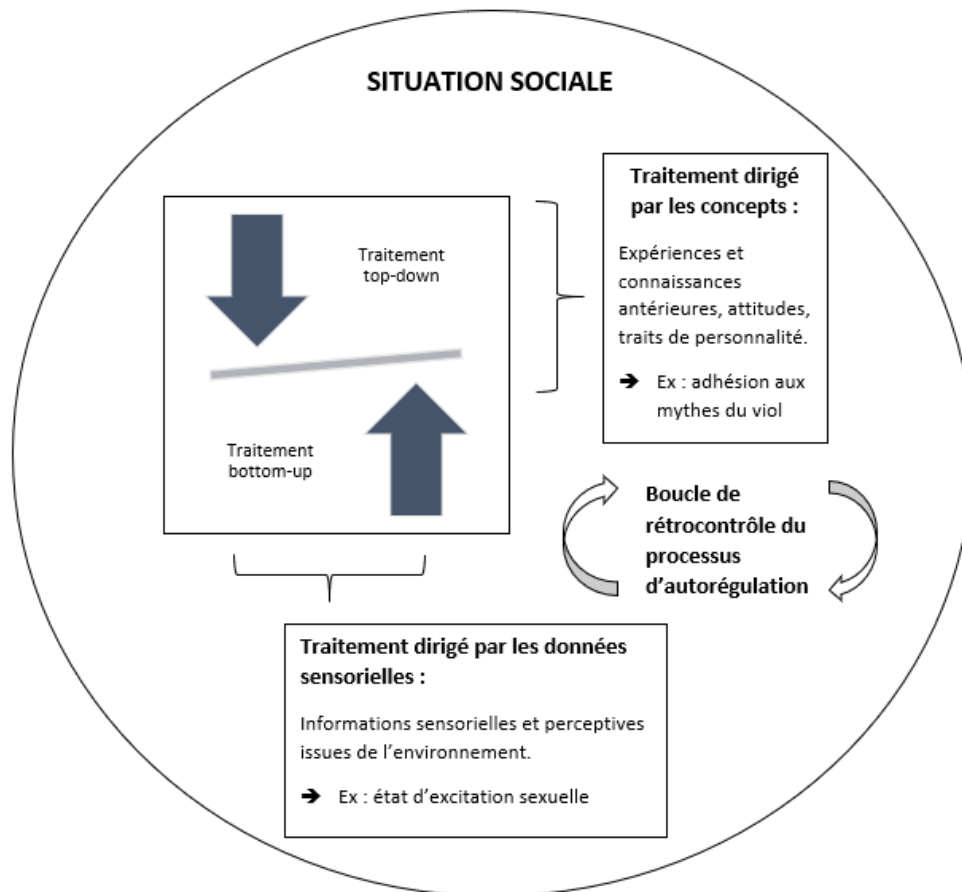
Cette recherche d'un équilibre repose également sur le traitement des informations externes à partir de processus ascendants (*bottom-up*, par exemple, les informations sensorielles et perceptives issues de l'environnement) et sur un traitement à partir des informations internes par l'intermédiaire de processus descendants (*top-down*, par exemple, les attitudes et traits de personnalité) dépendants des objectifs de l'individu. Le processus d'autorégulation repose sur l'intégration de ces différentes informations afin de permettre une évaluation cognitive, par l'intermédiaire de la boucle de rétrocontrôle, du comportement de l'individu en référence à ses objectifs (voir Figure 2). Dans ce cadre, un état émotionnel particulièrement intense, par exemple un état d'excitation sexuelle, n'apparaît pas être seul à même de générer une rupture dans l'équilibre de l'individu, cette rupture étant conditionnée par les processus descendants (les capacités de contrôler et de moduler, voire d'inhiber) et les informations externes

(processus ascendants) (Benbouriche, 2016). Les effets de l'état émotionnel comme l'excitation sexuelle pourraient être contrôlés par divers mécanismes cognitifs dans le sens où le système cognitif a pour rôle de détecter les ruptures d'équilibre entre les objectifs poursuivis et la situation et d'implémenter des stratégies de régulation afin de résoudre ces déséquilibres (Nolet et al., 2016).

La perspective de l'autorégulation permet donc à la fois d'expliquer le rôle de l'excitation sexuelle dans la situation de coercition sexuelle, mais également d'en relativiser les effets. Il a été montré que l'effet de l'excitation sexuelle sur les comportements était dépendant de son intensité et des compétences de régulation émotionnelle (Craig et al., 2022). Cette relation entre l'intensité et la régulation est à comprendre en termes de seuil quant aux effets sur le traitement de l'information sociale et sur les comportements. Ainsi, chez des individus avec des déficits de régulation émotionnelle, une plus faible intensité de l'état d'excitation sexuelle serait suffisante à influencer le traitement de l'information sociale en induisant des erreurs dans la perception des intérêts sexuels d'autrui. Au contraire, de bonnes capacités de régulation émotionnelle pourraient permettre à l'individu de limiter, voire de supprimer, l'effet de l'état d'excitation sexuelle, même dans le cas d'une forte intensité sur le traitement de l'information et, par conséquent, pourraient permettre le maintien d'un équilibre entre les systèmes d'excitation et d'inhibition sexuelle en réduisant le rôle des informations ascendantes au profit des informations descendantes favorisant ainsi le contrôle et l'autorégulation des comportements (Benbouriche, 2016). En termes de stratégies, la littérature tend à montrer que toutes les stratégies de régulation émotionnelle n'auraient pas les mêmes bénéfices quant à la réduction de l'effet de l'état émotionnel. La stratégie de suppression expressive favoriserait le vécu d'émotions négatives et aurait un effet limité quant à la réduction de l'intensité de l'expérience émotionnelle (Gross, 1998), favorisant ainsi l'effet de la situation émotionnelle (processus ascendant) sur les mécanismes d'autorégulation (boucle de rétrocontrôle). Au contraire, la réévaluation cognitive permettrait à l'individu de diminuer l'intensité de l'expérience émotionnelle favorisant ainsi un contrôle et une régulation de l'état d'excitation sexuelle limitant en conséquence les influences sur son traitement de l'information et sur ses réponses comportementales.

Figure 2

Schématisation des traitements ascendant et descendant au cours du processus d'autorégulation.



1.4 Le rôle de l'adhésion aux mythes du viol dans la coercition sexuelle

L'objectif principal de ce travail de thèse porte sur le rôle de l'état émotionnel et des stratégies de régulation émotionnelle afin d'expliquer la coercition sexuelle. Cependant, la coercition sexuelle, en tant que réponse comportementale, apparaît être sous-tendue par l'interaction de facteurs situationnels et de caractéristiques individuelles. Cette perspective multifactorielle de la coercition sexuelle a été soulignée par le modèle de la confluence proposé par Malamuth (Malamuth et al., 1995 ; Malamuth, 2003). Ces travaux ont mis en avant le rôle des croyances, en tant que facteur dispositionnel, sous-tendant des attitudes favorables à la

violence en général, une hostilité envers les femmes et la recherche de domination dans le rapport sexuel (Malamuth & Thornhill, 1994). Ce modèle suggère donc un rôle explicatif des attitudes hostiles envers les femmes en termes de coercition sexuelle (Murnen et al., 2002).

Les croyances que peuvent avoir les individus ont un rôle prépondérant dans la manière d'appréhender, de comprendre le monde, c'est-à-dire de traiter l'information sociale, et par conséquent dans la manière de se comporter dans les interactions sociales. Que ce soit les distorsions cognitives, du côté de la psychologie clinique, ou les mythes du viol, du côté de la psychologie sociale, ces deux notions soulignent le rôle des attitudes de tolérance à l'égard de la coercition sexuelle (Benbouriche, 2016, 2021). Dans cette perspective, un intérêt particulier a été porté aux dimensions socio-culturelles de la coercition sexuelle afin de souligner l'importance du contexte social dans l'établissement de croyances spécifiques en matière de sexualité, notamment le rapport sexuel avec une femme (Burt, 1980). Ainsi, il a été mis en évidence l'existence d'une « culture du viol » (Roze & Koss, 2001) qui traduirait une permissivité, voir une acceptation de ce type de comportement violent à l'égard des femmes. Dans ce sens, le concept de *mythe du viol* représente « des croyances descriptives ou prescriptives à propos du viol (par exemple, à propos des causes, du contexte, des conséquences, des auteurs, des victimes et de leurs interactions) qui servent à dénier, minimiser ou justifier la violence sexuelle que les hommes peuvent commettre contre les femmes » (traduit de Bohner et al., 2009, p. 19). Cette définition⁸ permet ainsi d'intégrer les aspects fonctionnels de ces croyances (par exemple, le fait de minimiser la responsabilité de l'auteur) et d'étendre le champ d'influence de ces croyances au-delà de la seule question du viol, ce qui permet d'appréhender plus largement les croyances qui sous-tendent la coercition sexuelle. L'adhésion à ces mythes sous-tendraient ainsi une tendance à réfuter, minimiser ou justifier la violence sexuelle envers les femmes (Gerger et al., 2007) et participerait à créer un contexte permissif à l'égard de ce type de comportement (Murnen et al., 2002).

Selon le modèle du traitement de l'information sociale, tel que décrit plus-haut, (SIP ; Crick & Dodge, 1994), les croyances et attitudes correspondent à des structures de connaissances stockées en mémoire à long terme et qui participent au traitement des indices

⁸ Depuis la proposition initiale des mythes du viol (Burt, 1980), la définition a évolué afin d'intégrer les fonctions de ces mythes (Lonsway & Fitzgerald, 1994) et de préciser les caractéristiques de ces croyances (pour appréhender ces évolutions quant à la définition des mythes du viol, voir notamment Bohner et al., 2009).

sociaux par l'individu. En tant que structures de connaissances, les mythes du viol prendraient part au traitement de l'information et pourraient, dans une certaine mesure, influencer ce traitement aux différentes étapes. La recherche en cognition sociale a souligné le fait que l'activation de l'information stockée en mémoire, notamment des attitudes, est influencée à la fois par l'accessibilité des structures de connaissances mais également par l'adéquation de ces connaissances avec la situation (Frese et al., 2004). Par conséquent, il apparaît pertinent d'étudier le rôle de l'adhésion aux mythes du viol en matière de coercition sexuelle et plus particulièrement de l'interaction potentielle avec des facteurs situationnels, tels que l'état d'excitation sexuelle ou encore l'utilisation de la régulation émotionnelle. Cette adhésion aux mythes du viol pourrait permettre de définir l'existence de seuils de tolérance aux comportements de coercition sexuelle en tant que stratégie pour obtenir un rapport sexuel. Elle pourrait aussi contribuer à modérer l'effet de facteurs situationnels en ce qui concerne les intentions d'utiliser de la coercition sexuelle afin d'avoir une relation sexuelle.

1.4.1 Résultats disponibles

L'adoption d'attitudes favorables à la coercition sexuelle représente l'un des facteurs étiologiques le plus étudié, bien que le rôle de ces attitudes ne soit pas spécifique aux seuls comportements de coercition sexuelle. Au regard de la somme d'études ayant porté sur le lien entre l'adhésion aux mythes du viol et la coercition sexuelle, il est difficile de toutes les présenter (voir la revue systématique de la littérature des études réalisées auprès d'étudiants et étudiantes universitaires, Trottier et al., 2021). Plusieurs méta-analyses ont été réalisées afin d'estimer, de manière globale, l'effet de l'adhésion aux mythes du viol sur la coercition sexuelle. La méta-analyse de Murnen et al. (2002) a permis la recension de 39 études concernant les liens entre certaines attitudes et la coercition sexuelle. Bien plus que de se limiter à un type d'attitude, les auteures se sont intéressées plus largement aux attitudes sous-tendant une idéologie masculine (l'acceptation de la violence générale, l'hypermasculinité, les attitudes hostiles envers les femmes, les stéréotypes de genre ou encore l'adhésion aux mythes du viol). La coercition sexuelle a été opérationnalisée en termes d'antécédents de coercition sexuelle, évalués par l'intermédiaire de la *Sexual Experiences Survey* (SES ; Koss & Gidycz, 1985), de la *Coercive Sexuality Scale* (CSS ; Rapaport & Burkhart, 1984), et également en termes d'intention comportementale de commettre un viol par l'intermédiaire de l'échelle *Likelihood*

to Rape (Malamuth, 1981). De manière générale, les résultats de cette méta-analyse indiquent que les différentes attitudes, à l'exception du conservatisme sexuel, sont associées significativement avec la coercition sexuelle malgré une certaine variabilité dans les tailles d'effet. Ainsi, les résultats rapportés indiquent que les stéréotypes de genre présentent l'association significative la plus faible ($r = .131$; $d = .27$) et que l'hypermasculinité présente l'association la plus forte ($r = .292$; $d = .61$). Enfin, en ce qui concerne plus particulièrement l'adhésion aux mythes du viol, mesurée par l'intermédiaire du questionnaire de Burt (1980), la méta-analyse souligne une association significative avec la coercition sexuelle ($r = .216$; $d = .44$). Ces résultats indiquent donc l'existence de relations entre les attitudes tolérantes à l'égard de la coercition sexuelle et la coercition sexuelle avec des tailles d'effet faible à modéré selon les recommandations (Cohen, 1988).

Une autre méta-analyse, plus récente, a porté plus spécifiquement sur l'étude de la force de l'association entre l'adhésion aux mythes du viol et la coercition sexuelle (Trottier et al., 2019). Dans le cadre de cette méta-analyse, 28 études ont été sélectionnées à partir des critères d'inclusion pour un échantillon total de 8644 ($M = 22,75$ ans) participants dont 25,24% étaient des femmes ($n = 2182$). L'adhésion aux mythes du viol a été mesurée à partir de trois outils différents ; la *Rape Myth Acceptance Scale* (RMAS ; Burt, 1980), l'*Illinois Rape Myth Acceptance Scale* (IRMA ; Payne et al., 1999) et la version de Lonsway & Fitzgerald (1995) de la RMAS. En ce qui concerne la coercition sexuelle, les chercheurs ont fait le choix, quand plusieurs mesures ont été effectuées, de sélectionner le score à la SES (Koss & Gidycz, 1985), en tant que mesure des antécédents de coercition sexuelle, afin de limiter la variabilité entre les études (Trottier et al., 2019). Les résultats soulignent une corrélation significative entre l'adhésion aux mythes du viol et les antécédents de coercition sexuelle ($r = .23$) considérée comme modérée selon les recommandations pour l'interprétation des coefficients de corrélation (Hemphill, 2003). Afin d'étudier plus avant la variabilité entre les études, les chercheurs ont également étudié le rôle modérateur de différentes variables. De manière générale, les résultats montrent que l'âge ainsi que la source de l'échantillon sont des modérateurs significatifs. Ainsi, la force de la relation entre l'adhésion aux mythes du viol et les antécédents de coercition sexuelle augmente avec l'âge. De plus, la taille d'effet de cette relation est significativement plus faible pour les échantillons composés d'étudiants que pour les échantillons issus de la population générale. Enfin, il a été étudié si le type de questionnaire, utilisé afin de mesurer chaque concept, a influencé la taille d'effet de la relation entre l'adhésion aux mythes du viol

et les antécédents de coercition sexuelle. Les résultats soulignent une absence de différence en ce qui concerne les deux outils de mesures de la coercition sexuelle. Par contre, des différences significatives existent quant à la mesure des mythes du viol. Ainsi, l'IRMA a montré une relation significativement plus faible ($r = .17$) que les deux autres échelles, la RMAS ($r = .25$) et la version de Lonsway & Fitzgerald ($r = .35$), avec la coercition sexuelle. Les résultats de ces deux méta-analyses confirment l'existence d'une relation significative entre des attitudes de tolérance envers la coercition sexuelle (l'adhésion aux mythes du viol...) et les comportements de coercition sexuelle. De plus, ces données démontrent une certaine stabilité dans le temps de cette relation. En effet, malgré les évolutions sociales et sociétales ainsi que la mise en place de programmes de prévention, la relation entre ces croyances et la coercition sexuelle n'apparaît pas faiblir avec le temps (Trottier et al., 2019).

Il peut également être intéressant de mentionner des études qui se sont intéressées au rôle de ces attitudes dans la perception des intentions sexuelles d'autrui. Une étude expérimentale, auprès d'hommes ($N = 135$), s'est intéressée au rôle des croyances supportant le viol ainsi que de l'alcool et de l'état d'excitation sexuelle en matière de mésinterprétation des intentions sexuelles d'une femme (Benbouriche et al., 2019). Les résultats mettent en évidence des corrélations significatives entre ces croyances et, d'une part, les antécédents de coercition sexuelle ($Rho = .37$) et, d'autre part, le temps de latence avant que les participants indiquent que la femme n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel ($Rho = .33$). Les résultats indiquent un rôle modérateur de ces attitudes sur la relation entre la consommation d'alcool et le temps de latence. Ainsi, lorsque le niveau d'adhésion à ces croyances augmente alors les participants qui ont consommé de l'alcool (condition expérimentale) ont un temps de latence plus long pour indiquer que la femme n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel. Cette étude confirme donc le rôle de ces attitudes dans la mésinterprétation des intentions sexuelles (Farris et al., 2008) participant ainsi à l'augmentation de la probabilité des comportements de coercition sexuelle. De plus, ces attitudes semblent modérer l'effet de facteurs situationnels, tels que la consommation d'alcool, sur la perception et l'interprétation des intentions sexuelles d'une femme.

Enfin, il apparaît intéressant de mentionner l'étude de Frese et al. (2004). Ces chercheurs se sont intéressés à déterminer dans quelle mesure l'adhésion aux mythes du viol peut moduler l'influence de facteurs situationnels sur le jugement de différents scénarios de coercition sexuelle. Bien que n'évaluant pas directement la coercition sexuelle, que ce soit en termes

d'antécédents ou d'intention comportementale, cette étude porte plus particulièrement sur l'effet de l'adhésion aux mythes du viol sur le traitement de l'information sociale notamment en termes de perception et d'interprétation. Les auteurs ont utilisé des vignettes afin de retranscrire une situation de coercition sexuelle entre un homme (l'auteur) et une femme (la victime) en faisant varier la nature de la relation entre les personnages. Dans un premier scénario, les deux personnages se sont rencontrés au cours d'une soirée. Dans un second scénario, les deux personnages entretiennent une relation maritale. Enfin, le troisième et dernier scénario propose une situation où une femme est forcée d'avoir une relation sexuelle par un homme qu'elle ne connaît pas. Les participants ($N = 182$; $M = 19,2$ ans) devaient évaluer la responsabilité de chacun des protagonistes et les conséquences négatives de la situation pour la victime. Les résultats montrent que les participants avec un niveau plus élevé d'adhésion aux mythes du viol ont attribué plus de responsabilité au personnage féminin, c'est-à-dire à la victime, que les participants avec un niveau plus faible d'adhésion à ces attitudes, en particulier lors du premier scénario relatif à une situation où les deux personnages viennent de se rencontrer. En ce qui concerne l'attribution de la responsabilité de l'auteur, les participants ont jugé significativement moins responsable l'homme dans le premier scénario et il n'y avait pas d'effet principal du niveau d'adhésion aux mythes du viol. Enfin, en ce qui concerne l'évaluation des conséquences négatives de la situation, les résultats montrent que les participants avec un niveau plus élevé d'adhésion à ces croyances ont évalué significativement comme moins grave cette scène de coercition lorsque les deux personnages se connaissaient (scénario 1). Par conséquent, il apparaît que l'adhésion aux mythes du viol influence le traitement de l'information sociale notamment en augmentant la responsabilité de la victime et en minimisant les conséquences négatives de la coercition sexuelle. De plus, ces croyances tendent à modérer l'effet de facteurs situationnels (ici, la nature de la relation entre l'auteur et la victime) en augmentant les erreurs d'interprétation des indices sociaux lorsque les protagonistes se connaissent.

Ces différents résultats tendent donc à confirmer le rôle de l'adhésion aux mythes du viol directement associé aux comportements de coercition sexuelle mais également de manière indirecte en augmentant la mésinterprétation des intentions sexuelles d'une femme et en minimisant les conséquences des situations de coercition sexuelle.

1.4.2 L'explication du rôle de l'adhésion aux mythes du viol

Les données empiriques confirment donc les liens entre les attitudes tolérantes à l'égard de la coercition sexuelle et les comportements coercitifs et l'adhésion aux mythes du viol permettrait de distinguer les hommes avec des antécédents de ceux sans antécédent de coercition sexuelle (Lonsway & Fitzgerald, 1995). Il apparaît donc particulièrement pertinent de s'intéresser à comprendre comment l'adhésion à ces croyances et attitudes peuvent participer aux comportements de coercition sexuelle et d'apprécier leurs effets sur le traitement de l'information sociale.

Schéma cognitif et théories implicites

Les mythes du viol, en tant que croyances, ont été conceptualisés comme des schémas cognitifs qui guident et organisent le traitement de l'information de l'individu (Bohner et al., 2009). Ils génèrent ainsi des biais cognitifs dans le traitement de l'information, notamment en augmentant la perception des indices et en altérant l'interprétation de ceux-ci (Eyssel & Bohner, 2011). Par exemple, une étude a mis en avant que des étudiants avec un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol avaient tendance à décrire une scène de violence sexuelle, visionnée à partir d'un extrait de film, en accordant une plus grande responsabilité à la victime, et en conséquence une plus faible responsabilité à l'auteur (Bohner, 2001). Ces croyances, en tant que schéma cognitif général, guideraient et organiseraient le traitement de l'information au cours d'une situation de nature sexuelle. Le terme de schéma cognitif fait référence à des structures de connaissances générales mobilisées par les individus afin de traiter l'information dans le sens où l'attention se focaliserait sur les éléments congruents entre les indices sociaux et les schémas stockés en mémoire. De telle sorte que les schémas permettraient à l'individu d'aller au-delà de l'information disponible afin de pouvoir inférer le comportement d'autrui (par exemple, l'intérêt sexuel d'une femme) (Bohner et al., 2009). Selon le modèle du SIP, les mythes du viol correspondraient ainsi à une partie de la base de données, en tant que croyances, et pourraient biaiser les processus de décodage (étape 1) et d'interprétation (étape 2) des indices sociaux. Par conséquent, lors d'une interaction sociale, l'individu traiterai certains indices de la situation, voire inférerait certaines informations non présentes (par exemple, le consentement de la personne serait inféré en raison du fait qu'elle a bu de l'alcool), mais qui sont congruents avec ces croyances. Par ailleurs, une étude a précisé que l'influence de l'adhésion aux mythes du

viol sur le traitement des indices sociaux était particulièrement dépendante de la force de la croyance de l'individu (Süssenbach et al., 2013), c'est-à-dire de la stabilité temporelle et de l'impact de celle-ci sur les comportements de l'individu. Ainsi, plus l'adhésion est forte et stable dans le temps, et plus ces croyances influenceront le traitement de l'information et pourront conduire à des erreurs dans la perception et l'interprétation des intentions d'autrui (par exemple, de l'intérêt sexuel).

Bien que de nombreuses études aient porté sur le contenu des attitudes tolérantes à l'égard de la coercition sexuelle, peu se sont intéressées à leur nature et aux mécanismes qui les sous-tendent. Dans cette perspective, Ward⁹ a proposé de conceptualiser ces croyances comme étant des structures de connaissances pouvant influencer le traitement de l'information sociale. Les connaissances (croyances, attitudes) se structureraient et s'organiseraient en théories implicites au cours de l'enfance afin de permettre à l'individu de comprendre, d'expliquer et également de prédire son environnement sur la base de ces théories (Ward, 2000). Par conséquent, les théories implicites (TI) représenteraient des mécanismes cognitifs implicites facilement mis en place par l'individu afin de traiter l'information et adapter sa réponse comportementale (Polaschek et al., 2008 ; Ward, 2000). Ces théories se caractérisent par le fait que les comportements humains se décrivent en termes de processus psychologiques, que les interactions de ces processus permettent d'expliquer le fonctionnement des individus dans différents contextes et enfin d'une relative cohérence. Les TI sous-tendraient donc le traitement de l'information sociale en favorisant la détection des indices et leur interprétation dans le sens des croyances de l'individu. De par leur caractère implicite¹⁰, les TI favoriseraient un traitement rapide et peu coûteux en termes de ressources cognitives de l'information sociale sur la base des croyances et des attitudes. En tant que réseau structuré de croyances, elles seraient plus facilement accessibles lorsqu'elles sont amorcées par des facteurs situationnels. Dans cette perspective, une étude (Bohner et al., 2005) s'est intéressée au rôle causal de ces croyances concernant la tendance à la violence sexuelle. La particularité de cette étude porte sur

⁹ Bien que les notions de distorsion cognitive et de mythe du viol soient mobilisées dans des champs épistémologiques distincts, ces deux notions représentent l'expression structurée d'attitudes et de croyances à propos de la coercition sexuelle. C'est pourquoi il a été fait le choix de mobiliser la perspective des théories implicites, bien qu'elle soit initialement développée pour traiter des distorsions cognitives, en tant que théorie explicative du rôle de ces attitudes sur les comportements de coercition sexuelle.

¹⁰ Les processus implicites, en opposition aux processus explicites, se caractérisent par un caractère automatique, inconscient, non volontaire et peu coûteux en ressources cognitives (Bargh, 1994).

l'hypothèse selon laquelle la relation entre ces croyances et la propension au viol serait modérée par l'accessibilité de ces croyances. Les résultats confirment que la relation entre ces croyances et une plus grande inclinaison à la violence sexuelle est modérée par l'accessibilité des mythes du viol tant en ce qui concerne une accessibilité temporaire (lorsque la mesure des mythes du viol était réalisée en premier) qu'une accessibilité chronique¹¹. Il apparaît ainsi que l'accessibilité chronique à un construit cognitif (ici, les mythes du viol) et l'amorçage temporaire de ce concept exerceraient un effet cumulatif sur la manière dont l'individu va traiter l'information sociale et augmenteraient la probabilité d'engager des comportements de coercition sexuelle (Bohner et al., 2009).

1.5 Objectifs et hypothèses de recherche

L'objectif général de ce travail de thèse est d'étudier la coercition sexuelle selon la perspective des modèles du traitement de l'information sociale et particulièrement, d'étudier expérimentalement les effets de l'induction émotionnelle, dont l'induction d'un état d'excitation sexuelle, et de la consigne de régulation émotionnelle sur la perception de l'intérêt sexuel d'autrui et les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives en vue d'un rapport sexuel. Plus précisément, l'objectif de l'étude 1 est d'étudier le rôle de la triade noire et de la régulation émotionnelle en matière de coercition sexuelle selon la perspective du traitement de l'information sociale (présenté au Chapitre 3). L'objectif de l'étude 2 est d'étudier le rôle de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence mis pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle et sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies de coercition sexuelle (présenté au Chapitre 4). Enfin, l'objectif de l'étude 3 est d'étudier le rôle de l'induction d'un état d'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence et les intentions comportementales (présenté au Chapitre 5).

¹¹ Dans le cadre de l'étude réalisée par Bohner et collaborateurs (2005), les auteurs ont confirmé que les antécédents de coercition sexuelle pouvaient être considérés comme un indicateur de l'accessibilité chronique des mythes du viol. Pour ce faire les auteurs ont mesuré le temps de réponse des participants pour chaque item correspondant au temps de latence entre l'apparition du stimulus et la réponse sélectionnée par le participant.

1.5.1 Etude 1

L'objectif du chapitre 3 est d'étudier, selon la perspective des modèles du traitement de l'information sociale, les relations entre les traits de personnalité, la régulation émotionnelle, les antécédents de coercition sexuelle et la perception des intentions comportementales exprimées par une femme en matière de coercition sexuelle. De manière générale et en accord avec la littérature (Blinkhorn et al., 2015 ; Craig et al., 2022 ; Lyons et al., 2022), il est attendu :

- 1) Des corrélations significatives et positives entre les antécédents de coercition sexuelle, les traits associés à la triade noire ainsi que les déficits de régulation émotionnelle.
- 2) Que les participants avec des antécédents de coercition sexuelle devraient présenter un niveau significativement plus élevé de déficits de régulation émotionnelle et de traits associés à la triade noire que les participants sans antécédents.

De manière spécifique concernant le genre, il est attendu que le fait d'être un homme prédise significativement les antécédents de coercition sexuelle. En effet, bien que ces comportements existent tant chez les hommes que chez les femmes, la littérature montre des taux de prévalence plus importants chez les hommes (Trottier et al., 2021) :

- 3) Le genre, la triade noire et les déficits de régulation émotionnelle seraient des prédicteurs significatifs des antécédents de coercition sexuelle.

Enfin, il est fait l'hypothèse :

- 4) D'un rôle modérateur des déficits de régulation émotionnelle dans la relation entre le genre et les antécédents de coercition sexuelle.

1.5.2 Etude 2

L'objectif du chapitre 4 est d'étudier le rôle de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence mis pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle et sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives. De manière générale, il est attendu que l'induction émotionnelle, la

consigne de régulation émotionnelle, l'adhésion aux mythes du viol et les déficits de régulation émotionnelle soient des prédicteurs significatifs du temps de latence et des intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives.

Temps de latence

En ce qui concerne le temps de latence avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle, différentes hypothèses sont formulées :

- 1) Les participants qui ont été induits négativement devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui ont été induits positivement. En effet, la littérature a largement étudié les liens entre un état émotionnel négatif et les comportements agressifs (Garofalo et al., 2017), dans le sens où l'état émotionnel de l'individu influencerait son traitement de l'information selon une hypothèse de congruence (Ric & Alexopoulos, 2009) ;
- 2) Les participants qui ont eu pour consigne de supprimer l'expression de leurs émotions devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui ont eu pour consigne de réévaluer cognitivement le matériel ;
- 3) Un effet de l'adhésion aux mythes du viol sur le temps de latence dans le sens où les participants avec un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol devraient présenter un temps de latence plus long que les participants avec un niveau d'adhésion plus faible.
- 4) Un effet d'interaction entre les deux facteurs expérimentaux de telle sorte que, les participants qui ont été induits négativement et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles présentent un temps de latence plus long.

Par ailleurs, une hypothèse spécifique est proposée quant au rôle de mythes du viol. En effet, la littérature a souligné que l'adhésion aux mythes du viol pouvait influencer et altérer le traitement de l'information sociale (Frese et al., 2004), notamment en modérant la relation entre un facteur situationnel et le temps de latence avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle (Benbouriche et al., 2018) :

- 5) Un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre l'induction émotionnelle et le temps de latence. Les participants qui ont été induits négativement

devraient présenter un temps de latence plus long lorsqu'ils rapportent un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol.

Enfin, une hypothèse est proposée quant au rôle des compétences de régulation émotionnelle. Selon la littérature (Gratz & Roemer, 2004 ; Koole, 2008), les compétences de régulation émotionnelle participent à la capacité de l'individu à adapter son traitement de l'information sociale notamment en termes de perception et d'interprétation.

6) Un rôle modérateur des compétences de régulation émotionnelle dans la relation entre la consigne de régulation émotionnelle et le temps de latence. Les participants qui ont eu la consigne de suppression expressive devraient présenter un temps de latence plus long lorsqu'ils rapportent un niveau élevé de déficits de régulation émotionnelle.

Intentions comportementales

En ce qui concerne les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, les mêmes hypothèses suivantes sont formulées :

1) Un effet principal de l'induction émotionnelle dans le sens où les participants induits négativement devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants induits positivement. Une étude expérimentale a en effet mis en évidence que le vécu émotionnel de colère a pour effet d'augmenter les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives (Thomas & Gorzalka, 2012) ;

2) Un effet principal de la consigne de régulation émotionnelle, c'est-à-dire que les participants ayant eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants ayant eu pour consigne de réévaluer cognitivement le matériel. La littérature souligne que la réévaluation cognitive est associée à moins d'intentions comportementales d'user de coercition sexuelle (Davis et al., 2020) ;

3) Un effet d'interaction des deux facteurs expérimentaux de telle sorte que les participants qui ont été induits négativement et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles rapportent une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives.

Par ailleurs, une hypothèse est formulée quant au rôle des mythes du viol. Ainsi, l'adhésion aux mythes du viol influencerait l'évaluation des coûts et des bénéfices des réponses comportementales en favorisant une évaluation positive de l'utilisation de coercition sexuelle (Bouffard & Bouffard, 2011) :

4) Un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre la consigne de régulation émotionnelle et les intentions comportementales. Les participants qui ont eu une consigne de suppression expressive devraient présenter un niveau plus élevé d'intentions comportementales d'user de coercition sexuelle lorsqu'ils rapportent un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol.

Enfin, la littérature (Stappenbeck & Fromme, 2014) a mis en évidence que les compétences de régulation émotionnelle permettent de modérer l'effet d'un facteur situationnel sur les intentions comportementales :

5) Un effet modérateur des compétences de régulation émotionnelle dans la relation entre l'induction émotionnelle et les intentions comportementales. Les participants qui ont été induits négativement devraient présenter plus d'intentions comportementales lorsqu'ils ont un niveau élevé de déficits de régulation émotionnelle.

1.5.3 Etude 3

L'objectif du chapitre 5 est d'étudier le rôle de l'induction d'un état d'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle et sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives. Les mêmes hypothèses que pour le chapitre 4 sont formulées à savoir qu'il est attendu que l'induction d'un état d'excitation sexuelle et la consigne de régulation émotionnelle ainsi que l'adhésion aux mythes du viol et les déficits de régulation émotionnelle soient des prédicteurs significatifs du temps de latence et des intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives.

Temps de latence

En ce qui concerne le temps de latence avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle, différentes hypothèses sont formulées :

1) Les participants pour qui un état d'excitation sexuelle a été induit devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui n'ont pas été induits sexuellement. Dans le sens des travaux de Loewenstein (Ariely & Loewenstein, 2006 ; Loewenstein, 1996), il a été proposé qu'un état d'excitation sexuelle orienterait le traitement de l'information dans le sens des indices sociaux congruents avec cet état.

2) Les participants qui ont eu pour consigne de supprimer l'expression de leurs émotions devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui ont eu pour consigne de réévaluer cognitivement le matériel. Une étude expérimentale a montré que l'utilisation d'une stratégie d'inhibition pour réguler son état d'excitation sexuelle était associée à une limitation dans le traitement de l'information (Trottier et al., 2014) ;

3) Un effet d'interaction entre les deux facteurs expérimentaux de telle sorte que, les participants qui ont été induits sexuellement et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles présentent un temps de latence plus long.

Par ailleurs, une hypothèse spécifique est proposée quant au rôle de mythes du viol. En effet, la littérature a souligné que l'adhésion aux mythes du viol pouvait influencer et altérer le traitement de l'information sociale (Frese et al., 2004), notamment en modérant la relation entre un facteur situationnel et le temps de latence avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle (Benbouriche et al., 2018) ;

4) Un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre l'état d'excitation sexuelle et le temps de latence. Une adhésion plus importante aux mythes du viol serait associée à une relation plus forte entre l'induction d'un état d'excitation sexuelle et le temps de latence avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée.

Enfin, une hypothèse est proposée quant au rôle des compétences de régulation émotionnelle. Selon la littérature (Gratz & Roemer, 2004 ; Koole, 2008), les compétences de régulation émotionnelle participent à la capacité de l'individu à adapter son traitement de l'information sociale notamment en termes de perception et d'interprétation.

5) Un rôle modérateur des compétences de régulation émotionnelle dans la relation entre la consigne de régulation émotionnelle et le temps de latence. Les participants qui ont eu la consigne de suppression expressive devraient présenter un temps de latence plus long lorsqu'ils rapportent un niveau élevé de déficits de régulation émotionnelle.

Intentions comportementales

En ce qui concerne les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, les hypothèses suivantes sont formulées :

1) Un effet principal de l'induction d'un état d'excitation sexuelle dans le sens où les participants chez qui un état d'excitation sexuelle a été induit devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants qui n'ont pas été induits sexuellement. Plusieurs études soulignent qu'un état d'excitation sexuelle est associé à plus d'intentions comportementales d'user de coercition sexuelle (Benbouriche, 2016 ; Craig et al., 2022).

2) Un effet principal de la consigne de régulation émotionnelle, c'est-à-dire que les participants ayant eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants ayant eu pour consigne de réévaluer cognitivement le matériel. La littérature souligne que la réévaluation cognitive est associée à moins d'intentions comportementales d'user de coercition sexuelle (Davis et al., 2020) ;

3) Un effet d'interaction des deux facteurs expérimentaux de telle sorte que les participants qui ont été induits sexuellement et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles rapportent une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives.

Par ailleurs, hypothèse est formulée quant au rôle des mythes du viol. Ainsi, l'adhésion aux mythes du viol influencerait l'évaluation des coûts et des bénéfices des réponses comportementales en favorisant une évaluation positive de l'utilisation de coercition sexuelle (Bouffard & Bouffard, 2011) :

4) Un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre l'état d'excitation sexuelle et les intentions comportementales. Les participants qui ont été

induits sexuellement devraient présenter plus d'intentions comportementales lorsqu'ils rapportent un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol.

5) Un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre la consigne de régulation émotionnelle et les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives. Les participants qui ont eu une consigne de suppression expressive devraient présenter plus d'intentions d'user de coercition sexuelle lorsqu'ils rapportent un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol.

Chapitre 2 – Méthode

Ce chapitre propose la description, successive, de la méthodologie employée respectivement pour les trois études réalisées. La première partie portera donc sur la description de la méthode utilisée dans le cadre de la première étude selon un devis transversal. Les deuxième et troisième parties, relatives aux protocoles expérimentaux utilisés dans le cadre de ce travail de thèse, présenteront la méthodologie des études 2 et 3. En raison du fait d'importantes similitudes des protocoles expérimentaux pour ces deux études, et dans un souci de clarté et de compréhension du propos par le lecteur, il a été fait le choix de présenter en détail le protocole de l'étude 2. En ce qui concerne l'étude 3, il a été fait le choix de présenter uniquement les éléments qui diffèrent quant au protocole. Cette approche permet, ainsi, à la fois de présenter de manière distincte les éléments spécifiques à l'une et à l'autre des deux études mais également d'éviter l'écueil d'une répétition du protocole expérimental partagé par ces deux expériences.

Les études ont été réalisées dans le respect des principes éthiques de la déclaration d'Helsinki (2013) et ont reçu l'approbation du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'Université de Lille. De plus, le protocole expérimental de la troisième étude a été validé par le Comité d'Éthique de la Recherche de l'Université de Lille.

2.1. Étude 1

2.1.1 Participants

Dans le cadre de cette recherche, 170 participants ont été recrutés, en population générale, à l'aide d'une annonce de recrutement en ligne. En raison des objectifs de cette étude, un critère *a posteriori* a été appliqué afin de conserver uniquement les participants qui ont déclaré avoir eu au moins un rapport sexuel consentis au cours de leur vie. Un échantillon de 148 participants, âgés en moyenne de 27,33 ans ($E.T. = 11,20$) a ainsi été retenu pour les analyses et se composait de 23 hommes ($M = 30,91$; $E.T. = 13,06$) et de 125 femmes ($M = 26,67$; $E.T. = 10,76$). La majorité était des étudiants ($n = 92$) ou bien avec une activité professionnelle ($n = 44$) et avec un niveau d'études médiant correspondant à une Licence. Par ailleurs, la majorité de l'échantillon était en couple ($n = 83$), les autres participants étant célibataire ($n = 83$). En ce qui concerne l'orientation sexuelle, la majorité des participants a rapporté une orientation hétérosexuelle ($n = 122$), tandis que les autres participants ont rapporté

une orientation bisexuelle ($n = 9$), exclusivement homosexuelle ($n = 8$) ou encore pansexuelle ($n = 9$). Par ailleurs, l'âge moyen du premier rapport sexuel était de 17 ans ($E.T. = 2,11$) et le nombre médian de rapport sexuel au cours de la vie était de 4 avec une variabilité importante parmi les participants ($E.T. = 11,47$).

Annonce de recrutement

Dans la perspective de limiter, voire d'éviter, des attentes quant au contenu de l'enquête, l'annonce de recrutement, diffusée sur internet, faisait référence à une étude sur les émotions et la perception des intentions comportementales. L'annonce décrivait également brièvement le déroulement de cette recherche à savoir répondre à différents questionnaires ainsi que de prendre connaissances de plusieurs vidéos pour une durée totale d'environ 30 minutes. Enfin, il était précisé les critères d'inclusion. Pour pouvoir participer à cette recherche, les personnes intéressées devaient être âgées d'au moins 18 ans, être aptes à consentir et enfin avoir un ordinateur et une connexion internet afin de pouvoir répondre en ligne à l'enquête.

Cette annonce de recrutement a été diffusée sur les réseaux sociaux afin de permettre un recrutement aussi bien d'étudiants universitaires que de personnes issues de la population générale.

2.1.2 Mesures

Le Tableau 1 présente la description des échelles de mesures mobilisées dans le cadre de cette étude. Les questionnaires sont proposés en annexe (voir, Annexe D).

Caractéristiques sociodémographiques

Plusieurs caractéristiques sociodémographiques ont été évaluées parmi lesquelles : le genre, l'âge, le statut civil, l'activité professionnelle et le niveau de scolarité. Par ailleurs, des questions portant sur des caractéristiques socio-sexuelles ont été posées portant sur : l'orientation sexuelle, la fréquence de visionnage de matériel pornographique, l'âge du premier rapport sexuel consenti, le nombre de partenaires sexuels au cours de la vie et le nombre de relation sexuelle unique.

Triade noire

Les traits de personnalité associés à la triade noire ont été évalués à partir de la *Dark Triad Dirty Dozen* (DTDD ; Jonason & Webster, 2010) traduite et validée en français (Savard et al., 2017). Cette version permet ainsi une évaluation concise des trois dimensions de la triade noire à partir d'un seul et même instrument de mesure (Savard et al., 2017). L'outil est composé de 12 items ($\alpha = 0,77$) auxquels les participants répondent à l'aide d'une échelle de Likert en 7 points (1 = *Pas du tout d'accord* ; 7 = *Entièrement d'accord*). L'échelle a une structure en trois facteurs, chacun composé de 4 items, relatifs au machiavélisme ($\alpha = 0,79$) (par exemple, « J'ai tendance à manipuler les autres pour obtenir ce que je veux. »), au traits psychopathiques ($\alpha = 0,66$) (par exemple, « J'ai tendance à ne pas me rendre compte de la portée morale de mes actions. ») et au narcissisme ($\alpha = 0,85$) (par exemple, « J'ai tendance à vouloir que les autres m'admirent. »), ainsi le score théorique pour chaque facteur varie entre 4 et 28. Plus le score est élevé et plus cela traduit une adhésion élevée au trait de la triade noire concerné.

Compétences de régulation émotionnelle

Afin de mesurer les capacités de régulation émotionnelle, la version courte de l'échelle *Difficulties in Emotion Regulation Scale* (DERS ; Bjureberg et al., 2015 ; Gratz & Roemer, 2004), traduite et validée en français (Dan-Glauser & Scherer, 2013), a été utilisée. Cette version courte comprend 16 items, parmi les 36 de la version originale, permettant d'évaluer les différentes dimensions de la régulation émotionnelle (Gratz & Roemer, 2004) à savoir : 1) la clarté émotionnelle ; 2) s'engager dans des comportements orientés ; 3) l'impulsivité ; 4) l'utilisation de stratégies de régulation et 5) l'acceptation des réponses émotionnelles. Les participants doivent indiquer dans quelle mesure ils ressentent ces situations sur une échelle de Likert en cinq points (1 = *Presque jamais* ; 5 = *Presque toujours*). Ainsi, le score total varie entre 16 et 80, et plus il est élevé et plus cela traduit des difficultés de régulation émotionnelle. La consistance interne de la version courte est très satisfaisante ($\alpha = 0,93$).

Alexithymie

L'alexithymie a été mesurée à partir de la *Bermond and Vorst Alexithymia Questionnaire* (BVAQ ; Bermond et al., 2007), traduite et validée en français (Zech et al., 1999). Cet outil permet de mesurer les cinq dimensions de l'alexithymie¹² à savoir : 1) Difficulté à décrire ses émotions ; 2) Pauvreté de la vie imaginaire ; 3) Difficulté à identifier ses émotions ; 4) Difficulté à réagir face aux situations émotionnelles et 5) Pensée opératoire. Le BVAQ est composé de deux versions (A et B) de 20 items chacune, formant une version complète de 40 items présentés sous la forme d'une phrase affirmative. Des études montrent de meilleurs résultats pour la version B (Berthoz et al., 2000) ; Zech et al., 1999). Par exemple, il apparaît que la BVAQ-B propose une meilleure adaptation des données avec le modèle théorique que la version A. En effet, une étude montre que tous les items de la version B corrèlent plus fortement, que la version A, sur chacun des facteurs respectifs (Zech et al., 1999). Enfin, cette étude souligne également une validité convergente élevée de la forme B avec la TAS-20 ce qui traduit la mesure du même construit. En accord avec ces résultats, seule la version B à 20 items a été utilisée dans le cadre de cette étude ($\alpha = 0,76$). Ainsi, chacune des cinq dimensions est évaluée à partir de 4 items avec respectivement deux items formulés de manière positive (par exemple, « Je sais exprimer mes émotions verbalement. ») et deux items formulés de manière négative (par exemple, « On me dit souvent que je dois parler davantage de mes émotions. »). Les items sont cotés au moyen d'une échelle de type Likert en cinq points (1 = *Tout à fait d'accord* ; 5 = *Pas du tout d'accord*). Le score total de la version B varie ainsi entre 20 et 100 (de 4 à 20 pour chaque dimension) et plus le score est élevé et plus l'alexithymie est importante.

¹² Il existe un débat au sein de la littérature quant au nombre de dimensions caractéristiques de l'alexithymie. Alors que, des chercheurs caractérisent l'alexithymie selon trois dimensions (Parker et al., 2001), Bermond et Vorst (2001) considèrent quant à eux ce construit selon cinq dimensions. Pour plus de détails à ce sujet, voir l'article de Escarguel et Benbouriche (2023).

Reconnaissance des expressions faciales émotionnelles

L'évaluation de la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles (EFEs) a été réalisée à partir de stimuli virtuels dynamiques, afin notamment d'augmenter le caractère écologique de la tâche (Joyal et al., 2014). Le matériel (Cigna et al., 2015 ; Joyal et al., 2014) est constitué de 60 avatars qui représentent le visage d'un individu exprimant une émotion. Ainsi, ces stimuli se distinguent selon plusieurs dimensions : 1) le genre (homme et femme), 2) l'origine ethnique (caucasienne, minorité ethnique), 3) le type d'émotions (colère, peur, tristesse, dégoût, surprise et joie), 4) le degré d'intensité de l'émotion (40%, 60% et 100%) ainsi que 5) le degré d'angle de présentation (face ; 45° ; profil). Il a été fait le choix, dans une perspective d'améliorer le caractère écologique du matériel, de présenter les avatars de face et à 45° degré d'angle. En effet, la capacité d'identification émotionnelle doit tenir compte du fait que dans l'environnement les personnes sont amenées à se déplacer et ne sont donc pas toujours visibles de face (Cigna et al., 2015). Concernant le degré d'intensité de l'émotion, le choix a été fait de sélectionner uniquement les avatars avec des émotions à des niveaux d'intensité de 40% et 60% afin d'augmenter la difficulté de la tâche et en conséquence la variabilité dans les réponses. Les participants devaient ainsi visionner chacune des 20 animations présentées de manière individuelle durant un laps temps de 2.5 secondes, puis identifier l'émotion qui décrivait le mieux l'expression présentée. Pour chaque animation, le participant devait ainsi sélectionner l'émotion, parmi les six types d'émotions, avec un seul choix de réponse possible. Dans le cadre de ce travail, il a été fait le choix de dichotomiser la réponse des participants pour chaque animation de la manière suivante : 0 = mauvaise reconnaissance de l'émotion et 1 = bonne reconnaissance de l'émotion. Par conséquent, le score total varie entre 0 et 20¹³ dans le sens où plus le score est élevé et plus le participant a reconnu correctement les émotions présentées.

Antécédents de coercition sexuelle

Les antécédents de coercition sexuelle ont été mesurés à partir de la *Sexual Experiences Survey – Perpretation* (SES-P ; Koss & Gidycz, 1985) dans sa version révisée (Abbey et al.,

¹³ En effet, dans une perspective du traitement de l'information sociale, l'intérêt a été porté plus particulièrement à la capacité de reconnaissance des informations de nature émotionnelle en termes de performance.

2005) et traduite en français (Benbouriche, 2016 ; Trottier et al., 2023). La version révisée n'apporte aucune modification quant aux 10 items, mais permet d'introduire l'utilisation de différentes stratégies coercitives (ex : « Avoir donné de la drogue à une personne sans qu'elle le sache ou qu'elle soit d'accord ») en fonction de différents comportements sexuels (ex : « D'avoir une relation sexuelle orale avec elle ? »). Les données suggèrent que cette formulation aurait tendance à favoriser le rappel de comportements de coercition sexuelle (Abbey et al., 2021). De plus, bien que la méthode optimale de cotation de l'instrument reste en débat (Koss et al., 2007), nous avons fait le choix de coder le score total à la SES afin de rendre la variable dichotomique, où 0 correspond à une absence d'antécédent et 1 correspond à la présence d'au moins un comportement de coercition sexuelle.

Perception des intentions sexuelles

Enfin, la perception des intentions sexuelles d'autrui a été évaluée à partir d'un matériel vidéo développé et validé en français (Benbouriche, 2016 ; Benbouriche et al., *sous presse*). Le matériel consiste en des vidéos au cours desquelles des comédiennes expriment différentes intentions comportementales (intérêt ou absence d'intérêt) et à différents degrés d'intensité (forte ou faible). La scène était filmée « à la première personne » dans un bar et du point de vue d'un observateur regardant la comédienne. Une mise en situation précisait aux participants qu'elles devaient imaginer « une personne positionnée en face d'une femme à la table d'un bar, avec qui elle discute depuis une quinzaine de minutes, avec l'intention de la séduire ». Afin d'augmenter la variabilité des réponses, il a été fait le choix de présenter les vidéos relatives uniquement à l'expression subtile de l'intention comportementale tant du côté de l'absence d'un intérêt (cinq vidéos) que de celui d'un intérêt sexuel (deux vidéos). Les participants devaient ainsi visionner 7 vidéos, chacune d'une durée de 16 secondes, et pour lesquelles ils devaient évaluer les intentions comportementales, non verbales, en termes d'intérêt ou non pour poursuivre l'échange¹⁴. Il a été fait le choix de dichotomiser¹⁵ la réponse des participants pour

¹⁴ Le matériel vidéo utilisé dans le cadre de ce travail est disponible en accès libre :

Benbouriche, M., Guay, J. P., & Testé, B. (2022). « Percept-Int » : Développement et validation d'un ensemble de stimuli vidéo pour étudier la perception des intentions sexuelles. <https://osf.io/xf5nm/>

¹⁵ De manière similaire à la variable relative à la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles, il a été fait le choix de considérer la perception des intentions sexuelles en termes de performance.

chaque vidéo de telle sorte que 0 signifie une mauvaise reconnaissance de l'intention comportementale exprimée et 1 correspond à la bonne perception de l'intention comportementale. Ainsi, le score total varie entre 0 et 7 et, plus le score est élevé et plus le participant a perçu correctement les intentions comportementales exprimées. Enfin, la littérature souligne des erreurs de perception particulièrement en ce qui concerne l'expression de l'absence d'un intérêt sexuel (Farris et al., 2008 ; Lindgren et al., 2007). Par conséquent, il a été fait le choix de considérer de manière distincte les deux types d'intention comportementale et ainsi de calculer un score pour la perception de l'absence d'intérêt (qui varie de 0 à 5) et un score pour la perception d'un intérêt sexuel (qui varie de 0 à 2).

Tableau 1

Description des échelles de mesure utilisées dans le cadre de l'étude 1.

Mesure	Nombre d'items	Score théorique	Consistance interne
DTDD	12	[12 ; 84]	0,77
DERS-F-SF	16	[16 ; 80]	0,93
BVAQ-B	20	[20 ; 80]	0,76
Reconnaissance des expressions faciales émotionnelles	20	[0 ; 20]	N/A
SES-P-SF (Dichotomique)	10	[0 ; 1]	N/A
Perception des intentions sexuelles	7	[0 ; 7]	N/A

Note. $N = 148$; N/A/ = Ne s'applique pas ; DDTD = Dark Triad Dirty Dozen ; DERS-S-SF = Difficulties in Emotion Regulation Scale French version and Short-Form ; BVAQ = Bermond & Vorst Alexithymia Questionnaire form B ; SES-P-SF = Sexual Experiences Survey Perpetrator Short-Form.

2.1.3 Procédure

L'étude a été réalisée en ligne via la plateforme d'enquêtes *LimeSurvey* (version 3.17.3+), dans le respect des principes éthiques de la déclaration d'Helsinki (2013) et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour la collecte des données en ligne. Tout d'abord, les participants étaient informés des modalités de la recherche et du caractère anonyme et confidentiel de celle-ci. Après avoir recueilli leur consentement libre et éclairé, les participants étaient interrogés sur des aspects sociodémographiques, puis étaient invités à remplir les questionnaires présentés ci-dessus.

2.2 Étude 2

2.2.1 Participants et annonce de recrutement

Participants

Dans le cadre de cette recherche, 183 participants ont été recrutés, en population générale, à l'aide d'une annonce de recrutement en ligne. Toutefois, trente-cinq participants n'ont pas complété les deux parties de la recherche et ont donc été exclus des analyses. Un échantillon de 148 participants a ainsi été retenu pour les analyses et se composait d'hommes francophones âgés en moyenne de 27,3 ans ($E.T. = 5,52$).

La majorité était des étudiants ($n = 67$) ou bien avec une activité professionnelle ($n = 65$) et avec un niveau d'études médiant correspondant à une Licence. Par ailleurs, la majorité de l'échantillon était célibataire ($n = 84$), les autres participants étant en couple ($n = 64$). En ce qui concerne l'orientation sexuelle, la majorité des participants a rapporté une orientation hétérosexuelle ($n = 135$), tandis que les autres participants ont rapporté une orientation bisexuelle ($n = 5$), homosexuelle ($n = 7$) ou encore pansexuelle ($n = 1$). Par ailleurs, l'âge moyen du premier rapport sexuel était de 16.9 ans ($E.T. = 2,55$) et le nombre médian de rapport sexuel au cours de la vie était de 8 avec une variabilité importante parmi les participants ($E.T. = 14,36$).

Annonce de recrutement

Dans la perspective de limiter, voire d'éviter, des attentes quant au contenu de l'enquête, l'annonce de recrutement (voir Annexe B), diffusée sur internet, faisait référence à une étude du rôle de l'état émotionnel sur la prise de décision en situation sociale. L'annonce décrivait, de manière brève, le déroulement de cette recherche (voir ci-dessous pour plus de détails) à savoir une première partie au cours de laquelle le participant devait remplir différents questionnaires et une deuxième partie qui consistait à visionner un extrait de film, écouter une bande-audio et répondre à différentes questions. Enfin, il était précisé les critères d'inclusion. Pour pouvoir participer à cette recherche, les personnes intéressées devaient être un homme, âgé d'au moins 18 ans, être francophone, être apte à consentir c'est-à-dire ne pas être sous un régime de protection de la personne (tutelle ou curatelle) et ne pas avoir une pathologie psychiatrique et/ou neurologique déclarée et enfin avoir un ordinateur et une connexion internet afin de pouvoir répondre aux deux parties de la recherche.

Cette annonce de recrutement a été diffusée sur les réseaux sociaux afin de permettre un recrutement aussi bien d'étudiants universitaires (de différentes Universités) que de personnes issues de la population générale.

2.2.2 Dispositif expérimental

Cadre général

L'ensemble de cette recherche a été réalisée à distance. Ce choix a été fait, principalement, en raison du contexte sanitaire à l'époque de la réalisation de cette étude. En effet, eu égard aux restrictions de déplacement et de rencontre mises en place courant les années 2020 et 2021 et également en raison de la fermeture des établissements universitaires, il a été nécessaire d'adapter le protocole expérimental afin de pouvoir réaliser l'ensemble de l'étude à distance. Cette adaptation a donné la possibilité d'effectuer un recrutement sur l'ensemble du territoire francophone, et non plus limité à un espace géographique restreint. Cette contrainte apparaît, *a posteriori*, comme étant un avantage méthodologique certain permettant ainsi l'accès à un échantillon francophone plus diversifié qu'initialement envisagé. Chaque étape de

l'étude était réalisée de manière individuelle en respect de la réglementation en vigueur sur le recueil de données au regard du RGPD.

Partie 1

Les personnes intéressées pour prendre part à cette étude devaient signifier leur intérêt par mail au chercheur principal afin que celui-ci puisse partager les documents explicatifs de la recherche. Ainsi, après avoir pris connaissance du formulaire générale d'information (voir Annexe B) et du document explicatif de la première partie (voir Annexe B), les participants étaient invités à réaliser cette première partie à distance via le lien *LimeSurvey* donnant accès à l'enquête. Il était précisé, dans le formulaire explicatif de la première partie, quelques considérations relatives aux conditions de passation. Il était ainsi indiqué aux participants d'utiliser un ordinateur (fixe ou portable) avec un accès à internet. De plus, il était conseillé aux participants de garantir une bonne qualité de passation en favorisant des conditions adéquates telles que de s'installer dans une pièce au calme, seul, avec des conditions matérielles adaptées (siège ; luminosité) et de conserver leur ordinateur branché sur secteur et avec la batterie afin d'éviter toute coupure.

En ce qui concerne l'interface utilisée, *LimeSurvey* est un logiciel d'enquête statistique, de sondage et de création de formulaires en ligne. La version 3.17.3+190429 a été utilisée pour cette étude. Plusieurs paramètres peuvent être modifiés notamment en ce qui concerne la confidentialité des réponses, le format de présentation ou encore en lien avec l'accès à l'enquête.

Tout d'abord, il était présenté aux participants le formulaire général d'information ainsi que le formulaire de consentement. Ensuite, et s'ils consentaient bien à participer, les participants devaient générer le code spécifique, à savoir : 2^{ème} et 3^{ème} lettres du prénom et les 4 derniers chiffres du numéro de téléphone. La création de ce code permettait ainsi de conserver l'anonymat des fichiers de réponses tout en permettant au chercheur d'apparier les deux parties de l'étude. Il était précisé aux participants de conserver ce code car il serait demandé ultérieurement.

Ensuite, les participants devaient répondre à diverses questions sociodémographiques et socio-sexuelles. Puis, ils devaient répondre aux différentes échelles dans l'ordre suivant : Traits psychopathiques ; Adhésion aux mythes du viol ; Antécédents de coercition sexuelle ; Perception des intentions ; Compétences de régulation émotionnelle ; Stratégies de régulation émotionnelle. Enfin, il était précisé aux participants de prendre contact avec le chercheur principal après avoir terminé cette première partie.

Partie 2

La deuxième partie de la recherche a été réalisée là encore à distance mais cette fois de manière synchrone via une visioconférence entre le participant et le chercheur principal. Dans la perspective de la réalisation de cette dernière partie de la recherche, les participants devaient reprendre contact avec le chercheur principal afin de programmer une date de réalisation via un lien *Doodle* à partir duquel ils pouvaient sélectionner le créneau horaire et la date qui leur convenaient. Il leur était, également, mis à disposition le Formulaire explicatif de la procédure de la partie 2 (voir Annexe B). Ce formulaire avait pour principal objectif de leur expliquer le déroulement de cette dernière étape et, spécifiquement, de leur signaler la nécessité d'installer l'application *Zoom* en prévision de la passation. Il était explicitement précisé aux participants que tout le long de la passation ils étaient invités à conserver leur caméra éteinte et d'allumer leur micro que lorsque cela était nécessaire. Ces précautions avaient pour objectif de conserver la confidentialité de l'expérience ainsi que de respecter la vie privée des participants. De plus, il était précisé, dans le formulaire explicatif de la première partie, quelques considérations relatives aux conditions de passation. Il était ainsi indiqué aux participants d'utiliser un ordinateur (fixe ou portable) avec un accès à internet. De plus, il était conseillé aux participants de garantir une bonne qualité de passation en favorisant des conditions adéquates telles que de s'installer dans une pièce au calme, seul, avec des conditions matérielles adaptées (siège ; luminosité), d'utiliser un équipement audio (casque audio ou écouteurs) et de conserver leur ordinateur branché sur secteur et avec la batterie afin d'éviter toute coupure.

Le jour de la passation, plusieurs consignes générales étaient données aux participants afin d'expliquer le déroulement de l'expérience et également afin d'expliquer la procédure pour télécharger et installer l'application mobilisée dans le cadre de cette étude. Ainsi, les participants étaient invités à copier et à ouvrir une page internet avec le lien donnant accès au

téléchargement de la version gratuite d'*InquisitWeb* (version 6.5). L'application *InquisitWeb* permet de construire et mener des expériences psychologiques et comportementales en ligne notamment, en utilisant du contenu audio et visuel et de mesurer un temps de latence. La version gratuite est mise à disposition des participants, via un lien, par le chercheur et peut être facilement désinstallée.

Ensuite, les participants devaient exécuter le programme d'installation (la procédure varie quelque peu selon le type système d'exploitation selon que ce soit une licence *Windows* ou *Mac*). Une fois ces étapes réalisées, le participant était invité à rappeler le code spécifique qu'ils ont généré lors de la première partie puis à cliquer sur le bouton « démarrer » afin de lancer l'expérience. Tout au long de l'expérience il était rappelé aux participants, par le biais d'une consigne, la procédure à réaliser (appuyer simultanément sur les touches du clavier « Alt » et « E ») s'ils souhaitaient mettre fin à la passation. De plus, Le chercheur principal restait à disposition des participants à chaque instant de la passation.

L'expérience débutait par le formulaire de consentement qui rappelait les critères d'inclusion à respecter pour participer à cette recherche. Ensuite, et après consentement, les participants devaient répondre une première fois au questionnaire concernant leur état émotionnel actuel. Ensuite, ils étaient aléatoirement répartis selon les deux facteurs expérimentaux (Stratégie de régulation émotionnelle : Réévaluation cognitive VS Suppression cognitive ; Induction émotionnelle : Négative VS Neutre VS Positive) et devaient regarder un extrait de film. À la fin de l'extrait vidéo, les participants devaient à nouveau remplir le questionnaire quant à leurs états émotionnels. Puis, les participants écoutaient la bande-audio, au cours de laquelle un temps de latence était mesuré, et devaient par la suite répondre à différentes questions relatives à ce matériel audio. Enfin, les participants étaient invités à préciser quelles stratégies de régulation émotionnelle ils ont utilisé au cours du visionnage de l'extrait de film.

À la fin de l'expérience une vidéo était automatiquement lancée. Cette vidéo (url : https://www.youtube.com/watch?v=S-50iVx_yxU&t=12s), d'une durée de 2'53, explique la notion de consentement de manière pédagogique via une animation. La présentation de cette vidéo avait deux objectifs. Premièrement, ramener l'individu à un niveau émotionnel de base suite à la procédure d'induction émotionnelle mobilisée au cours de l'expérience. Deuxièmement, le contenu était directement en lien avec le rationnel de l'expérience et

permettait de mettre à la disposition des participants une information explicite et pédagogique concernant la notion de consentement sexuel. Enfin, un temps de débriefing était prévu (environ 20 minutes) laissant la possibilité aux participants de poser d'éventuelles questions et de prendre connaissance des objectifs de l'étude.

2.2.3 Matériel expérimental

En matière d'étude des comportements d'agression, de violence et, *a fortiori*, de coercition sexuelle la question de l'opérationnalisation est fondamentale (Abbey & Wagner, 2015). En effet, ce type de comportement ne peut être étudié directement que ce soit en laboratoire, pour des raisons éthiques évidentes, ou sur le terrain en raison de l'imprévisibilité du comportement. Dès lors, différentes opérationnalisations ont été développées et proposées afin d'étudier la coercition sexuelle les plus communément utilisées étant : la vignette clinique, la vidéo, la bande-audio, le recours à une compère (pour une revue détaillée de ces mesures, voir Abbey & Wagner, 2015) et plus récemment une tâche de réalité virtuelle (Abbey et al., 2018). Ces tâches doivent respecter deux critères méthodologiques essentiels à savoir d'une part le caractère écologique, c'est-à-dire la plus grande similitude entre le stimulus et la réalité, et, d'autre part, le réalisme expérimental qui assure que les participants répondent de manière similaire à leurs comportements en situation réelle (Abbey et al., 2018). Ces différentes opérationnalisations permettent donc d'étudier expérimentalement les intentions comportementales ou la perception qu'ont les participants d'une situation de coercition sexuelle (Benbouriche, 2018).

Afin d'étudier les effets des stratégies de régulation émotionnelle et de l'état émotionnel sur la perception des intentions sexuelles et les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, il a été fait le choix d'utiliser un stimulus audio. Dans cette perspective, la *date rape analogue task* (Marx & Gross, 1995), une bande-audio couramment utilisée, a été récemment traduite et validée en français (Benbouriche, 2016, 2018), permettant ainsi l'étude en laboratoire d'une situation de coercition sexuelle.

L'utilisation d'une bande-audio, pour étudier la coercition sexuelle, offre plusieurs avantages. Tout d'abord, le caractère dynamique du matériel permet de rendre compte de plus de variations et de subtilités dans l'expression des intentions comportementales permettant ainsi

de générer une situation proche de la réalité (Benbouriche et al., 2019). Cela permettrait ainsi de rendre compte, plus adéquatement, des processus de traitement de l'information sociale et des mécanismes sous-tendant le processus de prise de décision des participants (Benbouriche, 2018). Dans ce sens, le recours à une mesure d'un temps de latence permet l'étude du processus de prise de décision et notamment de pouvoir examiner l'effet de facteurs individuels et situationnels. Enfin, le recours à des comédiens professionnels permet de moduler l'expression émotionnelle et des intentions comportementales (par exemple, en termes de prosodie) donnant ainsi accès à des informations implicites particulièrement importantes dans le cadre d'une interaction sociale de nature sexuelle (Koukounas & Leetch, 2001).

Version et détails du stimulus expérimental

La bande-audio a été développée, dans sa version initiale, par Marx et Gross (1995) et validée par Bernat et al. (1997). Cette version originale consistait à un stimulus audio d'une durée de 390 secondes mettant en scène une interaction entre un homme et une femme évoluant progressivement d'une interaction sociale consentante à un viol.

Cette bande-audio a été adaptée récemment afin de pallier à plusieurs limites (Benbouriche, 2016, 2018). Selon l'auteur (Benbouriche, 2016), l'adaptation avait pour premier objectif de proposer une version française du matériel tout en modernisant le contenu du scénario. Ensuite, la qualité des dialogues apparaissait comme étant insuffisante notamment en termes de subtilité dans l'expression des intentions. La version adaptée a ainsi fait appel à des comédiens professionnels afin de garantir une plus grande variabilité dans l'expression émotionnelle (Benbouriche, 2016). De plus, cette nouvelle version propose un rôle plus actif du personnage féminin au cours de l'interaction sociale. Ainsi, l'échange se déroule au sein de l'appartement de la femme et c'est elle qui prend l'initiative des premiers baisers. Cette nouvelle dynamique de la bande-audio permet, notamment, de considérer à présent le rôle des informations contextuelles (par exemple, lieu de l'interaction ; présence d'alcool) dans le processus de prise de décision des participants. Enfin, la dynamique de l'interaction a été modifiée afin de rendre compte de variations dans l'intérêt sexuel de la femme et non plus selon une dynamique linéaire. Par conséquent, la bande-audio traduit des variations dans l'intérêt renforçant la complexité en termes d'interprétation des intentions sexuelles des protagonistes.

La version adaptée de la bande-audio (Benbouriche, 2016, 2018) dure ainsi 260 secondes et peut être segmentée en différentes séquences traduisant les différentes étapes de l'interaction (voir Tableau 2). Contrairement à la version originale de la bande-audio, cette version adaptée interrompt le scénario avant l'introduction de la force, c'est-à-dire une situation de viol, par le personnage masculin (Benbouriche et al., 2018). L'auteur (Benbouriche, 2016) a effectué ce choix afin de limiter l'influence de la désirabilité sociale sur la prise de décision des participants tout particulièrement parce que le recrutement a été effectué en population générale. En effet, ce travail s'intéresse plus spécifiquement au traitement de l'information sociale et au processus de prise de décision en termes de perception et d'interprétation des intentions sexuelles. Une situation de viol aurait, très probablement, influencé les réponses des participants en raison du caractère violent et infractionnel de ce comportement spécifique. Par conséquent, le temps de latence¹⁶ est, dans le cadre de ce travail, considéré comme l'ensemble des informations nécessaires au participant afin d'atteindre le seuil¹⁷ requis pour une prise de décision (Brown & Heathcote, 2008). Cette approche permet ainsi de considérer simultanément le nombre d'informations, c'est-à-dire leur accumulation, mais également le type d'informations (par exemple, des informations verbales ou contextuelles) nécessaires pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel.

2.2.4 Manipulations expérimentales

Manipulation de la stratégie de régulation émotionnelle

Avant le visionnage de l'extrait de film, les participants étaient aléatoirement assignés à l'une des deux consignes concernant l'utilisation d'une stratégie spécifique de régulation émotionnelle. Ils devaient ainsi prendre connaissance d'une consigne qui ne différait qu'en ce qui concerne le type de stratégie de régulation à adopter.

¹⁶ Dans le cadre de ce travail, les termes « temps de latence » et « temps de réponse » seront utilisés indifféremment bien que la première qualification soit privilégiée. Le temps de latence représente ainsi la somme du temps de décision ainsi que le temps représentant l'ensemble des processus impliqués dans la prise de décision (par exemple, la perception de l'information et la production de la réponse).

¹⁷ La question du seuil, et de sa variabilité, est particulièrement discutée dans la partie Discussion.

Les participants dans la condition « Réévaluation cognitive » avaient pour consigne d'adopter un point de vue neutre quant au contenu de la vidéo notamment, en adoptant une attitude professionnelle et objective en analysant de manière technique les éléments.

Les participants dans la condition « Suppression expressive » avaient quant à eux pour consigne de ne pas montrer leurs émotions de telle sorte qu'une personne extérieure ne puisse pas percevoir qu'ils ressentent des émotions particulières.

Manipulation de l'état émotionnel

Suite à la première manipulation expérimentale, relative à la stratégie de régulation émotionnelle, les participants étaient répartis (là encore, de manière aléatoire) dans l'une des trois modalités du second facteur expérimental relatif à la procédure d'induction émotionnelle soit Négative, Neutre ou Positive. Tous les participants devaient donc visionner un extrait de film, d'une durée maximum de 3 minutes.

Les participants dans la condition Négative étaient exposés à un extrait vidéo de 3 minutes maximum issu du film « American History X » (Kaye, 1998). L'extrait met en scène une altercation dans la rue, après le vol d'une voiture, où un personnage blanc américain tue un personnage afro-américain. Cet extrait a été choisi en raison du fort pouvoir inducteur d'une émotion négative, particulièrement la colère et le dégoût, et a été validé dans le cadre de la base de données *FilmStim*¹⁸ (Schaefer et al., 2010).

Les participants dans la condition Positive étaient exposés à un extrait vidéo de 3 minutes maximum issu du film « Le Dîner de cons » (Veber, 1998). L'extrait met en scène différents personnages (trois hommes et une femme) dans un appartement et une situation de quiproquo. Cet extrait a été choisi en raison du fort pouvoir inducteur d'une émotion positive, particulièrement l'amusement, et a été validée dans le cadre de la base de données *FilmStim* (Schaefer et al., 2010).

Enfin, les participants dans la condition Neutre étaient quant à eux exposés à un extrait vidéo de 3 minutes maximum issu du documentaire « Le scribe qui dessine » (George, 2013). L'extrait évoque le rôle central des scribes dans l'Égypte ancienne. Dans le cadre d'un

¹⁸ La base de données, avec l'ensemble des extraits de films, est disponible, en français et en anglais, à l'adresse suivante : <https://sites.uclouvain.be/ipsp/FilmStim/>

paradigme d'induction émotionnelle, le caractère neutre du matériel se traduit par une faible intensité émotionnelle de valence positive (Schaefer et al., 2010).

Tableau 2

Segmentation du stimulus expérimental (adapté depuis, Benbouriche, 2016, p. 61).

Durée (en secondes)	Étapes (définies selon le comportement général de Marie)	Réaction de Martin
[0 ; 45]		Phase d'approche
[45 ; 115]		Intérêt mutuel et échange de baisers
[115 ; 135]	Première fluctuation de l'intérêt, mais une absence d'intérêt n'est pas explicitement exprimée par Marie	Martin manifeste son excitation et essaie de convaincre verbalement Marie de continuer
[135 ; 180]	Deuxième fluctuation de l'intérêt et demande plus explicite de Marie de ralentir les choses	Martin manifeste son excitation et essaie de convaincre Marie verbalement, mais aussi en continuant à l'embrasser
[180 ; 200]	Intérêt mutuel à nouveau manifesté et accompagné d'une excitation sexuelle plus explicite chez Martin et Marie	
[200 ; 225]	Expression d'une absence d'intérêt chez Marie qui explicite ses limites	Martin s'excuse et met en avant son excitation sexuelle pour justifier son comportement
[225 ; 250]	Deuxième expression d'une absence d'intérêt chez Marie qui explicite encore davantage ses limites	Martin menace de mettre fin à la relation
[250 ; 260]	Absence d'intérêt particulièrement explicite exprimée par Marie	Martin se dit indigné et l'exprime clairement à Marie

2.2.5 Questionnaires et mesures

Caractéristiques sociodémographiques

Plusieurs caractéristiques sociodémographiques ont été évaluées parmi lesquelles : le genre, l'âge, le statut civil, l'activité professionnelle et le niveau de scolarité.

Par ailleurs, des questions portant sur des caractéristiques socio-sexuelles ont été posées portant sur : l'orientation sexuelle, la fréquence de visionnage de matériel pornographique, l'âge du premier rapport sexuel consenti, le nombre de partenaires sexuels au cours de la vie et le nombre de relation sexuelle unique.

Caractéristiques individuelles

Le Tableau 3 présente la description des échelles de mesures mobilisées dans le cadre de cette étude. Les questionnaires sont proposés en annexe (voir, Annexe D).

Traits psychopathiques

Afin de mesurer les traits psychopathiques nous avons utilisé l'échelle *Self Report Psychopathy-III-ShortForm* (SRP-III-SF ; Paulhus et al., *sous presse*), validée en français (Ducro et al., 2016). Cet outil est composé de 29 items qui prennent la forme d'un énoncé affirmatif (par exemple, « Je suis une personne rebelle ») et pour lesquels il faut indiquer le niveau d'accord sur une échelle de type Likert en 5 points (1 « Fortement en désaccord ; 5 « Fortement en accord »). L'item 2 est un item inversé, le seul de l'échelle, et présente de fait des corrélations négatives avec les autres items. Nous avons fait le choix de le supprimer en accord avec l'utilisation actuelle de cette version courte à 28 items (Seara-Cardoso et al., 2019). Le score total varie donc entre 28 et 140, plus le score est élevé et plus le niveau des traits psychopathiques est élevé. L'échelle montre une bonne consistance interne ($\alpha = 0,81$).

La littérature souligne, tant pour la version longue que pour la version courte (Gordts et al., 2015), une structure en 4 facteurs relatifs aux différentes sous-dimensions : 1) le facteur

interpersonnel ($\alpha = 0,72$) ; 2) le facteur émotionnel ($\alpha = 0,50$) ; 3) le facteur de style de vie ($\alpha = 0,63$) et 4) le facteur antisocial ($\alpha = 0,49$). Chaque sous-dimension étant composée de 7 items avec un score allant de 7 à 35.

Adhésion aux mythes du viol

L'adhésion aux mythes du viol a été mesurée à partir de l'*Illinois Rape Myth Acceptance scale* version révisée et traduite en français (IRMA-FR ; Trottier et al., 2020). L'échelle est composée de 22 items, sous la forme d'affirmation (par exemple, « Le viol arrive quand la libido d'un gars est hors de contrôle »), et pour lesquels il faut indiquer le niveau d'accord sur une échelle de type Likert en 5 points (1 « Tout à fait en désaccord ; 5 « Tout à fait en accord »).

Une analyse factorielle en axes principaux a confirmé la structure en 5 facteurs de l'échelle ($KMO = 0,883$) : F1) « Elle a menti » ; F2) « Ce n'était pas vraiment un viol » ; F3) « Il n'en avait pas l'intention » ; F4) « Elle l'a cherché » et F5) « Il était saoul ». Les données révèlent que deux items ne saturent sur aucun des facteurs. Ainsi, il a été fait le choix de supprimer les items 5 et 17 en accord avec la littérature (Trottier et al., 2020). Sur la base de ces 20 items le score varie donc entre 20 et 100, plus le score est élevé et plus l'adhésion aux mythes du viol est importante. L'alpha de Cronbach souligne une très bonne consistance interne de l'échelle ($\alpha = 0,92$).

Antécédents de coercition sexuelle

Les antécédents de coercition sexuelle ont été mesurés à partir de la *Sexual Experiences Survey – Perpretation* (SES-P ; Koss & Gidycz, 1985) dans sa version révisée (Abbey et al., 2005) et traduite en français (Benbouriche, 2016 ; Trottier et al., 2023). La version révisée n'apporte aucune modification quant aux 10 items, mais permet d'introduire l'utilisation de différentes stratégies coercitives (ex : « Avoir donné de la drogue à une personne sans qu'elle le sache ou qu'elle soit d'accord ») en fonction de différents comportements sexuels (ex : « D'avoir une relation sexuelle orale avec elle ? »). Les données suggèrent que cette formulation aurait tendance à favoriser le rappel de comportements de coercition sexuelle (Abbey et al., 2021). De plus, bien que la méthode optimale de cotation de l'instrument reste

en débat (Koss et al., 2007), nous avons fait le choix de coder le score total à la SES afin de rendre la variable dichotomique, où « 0 » correspond à une absence d'antécédent et « 1 » correspond à la présence d'au moins un comportement de coercition sexuelle.

Perception des intentions sexuelles

Afin de mesurer la perception subjective des intentions sexuelles, deux items ont été utilisés à partir des travaux d'Abbey¹⁹ (Abbey, 1987 ; Abbey et al., 1998). Les participants doivent ainsi évaluer combien de fois au cours de leur vie il leur est arrivé : 1) que leurs paroles ou gestes soient interprétés par autrui comme des avances sexuelles alors qu'ils ne l'étaient pas (Abbey, 1987), et 2) de percevoir les paroles ou les gestes d'une personne comme des avances sexuelles alors qu'ils ne l'étaient pas (Abbey et al., 1998). Pour les deux situations, les participants doivent répondre à partir d'une échelle de Likert en 9 points (1 = *Jamais* ; 9 = *Plus de 20 fois*), permettant ainsi de calculer deux scores. Un score élevé traduisant un plus grand nombre d'erreurs quant à la perception d'intentions amicales comme étant sexuelles.

Compétences de régulation émotionnelle

Afin de mesurer les capacités de régulation émotionnelle, la version courte de l'échelle *Difficulties in Emotion Regulation Scale (DERS)* ; Bjureberg et al., 2015 ; Gratz & Roemer, 2004), traduite et validée en français (Dan-Glauser & Scherer, 2013), a été utilisée. Cette version courte comprend 16 items, parmi les 36 de la version originale, permettant d'évaluer les différentes dimensions de la régulation émotionnelle (Gratz & Roemer, 2004) à savoir : 1) la clarté émotionnelle ; 2) s'engager dans des comportements orientés ; 3) l'impulsivité ; 4) l'utilisation de stratégies de régulation et 5) l'acceptation des réponses émotionnelles. Les participants doivent indiquer dans quelle mesure elles ressentent ces situations sur une échelle

¹⁹ Les travaux initiaux d'Antonia Abbey ont particulièrement porté sur la mauvaise perception des hommes quant aux intentions sexuelles exprimées par des femmes. Au regard des objectifs de ce travail, il a été fait le choix de privilégier une formulation non genrée (par exemple, « autrui » ou « une personne ») afin de favoriser la réponse des participants. Particulièrement, au regard de l'intérêt en termes de traitement de l'information indépendamment du genre et/ou de l'orientation sexuelle.

de Likert en cinq points (1 = *Presque jamais* ; 5 = *Presque toujours*). Ainsi, le score total varie entre 16 et 80, et plus il est élevé et plus cela traduit des difficultés de régulation émotionnelle. La consistance interne de la version courte est très satisfaisante ($\alpha = 0,86$).

Stratégies de régulation émotionnelle

L'*Emotion Regulation Questionnaire* (ERQ ; Gross & John, 2003), traduit et validé en français (Christophe et al., 2009), a été utilisé afin d'évaluer l'utilisation habituelle de deux différentes stratégies de régulation émotionnelle. Cette échelle ($\alpha = 0,73$) est composée de dix items destinés à évaluer respectivement : la réévaluation cognitive (6 items ; par exemple, « Lorsque je veux ressentir davantage d'émotions positives (comme la joie ou l'amusement), je m'arrange pour modifier ce à quoi je suis en train de penser. ») et la suppression expressive (4 items, par exemple « Lorsque je ressens des émotions négatives, je fais e sorte de ne pas les exprimer. »). Le participant doit ainsi préciser dans quelle mesure il est d'accord, ou non, avec chacune des affirmations en utilisant l'échelle de type Likert en 7 points (1 = *Pas du tout d'accord* ; 5 = *Tout à fait d'accord*).

Cette échelle permet donc d'obtenir deux scores relatifs aux deux stratégies de régulation émotionnelle. Le score de la réévaluation cognitive varie entre 6 et 42 et le score de la suppression expressive est compris entre 4 et 28. Plus le score est élevé et plus cela traduit que l'individu utilise habituellement le type de stratégie de régulation émotionnelle concerné. Concernant la validité interne de l'échelle, tant la sous-dimension de la réévaluation cognitive ($\alpha = 0,81$) que la sous-dimension de la suppression expressive ($\alpha = 0,77$) présentent une consistance interne satisfaisante.

Tableau 3

Description des échelles de mesure utilisées dans le cadre de l'étude 2 (partie 1).

Mesure	Nombre d'items	Score théorique	Consistance interne
SRP-III-SF	28	[28 ; 140]	0,81
IRMA-FR	20	[20 ; 100]	0,92
SES-P-SF (Dichotomique)	10	[0 ; 1]	N/A
Perception des intentions sexuelles	2	[0 ; 18]	N/A
DERS-F-SF	16	[16 ; 80]	0,86
ERQ	10	[6 ; 45]	0,73

Note. $N = 148$; N/A = Ne s'applique pas. SRP-III-SF = Psychopathie ; IRMA-FR = Illinois Adhésion aux mythes du viol ; SES-P-SF = Antécédents de coercition sexuelle ; DERS-F-SF = Déficits de régulation émotionnelle ; ERQ = Stratégies de régulation émotionnelle.

Manipulations expérimentales

Stratégie de régulation émotionnelle

Afin d'évaluer l'utilisation de stratégies de régulation émotionnelle, les participants devaient préciser dans quelle mesure ils ont utilisé différentes stratégies afin de réguler leur vécu émotionnel au cours du visionnage de l'extrait vidéo. Cette méthodologie, basée sur un travail précédent (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2012), permet ainsi d'évaluer dans quelle mesure les participants ont utilisé la stratégie implémentée selon leur condition expérimentale (réévaluation cognitive VS suppression expressive), s'ils ont eu recours à d'autres stratégies de régulation émotionnelle (acceptation ; auto-critique ; distraction ; autre) ou s'ils n'ont pas régulé leur état émotionnel. Pour chaque stratégie, les participants doivent répondre à l'aide de

l'échelle Likert en 4 points (0 = *Pas du tout* ; 3 = *Beaucoup*). Cela permet ainsi de mesurer dans quelle mesure chaque stratégie de régulation émotionnelle a été mobilisée par les participants.

Par ailleurs, et afin de calculer le nombre de stratégies de régulation émotionnelle mobilisées par les participants au cours du visionnage de l'extrait vidéo, il a été fait le choix de dichotomiser les réponses des participants (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2012). Ainsi, les réponses « un peu », « moyennement » et « beaucoup » sont considérées comme traduisant une utilisation de la stratégie par le participant et sont donc codées 1. A l'inverse, si le participant n'a pas mobilisé la stratégie alors sa réponse est codée 0. Cette procédure de dichotomisation permet ainsi de déterminer si les participants ont utilisé une ou plusieurs stratégies de régulation émotionnelle durant le visionnage de l'extrait vidéo. Par la suite, chaque réponse dichotomisée pour les six stratégies est additionnée afin de créer un score continu traduisant le nombre de stratégies mobilisées par les participants et qui varie entre 0 et 6. Enfin, ce score est recodé afin de représenter trois catégories d'intérêt à savoir : a) les participants qui ont rapporté n'avoir utilisé aucune stratégie de régulation émotionnelle (= 0) ; b) les participants qui ont rapporté avoir mobilisé une seule stratégie (= 1) et c) les participants qui ont rapporté avoir mobilisé plusieurs stratégies de régulation émotionnelle (= 2).

Etat émotionnel subjectif

Afin de mesurer le vécu émotionnel des participants, des items de la *Positive And Negative Affect Schedule* (PANAS ; Watson et al., 1988), ont été utilisés à partir de la version française de l'échelle (Caci & Bayle, 2007). Il a été fait le choix de réduire le nombre items à 9, au lieu de 20 dans la version initiale, afin de réduire le temps de passation et de cibler les adjectifs cohérents avec le travail expérimental. L'échelle est ainsi composée d'items relatifs à des états émotionnels positifs (3 items : amusement ; tendresse ; joie), négatifs (4 items : colère ; dégoût ; peur ; tristesse) et neutres (2 items : sérénité ; intérêt). Les participants doivent indiquer dans quelle mesure ils ressentent actuellement (au moment de la passation) chacun des états émotionnels proposés en indiquant leur réponse à partir de l'échelle de Likert en 5 points (1 = *Pas du tout* ; 5 = *Extrêmement*). Cela permet donc d'obtenir deux scores, l'un relatif au vécu émotionnel positif et compris entre 3 et 15, et l'autre relatif au vécu émotionnel négatif allant de 4 à 20. Plus le score est élevé et plus le vécu émotionnel est intense.

2.2.6 Variables dépendantes et de contrôle

Afin d'étudier les effets de la consigne de régulation émotionnelle et de l'induction émotionnelle sur la décision d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle et les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives, il était demandé aux participants d'écouter une bande-audio mettant en scène un échange entre un homme et une femme. Il était précisé aux participants une mise en contexte selon laquelle le dialogue entre les personnages, Marie et Martin, débutait quand ils arrivaient à l'appartement de Marie après avoir passé la soirée ensemble dans un bar. La consigne expérimentale demandait aux participants d'appuyer sur la barre espace du clavier si et seulement si Marie n'était plus intéressée par avoir une relation sexuelle avec Martin. Si Marie était intéressée par avoir une relation sexuelle, il était indiqué de n'appuyer sur aucune touche.

La formulation selon une logique conditionnelle « si ...alors ... » permettait de ne pas induire chez les participants, préalablement à l'écoute de la bande-audio, une attente quant au fait que Marie ne serait plus intéressée (Benbouriche, 2016). Cette formulation permettait également de favoriser l'interprétation des participants quant aux éléments de la bande-audio. Ainsi, au-delà des seuls comportements de Marie (par exemple, un haussement de la voix), la prise de décision des participants reposait sur une analyse idiosyncrasique en termes d'interprétation des informations de la part des participants (par exemple, considérer que ce haussement de la voix exprime que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle) (Benbouriche, 2016).

Enfin, la consigne précisait aux participants que même s'ils étaient amenés à appuyer sur la barre d'espace la bande-audio serait jouée jusqu'à la fin et qu'ils écouteront l'ensemble de l'échange. Ce choix a été fait afin d'éviter un biais de curiosité de la part des participants, c'est-à-dire une curiosité quant au dénouement de l'échange et pouvant se traduire par des temps de latences plus longs (Benbouriche, 2016). Une fois la bande-audio terminée, les participants étaient alors interrogés, notamment, quant à leurs intentions comportementales d'user de stratégies coercitives.

Variables dépendantes principales

Temps de latence

Au cours de l'écoute de la bande-audio, une mesure du temps de latence a été réalisée quant à la décision des participants lorsqu'ils estimaient que Marie n'était plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin. Le temps de latence correspond donc ici au temps, exprimé en millisecondes (ms), entre le début de la bande-audio et la réponse du participant. La bande-audio a une durée de 260 secondes donc le temps de latence des participants peut, théoriquement, varier entre 1 et 260000 millisecondes²⁰.

Intentions comportementales

À la suite de l'écoute de la bande-audio, les participants devaient indiquer la probabilité avec laquelle ils pourraient utiliser diverses stratégies coercitives. Spécifiquement, il était demandé aux participants de s'imaginer à la place de Martin et ayant une interaction avec Marie. Ainsi, les participants devaient indiquer dans quelle mesure ils utiliseraient chacune des stratégies proposées afin d'avoir une relation sexuelle avec Marie bien qu'elle ait indiquée, de manière explicite, ne pas souhaiter aller plus loin que des baisers, à l'aide de l'échelle allant de 0% (*Aucune chance*) à 100% (*Absolument*). Au total, six items, issus de la *Sexual Strategies Scale* (SSS ; Strang et al., 2010), étaient proposées selon quatre dynamiques comportementales distinctes : 1) Persuasion (par exemple, « Enlever vos vêtements en espérant que ça lui donnera envie d'avoir un rapport sexuel avec vous. ») ; 2) Pression verbale (par exemple, « Lui demander de manière répétée, à plusieurs reprises, pour qu'elle accepte un rapport sexuel avec vous. ») ; 3) Intoxication (par exemple, « Lui proposer un verre d'alcool ou de la drogue afin de la convaincre d'avoir un rapport sexuel avec vous. ») et 4) Violence physique (par exemple, « La retenir physiquement si elle tente de partir. »).

Enfin, un item supplémentaire a été proposé (Malamuth, 1989) faisant référence à l'intention comportementale d'utiliser le viol afin d'avoir un rapport sexuel avec Marie face à son refus d'aller plus loin. Les participants devaient donc indiquer dans quelle mesure, selon

²⁰ Afin d'obtenir la mesure la plus précise possible du temps de latence, l'interface de mesure a été calibrée en millisecondes. Cependant, les traitements statistiques ont été réalisés sur un temps de latence en seconde.

l'échelle allant de 0% (*Aucune chance*) à 100% (*Absolument*), ils auraient une relation sexuelle avec Marie, alors qu'elle n'est pas d'accord, s'ils étaient absolument certains que Marie ne porte jamais plainte et donc qu'ils ne soient jamais poursuivis.

Cette méthodologie de mesure des intentions comportementales permet ainsi de déterminer pour tous les participants le nombre de stratégies potentiellement mobilisées. Et, également, de déterminer le niveau d'intention permettant ainsi de quantifier l'utilisation des différentes stratégies coercitives.

Variables dépendantes secondaires

Nature et importance des éléments dans la prise de décision

À la suite de la bande-audio, les participants étaient interrogés sur les éléments qui ont participé à leur prise de décision quant à l'intérêt, ou le non intérêt, de Marie pour avoir un rapport sexuel avec Martin.

Dans un premier temps, les participants devaient préciser dans quelle mesure les différents types d'informations ont participé à leur décision sur une échelle allant de 0% (*Pas du tout important*) à 100% (*Très important*). Les informations étaient catégorisées selon différents types : 1) Éléments non verbaux (par exemple, l'intonation de la voix) ; 2) Éléments verbaux explicites (par exemple, « Je t'ai dit que je ne voulais pas coucher avec toi ! ») ; 3) Éléments verbaux implicites (par exemple, « Je sais et je commence aussi à... mais... peut-être qu'on devrait ralentir les choses ») et 4) Éléments contextuels (par exemple, « Je vis seule... et on est plus tranquilles ici pour... »).

Dans un second temps, les participants avaient la possibilité de donner autant d'exemples qu'ils souhaitaient concernant les éléments qui ont participé à leur prise de décision et cela pour les différentes catégories mentionnées. Cela permet ainsi de déterminer quel type d'éléments apparaît être prépondérant quant à la perception des intentions sexuelles. Et, également, d'avoir un ensemble de données qualitatives permettant d'identifier quelles informations ont particulièrement participé à la prise de décision des participants.

Perception du plaisir et perception des intentions sexuelles

À la suite de la bande-audio, il était demandé aux participants d'évaluer leur perception du comportement de deux personnages (Benbouriche, 2016). Tout d'abord, les participants devaient préciser dans quelle mesure Marie et Martin étaient prêts à avoir un rapport sexuel sur une échelle allant de 0% (*Pas du tout*) à 100% (*Totalement*). Ensuite, les participants devaient préciser dans quelle mesure Marie et Martin avaient pris du plaisir au cours de cet échange sur une échelle allant de 0% (*Aucun plaisir*) à 100% (*Beaucoup de plaisir*).

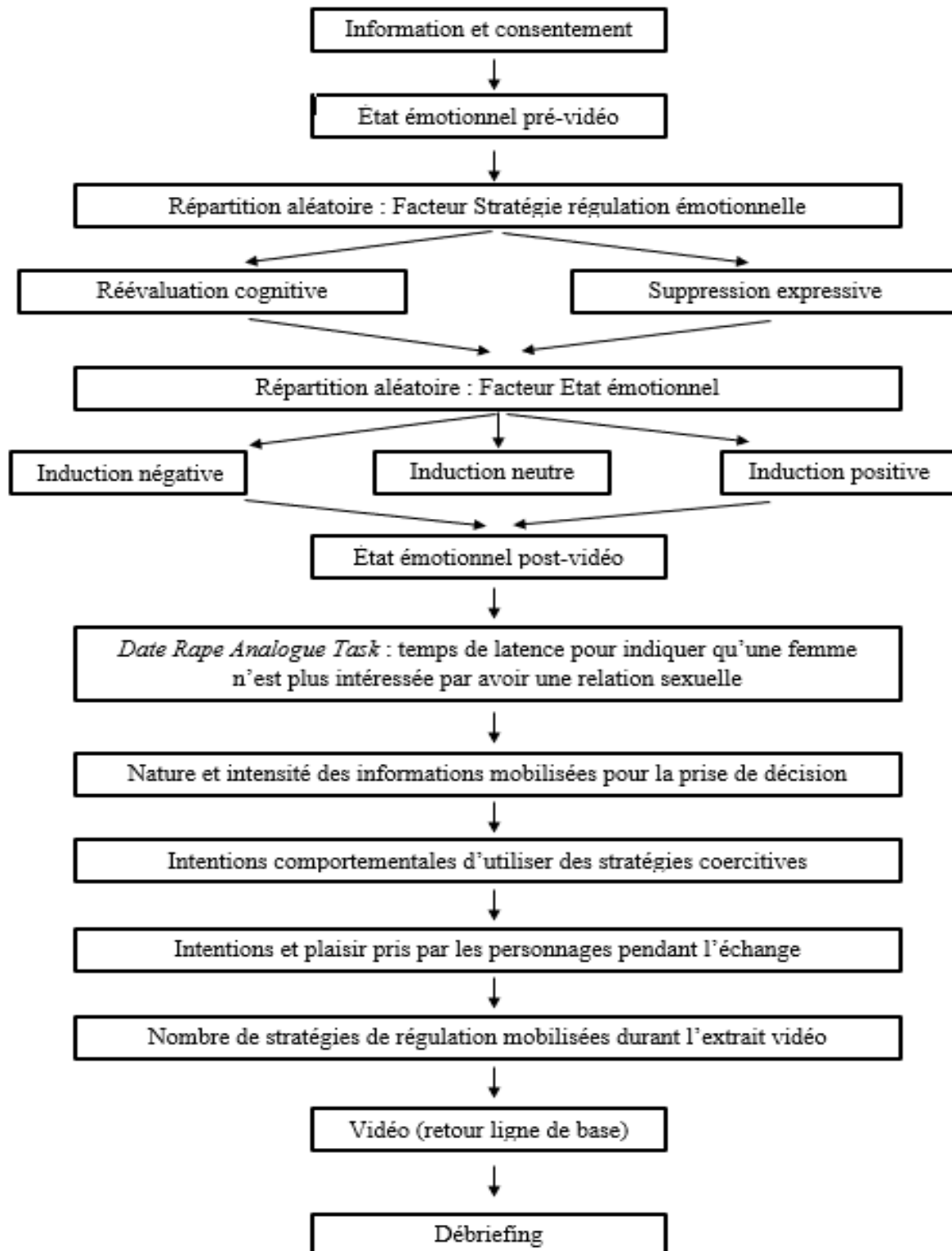
Variable de contrôle

Conditions de passation

En raison du fait que l'expérience a été réalisée à distance, et via une visioconférence pour la partie expérimentale, il a été fait le choix d'interroger les participants quant aux conditions de passation. Ainsi, les participants devaient préciser s'ils étaient seul ou non dans la pièce tout au long de la réalisation de l'expérience. Ils devaient également signaler s'ils avaient rencontré des difficultés techniques (par exemple, une instabilité de la connexion internet), et les préciser si c'était le cas. Enfin, les participants devaient évaluer leur sérieux et leur implication au cours de l'expérience à partir de l'échelle allant de 0% (*Je n'ai pas du tout été impliqué*) à 100% (*J'ai été pleinement impliqué*).

Figure 3

Protocole expérimental de l'étude 2 : Représentation schématique.



2.3 Etude 3

2.3.1 Participants et annonce de recrutement

Participants

Dans le cadre de cette recherche, 102 participants ont été recrutés, en population étudiante, à l'aide d'une annonce de recrutement en ligne et sur site. Toutefois, treize participants n'ont pas complété les deux parties de la recherche et ont donc été exclus des analyses. Un échantillon final de 89 participants a ainsi été retenu pour les analyses et se composait d'hommes francophones âgés en moyenne de 22,44 ans ($E.T. = 4,96$).

En raison du lieu de recrutement, tous les participants étaient étudiants au moment de l'expérience. La majorité avait pour seule activité les études universitaires ($n = 75$) tandis que, les autres avaient également une activité professionnelle en parallèle ($n = 14$). Le niveau d'études médian correspondait au baccalauréat. En ce qui concerne le statut civil, la majorité était célibataire au moment de l'étude ($n = 57$), les autres participants étant engagés dans une relation de couple ($n = 28$) ou bien dans une union civile, c'est-à-dire mariés ou pacsés, ($n = 4$).

En ce qui concerne les données socio-sexuelles, la majorité des participants a déclaré une orientation exclusivement ou principalement hétérosexuelle ($n = 67$), tandis que les autres participants ont rapporté une orientation bisexuelle ($n = 9$) ou bien principalement homosexuelle ($n = 13$). Par ailleurs, l'âge moyen du premier rapport sexuel était de 17,03 ans ($E.T. = 2,09$) et le nombre médian de rapport sexuel au cours de la vie était de 5 avec une variabilité importante parmi les participants ($E.T. = 17,01$). Enfin, la moitié des participants a rapporté avoir déjà eu au moins un rapport sexuel unique avec une personne au cours de leur vie ($n = 45$).

Annonce de recrutement

Dans la perspective de limiter, voire d'éviter, des attentes quant au contenu de l'enquête, l'annonce de recrutement (voir Annexe C), diffusée sur internet et sur site (Université de Lille), faisait référence à une étude en psychologie s'intéressant à la perception des intentions lors d'une situation sociale. L'annonce décrivait, de manière succincte, le déroulement de la

recherche notamment en ce qui concerne les deux parties avec une première partie à distance au cours de laquelle le participant devait remplir différents questionnaires et une deuxième partie, en présentiel, qui consistait à visionner un extrait de film, écouter une bande-audio et répondre à différentes questions.

Il était également précisé les critères d'inclusion. Pour pouvoir participer à cette recherche, les personnes intéressées devaient être un homme, âgé entre 18 et 40 ans, être francophone, être apte à consentir c'est-à-dire ne pas être sous un régime de protection de la personne (tutelle ou curatelle), ne pas avoir une pathologie psychiatrique et/ou neurologique déclarée, ne pas avoir été victime de violences sexuelles au cours de la vie et ne pas avoir participé à l'étude précédente (étude 2, voir ci-dessus). En raison du fait que la partie 2 de cette étude était réalisée en présentiel, les personnes intéressées devaient pouvoir se rendre disponible aux périodes précisées.

Cette annonce de recrutement a été diffusée principalement via deux moyens de communication. Le message de recrutement a été affiché en format papier au sein de l'Université de Lille, particulièrement au campus Pont de Bois, ainsi que dans divers lieux de la métropole lilloise. De plus, une large diffusion numérique de l'annonce de recrutement a été réalisée au sein des établissements de l'enseignement supérieur de la métropole lilloise et plus particulièrement au sein de l'Université de Lille tant sur le campus Pont de Bois que sur le campus de la Cité Scientifique. Cette large diffusion au sein des milieux universitaires avait pour objectif le recrutement d'un échantillon le plus représentatif de la population étudiante, notamment en veillant à une diversité des profils quant au domaine d'études.

2.3.2 Dispositif expérimental

Cadre général

Le protocole expérimental de cette étude a été validé conjointement par le Comité d'Éthique de la Recherche (voir Annexe C) ainsi que par le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Lille pour le respect de la réglementation en vigueur concernant le recueil de données au regard du RGPD.

En raison de la normalisation du fonctionnement universitaire, notamment avec la levée du cadre d'urgence sanitaire et le retour sur site, cette étude a été réalisée à distance en ce qui concerne la première partie et en présentiel, au sein du laboratoire, pour la deuxième et dernière partie.

Toutes les passations ont été réalisées de manière individuelle et en respectant un protocole identique pour tous les participants.

Par ailleurs, le temps moyen estimé pour la réalisation de cette recherche était d'environ 25 minutes pour la réalisation de la première partie. En ce qui concerne la deuxième partie, une plage horaire d'une heure était prévue pour la réalisation de la partie expérimentale comprenant un temps de présentation des consignes générales, la passation ainsi qu'un temps pour le débriefing.

Partie 1 : à distance asynchrone

La procédure pour la réalisation de cette première partie correspond en tout point à celle utilisée dans le cadre de l'étude 2 (voir ci-dessus).

Après avoir pris connaissance des documents explicatifs à savoir, le formulaire général d'information (voir Annexe C) et le document explicatif de la première partie (voir Annexe C), les participants pouvaient réaliser cette première étape de manière autonome via le lien présent dans le document.

La même interface, *LimeSurvey*, et les mêmes paramétrages ont été utilisés. De plus, les mêmes échelles ont été proposées dans un ordre similaire.

À la fin de l'enquête, il était explicitement précisé au participant d'envoyer un email au chercheur principal afin de faire savoir la réalisation de cette première étape et, dans la perspective de programmer la réalisation en présentiel de la deuxième, et dernière, partie de la recherche.

Partie 2 : en laboratoire

À leur arrivée au laboratoire les participants étaient accueillis par le chercheur principal et invités à s'installer dans la pièce dans laquelle se déroulait l'expérimentation. Avant de préciser le déroulement de l'expérience, il était demandé aux participants de présenter un document d'identité (la carte étudiante était suffisante) afin d'attester qu'ils étaient bien âgés de plus de 18 ans au moment de l'expérience. En effet, au regard des objectifs de l'étude et du potentiel caractère sexuellement explicite du matériel vidéo, il était essentiel de s'assurer de la majorité légale de tous les participants. Dans le cas contraire, ce qui n'a pas été le cas, le participant n'aurait pu poursuivre la passation de l'étude.

À la suite de cette vérification, le chercheur principal invitait le participant à (re)prendre connaissance du formulaire général d'information. Ce formulaire a été mis à la disposition des participants à chaque temps de l'étude : 1) lors de la prise de contact initial ; 2) au début de la première partie en ligne et 3) au début de la partie expérimentale au laboratoire. Cette procédure avait pour objectif de s'assurer que l'ensemble des informations relatives au déroulement général de l'étude était bien compris des participants.

Ensuite, il était précisé le déroulement général de la passation notamment que, l'ensemble du protocole était informatisé (pour plus de détails, voir ci-après). Il était également précisé aux participants que le chercheur principal se trouvait, tout le long de la passation, dans le couloir attenant à la salle d'expérimentation et qu'il était disponible pour répondre à toutes questions ou prendre en charge divers problèmes techniques potentiels. À la fin de cette présentation générale, les participants étaient invités à poser, si nécessaire, de questions quant à la procédure afin de s'assurer que celle-ci était bien comprise. Enfin, il était demandé aux participants de remplir le formulaire de consentement (voir Annexe C) en deux exemplaires (un pour le participant ; un pour le chercheur).

Une fois cela fait, le participant devait renseigner le code spécifique créé lors de la première partie, en ligne, et qui se compose de la manière suivante : les 2^{ème} et 3^{ème} lettres du prénom puis les quatre derniers chiffres du numéro de téléphone. Cette procédure permet ainsi de conserver l'anonymat des fichiers de réponses tout en permettant au chercheur principal d'associer les deux parties relatives à un même participant. Après avoir renseigné le code, les participants étaient invités à attendre la sortie de la salle du chercheur avant de lancer

l'expérience en appuyant sur le bouton « run ». Le chercheur principal restait à disposition des participants à chaque instant de la passation.

Une fois l'expérience terminée, les participants devaient en avertir le chercheur. Ainsi, ce dernier, précisait qu'ils allaient désormais regarder une vidéo (url : https://www.youtube.com/watch?v=S-50iVx_yxU&t=12s), d'une durée de 2'53, en lien avec l'objet d'étude de cette recherche. Cette vidéo explique la notion de consentement de manière pédagogique via une animation. La présentation de cette vidéo avait deux objectifs. Premièrement, ramener l'individu à un niveau émotionnel de base suite à la procédure d'induction émotionnelle mobilisée au cours de l'expérience. Deuxièmement, le contenu était directement en lien avec le rationnel de l'expérience et permettait de mettre à la disposition des participants une information explicite et pédagogique concernant la notion de consentement sexuel.

Une fois le visionnage terminé, le chercheur principal revenait dans la salle d'expérimentation afin de débriefer la passation avec le participant. Celui-ci permettait notamment de répondre aux différentes questions des participants ainsi que de préciser plus en avant les objectifs et hypothèses de l'étude. De plus, il était demandé aux participants s'ils souhaitaient recevoir un document explicatif des principaux résultats. Dans le cas d'un intérêt, il était noté une adresse mail de contact afin de transmettre ce document aux participants intéressés.

Une fois le débriefing terminé, la compensation financière (d'un montant de 10€) était remise en main propre aux participants et ils devaient signer une attestation de compensation financière (voir Annexe C) en deux exemplaires (un pour le participant ; un pour le chercheur). Enfin, le participant était remercié pour sa participation à cette recherche et était raccompagné à l'extérieur de la salle d'expérimentation.

Salle et matériel informatique

Les participants étaient accueillis dans une salle d'expérimentation située à l'Université de Lille, campus pont de Bois, au sein du laboratoire PSITEC (box n°5). Cette salle a un accès sécurisé et ne peut être ouverte de l'extérieur qu'avec la clé. La salle était équipée d'un bureau

avec un siège sur roulette ainsi que d'autre chaise et une table. La température de la salle était maintenue à 20° degrés Celsius afin de garantir des conditions thermiques adaptées au cours de la passation.

Les participants étaient installés en face d'un écran d'ordinateur *full HD* (1920 x 1080) de 18 pouces (équipement prêté par l'Université de Lille) situé au centre de la table vers l'avant de telle sorte que les participants se trouvaient à une distance d'environ 70 centimètres de l'écran. L'ordinateur était à la fois branché sur secteur et également sur batterie afin de prémunir toute coupure d'électricité. L'ordinateur était équipé d'un clavier numérique ainsi que d'un pavé tactile faisant office de souris et permettant aux participants à la fois de choisir les modalités de réponses et également d'avancer aux pages suivantes de l'expérience. En raison de la potentielle utilisation de la barre d'espace (lors de l'écoute de la bande-audio), la touche a été mise en surbrillance (couleur jaune) afin de signaler la touche concernée.

Par ailleurs, un casque audio était branché directement à l'ordinateur, de manière filaire, et situé à droite du participant. Avant chaque passation, un test était effectué afin de s'assurer du bon fonctionnement du casque audio. De plus, il a été fait le choix de paramétrer le volume sonore à 20 directement via l'ordinateur. Ce volume sonore apparaissant comme étant adapté pour l'écoute des différents matériels (extrait de film ; bande-audio). Toutefois, il était précisé aux participants qu'ils étaient libres de moduler le volume sonore à leur convenance afin de favoriser une écoute la plus adaptée possible. Pour ce faire, les participants devaient utiliser le raccourci clavier en réalisation l'opération suivante : maintenir appuyée la touche Fn et appuyer sur la touche F3 pour descendre le volume ou bien la touche F4 pour augmenter le volume.

Enfin, il était indiqué aux participants qu'ils étaient libres quant au port du casque pendant la passation. En effet, les matériels concernés (extrait de film ; bande-audio) étaient toujours précédés d'une consigne spécifique et l'obligation d'appuyer sur la touche Continuer (en bas à droit de l'écran) afin de lancer le matériel en question. Cette procédure permettait ainsi d'éviter une perte d'informations. Par conséquent, les participants pouvaient soit porter le casque tout le long de l'expérience soit uniquement aux moments opportuns selon leur convenance.

Application informatique

Afin de réaliser le protocole expérimental et de collecter les réponses des participants, l'application *Inquisit* a été utilisée, spécifiquement la version 6.5.1 d'*InquisitLab* (64 bits). Cette version permet de programmer des expériences pour une réalisation sur un poste informatique spécifique, d'enregistrer les réponses directement sur l'équipement en question et non pas sur un serveur en ligne et d'exporter les données au format csv ou Excel.

En ce qui concerne les consignes et les questionnaires ainsi que la présentation de l'extrait de film et de la bande-audio, l'affichage était similaire à la version utilisée dans le cadre de l'étude 2.

2.3.3 Matériel expérimental

Le matériel expérimental utilisé pour cette étude était en tout point similaire à celui utilisé dans le cadre de l'étude 2. Ainsi, il a été fait le choix, là encore, de privilégier un stimulus audio par l'intermédiaire de la *Date Rape Analogue Task*, bande-audio adaptée et traduite en français (Benbouriche, 2016, 2018). Se référer à la section concernée (section 2.2.3) ainsi qu'au Tableau 2 pour plus de détails sur le matériel expérimental.

2.3.4 Manipulations expérimentales

Manipulation de la stratégie de régulation émotionnelle

La procédure utilisée pour ce premier facteur expérimental, relatif aux stratégies de régulation émotionnelle, est similaire à celle mise en place pour l'étude 2. Ainsi, avant le visionnage de l'extrait de film, les participants étaient aléatoirement répartis dans les deux conditions (réévaluation cognitive VS suppression expressive) et étaient invités à respecter la consigne quant à l'adoption d'une stratégie spécifique de régulation émotionnelle.

Manipulation de l'état d'excitation sexuelle

Suite à la première manipulation expérimentale, relative à la stratégie de régulation émotionnelle, les participants étaient répartis (là encore, de manière aléatoire) dans l'une des deux modalités du second facteur expérimental relatif à la procédure d'induction d'un état d'excitation sexuelle.

Pour les deux conditions la procédure suivie était similaire. Les participants prenaient connaissance d'une consigne les informant qu'ils allaient visionner un extrait de film d'une durée de 5 minutes. De plus, ils étaient libres de choisir l'extrait qu'ils souhaitaient visionner parmi quatre extraits proposés. Enfin, chaque extrait était accompagné d'une phrase descriptive du contenu du matériel audio-visuel en question. Il était précisé aux participants qu'ils visionneraient uniquement un seul extrait parmi les quatre proposés.

Les participants dans la condition Avec excitation sexuelle étaient exposés à du matériel pornographique issu d'extraits de film en libre accès sur internet²¹. Ces extraits représentaient un rapport sexuel consentant et excluaient toutes pratiques sadomasochistes, fétichistes ou utilisant du matériel sexuel (Craig et al., 2017). De plus, tous les rapports de pénétration étaient accompagnés de l'utilisation d'un préservatif²². Afin de favoriser l'induction d'un état d'excitation sexuelle, chez des hommes hétérosexuels, il a été fait le choix de proposer différents scénarios offrant la possibilité aux participants de sélectionner un extrait le plus proche de leurs intérêts (voir Tableau 4).

Les participants dans la condition Sans excitation sexuelle (condition contrôle) étaient, quant à eux, exposés à des extraits documentaires en libre accès sur internet. De manière similaire à l'autre condition, les participants avaient le choix parmi quatre extraits, à savoir : 1)

²¹ Tous les extraits proviennent de films pornographiques produits et mis en ligne par la société « Dorcel ». Il a été fait ce choix en raison du fait que cette société de production a participé à l'élaboration d'une charte déontologique. Ainsi, depuis 2021, cette société s'engage à respecter cette charte permettant ainsi de garantir, notamment, le respect de la dignité humaine et du consentement.

La charte est accessible au lien suivant :

https://productions-x-responsables.com/wp-content/uploads/2021/04/Charte-deontologie-production-x_21avril2021.pdf

²² Il semble important de préciser ce détail notamment en termes santé publique et de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

sur le vieillissement chez les animaux ; 2) sur les parcs naturels en Croatie ; 3) sur les trésors de Toutankhamon et 4) les paradis naturels italiens. Ainsi, la consigne était similaire pour les deux conditions à l'exception de la nature des extraits vidéos.

Tableau 4

Description du matériel pornographique utilisé dans le cadre de l'étude 3.

	Description donnée aux participants	Protagonistes et Lieu	Activités sexuelles
Extrait 1	« Un homme et une femme ont rapport hétérosexuel dans une chambre sous le regard d'une autre femme via un téléphone. »	Homme caucasien ; Femme caucasienne ; Femme asiatique (téléphone ; Visio) Dans une chambre et par Visio	Baisers Caresses ; Rapport bucco-génital (homme-femme) ; Rapport sexuel vaginal et anal
Extrait 2	« Un homme et deux femmes ont des rapports hétérosexuels et homosexuels dans une maison. »	Homme caucasien ; Femmes caucasiennes Dans une maison (salon ; chambre)	Baisers ; Caresses ; Rapport bucco-génital (homme-femme ; femme-homme ; femme-femme) ; Rapport sexuel vaginal et anal
Extrait 3	« Deux femmes ont un rapport homosexuel dans une chambre. »	Femmes caucasiennes Dans une chambre	Baisers ; Caresses ; Rapport bucco-génital ; Rapport sexuel vaginal et anal
Extrait 4	« Un homme et une femme ont un rapport hétérosexuel sur leur lieu de travail. »	Homme caucasien ; Femme caucasienne Bureau de travail	Baisers ; Caresses ; Rapport bucco-génital (homme-femme ; femme-homme) ; Rapport sexuel vaginal

2.3.5 Questionnaires et mesures

Caractéristiques individuelles

Les mesures réalisées au cours de la partie 1 de cette étude sont en tout point identiques à celles effectuées lors de la première partie de l'étude 2 (voir plus haut). Le détail des échelles est présenté dans le Tableau 5 ci-dessous. Les questionnaires sont proposés en annexe (voir, Annexe D).

Tableau 5

Description des échelles de mesure utilisées dans le cadre de l'étude 3 (partie 1).

Mesure	Nombre d'items	Score théorique	Consistance interne
SRP-III-SF	28	[28 ; 140]	0,82
IRMA-FR	20	[20 ; 100]	0,87
SES-P-SF (Dichotomique)	10	[0 ; 1]	N/A
Perception des intentions sexuelles	2	[0 ; 18]	N/A
DERS-F-SF	16	[16 ; 80]	0,84
ERQ	10	[6 ; 45]	0,76

Note. $N = 89$; N/A = Ne s'applique pas. SRP-III-SF = Psychopathie ; IRMA-FR = Illinois Adhésion aux mythes du viol ; SES-P-SF = Antécédents de coercition sexuelle ; DERS-F-SF = Déficiences de régulation émotionnelle ; ERQ = Stratégies de régulation émotionnelle.

Manipulations expérimentales

Les manipulations expérimentales ont été évaluées à partir des mêmes mesures que celles utilisées dans le cadre de l'étude 2 que ce soit pour la mesure de l'utilisation de stratégies de régulation émotionnelle (facteur expérimental 1) et pour la mesure de l'état émotionnel en l'occurrence l'excitation sexuelle (facteur expérimental 2).

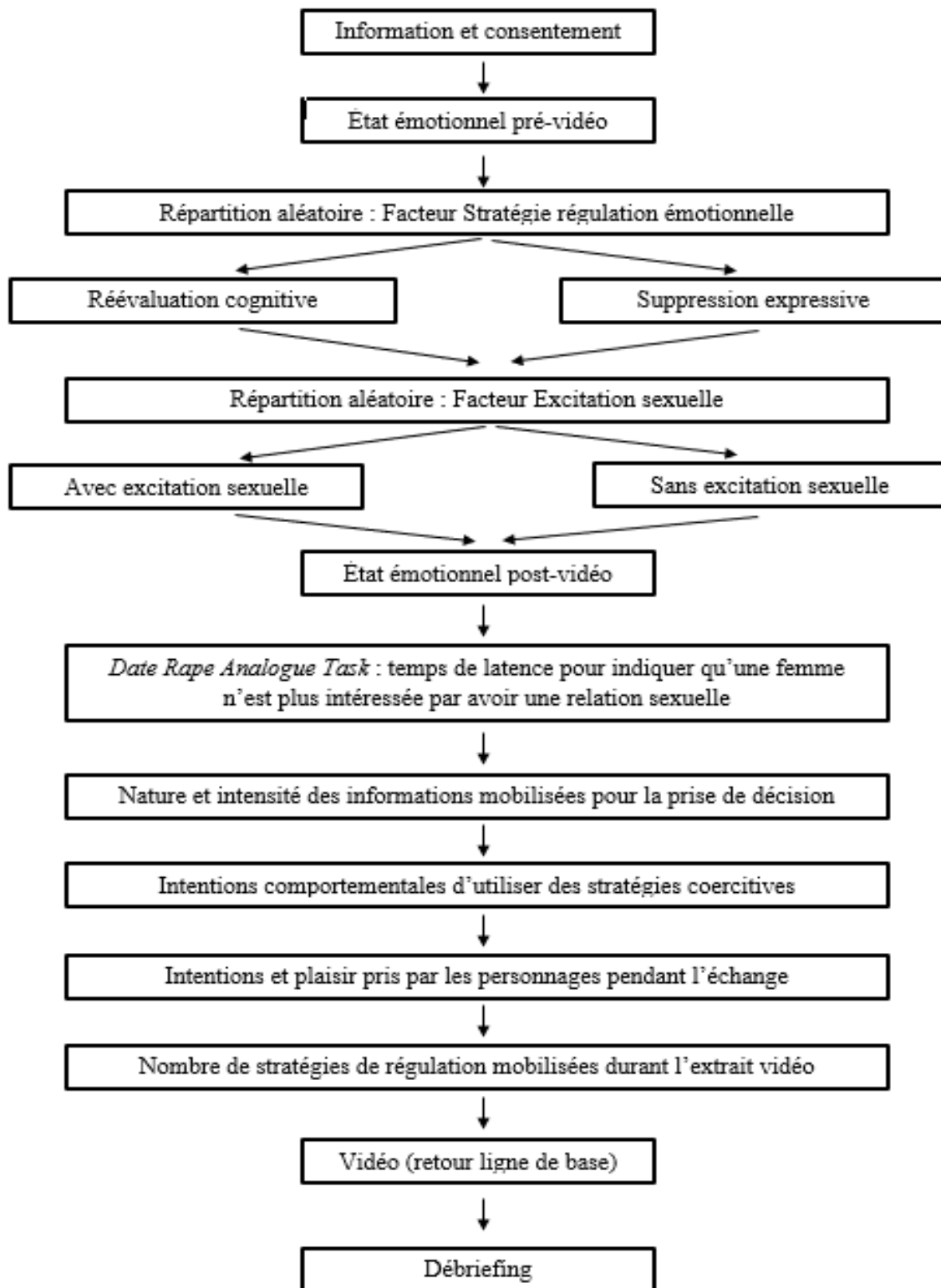
Toutefois, il est à noter une légère différence en ce qui concerne la mesure du vécu émotionnel des participants. En raison du fait qu'ici l'état émotionnel induit était un état d'excitation sexuelle un item supplémentaire a été ajouté à l'échelle PANAS utilisée. Ainsi, en plus des 9 items évaluées, et qui portent sur un état émotionnel négatif, neutre ou positif, les participants devaient également préciser dans quelle mesure ils ressentaient un état d'excitation, au sens sexuel du terme, au moment de la mesure. Il a également été fait le choix de modifier l'échelle de mesure. En effet, l'échelle originale propose une variation en 5 points allant de Pas du tout à Extrêmement. Afin de saisir avec plus de précision l'état émotionnel vécu par le participant, et notamment l'effet de l'induction émotionnelle, il a été fait le choix de proposer une échelle en 11 points allant de 0% à 100%. L'expression d'un vécu émotionnel en termes d'intensité apparaît à même de mieux appréhender ce vécu chez les participants.

2.3.6 Variables dépendantes et de contrôle

Les variables dépendantes, principales et secondaires, mesurées lors de cette étude sont en tout point similaires aux mesures effectuées dans le cadre de l'étude 2 (voir plus haut). La seule exception étant l'absence de la variable de contrôle relative aux conditions de passations qui a été utilisée lorsque l'étude s'est déroulée à distance (étude 2) mais qui présente un intérêt moindre ici puisque cette partie expérimentale s'est déroulée en laboratoire permettant ainsi un contrôle *in situ* des conditions de passation.

Figure 4

Protocole expérimental de l'étude 3 : Représentation schématique.



Chapitre 3

Etude 1 : Etude du rôle de la triade noire et de la régulation émotionnelle en matière de coercition sexuelle : Perspective du traitement de l'information sociale

3.1 Objectifs et hypothèses de recherche

L'objectif du chapitre 3 est d'étudier le rôle de la triade noire, des compétences émotionnelles, de la perception des intentions ainsi que du genre en matière de coercition sexuelle selon la perspective des modèles du traitement de l'information sociale. De manière générale, il est attendu que 1) des corrélations significatives et positives entre les antécédents de coercition sexuelle, la triade noire ainsi que les déficits de régulation émotionnelle. De plus, il est attendu que 2) les participants avec des antécédents de coercition sexuelle présentent un niveau significativement plus élevé de déficits de régulation émotionnelle et de traits associés à la triade noire que les participants sans antécédent. Dans ce sens, il est fait l'hypothèse que 3) le genre, la triade noire et les déficits de régulation émotionnelle soient des prédicteurs significatifs des antécédents de coercition sexuelle. Enfin, il est attendu 4) un rôle modérateur des déficits de régulation émotionnelle dans la relation entre le genre et les antécédents de coercition sexuelle.

3.2 Analyses préliminaires

3.2.1 Prévalence des antécédents de coercition sexuelle

Ce travail de thèse s'intéressant à la compréhension des comportements de coercition sexuelle il semble opportun de détailler la prévalence de ces comportements au sein de l'échantillon. Ainsi, parmi les 148 participants 20,9% ($n = 31$) ont déclaré avoir réalisé au moins un comportement de coercition sexuelle depuis l'âge de 14 ans. Quand le genre est pris en compte, les données soulignent que 39,1% des hommes ($n = 9$) et 17,6% des femmes ($n = 22$) de l'échantillon ont rapporté au moins un antécédent de coercition sexuelle.

Type de stratégies coercitives mobilisées

En ce qui concerne le type de stratégies mobilisées, la coercition verbale est la stratégie la plus fréquemment rapportée avec 80,6% des participants qui ont déclaré des antécédents ($n = 25$), s'en suit l'intoxication avec 32,3% ($n = 10$) et enfin 6,5% ($n = 2$) ont déclaré avoir déjà eu recours à la force physique dans le but d'avoir un rapport sexuel. La somme est supérieure à 100% en raison du fait que plusieurs participants ont rapporté avoir utilisé différentes stratégies. Par ailleurs, parmi les participants qui ont déclaré des antécédents 80,6% ont rapporté

avoir utilisé un seul type de stratégie ($n = 25$) tandis que, les 19,4% autres ($n = 6$) ont rapporté l'utilisation de deux stratégies différentes. Le Tableau 6 précise la proportion de femmes et d'hommes qui ont utilisé chacune des stratégies coercitives parmi les participants qui ont rapporté des antécédents de coercition sexuelle. Un test du Chi2 a montré l'absence de différence d'utilisation de chacune des stratégies entre les femmes et les hommes respectivement pour la coercition verbale ($\chi^2(1, 148) = 0,552$; $p = 0,457$), l'intoxication ($\chi^2(1, 148) = 0,585$; $p = 0,445$) et la violence physique ($\chi^2(1, 148) = 0,875$; $p = 0,350$).

Type de comportements perpétrés

En ce qui concerne le type de comportement perpétré, 58,1% des participants ($n = 18$) avec des antécédents de coercition sexuelle ont rapporté des attouchements, 61,3% un contact sexuel ($n = 19$) et 51,6% un rapport sexuel ($n = 16$). Là encore, la somme des fréquences est supérieure à 100% en raison du fait que plusieurs participants ont rapporté avoir perpétré différents types de comportements coercitifs. En effet, parmi les participants avec des antécédents 51,6% ont déclaré avoir perpétré un seul type de comportement ($n = 16$), 25,8% ont rapporté deux types de comportements différents ($n = 8$) et enfin, 22,6% participants ont rapporté avoir utilisé les trois types de comportements de coercition sexuelle au cours de leur vie ($n = 7$). Le Tableau 6 précise la proportion de femmes et d'hommes qui ont perpétré chacun des comportements parmi les participants qui ont rapporté des antécédents de coercition sexuelle.

Enfin, un test du chi-deux a été réalisé afin d'analyser si les deux variables, les antécédents de coercition sexuelle et le genre, sont indépendantes l'une de l'autre. Cela permet ainsi d'étudier s'il existe une relation entre le fait d'être un homme ou une femme et les antécédents de coercition sexuelle. Les données descriptives, issues du tableau croisé, montrent que 39,1% ($n = 9$) des participants hommes de l'échantillon ont déclaré des antécédents de coercition sexuelle alors que l'effectif théorique devrait être de presque 5. Par ailleurs, 17,6% ($n = 22$) des participantes ont déclaré des antécédents alors que l'effectif théorique est de 26. Le test du khi-carré indique qu'il existe bien une relation significative entre le genre et les antécédents ($\chi^2(1, 148) = 5,438$; $p = 0,020$) signifiant que les hommes indiquent significativement plus d'antécédents de coercition sexuelle que les femmes. Enfin, le test de Cramer ($V = 0,192$) indique une intensité faible de la relation entre le genre et les antécédents de coercition sexuelle.

Tableau 6

Répartition, en fonction du genre, du type de stratégie mobilisée et du type de comportement perpétré pour les participants ayant rapporté des antécédents de coercition sexuelle.

	Femme		Homme	
	<i>n</i> = 22		<i>n</i> = 9	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
<i>Stratégies coercitives</i>				
Coercition verbale	17	77,27	8	88,89
Intoxication	8	36,36	2	22,22
Force physique	2	9,09	0	0,00
<i>Comportements perpétrés</i>				
Attouchement	12	54,55	6	66,67
Contact sexuel	13	59,09	6	66,67
Rapport sexuel	11	50,00	5	55,56

Note. *N* = 31.

3.2.2 Caractéristiques individuelles

Dans le cadre des analyses statistiques, il a été fait le choix de dichotomiser le score d'antécédents de coercition sexuelle afin de rendre cette variable catégorielle. Ainsi, les participants qui n'ont déclaré aucun antécédent sont codés « 0 » tandis que, les participants qui ont déclaré au moins un antécédent de coercition sexuelle au cours de leur vie sont codés « 1 ». Dans cette perspective, et afin d'étudier les relations entre les antécédents de coercition sexuelle et les autres variables, il a été fait le choix d'utiliser une analyse corrélationnelle point-bisériale. En effet, la corrélation point-bisériale permet d'étudier les relations entre une variable dichotomique, qui comprend donc seulement deux valeurs (0 et 1), et des variables continues (Kornbrot, 2005). Par ailleurs, cinq prémisses doivent être respectées afin de pouvoir utiliser ce type d'analyse, à savoir (Rakotomalala, 2015) : 1) L'une des variables doit être continue ; 2)

L'autre variable doit être dichotomique codée 0 et 1 ; 3) L'absence de valeurs extrêmes des variables continues pour chaque catégorie de la variable dichotomique ; 4) La distribution normale, ou quasi-normale, pour les données des variables continues pour chaque catégorie de la variable dichotomique et 5) Les variances égales des variables continues pour chaque catégorie de la variable dichotomique. Les différentes analyses confirment le respect de ces prémisses et autorisent donc à la réalisation d'analyses des corrélations point-bisériales.

Toutefois, et afin de respecter la première prémisse, il a été fait le choix de transformer certaines variables afin de les rendre continues. En effet, tant pour la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles que pour la perception de l'intérêt sexuel, les scores ont été considérés comme traduisant la performance des participants. Dans ce sens, pour chaque stimulus la réponse a été dichotomisée (voir, Chapitre 2, p. 5-8) permettant d'obtenir un score de performance à la fois en ce qui concerne la reconnaissance des EFE et également pour la perception de l'intérêt sexuel. En raison de ce choix quant au codage de ces deux variables, il était donc nécessaire d'une part de calculer un taux de performance (en anglais, *hit rate*) puis de proposer une transformation sur la proportion. En effet, la transformation des données non linéaires permet de modifier la distribution et de générer une meilleure linéarité et normalité de celle-ci (Bishara & Hittner, 2012). Dans le cadre de ce travail, il a été fait le choix de réaliser une transformation de type \arcsin^{23} afin de transformer les données enregistrées en proportions et qui suivent une loi binomiale.

Dans un premier temps, l'analyse des corrélations a été réalisée à partir de l'ensemble des données. Ainsi, le tableau 7 présente les corrélations point-bisériales entre les antécédents de coercition sexuelle et les différentes variables individuelles.

Les résultats mettent en évidence que les antécédents de coercition sexuelle sont corrélés positivement avec les déficits de régulation émotionnelle ($r_{pb} (146) = 0,209 ; p = 0,011$), et la triade noire ($r_{pb} (146) = 0,231 ; p = 0,005$). Lorsque les analyses sont conduites au niveau spécifique des traits, les résultats montrent que seul le narcissisme est significativement corrélé avec les antécédents ($r_{pb} (146) = 0,194 ; p = 0,018$). Enfin, les antécédents sont corrélés de manière négative avec la perception de l'intérêt sexuel d'autrui ($r_{pb} (146) = -0,220 ; p = 0,007$).

²³ Plus précisément, la transformation a été réalisée selon une technique souvent mobilisée en sciences sociales (Cohen & Cohen, 1983), selon la formule suivante :

COMPUTE newvar1 = 2* ARSIN(SQRT(var1))

Ces tailles d'effet pouvant être qualifiées de faibles à modérées selon les normes proposées par Cohen (1992).

Par ailleurs, les résultats soulignent l'absence de corrélation significative entre les antécédents de coercition sexuelle et l'âge ($r_{pb} (146) = 0,019 ; p = 0,819$), l'alexithymie ($r_{pb} (146) = -0,029 ; p = 0,726$), la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles ($r_{pb} (146) = 0,015 ; p = 0,859$), ainsi qu'avec la perception de l'absence d'un intérêt sexuel d'autrui ($r_{pb} (146) = -0,011 ; p = 0,892$).

Tableau 7

Corrélations entre les antécédents de coercition sexuelle et les caractéristiques individuelles (corrélations point-bisérielles).

	Antécédent de coercition sexuelle
Age	0,019 ^{ns}
DD	0,231**
DD_M	0,156 ^{ns}
DD_P	0,119 ^{ns}
DD_N	0,194*
BVAQ	-0,029 ^{ns}
DERS	0,209*
EFE	0,015 ^{ns}
Perception de l'intérêt sexuel d'autrui	-0,220**
Perception de l'absence d'intérêt sexuel d'autrui	-0,011 ^{ns}

Note. $N = 148$; DD = Triade noire ; DD_M = Machiavélisme ; DD_P = Psychopathie ; DD_N = Narcissisme ; BVAQ = Alexithymie ; DERS = Déficits de régulation émotionnelle ; EFE = Reconnaissance des expressions faciales émotionnelle ; ^{ns} = non significatif ; * = $p < 0,05$; ** = $p < 0,01$.

Dans un deuxième temps, des analyses corrélationnelles distinctes ont été réalisées afin d'explorer les relations entre les différentes variables parmi les deux échantillons (sans antécédents *vs* avec des antécédents). Le tableau 8 présente les résultats de l'analyse corrélationnelle pour les participants qui n'ont rapporté aucun antécédent de coercition sexuelle au cours de leur vie.

Les résultats montrent que la triade noire est corrélée de manière positive et significative avec les déficits de régulation émotionnelle ($r(117) = 0,333 ; p < 0,001$). Plus spécifiquement, les analyses soulignent que cette relation est significative respectivement pour le machiavélisme ($r(117) = 0,325 ; p < 0,001$), ainsi que pour les traits narcissiques ($r(117) = 0,305 ; p = 0,001$). Concernant les traits psychopathiques, les résultats montrent une corrélation significative avec l'alexithymie ($r(117) = 0,467 ; p < 0,001$). Par ailleurs, l'analyse souligne une corrélation positive entre la perception de l'intérêt sexuel et la perception de l'absence de l'intérêt sexuel ($r(117) = 0,196 ; p = 0,034$). Enfin, aucune corrélation n'a été trouvée entre l'alexithymie, les déficits de régulation émotionnelle, la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles et la perception de l'intérêt sexuel.

Le tableau 9 présente les résultats de l'analyse corrélationnelle réalisée auprès des participants qui ont rapporté au moins un antécédent de coercition sexuelle au cours de leur vie.

La triade noire est corrélée de manière significative avec l'alexithymie ($r(31) = 0,372 ; p = 0,039$), et de manière tendancielle avec les déficits de régulation émotionnelle ($r(31) = 0,323 ; p = 0,077$). Au niveau des différents traits de la triade noire, les résultats soulignent que le machiavélisme est corrélé de manière positive avec les déficits de régulation émotionnelle ($r(31) = 0,511 ; p = 0,003$), et de manière négative avec la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles ($r(31) = -0,369 ; p = 0,041$). Par ailleurs, les traits psychopathiques sont corrélés positivement avec l'alexithymie ($r(31) = 0,492 ; p = 0,005$), et les traits narcissiques sont corrélés de manière positive avec les déficits de régulation émotionnelle ($r(31) = 0,395 ; p = 0,028$). Enfin, aucune corrélation n'a été trouvée entre l'alexithymie, les déficits de régulation émotionnelle, la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles et la perception de l'intérêt sexuel.

Tableau 8

Corrélations entre les caractéristiques individuelles parmi les participants sans antécédent de coercition sexuelle (r de Pearson).

	DD	DD_M	DD_P	DD_N	BVAQ	DERS	EFE	Percept_AbsIntSex	Percept_IntSex
DD		0,788***	0,434***	0,740***	0,115 ^{ns}	0,333***	-0,035 ^{ns}	-0,045 ^{ns}	0,059 ^{ns}
DD_M			0,116 ^{ns}	0,408***	0,042 ^{ns}	0,325***	0,028 ^{ns}	0,002 ^{ns}	0,134 ^{ns}
DD_P				-0,075 ^{ns}	0,467***	-0,011 ^{ns}	-0,027 ^{ns}	-0,157 †	-0,017 ^{ns}
DD_N					-0,180 †	0,305**	-0,068 ^{ns}	0,034 ^{ns}	-0,004 ^{ns}
BVAQ						0,069 ^{ns}	0,045 ^{ns}	-0,054 ^{ns}	-0,002 ^{ns}
DERS							0,086 ^{ns}	-0,100 ^{ns}	-0,010 ^{ns}
EFE								-0,017 ^{ns}	0,030 ^{ns}
Percept_AbsIntSex									0,196*

Note. $N = 117$; DD = Triade noire ; DD_M = Machiavélisme ; DD_P = Psychopathie ; DD_N = Narcissisme ; BVAQ = Alexithymie ; DERS = Déficits de régulation émotionnelle ; EFE = Reconnaissance des expressions faciales émotionnelle ; Percept_AbsIntSex = Perception de l'absence d'un intérêt sexuel ; Percept_IntSex = Perception d'un intérêt sexuel ; ^{ns} = non significatif ; † = $p < 0,10$; * = $p < 0,05$; ** = $p < 0,01$; *** = $p < 0,001$.

Tableau 9

Corrélations entre les caractéristiques individuelles parmi les participants avec des antécédents de coercition sexuelle (r de Pearson).

	DD	DD_M	DD_P	DD_N	BVAQ	DERS	EFE	Percept_AbsIntSex	Percept_IntSex
DD		0,797***	0,602***	0,759***	0,372*	0,323 [†]	-0,062 ^{ns}	0,157 ^{ns}	0,043 ^{ns}
DD_M			0,225 ^{ns}	0,501**	0,278 ^{ns}	0,511**	-0,369*	-0,056 ^{ns}	-0,057 ^{ns}
DD_P				0,104 ^{ns}	0,492**	-0,223 ^{ns}	0,097 ^{ns}	0,292 ^{ns}	-0,058 ^{ns}
DD_N					0,053 ^{ns}	0,395*	0,127 ^{ns}	0,106 ^{ns}	0,196 ^{ns}
BVAQ						0,202 ^{ns}	-0,007 ^{ns}	0,169 ^{ns}	-0,093 ^{ns}
DERS							0,001 ^{ns}	0,016 ^{ns}	0,081 ^{ns}
EFE								0,013 ^{ns}	0,121 ^{ns}
Percept_AbsIntSex									-0,006 ^{ns}

Note. $N = 31$; DD = Triade noire ; DD_M = Machiavélisme ; DD_P = Psychopathie ; DD_N = Narcissisme ; BVAQ = Alexithymie ; DERS = Déficits de régulation émotionnelle ; EFE = Reconnaissance des expressions faciales émotionnelle ; Percept_IntSex = Perception d'un intérêt sexuel ; Percept_AbsIntSex = Perception de l'absence d'un intérêt sexuel ; ^{ns} = non significatif ; [†] = $p < 0,10$; * = $p < 0,05$; ** = $p < 0,01$; *** = $p < 0,001$.

3.2.3 Comparaison selon les antécédents

Eu égard aux objectifs de cette étude, il a été réalisé une série de comparaison de moyennes pour chacune des variables du traitement de l'information sociale en fonction de la présence ou non d'antécédents de coercition sexuelle. Dans le cadre de ces analyses, la variable indépendante relative aux antécédents a été dichotomisée afin de coder « 0 » les participants qui n'ont déclaré aucun antécédent et « 1 » les participants qui ont déclaré au moins un antécédent de coercition sexuelle au cours de leur vie. En raison de la distribution asymétrique positive, ce qui traduit qu'il y a plus de participants sans antécédent que de participants avec des antécédents, la prémisse de loi normale ne peut être respectée et il a alors été fait le choix d'utiliser un test non paramétrique. Ainsi, le test U de Mann-Whitney a été utilisé afin de comparer la distribution des deux échantillons indépendants. Ce test non paramétrique repose sur une logique non pas de comparaison des moyennes mais plutôt en termes de comparaison de médiane.

Les résultats montrent que le niveau de triade noire est significativement plus élevé pour les participants avec des antécédents de coercition sexuelle ($Med = 92,05 ; n = 31$) que les participants sans antécédent ($Med = 69,85 ; n = 117$), $U = 2357,500 ; z = -2,565 ; p = 0,010$. L'analyse au niveau des traits spécifiques de la triade noire montrent que seuls les traits narcissiques présentent des différences significatives. Ainsi, les participants avec des antécédents ont un niveau plus élevé de narcissisme ($Med = 90,45 ; n = 31$), que les participants sans antécédent ($Med = 70,27 ; n = 117$), $U = 2308,000 ; z = 2,334 ; p = 0,020$. Au contraire, aucune différence significative n'est mise en évidence entre les deux groupes respectivement pour le machiavélisme, $U = 2204,000 ; z = 1,844 ; p = 0,065$, et les traits psychopathiques, $U = 2073,500 ; z = 1,229 ; p = 0,219$.

En matière de régulation émotionnelle, les résultats mettent en évidence des différences significatives. Ainsi, les participants avec des antécédents présentent un niveau plus élevé de déficits de régulation émotionnelle ($Med = 91,87 ; n = 31$), que ceux sans antécédent ($Med = 69,90 ; n = 117$), $U = 2352,000 ; z = 2,538 ; p = 0,011$.

Par ailleurs, aucune différence significative n'a été mise en évidence entre les deux groupes en ce qui concerne respectivement le niveau d'alexithymie, $U = 1778,500 ; z = -0,165 ; p = 0,869$, et la reconnaissance des EFEs, $U = 1875,000 ; z = 0,293 ; p = 0,770$.

Enfin, en ce qui concerne la perception de l'intérêt sexuel les résultats montrent l'existence de différences significatives seulement pour la perception de la présence d'un intérêt sexuel, $U = 1468,500$; $z = -2,465$; $p = 0,014$. Ainsi, les participants avec des antécédents de coercition sexuelle ont rapporté une moins bonne performance quant à la perception de l'intérêt sexuel ($Med = 63,37$; $n = 31$), comparativement aux participants sans antécédent ($Med = 77,45$; $n = 117$). Par contre, aucune différence significative n'a été mise en évidence entre les deux groupes en ce qui concerne la perception de l'absence d'un intérêt sexuel, $U = 1714,500$; $z = -0,486$; $p = 0,625$.

3.2.4 Comparaison selon le genre

Une procédure similaire a été réalisée afin de comparer les scores aux différentes variables du traitement de l'information sociale en fonction du genre. A cet égard, le genre masculin est codé « 0 » tandis que le genre féminin est codé « 1 ». Puisque notre échantillon n'est pas équilibré en ce qui concerne le nombre d'hommes ($n = 23$) comparativement au nombre de femmes ($n = 125$), la distribution asymétrique négative implique d'avoir recours à une logique en termes de rangs moyens plutôt qu'en termes de moyennes. Par conséquent, il a été fait le choix d'utiliser, là encore, le test de Mann-Whitney l'équivalent non paramétrique du test t de Student.

Les résultats indiquent l'absence de différences significatives en ce qui concerne la triade noire entre les femmes ($Med = 74,10$; $n = 125$), et les hommes ($Med = 76,65$; $n = 23$), $U = 1388,000$; $z = -0,262$; $p = 0,793$. Néanmoins, l'analyse spécifique au niveau des traits montre l'existence de différences significatives en ce qui concerne les traits psychopathiques dans le sens où les hommes présentent un niveau significativement plus élevé ($Med = 103,04$; $n = 23$), que les femmes ($Med = 69,25$; $n = 125$), $U = 781,000$; $z = -3,486$; $p < 0,001$. Par contre, aucune différence significative n'est mise en évidence respectivement pour le machiavélisme, $U = 1684,000$; $z = 1,308$; $p = 0,191$, et le narcissisme, $U = 1515,000$; $z = 0,411$; $p = 0,681$.

Par ailleurs, les analyses soulignent l'existence de différences selon le genre en termes de déficits de régulation émotionnelle. En effet, les femmes présentent un niveau significativement plus élevé de déficits de régulation émotionnelle ($Med = 78,45$; $n = 125$), que

les hommes ($Med = 53,02 ; n = 23$), $U = 1931,500 ; z = 2,615 ; p = 0,009$. De plus, en ce qui concerne la reconnaissance des EFEs, les femmes présentent une performance significativement plus élevée ($Med = 77,77 ; n = 125$), que celles des hommes ($Med = 56,74 ; n = 23$), $U = 1846,000 ; z = 2,185 ; p = 0,029$.

Enfin, aucune différence significative selon le genre n'est mise en évidence en ce qui concerne le niveau d'alexithymie, $U = 1334,000 ; z = -0,548 ; p = 0,583$, et également en ce qui concerne la perception des intentions sexuelles d'une femme que ce soit en termes de perception de la présence d'un intérêt, $U = 1506,000 ; z = 0,550 ; p = 0,583$, et en termes de perception de l'absence d'un intérêt sexuel, $U = 1253,50 ; z = -1,022 ; p = 0,307$.

3.3 Analyses principales

3.3.1 Régression logistique

Les analyses préliminaires ont permis de préciser quelles variables du traitement de l'information sociale sont associées aux antécédents de coercition sexuelle. Par conséquent, une analyse de régression logistique a été réalisée afin d'étudier le rôle prédictif des variables du traitement de l'information sociale sur les comportements de coercition sexuelle (Desjardins, 2005). La variable dépendante, relative aux antécédents de coercition sexuelle, est dichotomique où l'absence d'antécédent est codée « 0 » et la présence d'antécédents codée « 1 ». Les variables indépendantes sont continues, à l'exception du genre qui est dichotomique, et représentent chacune les indicateurs du traitement de l'information sociale mobilisés dans le cadre de cette étude. Les prédictifs ont été introduits selon un ordre théorique et méthodologique avec dans un premier temps les caractéristiques individuelles puis dans un second temps la dimension perceptuelle.

Plus exactement, la première étape a consisté à l'introduction du genre afin de contrôler l'effet de cette variable sur les autres prédictifs. La deuxième étape a été l'occasion d'introduire les prédictifs de niveau individuel relatifs aux traits narcissiques ainsi que les déficits de régulation émotionnelle²⁴. Afin d'étudier la contribution spécifique des déficits de

²⁴ Des analyses préliminaires avaient également introduit l'âge, le machiavélisme, les traits psychopathiques, l'alexithymie, la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles ainsi que la perception de l'absence d'un

régulation émotionnelle ce prédicteur a été introduit séparément du narcissisme. Enfin, une dernière étape a consisté à l'introduction du prédicteur relatif à la perception de la présence d'un intérêt sexuel. Cette approche de manière hiérarchique permet ainsi d'identifier les variables du traitement de l'information sociale qui prédisent les antécédents de coercition sexuelle en maintenant constant l'effet du genre.

Le tableau 10 présente les résultats issus de l'analyse de régression logistique multiple de type hiérarchique.

Le modèle de base permet de classer correctement 79,10% des participants (voir Tableau 11). Cette classification, en l'absence d'autres prédicteurs, repose sur la catégorie de réponse la plus fréquente c'est-à-dire l'absence d'antécédent de coercition sexuelle.

La première étape concerne l'introduction du genre en tant que prédicteur et permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (1) = 4,811 ; p = 0,028$). Le genre est donc un prédicteur significatif des antécédents de coercition sexuelle ($W = 5,108 ; p = 0,024$) avec une relation ($b = 1,102 ; \text{Exp}(b) = 3,010$) qui signifie que le fait d'être de genre masculin augmente la probabilité par trois d'avoir des antécédents de coercition sexuelle par rapport au fait d'être de genre féminin. Cette étape permet d'expliquer 5,0% de la variance totale des antécédents de coercition sexuelle.

intérêt sexuel. Aucun de ces prédicteurs n'étant significatifs, ou ne contribuant à améliorer la variance expliquée par le modèle, il a été fait le choix dans un principe de parcimonie de ne pas les inclure dans le modèle présenté.

Tableau 10*Régression logistique multiple hiérarchique : Antécédents de coercition sexuelle.*

Variable	Coefficient (B)	SE	Rapport des cotes (Exp(B))	Intervalle de confiance [95%]	Variation du R-deux de Nagelkerke
Constante	-1,328	0,202	0,265***		
Etape 1 : Genre					
Genre	1,102	0,488	3,010*	[1,158-7,826]	0,050*
Etape 2 : Caractéristiques Individuelles					
DD_N [4 ; 28]	0,092	0,038	1,096*	[1,017-1,181]	0,062*
Etape 2' : Caractéristiques Individuelles					
DERS [16 ; 80]	0,040	0,017	1,041*	[1,007-1,075]	0,058*
Etape 3 : Perception de la situation					
PerceptIntSex [0 ; 3,14]	-0,776	0,300	0,460*	[0,256-0,828]	0,059*
Etape 4 : Interaction de deuxième ordre					
Genre*DERS	0,030	0,045	1,030 ^{ns}	[0,944-1,124]	0,004 ^{ns}

Note : $N = 148$; DD_N = Narcissisme ; DERS = Déficits de régulation émotionnelle ; PerceptIntSex = Perception de la présence d'un intérêt sexuel ; ^{ns} = non significatif ; * = $p < 0.05$; *** = $p < 0.001$.

Pour ce qui est de la deuxième étape, l'introduction du facteur relatif aux traits narcissiques permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (1) = 6,270 ; p < 0,012$), expliquant désormais 11,2% de la variance totale. En maintenant constant le genre, le narcissisme apparaît comme étant un prédicteur significatif. Ainsi, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle des traits narcissiques s'accompagne d'une augmentation de [(1,096-1)*100] 9,6% de la probabilité de rapporter des antécédents de coercition sexuelle.

De manière similaire, l'introduction des déficits de régulation émotionnelle permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (1) = 5,990 ; p = 0,014$), et explique ainsi 17,0% de la variance totale. En maintenant constant les autres prédicteurs, les déficits de régulation émotionnelle sont un prédicteur significatif. Ainsi, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle des déficits de régulation émotionnelle s'accompagne d'une augmentation de [(1,041-1)*100] 4,1% de la probabilité de rapporter des antécédents de coercition sexuelle.

La troisième étape avec l'introduction de la perception de la présence d'un intérêt sexuel permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (1) = 6,421 ; p = 0,011$), expliquant désormais 22,9% de la variance totale des antécédents. En maintenant constant tous les autres prédicteurs, la perception de la présence d'un intérêt sexuel chez une femme est un prédicteur significatif. Ainsi, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle de perception de l'intérêt sexuel s'accompagne d'une diminution de [(1-0,460)*100] 54% de la probabilité de rapporter des antécédents de coercitions sexuelle au cours de la vie.

Enfin, la quatrième étape avec l'effet d'interaction entre le genre et les déficits de régulation émotionnelle n'est pas significative. Bien que la variance totale expliquée par le modèle soit désormais de 23,3%, cette augmentation n'est pas statistiquement significative ($\chi^2 (1) = 0,461 ; p = 0,497$).

3.3.2 Effets conditionnels

Bien que, les résultats indiquent l'absence d'un effet d'interaction significatif entre le genre et les déficits de régulation émotionnelle, il a semblé pertinent d'étudier les effets conditionnels du genre et des déficits de régulation émotionnelle au regard d'une part de la littérature et d'autre part des résultats précédents.

Dans cette perspective, le module *PROCESS* (version 3.4.1 ; Hayes, 2020) a été utilisé afin de réaliser une analyse de modération. En ce qui concerne les paramètres, le modèle de régression logistique mobilisé ci-dessus a été mobilisé avec le genre et les déficits de régulation émotionnelle qui ont été, à tout de roue, spécifiés comme prédicteur focal ou facteur modérateur. Cela permet ainsi de pouvoir comparer l'effet conditionnel du genre et l'effet conditionnel des déficits de régulation émotionnelle. Par ailleurs, l'approche Johnson-Neyman a été appliquée afin de permettre d'identifier les régions de significativité de l'interaction (Cadario et al., 2017). De plus, trois différents niveaux du modérateur ont été établis respectivement à -1 écart-type, à la moyenne et à +1 écart-type. Cette procédure a été utilisée afin d'obtenir un seuil de significativité à partir du modèle conditionnel (Girard et al., 2020).

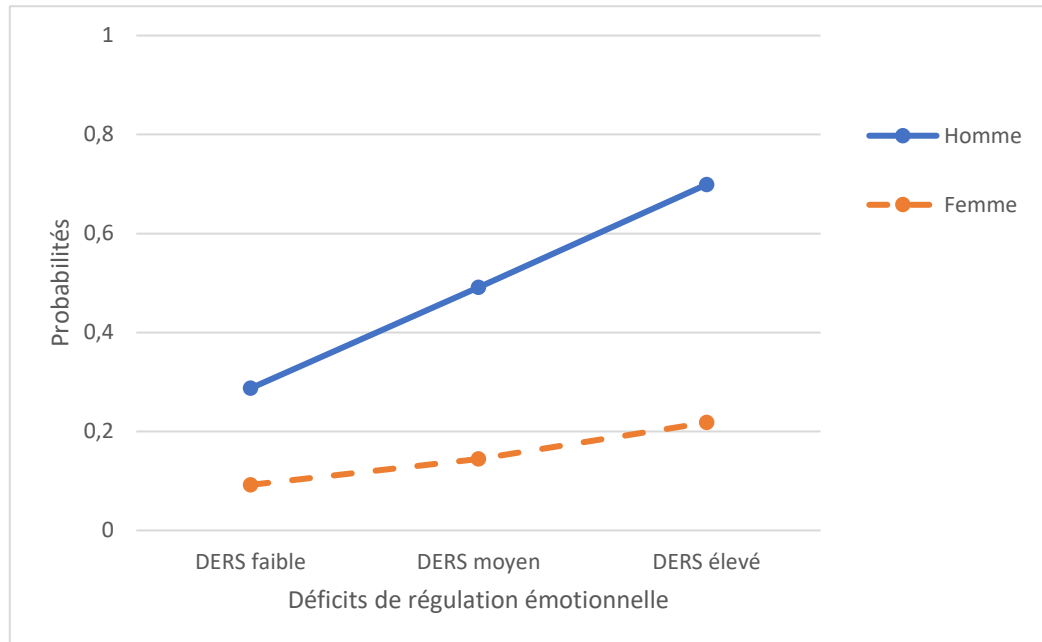
L'analyse des effets conditionnels du genre indique des différences significatives entre les hommes et les femmes selon les différents niveaux de déficits de régulation émotionnelle. Ainsi, à faible score de déficits de régulation émotionnelle (défini comme la grande moyenne - 1 écart type, soit 30,17) les participants de genre masculin ont rapporté davantage d'antécédents de coercition sexuelle que les participantes de genre féminin de manière tendancielle ($z(148) = -1,853 ; p = 0,064$). A score moyen de déficits de régulation émotionnelle (défini comme la grande moyenne, soit 44,76), les participants de genre masculin ont rapporté significativement davantage d'antécédents de coercition sexuelle que les participantes de genre féminin ($z(148) = -2,895 ; p = 0,004$). De la même manière, à score élevé de déficits de régulation émotionnelle (défini comme la grande moyenne + 1 écart-type, soit 59,35), les participants de genre masculin ont rapporté significativement davantage d'antécédents de coercition sexuelle que les participantes de genre féminin ($z(148) = -2,124 ; p = 0,034$).

Pour ce qui est de l'effet conditionnel des déficits de régulation émotionnelle, les résultats indiquent que chez les participants hommes la relation entre les déficits de régulation émotionnelle et les antécédents de coercition sexuelle n'est pas significative ($z(148) = 1,460 ; p = 0,144$). Toutefois, chez les participants de genre féminin il existe une relation tendancielle entre les déficits de régulation émotionnelle et les antécédents de coercition sexuelle ($z(148) = 1,943 ; p = 0,052$).

La figure 5 présente graphiquement les effets conditionnels du genre et des déficits de régulation émotionnelle.

Figure 5

Représentation graphique des effets conditionnels du genre et des déficits de régulation émotionnelle.



3.3.3 Postulats et qualité d'ajustement du modèle

Les postulats et la qualité d'ajustement du modèle de régression ont été évalués à partir de l'étape 3 en raison du fait que l'étape 4 ne permettait pas d'améliorer significativement la variance expliquée (voir Tableau 10).

Tout d'abord, l'utilisation d'un modèle de régression multiple ne révèle aucun problème de multicolinéarité entre les prédicteurs retenus. En effet, la matrice de corrélation obtenue révèle l'absence de corrélation très élevée entre les variables. Par ailleurs, concernant l'ajustement du modèle aux données, le test de Hosmer-Lemeshow n'est pas significatif ($p = 0,906$), ce qui traduit l'absence de différences significatives entre les valeurs observées et les valeurs prédites pour chaque participant. De plus, seules 6 observations sur les 148 participants retenus présentent une valeur résiduelle, dit résidus de Student, supérieure à 2 écarts-type soit un peu plus de 5% de l'échantillon.

Dans l'ensemble ces indicateurs suggèrent que le modèle est bien ajusté aux données même si celui-ci s'avère plus limité lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement à la capacité du modèle à correctement classer les participants dans leur groupe d'appartenance. La table de classification (voir Tableau 11) montre ainsi que le modèle permet de classer correctement 81,1% des participants. Bien que, ce taux de classification soit légèrement meilleur que celui offert par le modèle de base, le modèle retenu permet de classer correctement 95,7% des participants ayant rapporté aucun antécédent mais seulement 25,8% de ceux ayant rapporté des antécédents de coercition sexuelle au cours de leur vie.

Le graphique des probabilités (voir Figure 6) permet alors une représentation visuelle de la capacité du modèle à correctement classer les participants. Pour rappel, si le modèle de régression permettait de classer correctement tous les participants alors, tous les participants n'ayant pas rapporté d'antécédent de coercition sexuelle devraient se situer vers la gauche tandis que, tous les participants ayant rapporté des antécédents au cours de leur vie devraient se situer vers la droite. Dans l'ensemble, la grande majorité des participants est correctement positionnée sur le graphique bien que, la répartition des participants ayant rapporté des antécédents de coercition sexuelle soit plus étendue.

Tableau 11

Table de classification des participants : Antécédents de coercition sexuelle.

Observations	Prévisions					
	Modèle de base			Modèle retenu		
	Aucun antécédent	Antécédent rapporté	Pourcentage global	Aucun antécédent	Antécédent rapporté	Pourcentage global
Aucun antécédent	117	0	100	112	5	95,7
Antécédent rapporté	31	0	0	23	8	25,8
Pourcentage global			79,1			81,1

Prévalence des antécédents de coercition sexuelle

Tout d'abord, les résultats soulignent un taux de prévalence général de presque 21% d'antécédents de coercition sexuelle rapportés. Bien que, les données soient déclaratives et puissent ainsi être influencées par de la désirabilité sociale²⁵ ce taux est cohérent avec la littérature qui souligne une prévalence des antécédents comprise entre 20% et 40% au sein de populations étudiantes (Abbey et al., 2014 ; Trottier et al., 2021). La présence d'hommes et de femmes dans notre échantillon permet ainsi de pouvoir comparer les taux de prévalence en fonction du genre. Ainsi, lorsque le genre est considéré, les résultats montrent qu'environ 18% des femmes et presque 40% des hommes ont rapporté avoir déjà utilisé la coercition sexuelle au cours de leur vie. Là encore, ces résultats sont cohérents au regard de la littérature qui souligne en effet une prévalence des antécédents plus élevée chez les hommes (Lyons et al., 2020 ; Trottier et al., 2021) que chez les femmes (Krahé et al., 2021 ; Trottier et al., 2021). Il est important de préciser que, malgré un intérêt croissant concernant la coercition sexuelle perpétrée par des femmes, les données sur les femmes auteures restent limitées notamment au regard de la présence d'un biais de genre dans le champ d'étude de la coercition sexuelle (Bonneville, 2021).

De manière plus détaillées, les données descriptives permettent de souligner le type de stratégie mobilisée et le type de comportement perpétré. Ainsi, il apparaît qu'en termes de stratégie coercitive, la coercition verbale est la stratégie la plus largement rapportée devant l'intoxication puis la violence physique. Par ailleurs, parmi les participants qui ont rapporté des antécédents, une large majorité a rapporté l'utilisation d'un seul et unique type de stratégie coercitive. Ces résultats confirment des données précédentes allant dans le sens où la coercition verbale (pression verbale, mensonges, persuasion) est plus largement mobilisée alors que, la violence physique est plus rarement utilisée tant du côté des hommes que des femmes (Abbey et al., 2014 ; Abbey et al., 2021). La coercition sexuelle peut ainsi prendre diverses formes sans nécessairement correspondre aux mythes traditionnels du viol (par exemple, que le viol implique l'utilisation de la violence physique afin de contraindre autrui). En effet, il apparaît

²⁵ Bien que, le recueil de ces données ait été effectué via une échelle (la SES) qui permet de limiter la désirabilité sociale de par la formulation des items, l'évolution du contexte légal et social (par exemple, avec le mouvement #MeToo) peut légitimement influencer la déclaration de comportements de coercition sexuelle. Cependant, la similitude des taux de prévalence dans les travaux menés depuis 2000 (voir, Anderson et al., 2019) tend à montrer une relative stabilité dans la prévalence rapportée de ces comportements malgré les évolutions sociétales.

que des stratégies plus insidieuses sont plus couramment mobilisées afin de forcer une personne à une activité sexuelle non consentie (Trottier et al., 2021).

Concernant le type de comportement perpétré, les résultats indiquent que la coercition a été utilisée de manière équivalente par les participants que cela soit en termes d'attouchements, de tentative de viol ou de viol. De plus, presque la moitié a rapporté avoir perpétré au moins deux types différents de comportements au cours de leur vie. Ces résultats confirment ceux d'autres études réalisées auprès d'individus issus de la population générale ainsi que de la population étudiante (Anderson & Savage, 2005 ; Trottier et al., 2021). Par ailleurs, la littérature souligne que le type de comportement coercitif serait associé à différentes stratégies (Bouffard & Goodson, 2017). Par exemple, les hommes qui ont tenté ou commis un viol auraient plus de probabilités d'avoir recours à une stratégie d'intoxication (en forçant autrui à consommer de l'alcool ou de la drogue) ou d'utiliser la violence physique. Cela soulignerait ainsi une relation entre le type de stratégie coercitive et le type de comportement perpétré suggérant que la réalisation des comportements les plus graves²⁶ (par exemple, un viol) seraient associées aux stratégies les plus violentes. Au regard de la différence entre l'utilisation rapportée de la violence physique et le comportement de pénétration, les données de notre étude ne permettent pas de confirmer cette relation. Au contraire, il apparaît que le faible recours à la violence physique ne limite pas la réalisation de comportements de viol. En accord avec les travaux de Trottier (Trottier et al., 2021), une explication pourrait tenir au rôle des mythes traditionnels du viol²⁷ considérant que ce type de comportement est étroitement associé à la violence physique. Ainsi, la non utilisation de la violence physique en tant que stratégie coercitive pourrait conduire les individus à méjuger la gravité de leurs comportements considérant, de manière erronée, qu'un comportement de pénétration n'est pas un viol si la violence physique n'est pas mobilisée.

²⁶ La notion de gravité est à comprendre d'un point de vue juridique indiquant le comportement soumis au quantum de peine le plus important c'est-à-dire, ici, le viol.

²⁷ La terminologie de mythes « traditionnels » du viol fait référence à la littérature sur les stéréotypes et les préjugés qui opère la distinction entre les formes traditionnelle (flagrante) et moderne (subtile). Ce point sera discuté plus en avant, notamment au regard des travaux de Gerd Bohner, en ce qui concerne l'interprétation des résultats des Chapitres 4 et 5.

Traitement de l'information sociale et antécédents de coercition sexuelle

Relations entre les indicateurs du SIP et les antécédents

Les résultats confirment l'existence de relations significatives entre les antécédents de coercition sexuelle, la triade noire (particulièrement le narcissisme), les déficits de régulation émotionnelle ainsi qu'avec la perception de l'intérêt sexuel d'une femme. Par ailleurs, afin d'identifier de potentielles différences dans les relations entre les variables associées au traitement de l'information sociale en fonction de la présence, ou non, d'antécédents de coercition sexuelle des analyses corrélationnelles distinctes ont été réalisées.

Concernant les participants avec des antécédents de coercition sexuelle, les résultats ont souligné que la triade noire est associée à des déficits dans la sphère émotionnelle. Le machiavélisme est ainsi associé respectivement à des déficits de régulation émotionnelle ainsi qu'à une moins bonne performance de reconnaissance des expressions faciales émotionnelles. Le narcissisme est également associé à des déficits de régulation émotionnelle. Enfin, les traits psychopathiques sont associés à une alexithymie plus élevée. Néanmoins, ces relations ne sont pas spécifiques aux antécédents de coercition sexuelle puisque les mêmes patterns sont retrouvés²⁸ auprès des participants sans antécédent.

Ainsi, ces résultats permettent de souligner les liens entre les traits de personnalité associés à la triade noire et les déficits de régulation émotionnelle. Cependant, l'existence de ces relations que ce soit chez des individus avec des antécédents mais également sans antécédent de coercition sexuelle ne permet pas de conclure au fait que ces relations soient spécifiques à la coercition sexuelle. Par conséquent, plus que l'existence de traits narcissiques et de difficultés de régulation émotionnelle, la coercition sexuelle pourrait se caractériser par des niveaux plus élevés de ces caractéristiques.

Différences selon la présence ou non d'antécédents de coercition sexuelle

La réalisation de comparaisons entre les variables du traitement de l'information sociale en fonction des antécédents de coercition sexuelle a permis de confirmer que les individus avec

²⁸ A l'exception de la relation entre le machiavélisme et la reconnaissance des expressions faciales émotionnelles.

des antécédents de coercition sexuelle présentent des niveaux plus élevés de triade noire, particulièrement en ce qui concerne les traits narcissiques et de déficits de régulation émotionnelle. De manière plus surprenante, les résultats ont indiqué que ces individus ont également présenté une moins bonne capacité à percevoir l'intérêt sexuel d'une femme.

Concernant les traits de personnalité, les participants qui ont rapporté des antécédents de coercition sexuelle ont présenté un niveau plus élevé de traits associés à la triade noire que les participants sans antécédent. Ces différences concernent uniquement la dimension du narcissisme, lesquelles confirment les résultats de récentes études (Blinkhorn et al., 2015 ; Lyons et al., 2022). Par ailleurs, les participants avec des antécédents de coercition sexuelle ont également présentés un niveau plus élevé de déficits de régulation émotionnelle comparativement à ceux sans antécédent. En effet, la littérature a souligné les liens entre des déficits de régulation émotionnelle et la coercition sexuelle (Gillespie et al., 2015). Les comparaisons effectuées soulignent également que les participants avec des antécédents ont présenté une moins bonne perception lorsqu'une femme présentait un intérêt sexuel comparativement à ceux sans antécédent. Ces différences en fonction de la présence ou non d'antécédents de coercition sexuelle permettent ainsi d'identifier les dimensions qui apparaissent participer aux comportements de coercition sexuelle. Les résultats soulignent ainsi l'implication de variables individuelles (narcissisme ; régulation émotionnelle) et également d'une variable situationnelle associée à la perception de l'intérêt sexuel.

En termes de personnalité et de triade noire, les individus avec des traits narcissiques élevés pourraient utiliser la dimension sexuelle, et par conséquent traiter l'information spécifique à cette situation, comme étant une partie de leur identité et ainsi considérer les relations sexuelles comme une opportunité d'atteindre leurs objectifs en termes d'auto affirmation (Lyons et al., 2022). Dans le cas d'un refus (c'est-à-dire, quand une autre personne refuse d'avoir une activité sexuelle), un individu avec des traits narcissiques élevés pourrait être plus susceptible de mobiliser des comportements de coercition sexuelle en tant que stratégie motivationnelle afin d'atteindre la réalisation de l'objectif initialement fixé (avoir un rapport sexuel). Dans cette perspective, le narcissisme pourrait représenter un schéma cognitif qui participerait à des erreurs au cours de la perception et de l'interprétation des informations sociales (Lopes et al., 2021). Ainsi, ce schéma (le narcissisme) pourrait orienter le traitement de l'information sociale (particulièrement, les étapes de perception et d'interprétation) vers une recherche d'estime de soi au travers de la sexualité, ce qui aurait pour conséquence de conduire

l'individu à adopter des réponses comportementales dysfonctionnelles (par exemple, la coercition sexuelle) dans un contexte de refus ou de rejet.

Concernant la régulation émotionnelle, cette compétence est essentielle dans le cadre des interactions sociales (par exemple, une relation à caractère sexuel) de par son rôle central dans le processus du traitement de l'information sociale (Lemerise & Arsenio, 2000). Ainsi, des déficits de régulation émotionnelle pourraient conduire à un traitement dysfonctionnel de l'information sociale dans le sens où de tels déficits pourraient altérer la capacité de l'individu à actualiser les différentes étapes du traitement au regard de la situation. Par exemple, des déficits de régulation émotionnelle pourraient conduire à des erreurs dans la détection et l'interprétation de nouveaux indices sociaux (par exemple, la personne exprime une émotion de colère) ou encore dans la sélection de la réponse comportementale (par exemple, poursuivre des avances sexuelles bien que la personne exprime une émotion de colère). Par conséquent, les déficits de régulation émotionnelle apparaissent comme étant un facteur d'intérêt afin d'expliquer les liens entre un traitement dysfonctionnel de l'information sociale (pour une revue, voir Smeijers et al., 2020) et les comportements de coercition sexuelle (Kirwan et al., 2018).

Les résultats ont également indiqué que les participants avec des antécédents ont présenté une moins bonne performance que les participants sans antécédent en ce qui concerne la perception de la présence d'un intérêt sexuel chez une autre personne. Par contre, aucune différence n'existe en ce qui concerne la perception de l'absence d'un intérêt sexuel. Au premier abord, ces résultats sont surprenants au regard de la littérature. En effet, plusieurs études ont plutôt souligné l'existence d'une relation entre la coercition sexuelle et des difficultés quant à la perception de l'absence d'intérêt sexuel particulièrement chez les hommes (Abbey & McAusland, 2004 ; Farris et al., 2008 ; Treat & Viken, 2018), dans le sens où les hommes auraient tendance à percevoir un intérêt amical comme étant un intérêt sexuel. Par ailleurs, la littérature souligne que lorsque la cible est représentée par une femme, les femmes infèrent moins d'intérêt sexuel à la cible que ne le font les hommes (Lindgren et al., 2008). En raison du fait que la majorité des participants de cette étude est des femmes, cela pourrait ainsi expliquer ce résultat surprenant. Cependant, des comparaisons en fonction du genre ne permettent pas de mettre en évidence des différences significatives entre les hommes et les femmes de notre échantillon en ce qui concerne la perception de l'intérêt (ou de l'absence d'intérêt) sexuel chez autrui. Bien que, les données sur les erreurs de perception de l'intérêt

sexuel dans un contexte de coercition sexuelle perpétrée par des femmes soient peu nombreuses, une étude récente a souligné le rôle de ce facteur dans les antécédents de coercition sexuelle rapportés par des femmes (Bonneville, 2021). Par ailleurs, une autre explication pourrait tenir quant au rôle du contexte social et sociétal. L'attention portée aux violences faites aux femmes et particulièrement les violences sexuelles depuis plusieurs années, qui s'accompagne d'une sensibilisation accrue, pourrait permettre d'expliquer l'existence d'erreurs dans la perception de l'intérêt sexuel d'une femme. L'expression de l'intérêt sexuel représente une information complexe, notamment en raison du caractère subjectif de celle-ci (Koukounas & Letch, 2001), et est donc susceptible d'être influencée par le contexte normatif. La potentielle gravité associée à une erreur de perception de l'intérêt sexuel²⁹ ainsi que le contexte social pourraient ainsi favoriser l'adoption d'un seuil élevé quant à la perception d'un intérêt sexuel. Cela signifierait que les individus auraient besoin d'un plus grand nombre d'informations avant de détecter la présence d'un intérêt sexuel chez une femme afin principalement d'éviter un faux positif, c'est-à-dire percevoir un intérêt alors qu'il n'existe pas. Malgré l'intérêt de cette hypothèse du rôle du contexte social, celle-ci ne permet pas d'expliquer pourquoi il existe des différences en fonction de la présence ou non d'antécédents.

Enfin, les analyses ont indiqué que les participants ont présenté une bonne reconnaissance des expressions faciales émotionnelles ainsi qu'un faible niveau d'alexithymie. Ainsi, ces deux variables ne diffèrent pas selon la présence d'antécédent de coercition sexuelle. L'absence de déficits sur ces compétences chez les participants avec des antécédents pourrait s'expliquer par l'utilité de celles-ci en termes de narcissisme. En effet, les traits narcissiques sont associés à de bonnes compétences de reconnaissance émotionnelle notamment dans la perspective pour l'individu de pouvoir identifier de potentielles menaces à son estime de soi (Bushman et al., 2009). Par ailleurs, de telles compétences pourrait faciliter l'utilisation de stratégies coercitives (par exemple, la manipulation) afin d'atteindre l'objectif fixé (avoir une relation sexuelle) et ainsi maintenir une image de soi positive (Nagler et al., 2014).

²⁹ Bien que, de telles erreurs ne mènent pas nécessairement à des comportements dysfonctionnels, la littérature souligne le rôle d'une perception erronée dans les comportements coercitifs (Farris et al., 2010).

Les prédicteurs des antécédents de coercition sexuelle

Les résultats ont confirmé que le genre, la triade noire ainsi que les déficits de régulation émotionnelle représentent des prédicteurs significatifs des antécédents de coercition sexuelle. Par ailleurs, et dans la continuité des résultats précédents, il apparaît qu'une moins bonne perception de l'intérêt sexuel d'une femme est également un prédicteur des antécédents.

L'articulation de ces trois facteurs au sein d'un même modèle peut ainsi permettre de proposer une hypothèse explicative quant au rôle des déficits de perception de l'intérêt sexuel en matière de coercition sexuelle selon une perspective du traitement de l'information sociale.

Le modèle révisé du traitement de l'information sociale (Lemerise & Arsenio, 2000), propose une articulation entre les structures de connaissances et la régulation émotionnelle. D'une part, les structures de connaissances (par exemple, le narcissisme) peuvent influencer le traitement de l'information sociale en termes de perception, d'interprétation, de décision ainsi que de réponse comportementale (Allen et al., 2018). D'autre part, la régulation émotionnelle occupe un rôle central dans le processus du traitement de l'information sociale en ce sens qu'elle permet à l'individu d'évaluer la situation (par exemple, prendre en considération la perspective d'autrui) et de permettre une flexibilité dans les réponses comportementales (Smeijers et al., 2020). Par conséquent, la présence de traits narcissiques pourrait affecter le déroulement du traitement de l'information sociale (les étapes initiales de perception et d'interprétation des indices sociaux) et les déficits de régulation émotionnelle pourraient limiter la capacité de l'individu à (ré)actualiser son traitement en fonction des nouveaux indices de la situation. Ces variables distales pourraient ainsi affecter des variables proximales telles que par exemple, la perception de l'intérêt sexuel, et conduire à l'adoption de comportements de coercition sexuelle.

Au cours d'une interaction sociale, l'individu mobiliserait ces structures de connaissances afin de traiter les informations sociales. Dans ce sens, des traits narcissiques pourraient conduire l'individu à adopter un seuil de détection différent afin de déterminer qu'une personne est intéressée sexuellement. Dans un premier cas, un seuil bas de détection conduirait l'individu à détecter rapidement un intérêt sexuel à partir d'un nombre peu élevé d'informations au risque de réaliser un faux positif (détecter un intérêt sexuel alors que la personne exprime un intérêt amical). Cette première option serait plutôt associée à la dimension grandiose du narcissisme et à une tendance à éviter de manquer des opportunités telles qu'une

relation sexuelle (Jonasson & Sherman, 2020). Néanmoins, ce premier cas de figure ne semble pas correspondre au modèle prédictif mis en évidence dans notre étude. Le deuxième cas correspond à l'établissement par l'individu d'un seuil élevé de détection qui se caractérise par la nécessité d'un nombre important d'informations pour détecter la présence d'un intérêt sexuel chez autrui. Ce seuil élevé s'accompagne ainsi d'une tendance aux faux négatifs c'est-à-dire à ne pas percevoir un intérêt sexuel lorsque celui-ci est exprimé. Ce deuxième cas pourrait être plus particulièrement associé à la dimension vulnérable du narcissisme qui se caractérise notamment par des déficits de régulation émotionnelle (Di Pierro et al., 2017).

Bien que cette hypothèse soit hautement spéculative en raison du fait que les différentes dimensions du narcissisme n'ont pas été évaluées, la perspective que le narcissisme élevé des participants avec des antécédents de coercition sexuelle soit de nature vulnérable plutôt que grandiose permettrait ainsi d'expliquer le rôle prédictif de la perception de l'intérêt sexuel en matière de coercition sexuelle. En effet, et selon la perspective du traitement de l'information sociale, les individus avec des traits narcissiques adopteraient un seuil de détection élevé afin de limiter les erreurs dans la perception de l'intérêt sexuel d'autrui en privilégiant les faux négatifs. Cela permettrait ainsi aux individus de protéger leur image de soi et leur estime de soi face au risque pour leur eux d'être confrontés à une situation de refus ou de rejet. Toutefois, et lorsque le seuil de détection est atteint (en raison de l'accumulation d'un grand nombre d'informations afin d'atteindre le seuil élevé), ce sont les déficits de régulation émotionnelle qui pourraient expliquer le développement de comportements de coercition sexuelle. En effet, dès lors que l'individu a détecté un intérêt sexuel, les difficultés de régulation pourraient altérer sa capacité à actualiser son traitement en fonction des nouveaux indices de la situation sociale. Par ailleurs, les schémas cognitifs associés aux traits narcissiques limiteraient la possibilité pour l'individu d'intégrer le changement d'intérêt d'autrui et de réactualiser ses objectifs pouvant ainsi conduire à l'adoption de comportements de coercition sexuelle afin d'atteindre les objectifs initialement fixés (avoir une relation sexuelle).

La perspective des modèles du traitement de l'information sociale permet ainsi de proposer une hypothèse quant à l'articulation entre la personnalité (le narcissisme), les compétences émotionnelles (la régulation émotionnelle) et la perception au cours d'une situation sociale (perception de l'intérêt sexuel) afin d'expliquer les antécédents de coercition sexuelle indépendamment du genre.

Effets conditionnels du genre et des déficits de régulation émotionnelle

Au regard des résultats, les déficits de régulation émotionnelle semblent avoir un rôle central dans l'explication des antécédents de coercition sexuelle. Malgré l'absence d'un effet d'interaction qui ne permet pas de rendre compte d'une relation linéaire entre les variables, l'existence d'effets conditionnels permet d'indiquer que la signification statistique de cette relation est circonscrite à certaines valeurs (Benbouriche, 2016).

Ainsi, l'analyse des effets conditionnels a permis de préciser les conditions pour lesquelles le genre et les déficits de régulation émotionnelle expliquent les antécédents de coercition sexuelle. Les résultats soulignent que les hommes ont plus de risque de rapporter des antécédents que les femmes lorsque le niveau de déficits de régulation émotionnelle dépasse un certain seuil³⁰. Selon la littérature, cet effet de modération peut être qualifié d'effet d'amplitude (Cadario et al., 2017). Cela signifie que l'effet du genre (ici, être un homme) sur les antécédents de coercition sexuelle garde toujours la même direction (ici, positive), mais varie dans son amplitude en fonction des niveaux de déficits de régulation émotionnelle.

La mise en évidence de ce rôle de modération permet ainsi de considérer l'importance des compétences de régulation émotionnelle dans le phénomène de coercition sexuelle. Particulièrement, il est intéressant de noter qu'à niveau égal de déficit de régulation émotionnelle entre les hommes et les femmes ce type de difficulté est d'autant plus un facteur de risque pour les hommes.

Dans ce sens, la littérature a souligné le rôle des déficits de régulation émotionnelle dans les comportements d'agression (Garofalo et al., 2016), particulièrement au-delà du seul rôle de la colère (Garofalo et al., 2017). Le point commun de ces différentes études est d'avoir été réalisé exclusivement auprès d'hommes issus de différentes populations (générale ; sous main de justice ; psychiatrique). A notre connaissance, il n'existe aucune étude qui a examiné les différences de régulation émotionnelle entre des hommes et des femmes en matière de coercition sexuelle. Par conséquent, et malgré un manque actuel de données concernant les corrélats de la coercition sexuelle perpétrée par des femmes, il semblerait ainsi que les déficits de régulation émotionnelle constituent un facteur de risque particulièrement pour les hommes.

³⁰ Plus exactement, lorsque le niveau de déficits est supérieur à un seuil de 32 considérant un score compris entre 16 et 80.

De manière intéressante, les hommes ont rapporté un niveau général moins élevé de déficits de régulation émotionnelle que les femmes ce qui corrobore les résultats d'une récente étude (Velotti et al., 2016), mais qui reste surprenant au regard de la littérature (Gratz & Roemer, 2004 ; Nolen-Hoeksema, 2012). Il se pourrait ainsi qu'un niveau similaire de déficits de régulation émotionnelle chez des hommes et des femmes, qui ont perpétré de la coercition sexuelle, ne soit pas associé de la même manière à la coercition sexuelle. Une première explication pourrait tenir aux liens différents qu'entretiennent ces déficits avec d'autres caractéristiques selon le genre. Chez les hommes avec des antécédents, des déficits de régulation pourraient être plus largement associés à des traits psychopathiques et à une tendance générale aux comportements antisociaux (Garofalo et al., 2018), particulièrement dans un contexte d'un état émotionnel négatif tel que la colère (Garofalo et al., 2017). Ainsi, la relation entre des difficultés de régulation émotionnelle et les traits psychopathiques pourraient influencer tout particulièrement le traitement de l'information sociale, notamment dans un contexte d'un état émotionnel négatif, et ainsi favoriser une réponse comportementale dysfonctionnelle telle que la coercition sexuelle.

Une autre explication pourrait tenir au fait que les hommes et les femmes ne s'évaluent pas de la même manière en matière de compétences émotionnelles. Par exemple, une étude réalisée auprès d'adolescents a montré que les garçons avaient tendance à surestimer et les filles à sous-estimer leurs capacités émotionnelles par rapport à l'évaluation objective de celles-ci (D'Amico & Geraci, 2022). Ces résultats tendent donc à montrer qu'en fonction du genre il y aurait dans un cas, un phénomène de surestimation des compétences émotionnelles (donc, une minimisation des difficultés) auto-rapportée par les hommes et dans un autre cas, un phénomène de sous-estimation de ces compétences (donc, une maximisation des difficultés) rapportées par des femmes. Ce biais pourrait être associé à une différence selon le genre en ce qui concerne l'importance des compétences émotionnelles. Ainsi, les femmes pourraient accorder une importance plus importante aux émotions que les hommes, notamment en raison du poids de l'éducation et de la culture, et dès lors s'évaluer plus sévèrement au regard de l'importance de cette dimension (D'Amico & Geraci, 2022). Au regard des liens entre les déficits de régulation émotionnelle et les traits narcissiques (Lyons et al., 2022), plus une femme se perçoit comme étant déficitaire en termes de régulation émotionnelle et plus cela pourrait augmenter l'influence de traits narcissiques sur l'évaluation d'une situation de refus. Cette situation pouvant alors générer un état de myopie cognitive au cours duquel les femmes présenteraient des difficultés

à adapter leurs objectifs au regard de l'information sociale disponible favorisant en conséquence l'adoption de comportements coercitifs afin d'accomplir l'objectif fixé (Escarguel et al., 2023).

Ces hypothèses permettraient ainsi de préciser d'une part pourquoi les hommes rapportent toujours plus d'antécédents de coercition sexuelle que les femmes peu importe le niveau de déficits de régulation émotionnelle (en raison des liens entre ces déficits et d'autres caractéristiques de personnalité) et d'autre part, pourquoi l'augmentation de ces déficits tend à expliquer la présence d'antécédent spécifiquement chez les femmes. La mise en évidence de ces effets conditionnels permet ainsi de considérer une conceptualisation plus complexe du rôle de la régulation émotionnelle dans le traitement de l'information sociale en matière de coercition sexuelle.

Chapitre 4

Etude 2 : Etude du rôle de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur la perception de l'intérêt sexuel et les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle

4.1 Objectifs et hypothèses de recherche

Pour rappel, l'objectif du chapitre 4 est d'étudier le rôle de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence mis pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle et sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives. De manière générale, il est attendu que l'induction émotionnelle, la consigne de régulation émotionnelle, l'adhésion aux mythes du viol et les déficits de régulation émotionnelle soient des prédicteurs significatifs du temps de latence et des intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives.

En ce qui concerne le temps de latence, 1) les participants qui ont été induits négativement devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui ont été induits positivement, 2) les participants qui ont eu pour consigne de supprimer l'expression de leurs émotions devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui ont eu pour consigne de réévaluer cognitivement le matériel et 3) qu'un score plus élevé d'adhésion aux mythes du viol soit associé à un temps de latence plus long. De plus, il est attendu 4) un effet d'interaction entre les deux facteurs expérimentaux de telle sorte que, les participants qui ont été induits négativement et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles présentent un temps de latence plus long, 5) un effet d'interaction entre l'induction émotionnelle et l'adhésion aux mythes du viol de telle sorte que, les participants qui ont été induits négativement et qui ont un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol présentent un temps de latence plus long, et 6) un effet d'interaction entre l'induction émotionnelle et les compétences de régulation émotionnelle de telle sorte que, les participants qui ont été induits négativement et qui ont un niveau élevé de déficits de régulation émotionnelle présentent un temps de latence plus long.

En ce qui concerne les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, les hypothèses suivantes sont formulées, à savoir : 1) un effet principal de l'induction émotionnelle dans le sens où les participants induits négativement devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants induits positivement, 2) un effet principal de la consigne de régulation émotionnelle, c'est-à-dire que les participants ayant eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants ayant eu pour consigne de réévaluer cognitivement le matériel et 3) un effet d'interaction des

deux facteurs expérimentaux de telle sorte que les participants qui ont été induits négativement et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles rapportent une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives. Par ailleurs, il est attendu 4) un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre la consigne de régulation émotionnelle et les intentions comportementales et 5) un effet modérateur des déficits de régulation émotionnelle dans la relation entre l'induction émotionnelle et les intentions comportementales.

4.2 Analyses préliminaires

4.2.1 Prévalence des antécédents de coercition sexuelle

Au sein de l'échantillon, 37,8% des participants ($n = 56$) ont rapporté avoir réalisé au moins une forme de coercition sexuelle depuis l'âge de 14 ans. Les participants avec des antécédents de coercition sexuelle ont rapporté avoir eu significativement plus de partenaires sexuels au cours de leur vie ($M = 18,46$; $E.T. = 15,869$), que les participants qui n'ont rapporté aucun antécédent ($M = 11,49$; $E.T. = 12,742$), $t(148) = -2,787$; $p = 0,006$.

Type de stratégies coercitives mobilisées

En ce qui concerne le type de stratégies mobilisées, 89,3% des participants ($n = 50$) avec des antécédents de coercition sexuelle ont rapporté avoir utilisé la coercition verbale comme stratégie pour obtenir un rapport sexuel. Par ailleurs, deux autres stratégies ont été mobilisées moins fréquemment avec respectivement 32,1% des participants ($n = 18$) qui ont rapporté avoir donné de l'alcool et de la drogue (i.e., la stratégie d'intoxication), et 14,3% des participants avec des antécédents ($n = 8$) ont déclaré avoir eu recours à la force physique. La somme des fréquences est supérieure à 100% en raison du fait que plusieurs participants ont rapporté avoir mobilisé plusieurs stratégies de coercition sexuelle. En l'occurrence, 73,2% des participants ($n = 41$) ont rapporté avoir utilisé une stratégie, 17,9% ($n = 10$) deux stratégies et enfin 8,9% ($n = 5$) ont déclaré avoir utilisé trois stratégies coercitives différentes afin d'obtenir un rapport sexuel.

Type de comportements perpétrés

Concernant le type de comportement perpétré, 73,2% des participants qui ont rapporté des antécédents ($n = 41$) ont déclaré que le comportement correspondait à des attouchements, 80,4% ($n = 45$) ont rapporté un contact sexuel et enfin 62,5% ($n = 35$) ont rapporté un rapport sexuel comme type de comportement perpétré. Là encore, la somme des fréquences est supérieure à 100% en raison du fait que plusieurs participants ont rapporté avoir perpétré différents types de comportements coercitifs. En effet, parmi les participants avec des antécédents 28,8% ont déclaré avoir perpétré un seul type de comportement ($n = 16$), 26,8% ont rapporté deux types de comportement différents ($n = 15$) et enfin, 44,6% des participants ont rapporté avoir utilisé les trois types de comportements de coercition sexuelle au cours de leur vie ($n = 25$).

4.2.2 Répartition aléatoire des participants

Afin de vérifier que la répartition aléatoire des participants a bien fonctionné, une série d'analyses bivariées a été réalisée sur les principales caractéristiques sociodémographiques ainsi que sur les caractéristiques individuelles.

Une série de tests d'indépendance du chi-deux a été réalisée et les résultats indiquent qu'il n'existe aucune différence significative entre les participants des six conditions expérimentales en ce qui concerne le statut civil, c'est-à-dire entre le fait d'être célibataire ou en couple, ($\chi^2 (5, N = 148) = 4,65 ; p = 0,460$), l'activité professionnelle qu'elle soit étudiante ou professionnelle ($\chi^2 (5, N = 137) = 2,27 ; p = 0,811$), et également en termes de niveau d'études ($\chi^2 (5, N = 148) = 2,14 ; p = 0,829$). Par ailleurs, une série d'analyses de variance simple a été réalisée à partir des caractéristiques individuelles. Les résultats indiquent qu'il n'existe aucune différence significative entre les participants des six conditions expérimentales quant à leur âge ($F (5, 148) = 1,236 ; p = 0,295$), l'adhésion aux mythes du viol ($F (5, 148) = 0,118 ; p = 0,988$), les traits psychopathiques ($F (5, 148) = 0,953 ; p = 0,449$), les déficits de régulation émotionnelle ($F (5, 148) = 0,305 ; p = 0,909$) et en ce qui concerne l'habitude d'utilisation de la réévaluation cognitive ($F (5, 148) = 0,895 ; p = 0,486$), et de la suppression expressive ($F (5, 148) = 1,050 ; p = 0,391$). Enfin, une analyse non paramétrique (Kruskal-Wallis) indique qu'il n'existe aucune différence significative entre les participants des six

conditions expérimentales en ce qui concerne leurs antécédents de coercition sexuelle ($H(5) = 6,336 ; p = 0,275$).

4.2.3 Manipulations expérimentales

Manipulation de l'état émotionnel

Le tableau 12 présente les statistiques descriptives relatives à l'état émotionnel subjectif rapporté par les participants après avoir visionné l'extrait vidéo selon leur condition expérimentale.

Tableau 12

Statistiques descriptives de l'état émotionnel subjectif en fonction de la valence de l'induction émotionnelle (moyenne ; écart-type).

	Induction Négative <i>n</i> = 49	Condition contrôle <i>n</i> = 54	Induction positive <i>n</i> = 45
PANAS_P_PostVidéo	4,16	7,44	9,07
[3 ; 15]	(1,76)	(2,76)	(3,02)
PANAS_N_PostVidéo	10,27	4,52	4,40
[4 ; 20]	(3,12)	(1,38)	(0,86)

Note. $N = 148$; PANAS_P = Etat émotionnel positif ; PANAS_N = Etat émotionnel négatif.

Les différences sont significatives entre les groupes tant en ce qui concerne l'état émotionnel positif ($F(2) = 45,19 ; p < 0,001$) que pour l'état émotionnel négatif ($F(2) = 132,899 ; p < 0,001$). Afin de déterminer où se situent les différences, un test *post hoc* avec la comparaison de Bonferroni a été réalisée. Cette analyse permet ainsi d'ajuster le seuil de signification en divisant 0,05 par le nombre de comparaisons à effectuer.

Les analyses de comparaisons multiples montrent que, concernant l'état émotionnel positif post-vidéo il existe des différences significatives en fonction de la valence de l'induction émotionnelle. En effet, les participants qui ont été induits positivement ont rapporté un état émotionnel positif plus important ($M = 9,07 ; E.T. = 3,02$), que les participants qui ont été induits négativement ($M = 4,16 ; E.T. = 1,76$), $p < 0,001$, et que les participants de la condition

contrôle ($M = 7,44$; $E.T. = 2,76$), $p < 0,006$. Par ailleurs, en ce qui concerne l'état émotionnel négatif post-vidéo les analyses soulignent également des différences significatives entre les groupes. Ainsi, les participants qui ont été induits négativement ont rapporté un état émotionnel négatif plus important ($M = 10,27$; $E.T. = 3,12$), que les participants qui ont été induits positivement ($M = 4,40$; $E.T. = 0,86$), $p < 0,001$, ainsi que les participants de la condition contrôle ($M = 4,52$; $E.T. = 1,38$), $p < 0,001$.

Afin de s'assurer que la procédure d'induction émotionnelle a bien généré un état émotionnel spécifique, et non que cet état eût été préalablement existant, une série de tests t de Student pour échantillons appariés a été réalisée afin d'analyser si les états émotionnels, avant (pré-vidéo) et après (post-vidéo) la procédure d'induction émotionnelle, présentaient des différences significatives. Ainsi, la comparaison de l'état émotionnel (positif et négatif) avant et après avoir visionné l'extrait de film a été réalisée pour chacun des trois groupes en fonction de la valence émotionnelle de l'émotion induite, à savoir : négative ; neutre (condition contrôle) ; positive (voir Tableau 13).

Pour les participants qui ont visionné un extrait de film avec une valence émotionnelle négative les résultats montrent que les score d'état émotionnel positif rapportés présentent des différences significatives ($t(48) = 10,43$; $p < 0,001$), dans le sens où les participants ont rapporté un état émotionnel positif plus faible après avoir été induits négativement. Le score d'état émotionnel négatif présente également des différences significatives pour les deux temps de mesures ($t(48) = -10,13$; $p < 0,001$). Ainsi, les participants qui ont visionné un extrait de film négatif ont rapporté un état émotionnel plus négatif après avoir été induits négativement.

En ce qui concerne l'induction émotionnelle positive, les résultats montrent que les participants qui ont été induits positivement ont présenté des différences significatives concernant leur score d'état émotionnel positif ($t(44) = -5,06$; $p < 0,001$), dans le sens où les participants ont rapporté un état émotionnel subjectif plus positif après avoir visionné un extrait de film avec une valence émotionnelle positive. Par contre, les deux temps de mesures, avant et après la procédure d'induction émotionnelle, ne présentent pas de différence significative en ce qui concerne le score d'état émotionnel négatif rapporté par les participants de ce groupe ($t(53) = 1,68$; $p = 0,100$).

Enfin, en ce qui concerne les participants qui ont visionné un extrait de film neutre (condition contrôle), les analyses ne montrent aucune différence significative tant pour l'état

émotionnel positif ($t(53) = 0,95$; $p = 0,345$), que pour l'état émotionnel négatif ($t(53) = 1,31$; $p = 0,197$).

Tableau 13

Statistiques descriptives de l'état émotionnel subjectif avant et après la procédure d'induction émotionnelle (moyenne ; écart-type).

		Induction négative	Condition contrôle	Induction positive
		<i>n</i> = 49	<i>n</i> = 54	<i>n</i> = 45
PANAS_P	Pré-vidéo	7,67 (2,49)	7,61 (2,72)	7,24 (2,39)
	Post-vidéo	4,16 (1,76)	7,44 (2,76)	9,07 (3,02)
	Pré-vidéo	4,86 (1,79)	4,67 (1,53)	4,73 (1,51)
PANAS_N	Post-vidéo	10,27 (3,12)	4,52 (1,38)	4,40 (0,86)

Note. $N = 148$; PANAS_P = Etat émotionnel positif ; PANAS_N = Etat émotionnel négatif.

Cette série d'analyses montre ainsi que la procédure d'induction émotionnelle a fonctionné pour les différents groupes. En effet, comme attendu, les participants qui ont été induits négativement ont rapporté un état émotionnel négatif plus important après le visionnage. De même, les participants de la condition d'induction positive ont rapporté un état émotionnel positif plus élevé lors du deuxième temps de mesure. Enfin, le groupe contrôle, qui a visionné un extrait de film neutre, censé n'induire aucun état émotionnel spécifique, ne présente aucune différence entre les deux temps mesures que ce soit en termes d'état émotionnel positif mais également négatif.

Manipulation de la consigne de régulation émotionnelle

Le tableau 14 présente les statistiques descriptives relatives à la stratégie de régulation émotionnelle mobilisée par les participants selon leur condition expérimentale à savoir le type de stratégie : suppression expressive ; réévaluation cognitive.

Tableau 14

Statistiques descriptives de l'utilisation des différentes stratégies de régulation émotionnelle selon la condition expérimentale (moyenne ; écart-type).

	Condition Suppression expressive <i>n</i> = 83	Condition Réévaluation cognitive <i>n</i> = 65
Utilisation de la suppression expressive [0 ; 3]	0,99 (1,03)	0,31 (0,64)
Utilisation de la réévaluation cognitive [0 ; 3]	0,53 (0,80)	0,95 (1,07)

Note. *N* = 148.

Les résultats montrent des différences significatives entre les deux groupes tant pour l'utilisation de la suppression expressive ($t(146) = 4,67 ; p < 0,001$) que pour l'utilisation de la réévaluation cognitive ($t(146) = -2,759 ; p = 0,007$). Ainsi, les participants qui ont eu pour consigne d'utiliser une stratégie de suppression expressive rapportent avoir plus mobilisé cette stratégie que la réévaluation cognitive. À l'inverse, les participants qui ont eu pour consigne de réguler leurs émotions par l'intermédiaire de la stratégie de réévaluation cognitive ont rapporté avoir plus mobilisé cette stratégie que celle de suppression expressive.

Ces résultats tendent donc à montrer que la manipulation de la consigne de régulation émotionnelle (suppression expressive ; réévaluation cognitive) a effectivement conduit les participants à mobiliser de manière plus importante la stratégie en question.

4.2.4 Statistiques descriptives

Le temps de latence

Le tableau 15 présente les statistiques descriptives relatives au temps de latence mis par les participants avant d'indiquer que Marie n'était plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin.

Tableau 15

Statistiques descriptives du temps de latence (en secondes) des participants.

	Temps de latence
Moyenne	143,638
Ecart-type	27,577
Médiane	138,331
Minimum	23,592
Maximum	235,410

Note. $N = 148$.

Au regard de la distribution des données brutes, la question se pose quant au maintien ou non des valeurs inférieures à un temps de latence de 45 secondes. Dans le cadre d'un travail de thèse, Benbouriche (2016) souligne qu'au regard du contenu du dialogue et de l'évolution de celui-ci au cours de l'interaction sociale il pourrait apparaître difficile d'interpréter de telles réponses. En effet, la bande-audio est segmentée en différentes étapes définies selon le comportement général de Marie (voir Chapitre 2, Tableau 2). Ainsi, lors des 45 premières secondes la nature de l'interaction consiste en une phase d'approche entre Marie et Martin qui se poursuit par un intérêt mutuel et l'échange de baisers. Cet intérêt mutuel se renforce ainsi jusqu'au début du troisième segment avec la première fluctuation de l'intérêt de Marie. En conséquence, il apparaît difficile d'interpréter et de déterminer que Marie ne souhaite plus avoir un rapport sexuel avec Martin à ce moment-là du scénario (Benbouriche, 2016). Cependant, et malgré ces limites, il a été fait le choix de conserver l'ensemble des données et donc les temps de latence inférieurs à 45 secondes. Ce choix s'explique de deux manières. Tout d'abord, ce

premier segment de la bande-audio, relatif à la phase d'approche, se caractérise par la mise en place d'éléments contextuels. Ainsi, le dialogue permet aux participants au cours de ces premières secondes de prendre connaissance d'éléments contextuels spécifiques (par exemple, l'interaction se déroule dans l'appartement de Marie), et plus particulièrement en ce qui concerne la présence d'alcool au sein de l'interaction (Marie propose à Martin de boire un verre d'alcool). Par conséquent, il a été considéré que l'expression de ces éléments contextuels pouvait, dès les premières secondes, permettre aux participants d'interpréter et de déterminer l'intérêt pour Marie d'avoir un rapport sexuel avec Martin. La deuxième raison tient au fait que cette étude s'est intéressée à la nature des informations qui ont participé à la prise de décision des participants. Ainsi, les participants devaient préciser la nature des éléments en différenciant les informations verbales, non verbales et contextuelles. Dans cette perspective, les éléments contextuels présentés lors du premier segment de la bande-audio, notamment l'introduction de l'alcool dans le scénario, peuvent participer à la prise de décision des participants et constituer un type d'informations mobilisé. Par conséquent, il a été fait le choix de considérer les réponses inférieures à un temps de latence de 45 secondes comme pouvant être interprétées.

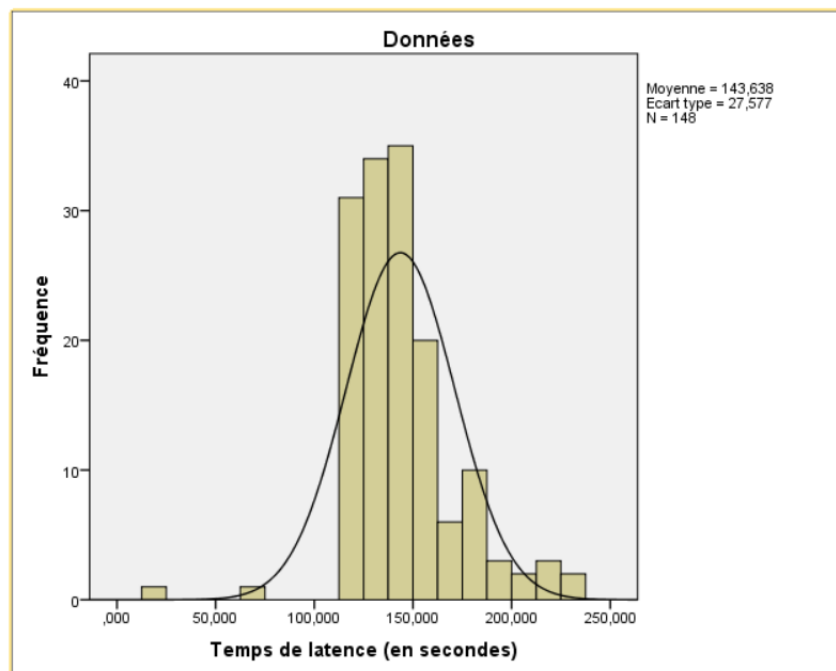
La distribution des données met en évidence un indice d'asymétrie (*skewness*) positif de 0,479 ce qui indique que le pic de distribution montre une légère tendance vers les valeurs basses. En ce qui concerne l'aplatissement (*Kurtosis*), les résultats indiquent un indice positif de 3,479 ce qui traduit un pic prononcé de la distribution des données.

En effet, comme l'illustre la figure 7, la majorité des réponses ($n = 127$) se situe dans l'intervalle compris entre 115 secondes et 180 secondes qui correspond aux premières fluctuations de l'intérêt de Marie. Les autres participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin ultérieurement à ce premier temps de fluctuation. Ces réponses se distribuent ainsi au cours de segments associés à un intérêt mutuel à nouveau manifesté [180 ; 200] puis lors d'un deuxième temps d'expression d'une absence d'intérêt de Marie. Enfin, deux participants ont déterminé que Marie n'était plus intéressée lors des phases initiales du dialogue avant l'apparition de fluctuations dans l'intérêt exprimé par Marie. Comme dit plus-haut, il a été fait le choix de conserver ces réponses en raison du fait qu'elles peuvent exprimer la prise en compte d'éléments contextuels quant à la détermination de l'intérêt de Marie d'avoir un rapport sexuel avec Martin. Cette distribution des données participe à valider la dynamique du dialogue particulièrement en ce qui concerne le premier de temps de fluctuation quant à la détermination de l'intérêt de Marie pour avoir un rapport sexuel

avec Martin. Cependant, ce résultat montre également la présence d'une certaine variabilité interindividuelle chez les participants. En effet, la distribution des réponses suggère que la prise de décision des participants, avant d'identifier qu'une femme n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel, pourrait dépendre de la quantité d'informations cumulées mais également dépendre du type d'informations disponible (contextuel ; verbal ; non verbal).

Figure 7

Représentation graphique de la distribution du temps de latence.



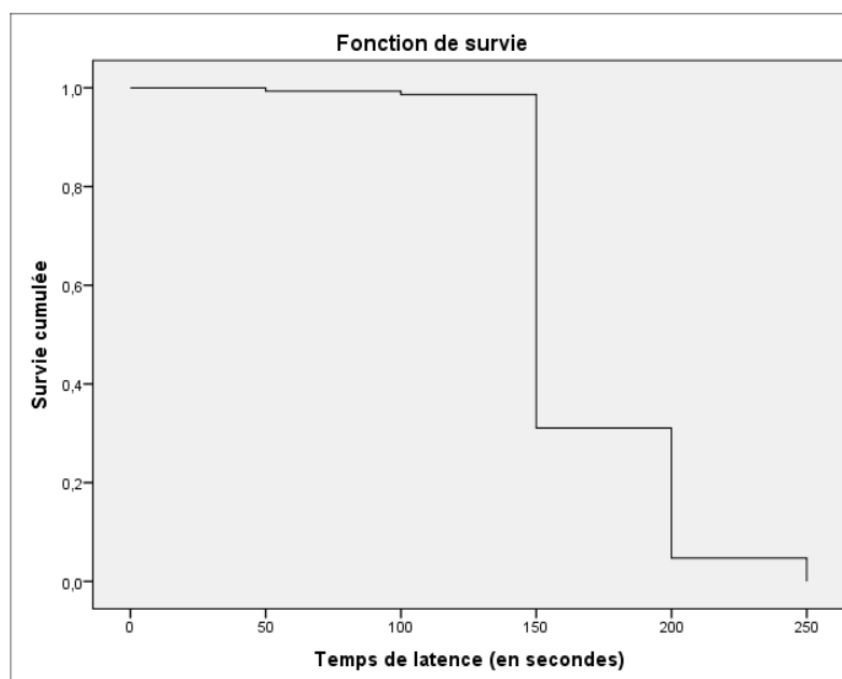
Une analyse de survie a été réalisée afin d'estimer la probabilité de l'événement final c'est-à-dire de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin. Ce type d'analyse offre ainsi la possibilité d'identifier plus précisément le moment où les participants indiquent qu'une femme n'est plus intéressée au cours de l'interaction (Benbouriche et al., 2019).

La figure 8 illustre graphiquement la fonction de survie c'est-à-dire l'estimation de la probabilité qu'un participant n'indique pas que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel. Les résultats montrent qu'avant la 100^{ème} seconde 99% des participants n'ont pas indiqué que Marie n'était plus intéressée alors qu'après la 150^{ème} seconde seuls 30% des

participants n'ont toujours pas indiqué que Marie n'était plus intéressée. La fonction de survie permet ainsi de préciser en fonction d'intervalles de temps la probabilité de survie des participants à l'évènement qui est ici de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle avec Martin.

Figure 8

Fonction de survie des participants.



Le tableau 16 présente plusieurs données descriptives issues de l'analyse de survie. Cette présentation permet d'appréhender pour chaque intervalle le nombre de participants pour qui Marie est intéressée au début de l'intervalle (deuxième colonne) ainsi que la proportion des participants qui « survivent » à la fin de l'intervalle c'est-à-dire qui déterminent que Marie est toujours intéressée (cinquième colonne). De plus, les, troisième et quatrième, colonnes précisent le nombre de participants pour qui l'évènement est survenu, c'est-à-dire qu'ils déterminent que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel, tant au début qu'à la fin de l'intervalle. Les résultats montrent que lors des deux premiers segments de la bande-audio, qui correspondent à la phase d'approche et à l'expression d'un intérêt mutuel, deux

participants ont indiqué que Marie n'était plus intéressée. Comme cela a été précisé en amont, ces réponses bien que peu probables, eu égard à la nature de l'interaction entre les personnages et l'expression d'un intérêt mutuel, peuvent rendre compte de l'importance des éléments contextuels dans la prise de décision de ces participants. En effet, les informations associées au contexte de l'interaction, particulièrement le fait que Marie propose de l'alcool à Martin, sont présentées au début de la bande-audio et peuvent avoir participé à une prise de décision précoce de la part des deux participants concernés. Cette perspective de la nature des informations qui ont participé à la prise de décision sera discutée plus en avant dans ce travail. Durant le troisième intervalle (100 ; 150), 100 participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle. Durant le quatrième intervalle (150 ; 200), 39 participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée. Ainsi, à la fin du quatrième intervalle 95% des participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée. Ces réponses correspondent à l'introduction de fluctuations dans l'intérêt de Marie avec dans un premier temps une absence d'intérêt qui n'est pas explicitement exprimée (segment 3) où Marie manifeste une hésitation telle que par exemple « Oh Martin, qu'est-ce que tu fais ? ». Par la suite, au cours du quatrième segment Marie manifeste une hésitation quant à son intérêt à poursuivre « Oui c'est vrai mais... attends..., on ne devrait peut-être pas enlever mon soutien-gorge. ». Cette hésitation se confirme de manière plus explicite lorsque Marie dit à Martin « Je sais et je commence aussi à... mais... peut-être qu'on devrait ralentir les choses. ». Enfin, lors du cinquième et dernier intervalle (200 ; 260), 7 autres participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée. Ce dernier intervalle est l'occasion pour Marie d'exprimer explicitement ses limites « Par contre, je ne veux pas que tu retires mon pantalon » et d'insister sur celles-ci « Pas le pantalon. Je t'ai dit que je ne voulais pas. » et enfin d'exprimer d'une manière particulièrement explicite son absence d'intérêt « Je t'ai dit que je ne voulais pas coucher avec toi ! ».

Par conséquent, tous les participants ont déterminé que Marie n'était plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin avant la fin de la bande-audio. Il n'y a donc aucune donnée censurée.

Tableau 16

Table de survie relative à l'évènement de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel.

Intervalle de temps (en secondes)	Nombre		Proportion	
	De participants pour lesquels <i>Marie est intéressée</i> au début de l'intervalle	De participants pour lesquels <i>Marie n'est plus intéressée</i> à la fin de l'intervalle	Cumulé de participants pour lesquels <i>Marie n'est plus intéressée</i> à la fin de l'intervalle	Cumulée de participants pour lesquels <i>Marie est intéressée</i> à la fin de l'intervalle
[0 ; 50)	148	1	1	0,99
[50 ; 100)	147	1	2	0,99
[100 ; 150)	146	100	102	0,31
[150 ; 200)	46	39	141	0,05
[200 ; 260]	7	7	148	0,00

Note. $N = 148$.

Les intentions comportementales d'utiliser la coercition sexuelle

Les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives afin d'avoir un rapport sexuel avec Marie ont été mesurées à l'aide de plusieurs items qui traduisent différentes stratégies coercitives. Dans le cas où plusieurs items étaient associés à une même stratégie il a été fait le choix de calculer la moyenne³¹ afin d'obtenir un score unique, pour chacune des stratégies, compris entre 0% (Pas du tout) et 100% (Totalemment).

³¹ Cette procédure a été appliquée pour les items relatifs à la stratégie de pression verbale pour laquelle quatre items étaient mobilisés. Ainsi, après s'être assuré que les items corrélaient fortement entre eux, la moyenne des items concernés a été calculée.

Le tableau 17 présente les statistiques descriptives des intentions comportementales d'utiliser les différentes stratégies coercitives.

Tableau 17

Statistiques descriptives des intentions d'utiliser les stratégies de coercition sexuelle.

Stratégie	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Minimum	Maximum
Pression verbale	18,82	20,73	10,00	0	93
Intoxication	12,30	20,34	0,00	0	100
Violence physique	1,42	8,65	0,00	0	70
Item Malamuth	0,95	6,53	0,00	0	60

Note. $N = 148$.

Les figures 9 à 12 illustrent la distribution des réponses pour les différents types de stratégies coercitives. Les distributions relatives aux différentes stratégies de coercition sexuelle s'apparentent à une variable dichotomique même si cela est moins vrai en ce qui concerne la stratégie de pression verbale. En effet, elles se caractérisent par un nombre élevé de réponses relatives à l'absence d'intention comportementale d'utiliser de la coercition sexuelle respectivement pour la pression verbale (figure 9), l'intoxication (figure 10), la violence physique (figure 11) et enfin l'item Malamuth (figure 12). Il a donc été fait le choix de dichotomiser ces différentes variables où « 0 » signifie l'absence d'intention et « 1 » l'intention comportementale d'utiliser une stratégie de coercition sexuelle.

Figure 9

Distribution des données relatives à la stratégie de pression verbale.

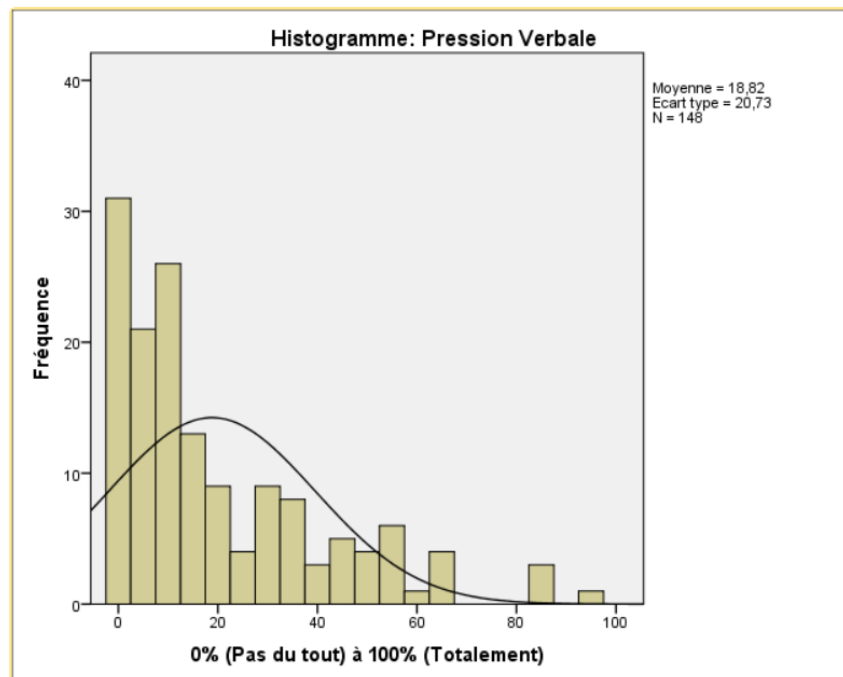


Figure 10

Distribution des données relatives à la stratégie d'intoxication.

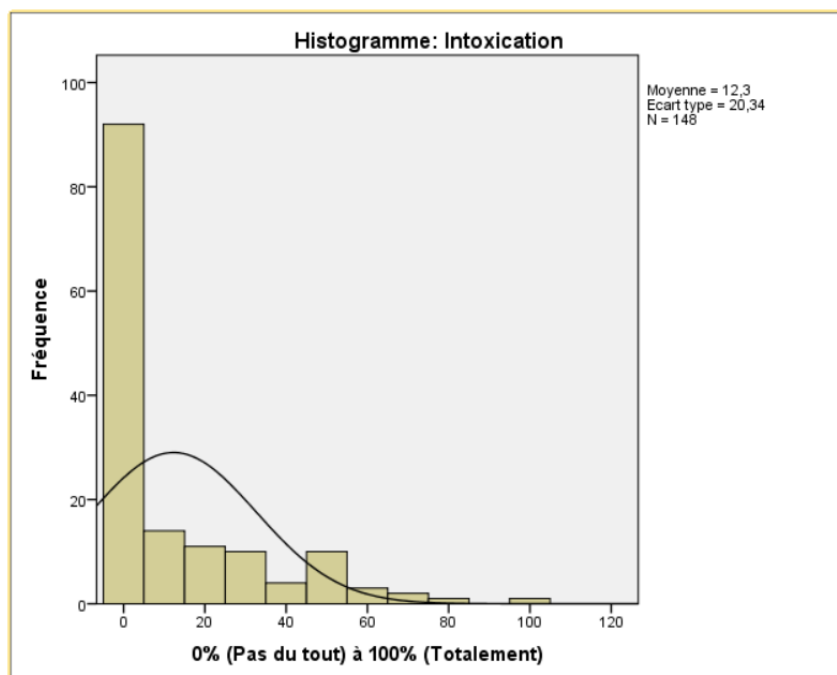


Figure 11

Distribution des données relatives à la stratégie de violence physique.

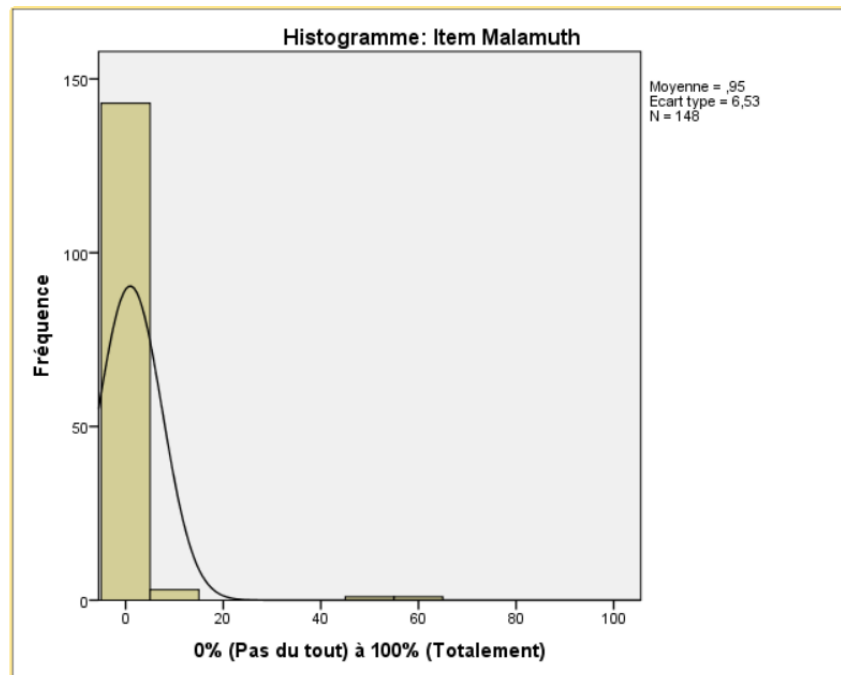
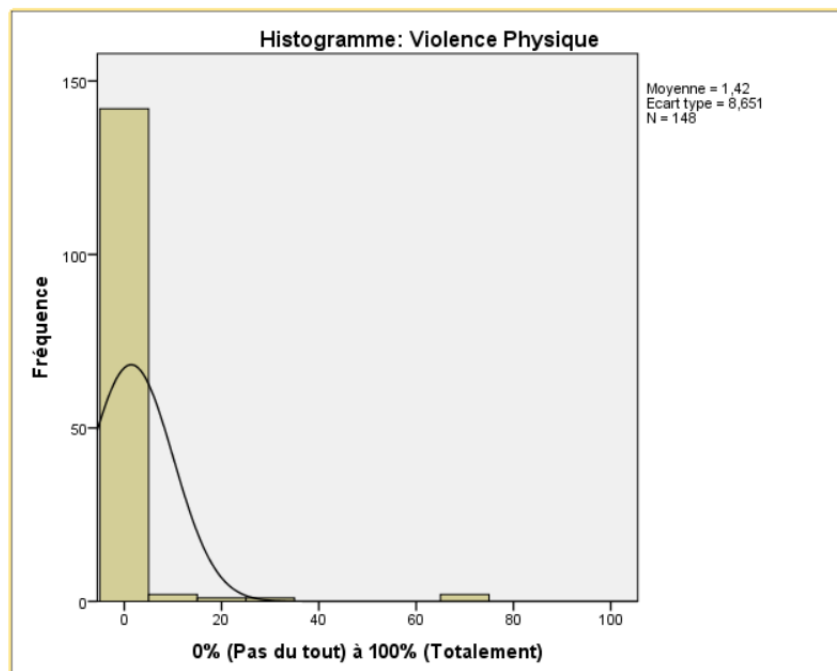


Figure 12

Distribution des données relatives à l'item Malamuth.



Suite à la dichotomisation des scores relatifs aux intentions comportementales, un tableau des fréquences a été réalisé afin de constater la fréquence à laquelle les participants ont indiqué avoir l'intention d'utiliser chacune des différentes stratégies de coercition sexuelle. Le tableau 18 présente ainsi les différentes fréquences.

Tableau 18

Fréquence des intentions comportementales d'utiliser les différentes stratégies coercitives.

	Pression verbale	Intoxication	Violence Physique	Item Malamuth
Non	31 (20,9%)	92 (62,2%)	140 (94,6%)	143 (96,6%)
Oui	117 (79,1%)	56 (37,8%)	8 (5,4%)	5 (3,4%)
Total	148 (100%)	148 (100%)	148 (100%)	148 (100%)

Note. N = 148.

Variables secondaires

Le tableau 19 présente les statistiques descriptives des variables secondaires relatives au degré d'importance (exprimé en pourcentage) des différents types d'informations dans la prise de décision des participants, qui représente ici le fait de déterminer lorsque Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin. Ces informations étaient ainsi catégorisées selon leur nature verbale explicite (éléments du discours), verbale implicite (par exemple, sous-entendu) et contextuelle (par exemple, le lieu).

Par ailleurs, deux items relatifs à la perception de la situation au cours de l'interaction ont été mobilisés. Les participants ont ainsi précisé dans quelle mesure (exprimée en pourcentage) ils ont perçu un intérêt de Marie pour avoir un rapport sexuel et dans quelle mesure ils ont perçu que Marie avait pris du plaisir au cours de l'interaction.

Tableau 19*Statistiques descriptives des variables secondaires (en pourcentage).*

Variables	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Minimum	Maximum
Verbale					
explicite [0 ; 100]	87,70	18,87	90,00	0	100
Verbale					
implicite [0 ; 100]	57,40	24,25	60,00	0	100
Contextuelle [0 ; 100]	40,05	27,36	40,00	0	100
Percept Intérêt [0 ; 100]	39,40	28,49	40,00	0	100
Percept Plaisir [0 ; 100]	26,80	21,29	20,00	0	90

Note. $N = 148$; Percept intérêt = Perception de l'intérêt sexuel ; Percept plaisir = Perception du plaisir pris pendant l'interaction

Les résultats révèlent un alignement imparfait des données, tant en ce qui concerne le degré d'importance des différents types d'information que les variables relatives à la perception de la situation, mais qui suggère que les données suivent une distribution quasi normale. Par conséquent, et malgré le fait que ces distributions ne respectent pas parfaitement une distribution normale, il a été fait le choix de considérer ces variables comme étant continues.

4.2.5 Analyse des effets des facteurs expérimentaux

Le temps de latence

Afin d'étudier les effets de la stratégie de régulation et de l'état émotionnel sur le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel, une analyse de variance à plan factoriel 2X3 (consigne de régulation émotionnelle X induction émotionnelle) a été réalisée. Ce type d'analyse permet de tester l'effet de plusieurs variables indépendantes, que l'on appelle également facteur, sur une variable dépendante et ainsi de calculer l'effet simple de chaque facteur et leur effet d'interaction. Bien que le temps de latence soit une variable de nature temporelle, la littérature souligne que l'analyse de variance reste appropriée lorsque les données censurées sont peu nombreuses (Benbouriche, 2016). En raison de l'absence de données censurées, il a été donc fait le choix d'intégrer le temps de latence dans l'analyse de variance.

Les statistiques descriptives du temps de latence en fonction de chaque condition expérimentale sont présentées dans le tableau 20.

Tableau 20

Temps de latence (en secondes) en fonction de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle.

	Réévaluation cognitive	Suppression expressive	Total
Induction négative	157,51 (27,74) <i>n</i> = 18	154,36 (27,41) <i>n</i> = 31	155,52 (27,28) <i>n</i> = 49
Condition contrôle	139,11 (29,28) <i>n</i> = 23	147,97 (28,02) <i>n</i> = 31	144,20 (28,63) <i>n</i> = 54
Induction positive	135,87 (12,04) <i>n</i> = 24	123,34 (24,75) <i>n</i> = 21	130,03 (19,85) <i>n</i> = 45
Total	143,64 (25,20) <i>n</i> = 65	144,13 (29,45) <i>n</i> = 83	143,63 (27,58) <i>N</i> = 148

Note. *N* = 148.

Les résultats de l'analyse de variance à plan factoriel mettent en évidence l'existence d'un effet principal significatif de l'induction émotionnelle ($F(2, 148) = 11,886 ; p < 0,001 ; \eta_p^2 = 0,143$), sur le temps de latence des participants pour indiquer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel. Les comparaisons multiples, réalisées par l'intermédiaire du test post hoc de Bonferroni, permettent de préciser où se situent ces différences.

Les participants qui ont été induits négativement présentent un temps de latence plus long ($M = 155,52 ; E.T. = 27,28$) que les participants qui ont été induits positivement ($M = 130,03 ; E.T. = 19,85$), $p < 0,001$. Toutefois, les différences ne sont que tendanciennes avec les participants de la condition contrôle ($M = 144,20 ; E.T. = 28,63$), $p = 0,081$.

Par ailleurs, les participants qui ont été induits positivement ont présenté un temps de latence significativement moins long ($M = 130,03 ; E.T. = 19,85$) que les participants de la condition contrôle ($M = 144,20 ; E.T. = 28,63$), $p = 0,021$.

En ce qui concerne le deuxième facteur, les résultats indiquent qu'il n'existe pas d'effet simple de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence ($F(1, 148) = 0,279 ; p = 0,598 ; \eta_p^2 = 0,002$). Enfin, il n'est pas mis en évidence d'effet d'interaction significatif entre les deux facteurs expérimentaux ($F(2, 148) = 2,131 ; p = 0,122 ; \eta_p^2 = 0,029$) sur le temps de latence mis par les participants.

Les intentions comportementales d'utiliser la coercition sexuelle

Le tableau 21 indique les résultats du tableau croisé réalisé afin d'étudier la proportion des intentions comportementales d'utiliser la coercition sexuelle en fonction des facteurs expérimentaux.

Afin d'étudier si ces différences de proportion sont significatives, une série de tests du chi-deux a été réalisée. En ce qui concerne le facteur expérimental relatif à l'induction émotionnelle, il existe des différences significatives dans la proportion des participants qui ont rapporté des intentions d'utiliser la coercition sexuelle. Pour la stratégie de pression verbale, une proportion plus importante de participants induits négativement (89,8%) a rapporté une intention comparativement à la proportion rapportée par les participants induits positivement (66,7%), $\chi^2(2) = 7,595 ; p = 0,022$. Par ailleurs, une plus grande proportion de participants

induits négativement (51,0%) a rapporté une intention d’user d’une stratégie d’intoxication comparativement à la proportion rapportée par les participants induits positivement (22,2%), $\chi^2(2) = 8,311$; $p = 0,016$. Aucune différence de proportion en fonction de l’induction émotionnelle n’est mise en évidence concernant l’utilisation de la violence physique et l’item Malamuth.

Enfin, concernant le deuxième facteur expérimental relatif à la consigne de régulation émotionnelle, les résultats indiquent l’absence de différences significatives quant à la proportion de participants ayant rapporté des intentions d’user de coercition sexuelle quelle que soit la stratégie concernée.

Tableau 21

Statistiques descriptives des intentions comportementales d’utiliser des stratégies coercitives en fonction des facteurs expérimentaux.

	Induction émotionnelle			Consigne de régulation émotionnelle	
	Négative <i>n</i> = 49	Neutre (condition contrôle) <i>n</i> = 54	Positive <i>n</i> = 45	Suppression expressive <i>n</i> = 83	Réévaluation cognitive <i>n</i> = 65
Pression verbale	Oui (89,8)	Oui (79,6)	Oui (66,7)	Oui (84,3)	Oui (72,3)
Intoxication	Oui (51,0)	Oui (38,9)	Oui (22,2)	Oui (42,2)	Oui (32,3)
Violence physique	Oui (10,2)	Oui (1,9)	Oui (4,4)	Oui (4,8)	Oui (6,2)
Item Malamuth	Oui (6,1)	Oui (1,9)	Oui (2,2)	Oui (3,6)	Oui (3,1)

4.3 Analyses principales

4.3.1 Temps de latence

L'analyse de survie est le terme utilisé afin de décrire un ensemble d'analyses mobilisé dans le cadre d'une variable dépendante de nature temporelle (Manal, 2020). Ainsi, ce type d'analyse permet d'étudier le délai avant la survenue d'un évènement (fonction de survie) ou encore le risque de survenu de l'évènement (fonction de risque) (Laporte, 2005). En d'autres termes, cette méthode permet de déterminer temporellement le moment de survenu de l'évènement final de manière spécifique pour chaque observation. Ces analyses sont traditionnellement utilisées dans la recherche médicale en cela qu'elles permettent d'étudier le délai de survenue d'un évènement particulier notamment en termes de pronostic (Jager et al., 2008). Par ailleurs, l'évènement final peut être positif (par exemple, une naissance ou encore la guérison d'une maladie) ou négatif (par exemple, le décès ou la récurrence d'une maladie) (Held, 2010a).

Dans le cadre de cette étude, l'évènement final étudié correspond ici à la survenue de la réponse des participants au cours de la bande-audio (Benbouriche et al., 2019). Plus exactement, l'évènement correspond au moment où le participant a indiqué que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin. Par conséquent, la période d'observation, appelée également la période de suivi, correspond à l'intervalle entre le début et la fin du stimulus expérimental (260 secondes) c'est-à-dire la période pendant laquelle l'évènement peut survenir.

L'analyse de survie permet ainsi d'examiner la distribution des temps entre deux évènements à savoir, l'évènement initial (le début de l'étude) et l'évènement final (l'objet d'intérêt) malgré la présence de données censurées. En effet, les données sur la survie se caractérisent par le fait que, pour une durée déterminée, l'évènement final n'a pas nécessairement eu lieu pour tous les individus. Par conséquent, il est impossible d'indiquer la durée exacte de survie pour ces individus (Held, 2010a). Ainsi, les données censurées correspondent aux participants pour lesquels l'évènement ne s'est pas produit au cours de la fenêtre temporelle de la période d'observation. Dans ce cas de figure, que l'on qualifie de données censurées par la droite³², il n'est alors pas possible de préciser si l'évènement pourrait

³² Il existe trois types de données censurées considérées dans l'analyse de survie (D'Arrigo et al., 2021). Tout d'abord, les données censurées par la droite sont les plus fréquentes et correspondent à la situation où l'évènement

se produire après la fin de la période d'observation. Dès lors, pour les données censurées la période de survie est considérée comme étant au moins aussi longue de la période d'observation c'est-à-dire la durée du stimulus expérimental à savoir, 260 secondes (Benbouriche, 2016). Par conséquent, la prise en compte des données censurées permet d'éviter un biais par exclusion de personnes et donc de considérer leur contribution notamment en termes de survie à l'évènement.

Dans le cadre de cette étude, et suivant la procédure mobilisée par Benbouriche (2016), deux types d'analyses de survie ont été utilisés afin d'étudier les effets de l'état émotionnel et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence mis avant de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin (évènement final). Dans un premier temps, la représentation de l'évolution des temps de survie a été réalisée à partir de la courbe de Kaplan-Meier afin de pouvoir comparer visuellement l'évolution des groupes. Néanmoins, il est important de préciser que dans le cadre de ce travail cette méthode Kaplan-Meier a été utilisée uniquement à des fins descriptives. En effet, cette méthode repose sur un postulat selon lequel les probabilités de l'évènement ne doivent dépendre que du temps et non pas de l'effet d'autres prédictors. Puisque les hypothèses formulées suggèrent l'existence de l'effet d'autres prédictors alors, une autre méthode doit être utilisée afin d'étudier l'impact de plusieurs variables explicatives (Held, 2010a). Ainsi, dans un deuxième temps, la régression de Cox est mobilisée afin de mesurer l'effet des différentes variables sur la distribution de survie (Held, 2010b), en tant que cette régression permet de pondérer l'effet des prédictors en fonction du temps de survie (Benbouriche, 2016).

La méthode Kaplan-Meier

Afin de comparer les effets des facteurs expérimentaux, respectivement l'induction émotionnelle et la consigne de régulation émotionnelle, sur le temps de latence des participants la courbe de Kaplan-Meier a donc été utilisée. Le tableau 22 indique les statistiques pour chacun

n'est pas survenu au cours de la période d'observation. Par contre, il n'est pas possible d'identifier si l'évènement pourrait survenir après la période de suivi. Le deuxième type est les données censurées par la gauche. Dans ce cas, le participant est connu pour avoir eu l'évènement avant une date spécifique en amont de la période d'observation. Là encore, il n'est pas possible de déterminer la période de temps entre la survenue de l'évènement et le début de la période de suivi. Enfin, le troisième type de données censurées concerne un intervalle entre deux périodes pendant lesquelles survient l'évènement sans pouvoir préciser le moment exact de sa survenue.

des facteurs expérimentaux. Il est de convention d'utiliser le temps médian, plutôt que le temps moyen, dès lors qu'il existe certaines données censurées pour lesquelles un temps moyen ne peut être calculé. Bien que, dans le cadre de cette étude aucune donnée censurée ne soit présente (l'évènement final a été observé pour tous les participants), il a été fait le choix par convention d'interpréter les temps médians.

En ce qui concerne l'induction émotionnelle, les résultats indiquent que le temps médian de survie pour les participants induits négativement est de 152,677 secondes tandis que ceux qui ont été induits positivement ont un temps médian de 132,014 secondes. Cela signifie donc que, la moitié des participants induits négativement a écouté 152,677 secondes la bande-audio avant d'indiquer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin et que l'autre moitié a écouté plus longtemps la bande-audio avant de répondre. De la même manière, il est possible d'affirmer que la moitié des participants induits positivement a écouté la bande-audio pendant 132,014 secondes avant d'indiquer que Marie n'est plus intéressée et l'autre moitié des participants a écouté plus longtemps avant de répondre. Concernant le facteur relatif à la consigne de régulation émotionnelle, les résultats indiquent que le temps médian de survie pour les participants qui ont eu une consigne de suppression expressive est de 138,681 secondes tandis que pour les participants avec la consigne de réévaluation cognitive le temps médian est de 138,142 secondes.

Par ailleurs, le test de Log-Rank³³ a été utilisé afin de tester l'égalité des fonctions de survie c'est-à-dire afin de déterminer s'il existe des différences dans les distributions de survie pour les différents niveaux des facteurs expérimentaux. Ce test permet ainsi de conclure si la survie, quelle que soit la période envisagée, est significativement différente entre les modalités du facteur. En ce qui concerne le facteur d'induction émotionnelle, les résultats indiquent qu'il existe une différence significative dans le temps de survie des participants qui ont été induits négativement et ceux qui ont été induits positivement ($\chi^2(2) = 26,803 ; p < 0,001$). Par contre, aucune différence significative n'est mise en évidence entre les participants avec une consigne de suppression expressive et les participants avec une consigne de réévaluation cognitive ($\chi^2(1) = 0,205 ; p = 0,651$).

³³ Le test du Log-Rank, dit Mantel-Cox, fonctionne sur la base d'un classement logarithmique où tous les points temporels sont pondérés de façon égale.

Tableau 22*Temps de survie en secondes (moyenne et médiane).*

	Moyenne			Médiane		
	Temps moyen	Erreur standard	Intervalle de confiance [95%]	Temps médian	Erreur standard	Intervalle de confiance [95%]
Induction émotionnelle (<i>N</i> = 148)	143,638	2,267	[139,195-148,081]	138,246	0,817	[136,645-139,847]
Négative (<i>n</i> = 49)	155,520	3,898	[147,881-163,160]	152,677	8,455	[136,105-169,249]
Condition contrôle (<i>n</i> = 54)	144,198	3,896	[136,561-151,835]	138,681	1,667	[135,414-141,948]
Positive (<i>n</i> = 45)	130,027	2,959	[124,226-135,827]	132,014	3,573	[125,012-139,016]
Consigne de régulation (<i>N</i> = 148)	143,638	2,267	[139,195-148,081]	138,246	0,817	[136,645-139,847]
Suppression expressive (<i>n</i> = 83)	144,127	3,125	[137,792-150,463]	138,681	1,348	[136,039-141,323]
Réévaluation cognitive (<i>n</i> = 65)	143,013	2,267	[136,887-149,139]	138,142	1,661	[134,886-141,398]

Les figures 13 et 14 représentent graphiquement la fonction de survie pour les deux facteurs, respectivement pour l'induction émotionnelle (Figure 13) et pour la consigne de régulation émotionnelle (Figure 14).

La courbe de survie est la représentation graphique de la fonction de survie c'est-à-dire de la probabilité de survie des participants en fonction du temps (Held, 2010b). L'axe horizontal y représente le temps avant la survenu de l'évènement final qui est la décision d'indiquer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin. Par conséquent, chaque pallier de la courbe représente une décision d'indiquer que Marie n'est plus intéressée. Par ailleurs, l'axe vertical x représente la probabilité de survie à l'évènement final. Ainsi, au début de la courbe 100% des participants ont une probabilité de survie de 1 c'est-à-dire qu'aucun n'a présenté l'évènement. Enfin, et puisqu'aucune donnée n'est censurée, la courbe se termine au moment où tous les participants ont présenté l'évènement. Cela permet ainsi d'identifier à quel temps la probabilité de survie est de 0 traduisant ici le fait que tous les participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin.

Figure 13

Fonction de survie selon la valence de l'induction émotionnelle.

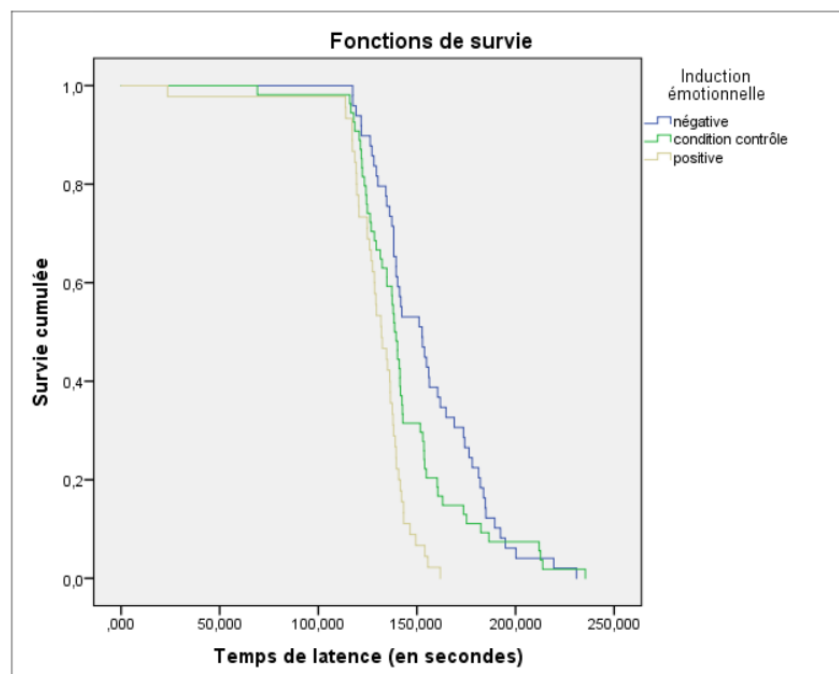
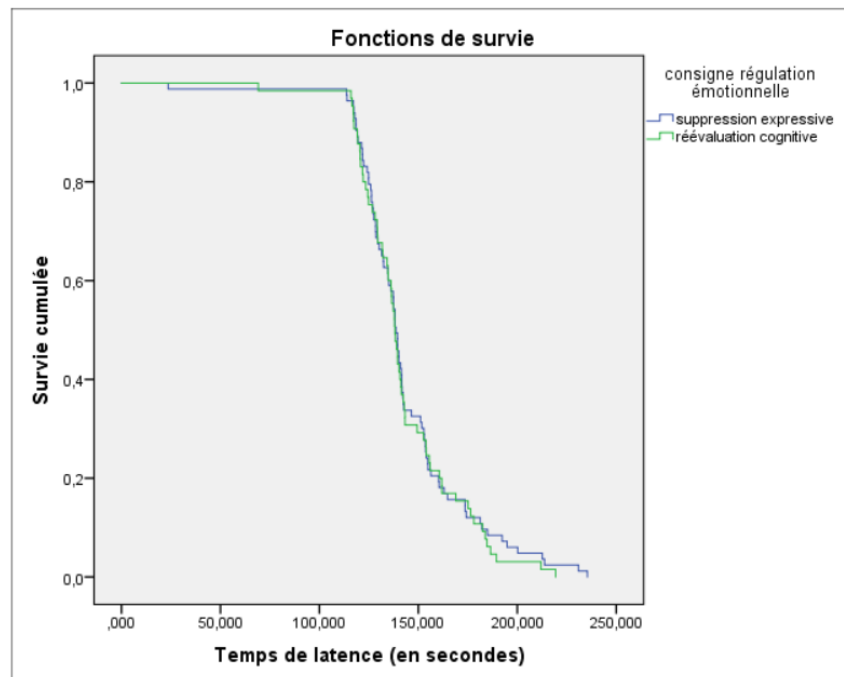


Figure 14

Fonction de survie selon consigne de régulation émotionnelle.



La régression de Cox

Le modèle de Cox est un modèle d'analyse de survie du type régression (logistique). Il permet ainsi d'exprimer le risque instantané (*hazard rate*) de survenue de l'évènement après une durée d'observation en fonction de la combinaison de facteurs explicatifs (Ritschard, 2004). En d'autres termes, le modèle de Cox offre la possibilité de quantifier et de tester les effets distinctifs de caractéristiques individuelles sur la distribution de survie (Held, 2010b).

Afin d'étudier les effets des facteurs expérimentaux, ainsi que du possible rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol et des déficits de régulation émotionnelle, un modèle semi-paramétrique à risques proportionnels, plus couramment appelé modèle de Cox (Ritschard, 2004), a été réalisé. Une logique hiérarchique a été adoptée afin d'introduire dans un premier temps les différents facteurs de manière indépendante. Une deuxième étape a consisté à l'analyse des effets d'interaction entre les facteurs expérimentaux et respectivement l'adhésion aux mythes du viol et les déficits de régulation émotionnelle.

En raison du fait que le facteur relatif à l'induction émotionnelle comprend trois catégories, il a été précisé sa nature catégorielle lors de la réalisation du modèle. Ainsi, les analyses considèrent bien la variable comme étant catégorielle en distinguant les différentes catégories d'induction (neutre ; négative ; positive) sous la forme de variables auxiliaires où la première catégorie (ici, l'induction neutre c'est-à-dire la condition contrôle) est considérée comme la référence.

Le tableau 23 indique les résultats du modèle de Cox.

En ce qui concerne la première étape du modèle, celle-ci permet d'améliorer significativement le modèle ($\chi^2(6) = 30,595$; $p < 0,001$). Plus exactement, les résultats indiquent qu'il existe un effet statistiquement significatif de la condition d'induction positive. Ainsi, chez les participants avec un niveau moyen d'adhésion aux mythes du viol et de déficits de régulation émotionnelle le risque de survenue de l'évènement est [(2,323-1)*100] de deux fois plus probable chez les participants qui ont été induits positivement que chez les participants qui ont été induits négativement.

Par ailleurs, les résultats indiquent un effet tendanciel de l'adhésion aux mythes du viol. Chez les individus qui pourraient être qualifiés de « moyen » en matière d'induction émotionnelle et de consigne de régulation émotionnelle, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle d'adhésion aux mythes du viol s'accompagne d'une diminution de la probabilité de survenue de l'évènement de [(1-0,986)*100] 1,4%, ce qui signifie donc d'une augmentation de la probabilité de ne pas indiquer que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle avec Martin.

Concernant la deuxième étape, celle-ci ne permet pas d'améliorer de manière significative le modèle ($\chi^2(6) = 1,763$; $p = 0,940$). Par ailleurs, les résultats n'indiquent pas l'existence d'effet d'interaction entre l'adhésion aux mythes du viol et des déficits de régulation émotionnelle avec respectivement l'induction émotionnelle et la consigne de régulation émotionnelle.

La figure 15 illustre la fonction de survie à la moyenne des covariables. A la différence des figures 13 et 14, la fonction est ici ajustée à la moyenne des prédicteurs et rend ainsi compte de la fonction de survie pour un participant qualifié de « moyen ».

Tableau 23

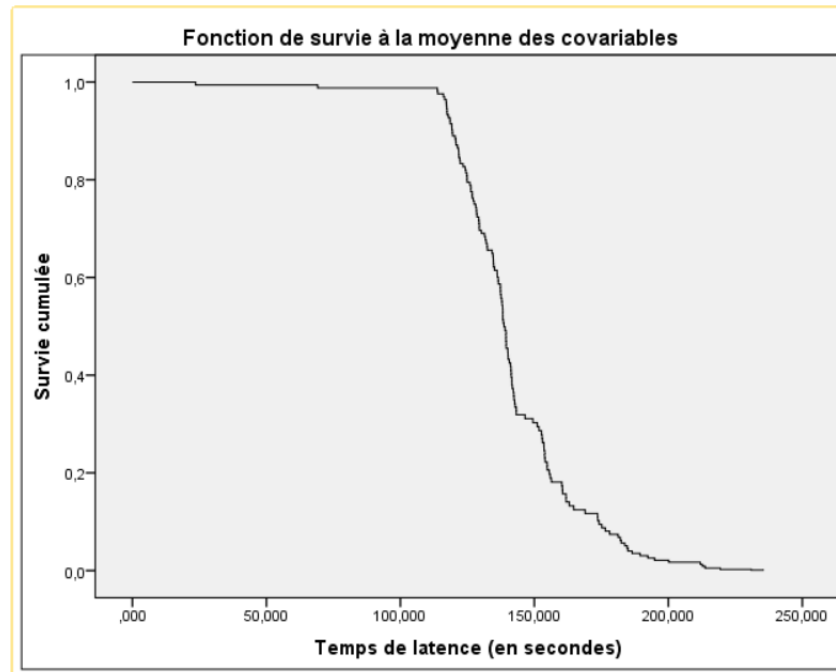
Modèle de Cox : Temps de latence.

	B	ES	Exp(B)	Intervalle de confiance pour Exp(B)	p	-2LL
			Etape 1			1162,166
SES	0,017	0,179	1,017	[0,716-1,445]	0,923 ^{ns}	
RMA	-0,014	0,007	0,986	[0,972-1,001]	0,065 [†]	
DERS	0,000	0,008	1,000	[0,985-1,016]	0,963 ^{ns}	
Induction négative	-0,303	0,203	0,739	[0,496-1,099]	0,133 ^{ns}	
Induction positive	0,843	0,224	2,323	[1,498-3,603]	< 0,001 ^{***}	
Consigne RE	-0,120	0,175	0,887	[0,630-1,249]	0,492 ^{ns}	
			Etape 2			1160,404
Induction négative*RMA	-0,015	0,018	0,985	[0,950-1,021]	0,400 ^{ns}	
Induction positive*RMA	0,002	0,019	1,002	[0,965-1,041]	0,906 ^{ns}	
Consigne RE*RMA	0,005	0,016	1,005	[0,973-1,038]	0,761 ^{ns}	
Induction négative*DERS	0,004	0,019	1,004	[0,966-1,042]	0,850 ^{ns}	
Induction positive*DERS	0,006	0,020	1,006	[0,968-1,045]	0,772 ^{ns}	
Consigne RE*DERS	0,005	0,017	1,005	[0,971-1,040]	0,776 ^{ns}	

Note. $N = 148$; Consigne RE = Consigne de régulation émotionnelle ; SES = Antécédents de coercition sexuelle ; RMA = Adhésion aux mythes du viol ; DERS = Déficients de régulation émotionnelle ; -2LL = Logarithme de la fonction de vraisemblance associée au modèle ; ^{ns} = non significatif ; [†] = $p < 0,10$; ^{***} = $p < 0,001$.

Figure 15

Fonction de survie définie par le modèle de Cox



4.3.2 Intentions comportementales d'user de stratégies coercitives

Afin d'étudier le rôle de l'induction émotionnelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, des analyses de régression logistiques ont été réalisées. Au regard de la distribution des données (comme cela est précisé en amont dans les analyses préliminaires), il a été fait le choix de considérer les intentions comportementales de manière générale³⁴ sans distinction des différentes stratégies de coercition sexuelle. Ainsi, un modèle de régression logistique a été

³⁴ Il est évident que cette manière de traiter les données implique une perte d'informations importante notamment en ce sens que cela ne permet pas de différencier les intentions comportementales en fonction des différentes stratégies. Cependant, au regard de la faible prévalence, à l'exception de la pression verbale, des intentions rapportées par les participants – ce qui est une constatation positive au regard du sujet – il semble plus approprié pour les analyses réalisées d'opérer selon cette démarche. Cette limite évidente est discutée plus en avant dans la Discussion générale.

réalisé en considérant les intentions comportementales selon une logique dichotomique où « 0 » correspond à l'absence d'intention et « 1 » signifie que le participant a rapporté une intention comportementale d'user de coercition sexuelle indépendamment du type de stratégie.

Au regard des objectifs de cette étude, particulièrement en ce qui concerne l'étude du potentiel rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol et des déficits de régulation émotionnelle, deux modèles de régression logistique ont été réalisés. Dans les deux cas, une approche hiérarchique a été privilégiée afin de pouvoir introduire de manière simultanée plusieurs prédicteurs tout en évaluant leur contribution au modèle. Par ailleurs, l'introduction des prédicteurs a été réalisée selon un ordre théorique et méthodologique.

Modèle de régression logistique : Adhésion aux mythes du viol.

Concernant le premier modèle de régression logistique, la première étape consiste en l'introduction des caractéristiques individuelles (antécédents de coercition sexuelle ; traits psychopathiques ; adhésion aux mythes du viol). Afin d'étudier la contribution spécifique de l'adhésion aux mythes du viol, cette variable a été introduite séparément. Ensuite, la deuxième étape correspond à l'introduction des facteurs expérimentaux respectivement, l'induction émotionnelle et la consigne de régulation émotionnelle. La troisième étape consiste à l'introduction de variables relatives à la manière avec laquelle les participants ont perçu la situation à laquelle ils ont été exposés (la bande-audio), avec la perception de l'intérêt de Marie pour avoir un rapport sexuel avec Martin ainsi que la perception du plaisir pris par Marie au cours de l'interaction avec Martin. Enfin, la quatrième étape fait référence à l'introduction des effets interactions. Dans une logique de parcimonie, il a été fait le choix de limiter les analyses à l'étude des effets d'interaction de second ordre entre d'une part les facteurs expérimentaux (induction émotionnelle et consigne de régulation émotionnelle), et l'adhésion aux mythes du viol. Ce choix a été réalisé à la fois à partir des assises théoriques de cette étude mais également d'un point de vue empirique au regard des résultats présentés.

Le tableau 24 présente les résultats issus de l'analyse de régression logistique hiérarchique. Le modèle de base permet de classer correctement 79,1% des participants. Cette classification, en l'absence d'autres prédicteurs, repose sur la catégorie de réponse la plus fréquente à savoir ici l'intention d'user de coercition sexuelle.

Concernant l'étape 1, les résultats indiquent que, suite à l'inclusion des traits psychopathiques et des antécédents de coercition sexuelle, le modèle est significatif ($\chi^2 (2) = 7,161 ; p = 0,028$) et permet d'expliquer 7,4% de la variance totale des intentions comportementales d'user de stratégie coercitive. Toutefois, lorsque les autres prédicteurs sont maintenus constants, seuls les antécédents de coercition sexuelle ont un effet significatif. Ainsi, le fait de rapporter des antécédents de coercition sexuelle multiplie par plus de deux la probabilité de rapporter des intentions d'user de coercition sexuelle. Par ailleurs, l'introduction de l'adhésion aux mythes du viol ne permet pas une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (1) = 0,048 ; p = 0,826$).

Pour ce qui est de la deuxième étape, les résultats indiquent que l'inclusion des facteurs expérimentaux permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (3) = 9,994 ; p = 0,019$), et ainsi expliquer désormais 17,1% de la variance totale des intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.

Pour ce qui est de l'étape 3, l'inclusion des prédicteurs permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (2) = 24,745 ; p < 0,001$), et d'expliquer à présent 38,5% de la variance totale des intentions comportementales. En l'occurrence, et lorsque les autres prédicteurs sont maintenus constants, la perception de l'intérêt sexuel de Marie et la perception du plaisir pris par Marie ont un effet significatif. Cela signifie donc que, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle de perception de l'intérêt sexuel de Marie s'accompagne d'une augmentation de $[(1,287-1)*100]$ 28,7% de la probabilité de rapporter une intention d'user de coercition sexuelle. De la même manière, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle de perception du plaisir pris par Marie s'accompagne d'une augmentation de $[(1,739-1)*100]$ 73,9% de la probabilité de rapporter une intention comportementale d'user de stratégies coercitives.

Enfin, les résultats de la quatrième étape indiquent que cette étape ne permet pas d'améliorer de manière significative le modèle ($\chi^2 (5) = 3,589 ; p = 0,610$), mais explique désormais 41,3% de la variance totale des intentions comportementales. Par ailleurs, aucun des effets d'interaction de deuxième ordre n'est significatif.

Tableau 24

Modèle de régression logistique hiérarchique 1 : Intentions comportementales.

	<i>B</i>	<i>ES</i>	<i>Exp(B)</i>	Intervalle de confiance	Variation du <i>R</i> ² de Nagelkerke
Constante	1,328	0,202	3,774***		
Etape 1 : Caractéristiques individuelles					0,074*
SES (dichotomique)	1,055	0,498	2,871*	[1,082-7,619]	
SRP [28 ; 140]	0,018	0,018	1,018 ^{ns}	[0,983-1,055]	
Etape 1' : Caractéristiques individuelles					0,000 ^{ns}
RMA [20 ; 100]	0,004	0,019	1,004 ^{ns}	[0,968-1,041]	
Etape 2 : Manipulations expérimentales					0,097*
Induc_N	0,687	0,595	1,988 ^{ns}	[0,619-6,385]	
Induc_P	-0,637	0,488	0,529 ^{ns}	[0,203-1,376]	
Consigne RE	-0,723	0,443	0,485 ^{ns}	[0,204-1,156]	
Etape 3 : Perception de la situation					0,214***
Percept Intérêt [0 ; 100]	0,252	0,125	1,287*	[1,008-1,644]	
Percept Plaisir [0 ; 100]	0,553	0,184	1,739**	[1,212-2,496]	
Etape 4 : Interactions de deuxième ordre					0,028 ^{ns}
Induc_N*Consigne RE	-0,689	1,424	0,502 ^{ns}	[0,031-8,187]	
Induc_P*Consigne RE	0,887	1,121	2,429 ^{ns}	[0,270-21,844]	
Induc_N*RMA	-0,051	0,070	0,950 ^{ns}	[0,828-1,090]	
Induc_P*RMA	-0,031	0,049	0,943 ^{ns}	[0,861-1,033]	
Consigne RE*RMA	-4,493	3,400	0,011 ^{ns}	[0,882-1,067]	

Note. *N* = 148 ; SES = Antécédents de coercition sexuelle ; SRP = Traits psychopathiques ; RMA = Adhésion aux mythes du viol ; Induc_N = Induction émotionnelle négative ; Induc_P = Induction émotionnelle positive ; Consigne RE = Consigne de régulation émotionnelle ; Percept intérêt = Perception de l'intérêt sexuel ; Percept plaisir = Perception du plaisir pris pendant l'interaction ; ^{ns} = non significatif ; * = *p* < 0,05 ; *** = *p* < 0,001.

Effets conditionnels

Bien que, les résultats indiquent l'absence d'un effet d'interaction significatif entre la consigne de régulation émotionnelle et l'adhésion aux mythes du viol, il a semblé pertinent d'étudier les effets conditionnels au regard des résultats précédents. Les paramètres du modèle de régression défini à l'étape 3 ont été entrés comme covariés puisque l'étape 4 n'est pas significative. Par ailleurs, la consigne de régulation émotionnelle et l'adhésion aux mythes du viol ont été spécifiés comme prédicteur focal et comme facteur modérateur.

En ce qui concerne l'effet conditionnel de l'adhésion aux mythes du viol, les résultats indiquent que la relation entre l'adhésion aux mythes du viol et les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle n'est pas significative quelle que soit la consigne de régulation émotionnelle, respectivement pour la suppression expressive ($z(148) = -0,257 ; p = 0,797$) et la réévaluation cognitive ($z(148) = -1,201 ; p = 0,230$).

Ensuite, le tableau 25 présente les effets conditionnels de la consigne de régulation émotionnelle en fonction du score d'adhésion aux mythes du viol. Les résultats indiquent que chez les participants avec un niveau moyen (défini comme la moyenne, soit 35,66), il existe une différence statistiquement significative entre les participants qui ont eu une consigne de suppression expressive et ceux qui ont eu une consigne de réévaluation cognitive. Ainsi, à score moyen d'adhésion aux mythes du viol, les participants qui ont eu la consigne de suppression expressive rapportent davantage d'intentions d'user de coercition sexuelle que les participants qui ont eu une consigne de réévaluation cognitive ($z(148) = -2,222 ; p = 0,026$). Par ailleurs, pour les participants avec un score élevé d'adhésion aux mythes du viol (défini comme la moyenne + 1 écart-type, soit 48,39), l'effet conditionnel de la consigne de régulation émotionnelle suit le même sens bien qu'ici l'effet ne soit que tendanciel ($z(148) = -1,797 ; p = 0,072$). Enfin, à score faible d'adhésion aux mythes du viol (défini comme la moyenne - 1 écart-type, soit 22,94), il n'existe aucune différence statistiquement significative entre les participants en fonction de la consigne de régulation émotionnelle ($z(148) = -1,173 ; p = 0,241$).

La figure 16 présente graphiquement les effets conditionnels de la consigne de régulation émotionnelle et de l'adhésion aux mythes du viol.

Tableau 25

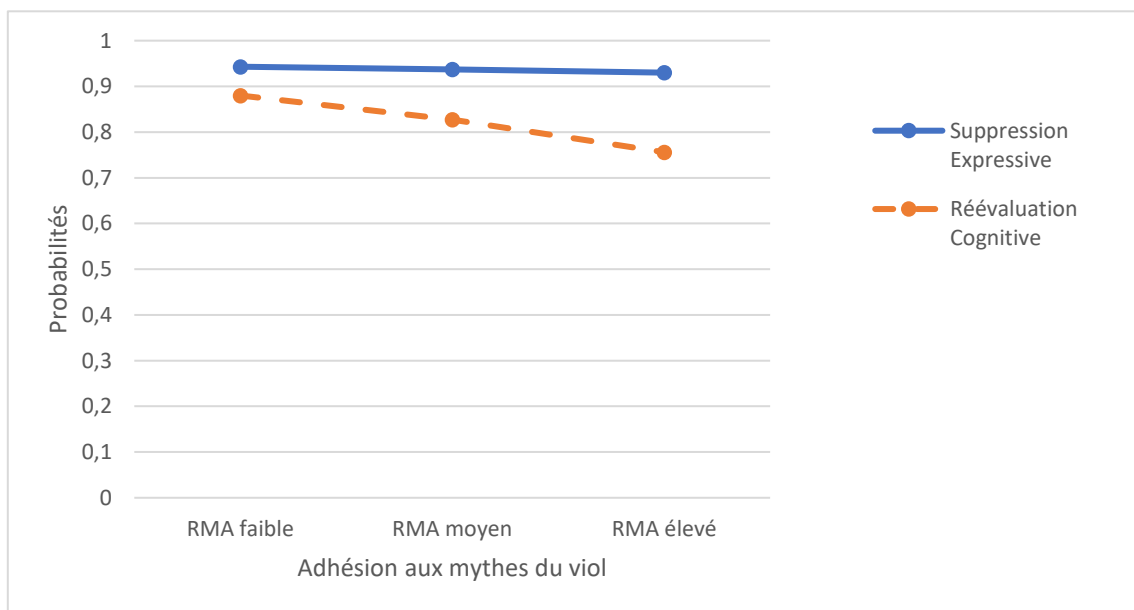
Effets conditionnels de la consigne de régulation émotionnelle en fonction du score à l'échelle d'adhésion aux mythes du viol.

Score faible RMA (- 1 écart-type de la moyenne soit, 22,94)				
	B	ES	z	p
Consigne RE	-0,818	0,697	-1,173	0,241
Score moyen RMA (moyenne soit, 35,66)				
	B	ES	z	p
Consigne RE	-1,135	0,511	-2,222	0,026
Score élevé RMA (+ 1 écart-type de la moyenne soit, 48,39)				
	B	ES	z	p
Consigne RE	-1,453	0,808	-1,797	0,072

Note. $N = 148$; RMA = Adhésion aux mythes du viol ; Consigne RE = Consigne de régulation émotionnelle.

Figure 16

Représentation graphique des effets conditionnels de la consigne de régulation émotionnelle et de l'adhésion aux mythes du viol.



Postulats et qualité d'ajustement du modèle

Les postulats et la qualité d'ajustement du modèle ont été évalués à partir du modèle de régression tel que défini à l'étape 3 en raison du fait que l'étape 4 n'a pas permis d'améliorer de manière significative la variance expliquée par le modèle et qu'aucun des prédicteurs de cette étape n'a montré un effet significatif.

Tout d'abord, l'utilisation d'un modèle de régression multiple ne révèle aucun problème de multicolinéarité entre les prédicteurs retenus. En effet, la matrice de corrélation obtenue révèle l'absence de corrélations très élevées entre les variables. Ensuite, concernant l'ajustement du modèle aux données, le test de Hosmer-Lemeshow n'est pas significatif ($p = 0,432$), ce qui traduit l'absence de différences significatives entre les valeurs observées et les valeurs prédites pour chaque participant. De plus, seules 2 observations sur les 148 participants retenus présentent une valeur résiduelle, dit résidus de Student, supérieure à 2 écarts-type soit moins de 2% de l'échantillon.

Dans l'ensemble ces indicateurs suggèrent que le modèle est bien ajusté aux données même si celui-ci s'avère plus limité lorsque l'on s'intéresse particulièrement à la capacité du modèle à correctement classer les participants dans leur groupe d'appartenance. La table de classification (voir tableau 26) montre ainsi que le modèle permet de classer correctement 81,8% des participants. Bien que, ce taux de classification soit légèrement meilleur que celui offert par le modèle de base, le modèle retenu permet de classer correctement 93,2% des participants ayant rapporté une intention d'user de coercition sexuelle, mais seulement 38,7% des ceux n'ayant par rapporté une telle intention.

Le graphique des probabilités permet alors une représentation visuelle de la capacité du modèle à correctement classer les participants. Pour rappel, si le modèle de régression permettait de classer correctement tous les participants alors, tous les participants n'ayant pas rapporté d'intention d'user de coercition sexuelle devraient se situer vers la gauche tandis que, tous les participants ayant rapporté une telle intention devraient se situer vers la droite. La figure 17 montre que, dans l'ensemble la grande majorité des participants sont correctement positionnés sur le graphique bien que la répartition des participants ayant rapporté aucune intention soit plus étendue.

Modèle de régression logistique : Déficiets de régulation émotionnelle.

En ce qui concerne le deuxième modèle de régression logistique, la première étape consiste en l'introduction des caractéristiques individuelles (antécédents de coercition sexuelle ; traits psychopathiques ; habitude d'utilisation de stratégies de régulation émotionnelle³⁵). Afin d'étudier la contribution spécifique des déficits de régulation émotionnelle, cette variable a été introduite séparément. Ensuite, la deuxième étape correspond à l'introduction des facteurs expérimentaux respectivement, l'induction émotionnelle et la consigne de régulation émotionnelle. La troisième étape consiste à l'introduction de variables relatives à la manière avec laquelle les participants ont perçu la situation à laquelle ils ont été exposés (la bande-audio), avec la perception de l'intérêt de Marie pour avoir un rapport sexuel avec Martin ainsi que la perception du plaisir pris par Marie au cours de l'interaction avec Martin. Enfin, la quatrième étape fait référence à l'introduction des effets interactions. Dans une logique de parcimonie, il a été fait le choix de limiter les analyses à l'étude des effets d'interaction de second ordre entre d'une part les facteurs expérimentaux (induction émotionnelle et consigne de régulation émotionnelle), et les déficits de régulation émotionnelle. Ce choix a été réalisé à la fois à partir des assises théoriques de cette étude mais également d'un point de vue empirique au regard des résultats présentés.

Le tableau 27 présente les résultats issus de l'analyse de régression logistique hiérarchique. Le modèle de base permet de classer correctement 79,1% des participants. Cette classification, en l'absence d'autres prédicteurs, repose sur la catégorie de réponse la plus fréquente à savoir ici l'intention d'user de coercition sexuelle.

Concernant l'étape 1, les résultats indiquent que, suite à l'inclusion des traits psychopathiques et l'habitude d'utilisation de stratégies de régulation, le modèle est tendanciel ($\chi^2(3) = 6,960 ; p = 0,073$) et permet d'expliquer 7,2% de la variance totale des intentions comportementales d'user de stratégie coercitive. Par ailleurs, lorsque les autres prédicteurs sont maintenus constants, seuls l'habitude d'utilisation de la suppression expressive a un effet significatif. Ainsi, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle d'habitude d'utilisation de la suppression expressive s'accompagne d'une diminution de $[(1-0,921)*100]$ 7,9% de probabilité pour les participants de rapporter des intentions d'user de coercition sexuelle. Par ailleurs,

³⁵ Ce prédicteur fait référence à l'échelle ERQ qui se compose en deux sous-échelles respectivement pour l'habitude d'utilisation de la suppression expressive et l'habitude d'utilisation de la réévaluation cognitive.

l'introduction des déficits de régulation émotionnelle ne permet pas une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (1) = 0,790 ; p = 0,374$) bien que, la variance expliquée soit désormais de 8,0%.

Pour ce qui est de la deuxième étape, les résultats indiquent que l'inclusion des facteurs expérimentaux permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (3) = 13,406 ; p = 0,004$), et ainsi expliquer désormais 20,8% de la variance totale des intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. Il est intéressant de noter que lorsque tous les prédicteurs sont maintenus constants, l'induction émotionnelle positive a un effet tendanciel. Ainsi, les participants qui ont été induits positivement ont moitié moins de probabilités que les autres participants de rapporter une intention comportementale d'user de coercition sexuelle.

En ce qui concerne la troisième étape, les résultats indiquent que l'inclusion des prédicteurs permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (2) = 25,021 ; p < 0,001$), et d'expliquer 41,8% de la variance totale. Lorsque les autres prédicteurs sont maintenus constants, la perception du plaisir pris par Marie au cours de l'interaction est statistiquement significative. Cela signifie donc que, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle de perception du plaisir pris par Marie s'accompagne d'une augmentation de $[(1,800-1)*100]$ 80,0% de la probabilité de rapporter une intention d'user de coercition sexuelle.

Enfin, la dernière étape avec l'introduction des interactions de deuxième ordre ne permet pas d'améliorer de manière significative le modèle ($\chi^2 (5) = 8,781 ; p = 0,118$), bien que la variance expliquée soit désormais de 48,3%. Les résultats indiquent qu'il existe un effet d'interaction significatif entre l'induction émotionnelle positive et les déficits de régulation émotionnelle. Cet effet signifie que la différence quant aux intentions d'user de stratégies coercitives entre les participants qui ont été induits positivement et les participants qui ont été induits négativement diminue de 0,132 unité à chaque augmentation d'une unité sur l'échelle de déficits de régulation émotionnelle.

Tableau 27

Modèle de régression logistique hiérarchique 2 : Intentions comportementales.

	<i>B</i>	<i>ES</i>	<i>Exp(B)</i>	Intervalle de confiance	Variation du <i>R</i> ² de Nagelkerke
Constante	1,328	0,202	3,774***		
Etape 1 : Caractéristiques individuelles					0,072*
SRP [28 ; 140]	0,033	0,019	1,034 [†]	[0,996-1,073]	
ERQ_RéévalCog [6 ; 42]	-0,016	0,032	0,984 ^{ns}	[0,924-1,047]	
ERQ_SuppExp [4 ; 28]	-0,083	0,040	0,921*	[0,851-0,996]	
Etape 1' : Caractéristiques individuelles					0,000 ^{ns}
DERS [16 ; 80]	0,020	0,022	1,020 ^{ns}	[0,976-1,066]	
Etape 2 : Manipulations expérimentales					0,097*
Induc_N	0,796	0,607	2,218 ^{ns}	[0,674-7,292]	
Induc_P	-0,900	0,506	0,407 [†]	[0,151-1,096]	
Consigne RE	-0,809	0,449	0,445 [†]	[0,185-1,074]	
Etape 3 : Perception de la situation					0,214***
Percept Intérêt [0 ; 100]	0,224	0,119	1,250 [†]	[0,991-1,578]	
Percept Plaisir [0 ; 100]	0,588	0,189	1,800**	[1,243-2,607]	
Etape 4 : Interactions de deuxième ordre					0,028 ^{ns}
Induc_N*Consigne RE	1,018	1,518	2,766 ^{ns}	[0,141-54,154]	
Induc_P*Consigne RE	1,771	1,265	5,878 ^{ns}	[0,493-70,110]	
Induc_N*DERS	0,046	0,111	1,047 ^{ns}	[0,843-1,301]	
Induc_P*DERS	-0,132	0,062	0,876*	[0,775-0,990]	
Consigne RE*DERS	-0,018	0,056	0,982 ^{ns}	[0,881-1,095]	

Note. *N* = 148 ; SRP = Traits psychopathiques ; ERQ_RéévalCog = Habitude d'utilisation de la réévaluation cognitive ; ERQ_SuppExp = Habitude d'utilisation de la suppression expressive ; DERS = Déficits de régulation émotionnelle ; Induc_N = Induction émotionnelle négative ; Induc_P = Induction émotionnelle positive ; Consigne RE = Consigne de régulation

émotionnelle ; Percept intérêt = Perception de l'intérêt sexuel ; Percept plaisir = Perception du plaisir pris pendant l'interaction ; ns = non significatif ; * = $p < 0,05$; *** = $p < 0,001$.

Effets conditionnels

Afin d'étudier l'effet d'interaction entre l'induction émotionnelle et les déficits de régulation émotionnelle, le module PROCESS a de nouveau été utilisé. Les paramètres du modèle de régression définis à l'étape 4 ont été entrés comme covariés à l'exception de l'induction émotionnelle et des déficits de régulation émotionnelle qui ont été spécifiés comme prédicteur focal et comme facteur modérateur. Pour rappel, puisque le facteur relatif à l'induction émotionnelle est une variable catégorielle avec trois catégories, l'analyse de modération est dite multi-catégories où l'état l'induction neutre (condition contrôle) représente la catégorie de référence.

En ce qui concerne l'effet conditionnel des déficits de régulation émotionnelle, les résultats indiquent que la relation avec les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle n'est pas significative quelle que soit la nature de l'induction émotionnelle, respectivement pour l'induction négative ($z(148) = 1,370$; $p = 0,171$), l'induction neutre ($z(148) = 1,536$; $p = 0,125$) et l'induction positive ($z(148) = -1,139$; $p = 0,255$).

Ensuite, le tableau 28 présente les effets conditionnels de l'induction émotionnelle en fonction du score de déficits de régulation émotionnelle. Les résultats indiquent que chez les participants avec un niveau élevé de déficits de régulation (défini comme la moyenne + 1 écart-type, soit 47,98), il existe une différence statistiquement significative entre les participants qui ont eu une induction positive comparativement aux autres participants. Ainsi, à score élevé de déficits de régulation émotionnelle, les participants qui ont été induits positivement rapportent moins d'intentions comportementales d'user de coercition sexuelle que les autres participants ($z(148) = -2,043$; $p = 0,041$). Par ailleurs, à score faible ou moyen de déficits de régulation émotionnelle il n'existe pas de différence statistiquement significative en fonction de l'induction émotionnelle.

La figure 18 offre une illustration graphique des effets conditionnels de l'induction émotionnelle et des déficits de régulation émotionnelle.

Tableau 28

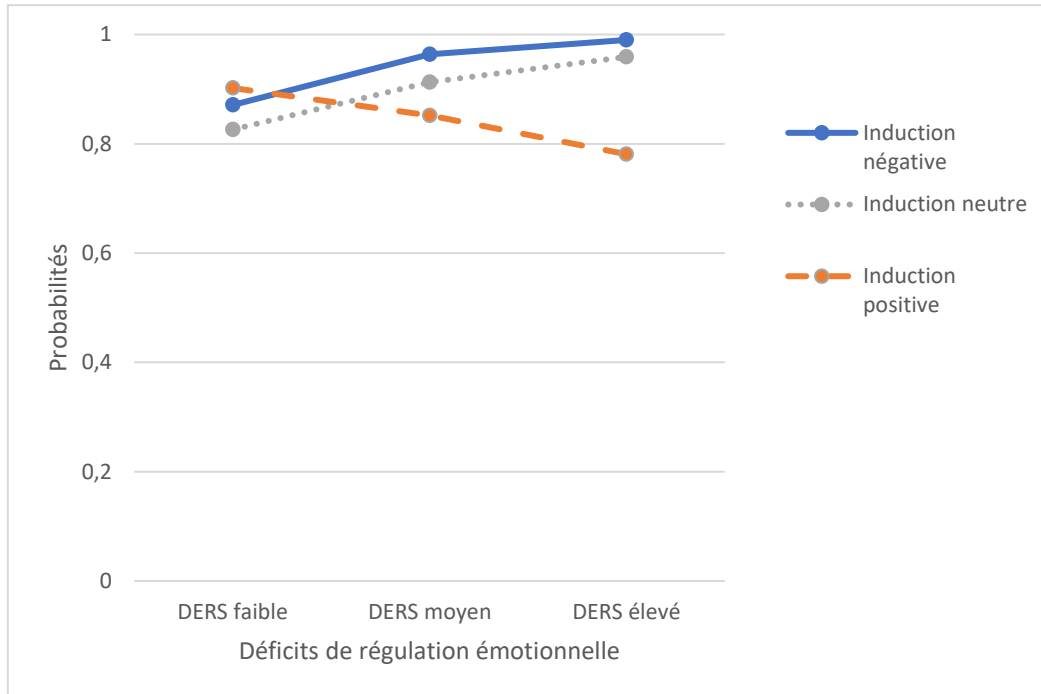
Effets conditionnels de l'induction émotionnelle en fonction du score à l'échelle de déficits de régulation émotionnelle.

Score faible DERS (- 1 écart-type de la moyenne soit, 27,17)				
	B	ES	z	p
Induc_N	0,351	0,893	0,394	0,694
Induc_P	0,669	0,834	0,802	0,422
Score moyen DERS (moyenne soit, 37,57)				
	B	ES	z	p
Induc_N	0,917	0,896	1,024	0,306
Induc_P	-0,610	0,610	-1,000	0,317
Score élevé DERS (+ 1 écart-type de la moyenne soit, 47,98)				
	B	ES	z	p
Induc_N	1,483	1,803	0,823	0,411
Induc_P	-1,888	0,924	-2,043	0,041

Note. $N = 148$; DERS = Déficit de régulation émotionnelle ; Induc_N = Induction émotionnelle négative ; Induc_P = Induction émotionnelle positive.

Figure 18

Représentation graphique des effets conditionnels de l'induction émotionnelle et des déficits de régulation émotionnelle.



Postulats et qualité d'ajustement du modèle

Les postulats et la qualité d'ajustement du modèle ont été évalués à partir du modèle de régression tel que défini à l'étape 4.

Tout d'abord, l'utilisation d'un modèle de régression multiple ne révèle aucun problème de multicollinéarité entre les prédicteurs retenus. En effet, la matrice de corrélation obtenue révèle l'absence de corrélations très élevées entre les variables. Ensuite, concernant l'ajustement du modèle aux données, le test de Hosmer-Lemeshow n'est pas significatif ($p = 0,704$), ce qui traduit l'absence de différences significatives entre les valeurs observées et les valeurs prédites pour chaque participant. De plus, seules 3 observations sur les 148 participants retenus présentent une valeur résiduelle, dit résidus de Student, supérieure à 2 écarts-type soit environ 2% de l'échantillon.

Dans l'ensemble ces indicateurs suggèrent que le modèle est bien ajusté aux données même si celui-ci s'avère plus limité lorsque l'on s'intéresse particulièrement à la capacité du modèle à correctement classer les participants dans leur groupe d'appartenance. La table de classification (voir tableau 29) montre ainsi que le modèle permet de classer correctement 83,8% des participants. Bien que, ce taux de classification soit légèrement meilleur que celui offert par le modèle de base, le modèle retenu permet de classer correctement 92,3% des participants ayant rapporté une intention d'user de coercition sexuelle, mais seulement 51,6% des ceux n'ayant par rapporté une telle intention.

Le graphique des probabilités permet alors une représentation visuelle de la capacité du modèle à correctement classer les participants. Pour rappel, si le modèle de régression permettait de classer correctement tous les participants alors, tous les participants n'ayant pas rapporté d'intention d'user de coercition sexuelle devraient se situer vers la gauche tandis que, tous les participants ayant rapporté une telle intention devraient se situer vers la droite. La figure 19 montre que, dans l'ensemble la grande majorité des participants sont correctement positionnés sur le graphique bien que la répartition des participants ayant rapporté aucune intention soit plus étendue.

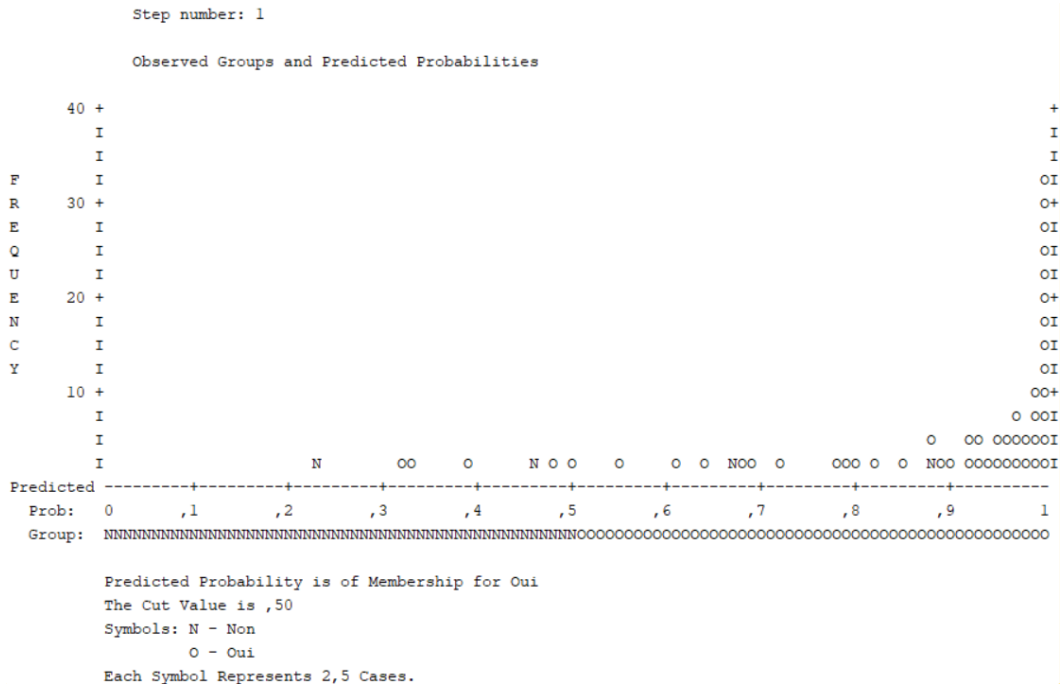
Tableau 29

Table de classification des participants : Intentions comportementales.

Observations	N = 148					
	Modèle de base			Prévisions		
	Aucune intention	Intention rapportée	Pourcentage global	Aucune intention	Intention rapportée	Pourcentage global
Aucune intention	0	31	0	16	15	51,6
Intention rapportée	0	117	100	9	108	92,3
Pourcentage global			79,1			83,8

Figure 19

Graphique des probabilités : Intentions comportementales.



Chapitre 5

Etude 3 : Etude du rôle de l'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur la perception de l'intérêt sexuel et les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.

5.1 Objectifs et hypothèses de recherche

Pour rappel, l'objectif du chapitre 5 est d'étudier le rôle de l'induction d'un état d'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle et sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives. De manière générale, il est attendu que l'induction d'un état d'excitation sexuelle, la consigne de régulation émotionnelle, l'adhésion aux mythes du viol et les déficits de régulation émotionnelle soient des prédicteurs significatifs du temps de latence et des intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives.

En ce qui concerne le temps de latence, 1) les participants qui ont été induits sexuellement devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui ont été induits de manière neutre (condition contrôle), 2) les participants qui ont eu pour consigne de supprimer l'expression de leurs émotions devraient présenter un temps de latence plus long que les participants qui ont eu pour consigne de réévaluer cognitivement le matériel et 3) qu'un score plus élevé d'adhésion aux mythes du viol soit associé à un temps de latence plus long. De plus, il est attendu 4) un effet d'interaction entre les deux facteurs expérimentaux de telle sorte que, les participants chez qui un état d'excitation sexuelle a été induit et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles présentent un temps de latence plus long, 5) un effet d'interaction entre l'induction d'un état d'excitation sexuelle et l'adhésion aux mythes du viol de telle sorte que, les participants qui ont été induits sexuellement et qui ont un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol présentent un temps de latence plus long, et 6) un effet d'interaction entre l'induction sexuelle et les compétences de régulation émotionnelle de telle sorte que, les participants qui ont été induits sexuellement et qui ont un niveau élevé de déficits de régulation émotionnelle présentent un temps de latence plus long.

En ce qui concerne les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, les hypothèses suivantes sont formulées, à savoir : 1) un effet principal de l'induction d'un état d'excitation sexuelle dans le sens où les participants induits sexuellement devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants induits de manière neutre (condition contrôle), 2) un effet principal de la consigne de régulation émotionnelle, c'est-à-dire que les participants ayant eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles devraient rapporter une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives que les participants ayant eu pour consigne de réévaluer cognitivement le

matériel et 3) un effet d'interaction des deux facteurs expérimentaux de telle sorte que les participants chez qui un état d'excitation sexuelle a été induit et qui ont eu pour consigne de supprimer leurs expressions émotionnelles rapportent une probabilité plus importante d'utiliser des stratégies coercitives. Par ailleurs, il est attendu 4) un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre l'état d'excitation sexuelle et les intentions comportementales et 5) un rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol dans la relation entre la consigne de régulation émotionnelle et les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives.

5.2 Analyses préliminaires

5.2.1 Prévalence des antécédents de coercition sexuelle

Au sein de l'échantillon, 37,1% des participants ($n = 33$) ont rapporté avoir réalisé au moins une forme de coercition sexuelle depuis l'âge de 14 ans. Les participants avec des antécédents n'ont pas rapporté un nombre significativement différent de partenaires sexuel au cours de leur vie ($M = 11,32$; $E.T. = 18,367$), que les participants sans antécédent ($M = 9,96$; $E.T. = 16,244$), $t(77) = -0,346$; $p = 0,730$.

Type de stratégies coercitives mobilisées

En ce qui concerne le type de stratégies mobilisées, 97,0% des participants ($n = 32$) avec des antécédents de coercition sexuelle ont rapporté avoir utilisé la coercition verbale comme stratégie pour obtenir un rapport sexuel. Par ailleurs, les deux autres stratégies ont été mobilisées moins fréquemment avec respectivement 21,2% des participants ($n = 7$) qui ont rapporté avoir donné de l'alcool et de la drogue (i.e., la stratégie d'intoxication), et 9,1% des participants avec des antécédents ($n = 3$) ont déclaré avoir eu recours à la force physique. La somme des fréquences est supérieure à 100% en raison du fait que plusieurs participants ont rapporté avoir mobilisé plusieurs stratégies de coercition sexuelle. En l'occurrence, 72,7% des participants ($n = 24$) ont rapporté avoir utilisé une stratégie, 27,7% ($n = 9$) deux stratégies et enfin aucun participant ($n = 0$) n'a déclaré avoir utilisé trois stratégies coercitives différentes afin d'obtenir un rapport sexuel.

Type de comportements perpétrés

Concernant le type de comportement perpétré, 57,6% des participants qui ont rapporté des antécédents ($n = 19$) ont déclaré que le comportement correspondait à des attouchements, 81,8% ($n = 27$) ont rapporté un contact sexuel et enfin 57,6% ($n = 19$) ont rapporté un rapport sexuel comme type de comportement perpétré. Là encore, la somme des fréquences est supérieure à 100% en raison du fait que plusieurs participants ont rapporté avoir perpétré différents types de comportements coercitifs. En effet, parmi les participants avec des antécédents 39,4% ont déclaré avoir perpétré un seul type de comportement ($n = 13$), 24,2% ont rapporté deux types de comportement différents ($n = 8$) et enfin, 36,4% des participants ont rapporté avoir utilisé les trois types de comportements de coercition sexuelle au cours de leur vie ($n = 12$).

5.2.2 Répartition aléatoire des participants

Afin de vérifier que la répartition aléatoire des participants a bien fonctionné, une série d'analyses bivariées a été réalisée sur les principales caractéristiques sociodémographiques ainsi que sur les caractéristiques individuelles.

Une série de tests d'indépendance du chi-deux a été réalisée et les résultats indiquent qu'il n'existe aucune différence significative entre les participants des quatre conditions expérimentales en ce qui concerne le statut civil, c'est-à-dire entre le fait d'être célibataire ou en couple, ($\chi^2 (3, 86) = 2,484 ; p = 0,478$), le fait d'être étudiant ou ayant une activité professionnelle ($\chi^2 (3, 86) = 1,205 ; p = 0,752$), le niveau d'études ($\chi^2 (12, 86) = 6,524 ; p = 0,887$), et également en ce qui concerne l'orientation sexuelle, qu'elle soit exclusivement ou principalement hétérosexuelle, bisexuelle ou encore principalement homosexuelle, ($\chi^2 (12, 86) = 11,326 ; p = 0,501$). Par ailleurs, une série d'analyse de variance simple a été réalisée à partir des caractéristiques individuelles. Les résultats montrent qu'il n'existe aucune différence significative entre les participants des quatre conditions expérimentales quant à leur âge ($F (3, 86) = 0,832 ; p = 0,480$), l'âge de leur premier rapport sexuel ($F (3, 76) = 0,886 ; p = 0,452$), le nombre de partenaires sexuels ($F (3, 76) = 0,401 ; p = 0,753$), le niveau de traits psychopathiques ($F (3, 86) = 1,118 ; p = 0,347$), l'adhésion aux mythes du viol ($F (3, 86) = 0,898 ; p = 0,446$), les déficits de régulation émotionnelle ($F (3, 86) = 0,494 ; p = 0,687$), ainsi

que pour l'habitude d'utilisation de la suppression expressive ($F(3, 86) = 1,071 ; p = 0,336$). Enfin, une analyse non paramétrique (Kruskal-Wallis) indique qu'il n'existe aucune différence significative entre les participants des quatre conditions expérimentales en ce qui concerne les antécédents de coercition sexuelle ($H(3) = 1,027 ; p = 0,795$).

5.2.3 Manipulations expérimentales

Manipulation de l'état d'excitation sexuelle

Le tableau 30 présente les statistiques descriptives relatives à l'état subjectif d'excitation sexuelle en fonction de la nature de l'extrait vidéo auquel ont été exposés les participants. Il a été fait le choix³⁶ de présenter également les statistiques descriptives relatives à l'état émotionnel positif et négatif afin d'identifier si la nature de l'induction a généré des changements en termes de vécu émotionnel subjectif.

Tableau 30

Statistiques descriptives de l'état d'excitation sexuelle subjectif en fonction de l'induction (moyenne ; écart-type) : Echantillon initial.

	Induction sexuelle <i>n</i> = 38	Induction neutre (condition contrôle) <i>n</i> = 51
Excitation sexuelle	56,10	0,60
[0 ; 100]	(17,80)	(3,11)
PANAS_P_PostVidéo	10,76	15,45
[3 ; 15]	(5,98)	(6,80)
PANAS_N_PostVidéo	4,74	1,67
[4 ; 20]	(5,55)	(3,46)

Note. $N = 89$; PANAS_P = Etat émotionnel positif ; PANAS_N = Etat émotionnel négatif.

³⁶ Au regard des résultats (voir Chapitre 4) il apparaît ainsi pertinent de considérer que le potentiel effet d'un état d'excitation sexuelle puisse être expliqué, au moins partiellement, par l'effet du matériel pornographique sur le vécu émotionnel de l'individu. Dans cette perspective, les statistiques descriptives incluent également l'état émotionnel positif et négatif que cela soit avant mais également après la procédure d'induction.

Les résultats de tests de différences de moyennes indiquent que les participants de la condition d'induction sexuelle ($M = 56,10$; $E.T. = 17,80$) ont rapporté un vécu d'excitation sexuelle significativement plus élevé que les participants ayant visionné un extrait vidéo non pornographique (c'est-à-dire, la condition contrôle) ($M = 0,60$; $E.T. = 3,11$), $t(87) = -21,86$; $p < 0,001$.

Afin de s'assurer que la procédure d'induction a bien généré un état d'excitation sexuelle, et non que cet état eût été préalablement existant, un test *t* de Student pour échantillons appariés a été réalisé afin d'analyser si l'état d'excitation sexuelle avant et la procédure d'induction présente des différences significatives. Ainsi, la comparaison de l'état d'excitation sexuelle avant et après le visionnage de l'extrait vidéo a été réalisé pour les deux groupes en fonction du caractère sexuel (condition Induction sexuelle) ou neutre (Condition contrôle) du matériel audio-visuel.

Pour les participants de la condition Induction sexuelle, les résultats indiquent des différences significatives en ce qui concerne l'état d'excitation sexuelle rapporté avant ($M = 2,90$; $E.T. = 6,94$) et après la procédure d'induction ($M = 56,10$; $E.T. = 17,79$), $t(37) = -18,651$; $p < 0,001$. Par ailleurs, les participants de cette condition ont rapporté un état émotionnel positif significativement moins élevé après la procédure d'induction qu'avant ($t(37) = 3,568$; $p = 0,001$), ainsi qu'un état émotionnel négatif significativement plus élevé après l'induction qu'avant ($t(37) = -2,609$; $p = 0,013$).

En ce qui concerne les participants qui ont visionné un extrait de film non pornographique (condition contrôle), les résultats indiquent l'absence de différence significative de l'état d'excitation sexuelle rapporté avant ($M = 1,20$; $E.T. = 3,82$) et après la procédure d'induction ($M = 0,60$; $E.T. = 3,11$), $t(50) = 1,768$; $p = 0,083$. Concernant l'état émotionnel, les résultats indiquent l'absence de différence significative concernant l'état émotionnel positif rapporté avant et après la procédure d'induction. Enfin, les participants de la condition contrôle ont rapporté un état émotionnel négatif significativement plus élevé avant l'induction ($M = 3,04$; $E.T. = 4,65$), qu'après celle-ci ($M = 1,67$; $E.T. = 3,46$), $t(50) = 2,572$; $p = 0,013$.

Ces différents résultats permettent ainsi de confirmer l'efficacité de la manipulation expérimentale en termes d'induction d'un état d'excitation sexuelle. Cependant, la forte variabilité dans les réponses des participants souligne des différences individuelles importantes.

Dans ce sens, et après avoir regardé plus en avant la distribution des réponses, il a été fait le choix d'exclure d'une part les participants ayant rapporté la présence d'une excitation sexuelle (différente de zéro) après avoir visionné un extrait vidéo non pornographique (condition contrôle) et, d'autre part, les participants qui ont indiqué l'absence d'une excitation sexuelle (égale à zéro) après avoir regardé un extrait vidéo pornographique (condition Induction sexuelle). Ce choix a été guidé par les objectifs de cette recherche qui portent particulièrement sur l'effet de l'état d'excitation sexuelle.

De nouvelles analyses ont alors été réalisées après l'application de ce critère en termes d'excitation sexuelle avant et après la procédure d'induction. Les résultats sont présentés dans le tableau 31.

Par conséquent, et en toute logique, les participants qui ont visionné un extrait vidéo pornographique ont rapporté un niveau d'excitation sexuelle ($M = 57,60$; $E.T. = 15,35$) significativement plus élevé que les participants ayant visionné un extrait non pornographique ($M = 0,00$; $E.T. = 0,00$), $t(84) = -26,305$; $p < 0,001$.

Tableau 31

Statistiques descriptives, avant et après la procédure d'induction, de l'état d'excitation sexuelle subjectif en fonction de l'induction (moyenne ; écart-type) : Echantillon conservé.

		Induction sexuelle <i>n</i> = 37	Induction neutre (condition contrôle) <i>n</i> = 49
Excitation sexuelle [0 ; 100]	Pré-vidéo	3,00 (7,02)	0,60 (2,42)
	Post-vidéo	57,60 (15,35)	0,00 (0,00)

Note. $N = 86$.

Manipulation de la consigne de régulation émotionnelle

Le tableau 32 présente les statistiques descriptives relatives à la stratégie de régulation émotionnelle mobilisée par les participants selon leur condition expérimentale à savoir le type de stratégie : suppression expressive ; réévaluation cognitive.

Tableau 32

Statistiques descriptives de l'utilisation des différentes stratégies de régulation émotionnelle selon la condition expérimentale.

	Condition	Condition
	Suppression expressive	Réévaluation cognitive
	<i>n</i> = 40	<i>n</i> = 46
Utilisation de la suppression expressive [0 ; 3]	1,68 (0,829)	0,30 (0,465)
Utilisation de la réévaluation cognitive [0 ; 3]	0,40 (0,545)	1,78 (0,814)

Note. *N* = 86.

Les résultats indiquent des différences significatives entre les deux groupes tant pour l'utilisation de la suppression expressive ($t(84) = 9,616 ; p < 0,001$) que pour l'utilisation de la réévaluation cognitive ($t(84) = -9,107 ; p < 0,001$). Ainsi, les participants qui ont eu pour consigne d'utiliser la suppression expressive comme stratégie de régulation émotionnelle ont rapporté avoir plus mobilisé cette stratégie ($M = 1,68 ; E.T. = 0,829$) que celle de réévaluation cognitive ($M = 0,40 ; E.T. = 0,545$). A l'inverse, les participants qui ont eu pour consigne de réguler leurs émotions par l'intermédiaire de la stratégie de réévaluation cognitive ont plus utilisé cette stratégie ($M = 1,78 ; E.T. = 0,814$) que celle de suppression expressive ($M = 0,30 ; E.T. = 0,465$).

Ces résultats tendent donc à montrer que la manipulation de la consigne de régulation émotionnelle (suppression expressive ; réévaluation cognitive) a effectivement conduit les participants à mobiliser de manière plus importante la stratégie en question.

5.2.4 Statistiques descriptives

Le temps de latence

Le tableau 33 présente les statistiques descriptives relatives au temps de latence mis par les participants avant d'indiquer que Marie n'était plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin.

Tableau 33

Statistiques descriptives du temps de latence (en secondes) des participants.

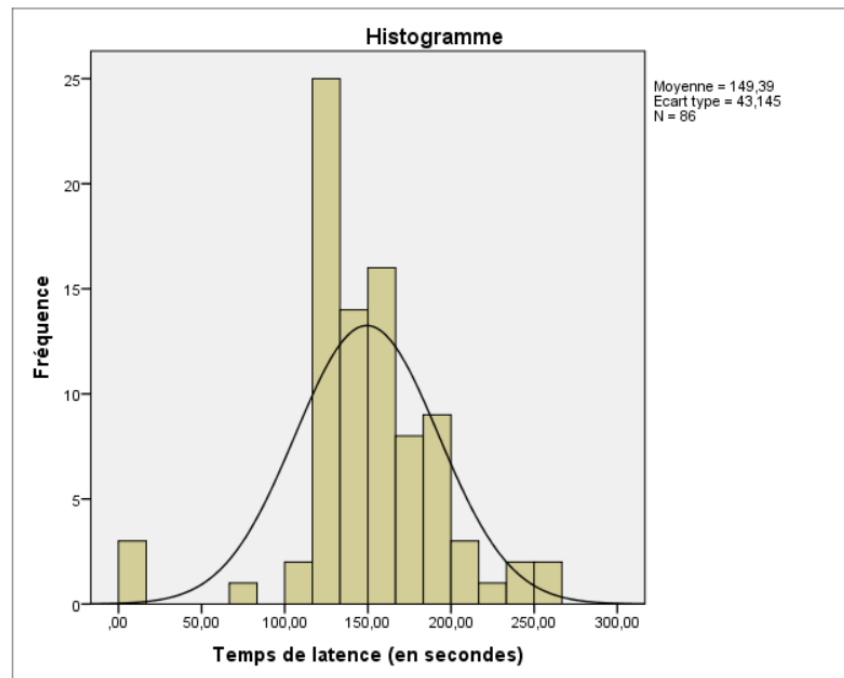
	Temps de latence
Moyenne	149,393
Ecart-type	43,145
Médiane	145,156
Minimum	13,210
Maximum	265,000

Note. $N = 86$.

Considérant la même logique que celle adoptée dans le chapitre précédent (Chapitre 4, section 2.4), il a été fait le choix de conserver l'ensemble des données et donc les temps de latence inférieur à 45 secondes. Notamment, en raison du fait que les premières secondes de la bande-audio présentent divers éléments contextuels de l'interaction et que ces éléments peuvent participer à expliquer une prise de décision rapide de la part de certains participants.

Figure 20

Représentation graphique de la distribution du temps de latence.



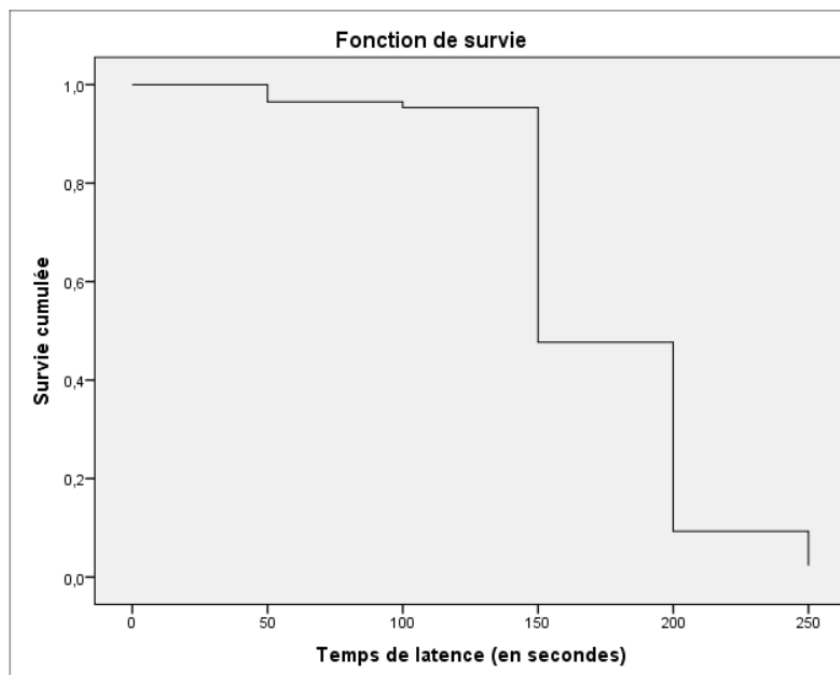
La distribution des données (Figure 20) met en évidence un indice d'asymétrie (*skewness*) négatif de -0,353 ce qui indique que le pic de distribution est relativement symétrique avec une légère tendance vers les valeurs élevées. En ce qui concerne l'aplatissement (*Kurtosis*), les résultats indiquent un indice positif de 2,558 ce qui traduit un pic prononcé de la distribution des données. En effet, comme l'illustre la figure 15, la majorité des réponses ($n = 54$) se situe dans l'intervalle compris entre 120 secondes et 180 secondes qui correspond aux premières fluctuations de l'intérêt de Marie. Les autres participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin ultérieurement à ce premier temps de fluctuation. Ces réponses se distribuent ainsi au cours de segments associés à un intérêt mutuel à nouveau manifesté [180 ; 200] puis lors d'un deuxième temps d'expression d'une absence d'intérêt de Marie. Par ailleurs, quatre participants ont déterminé que Marie n'était plus intéressée lors des phases initiales du dialogue avant l'apparition de fluctuations dans l'intérêt exprimé par Marie. Comme dit plus-haut, il a été fait le choix de conserver ces réponses en raison du fait qu'elles peuvent exprimer la prise en compte d'éléments contextuels quant à la détermination de l'intérêt de Marie d'avoir un rapport sexuel avec Martin. Cette distribution des données participe à valider la dynamique du dialogue particulièrement en ce

qui concerne le premier de temps de fluctuation quant à la détermination de l'intérêt de Marie pour avoir un rapport sexuel avec Martin. Cependant, ce résultat montre également la présence d'une certaine variabilité interindividuelle chez les participants. En effet, la distribution des réponses suggère que la prise de décision des participants, avant d'identifier qu'une femme n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel, pourrait dépendre de la quantité d'informations cumulées mais également dépendre du type d'informations disponible (contextuel ; verbal ; non verbal).

Une analyse de survie a été réalisée afin d'estimer la probabilité de l'événement final, ici déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin, à différents intervalles au cours du dialogue. La figure 21 illustre graphiquement la fonction de survie c'est-à-dire l'estimation de la probabilité qu'un participant n'indique pas que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel. Les résultats montrent qu'avant la 100^{ème} seconde 95% des participants n'ont pas indiqué que Marie n'était plus intéressée alors qu'après la 200^{ème} seconde moins de 10% des participants n'ont toujours pas indiqué que Marie n'était plus intéressée. La fonction de survie permet ainsi de préciser en fonction d'intervalles de temps la probabilité que les participants de survie des participants à l'évènement qui est de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle avec Martin.

Figure 21

Fonction de survie des participants.



Le tableau 34 présente plusieurs données descriptives issues de l'analyse de survie. Cette présentation permet d'appréhender pour chaque intervalle le nombre de participants pour qui Marie est intéressée au début de l'intervalle (deuxième colonne) ainsi que la proportion des participants qui « survivent » à la fin de l'intervalle c'est-à-dire qui déterminent que Marie est toujours intéressée (cinquième colonne). De plus, les, troisième et quatrième, colonnes précisent le nombre de participants pour qui l'évènement est survenu, c'est-à-dire qu'ils déterminent que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel, tant au début qu'à la fin de l'intervalle. Les résultats montrent que lors des deux premiers segments de la bande-audio, qui correspondent à la phase d'approche et à l'expression d'un intérêt mutuel, quatre participants ont indiqué que Marie n'était plus intéressée. Comme cela a été précisé en amont, ces réponses bien que peu probables, eu égard à la nature de l'interaction entre les personnages et l'expression d'un intérêt mutuel, peuvent rendre compte de l'importance des éléments contextuels dans la prise de décision de ces participants. En effet, les informations associées au contexte de l'interaction, particulièrement le fait que Marie propose de l'alcool à Martin, sont présentées au début de la bande-audio et peuvent avoir participé à une prise de décision précoce de la part des deux participants concernés. Cette perspective de la nature des informations qui ont participé à la prise de décision sera discutée plus en avant dans ce travail. Durant le troisième intervalle (100 ; 150), 41 participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle. Durant le quatrième intervalle (150 ; 200), 33 participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée. Ainsi, à la fin du quatrième intervalle 91% des participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée. Ces réponses correspondent à l'introduction de fluctuations dans l'intérêt de Marie avec dans un premier temps une absence d'intérêt qui n'est pas explicitement exprimée (segment 3) où Marie manifeste une hésitation telle que par exemple « Oh Martin, qu'est-ce que tu fais ? ». Par la suite, au cours du quatrième segment Marie manifeste une hésitation quant à son intérêt à poursuivre « Oui c'est vrai mais... attends..., on ne devrait peut-être pas enlever mon soutien-gorge. ». Cette hésitation se confirme de manière plus explicite lorsque Marie dit à Martin « Je sais et je commence aussi à... mais... peut-être qu'on devrait ralentir les choses. ». Enfin, lors du cinquième et dernier intervalle (200 ; 260), 7 autres participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée. Ce dernier intervalle est l'occasion pour Marie d'exprimer explicitement ses limites « Par contre, je ne veux pas que tu retires mon pantalon » et d'insister sur celles-ci « Pas le pantalon. Je t'ai dit que je ne voulais pas. » et enfin d'exprimer d'une manière particulièrement explicite son absence d'intérêt « Je t'ai dit que je ne voulais pas coucher avec toi ! ».

Par conséquent, à la fin de la bande-audio 85 participants ont indiqué que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle avec Martin tandis que, 1 participant n'a pas répondu ce qui indique qu'il considère qu'à la fin de l'interaction Marie est toujours intéressée par avoir un rapport sexuel.

Tableau 34

Table de survie relative à l'évènement de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel.

Intervalle de temps (en secondes)	Nombre		Proportion	
	De participants pour lesquels <i>Marie est intéressée</i> au début de l'intervalle	De participants pour lesquels <i>Marie n'est plus intéressée</i> à la fin de l'intervalle	Cumulé de participants pour lesquels <i>Marie n'est plus intéressée</i> à la fin de l'intervalle	Cumulée de participants pour lesquels <i>Marie est intéressée</i> à la fin de l'intervalle
[0 ; 50)	86	3	3	0,97
[50 ; 100)	83	1	4	0,95
[100 ; 150)	82	41	45	0,48
[150 ; 200)	41	33	78	0,09
[200 ; 260]	8	7	85	0,01

Note. N = 86.

Les intentions comportementales d'utiliser la coercition sexuelle

Les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives afin d'avoir un rapport sexuel avec Marie ont été mesurées à l'aide de plusieurs items qui traduisent différentes stratégies coercitives. Dans le cas où plusieurs items étaient associés à une même stratégie il a été fait le choix de calculer la moyenne³⁷ afin d'obtenir un score unique, pour chacune des stratégies, compris entre 0% (Pas du tout) et 100% (Totalement). Le tableau 35 présente les statistiques descriptives des intentions comportementales d'utiliser les différentes stratégies coercitives.

Tableau 35

Statistiques descriptives des intentions d'utiliser les stratégies de coercition sexuelle.

Stratégie	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Minimum	Maximum
Pression verbale	18,31	19,19	12,50	0	75
Intoxication	7,09	16,15	0,00	0	70
Violence physique	1,16	6,02	0,00	0	50

Note. $N = 86$.

Les figures 22 à 24 illustrent la distribution des réponses pour les différents types de stratégies coercitives. Les distributions relatives aux différentes stratégies de coercition sexuelle s'apparentent à une variable dichotomique. En effet, elles se caractérisent par un nombre élevé de réponses relatives à l'absence d'intention comportementale d'utiliser de la coercition sexuelle respectivement pour la pression verbale (figure 22), l'intoxication (figure 23) et enfin la violence physique (figure 24). Il a donc été fait le choix de dichotomiser ces différentes variables où « 0 » signifie l'absence d'intention et « 1 » l'intention comportementale d'utiliser une stratégie de coercition sexuelle.

³⁷ De manière similaire à la procédure utilisée pour le traitement des résultats dans le Chapitre 4.

Figure 22

Distribution des données relatives à la stratégie de pression verbale.

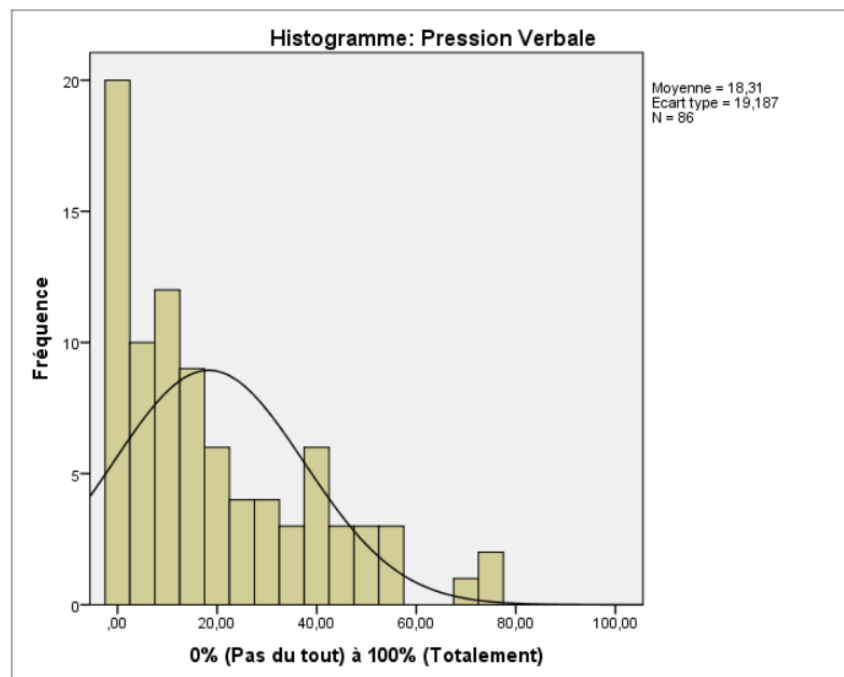


Figure 23

Distribution des données relatives à la stratégie d'intoxication.

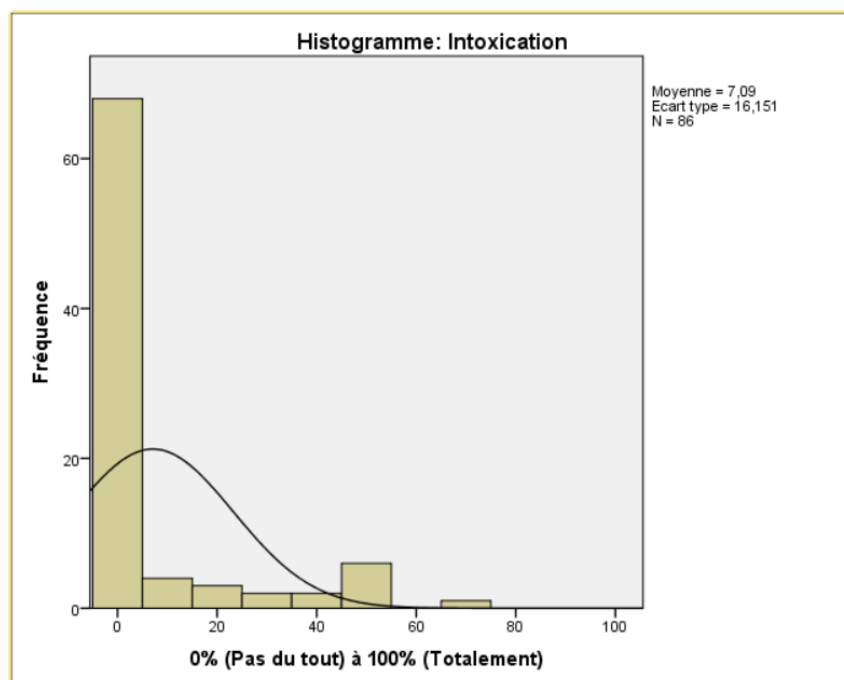
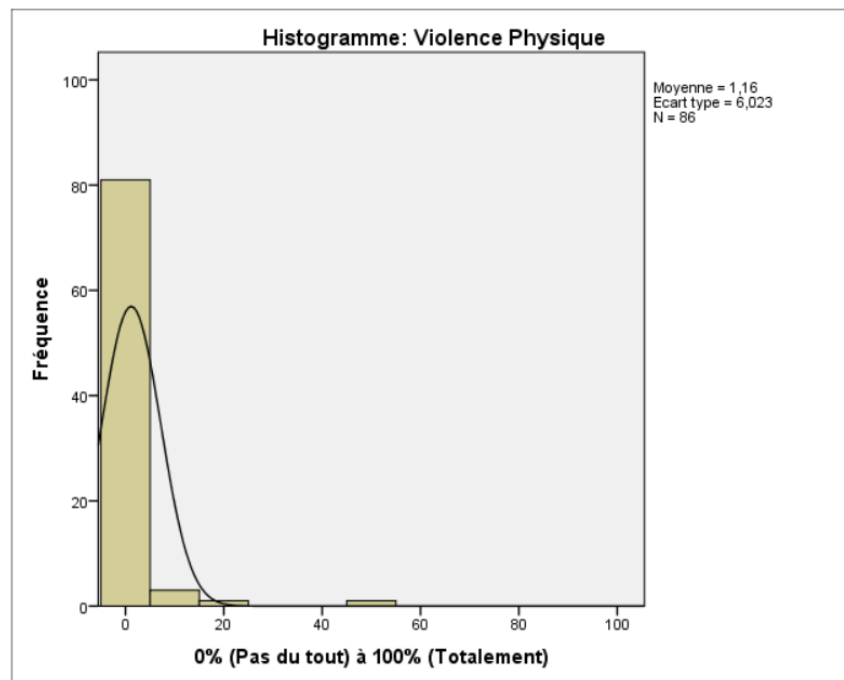


Figure 24

Distribution des données relatives à la stratégie de violence physique.



Suite à la dichotomisation des scores relatifs aux intentions comportementales, un tableau des fréquences a été réalisé afin de constater la fréquence à laquelle les participants ont indiqué avoir l'intention d'utiliser la coercition sexuelle et cela pour chacune des trois stratégies proposées. Le tableau 36 présente ainsi les différentes fréquences.

Tableau 36

Fréquence des intentions comportementales d'utiliser les stratégies coercitives.

	Pression verbale	Intoxication	Violence physique
Non	20 (23,3%)	68 (79,1%)	81 (94,2%)
Oui	66 (76,7%)	18 (20,9%)	5 (5,8%)
Total	86 (100%)	86 (100%)	86 (100%)

Note. N = 86.

Variables secondaires

Le tableau 37 présente les statistiques descriptives des variables secondaires à savoir d'une part le degré d'importance des différents types d'informations qui ont participé à la prise de décision des participants, c'est-à-dire de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel. Ces informations étaient ainsi catégorisées selon leur nature verbale explicite (éléments du discours), verbale implicite (par exemple, sous-entendu) et contextuelle (par exemple, le lieu). Et d'autre part, la perception de l'intérêt sexuel de Marie et de son plaisir pris au cours de l'interaction avec Martin.

Tableau 37

Statistiques descriptives des variables secondaires.

Variabes	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Minimum	Maximum
Verbale					
explicite [0 ; 100]	89,10	17,60	100,00	2	100
Verbale					
implicite [0 ; 100]	66,70	27,03	70,00	0	100
Contextuelle [0 ; 100]	50,50	32,46	50,00	0	100
Percept Intérêt [0 ; 100]	28,70	26,82	20,00	0	90
Percept Plaisir [0 ; 100]	27,30	24,85	20,00	0	100

Note. $N = 86$; Percept intérêt = Perception de l'intérêt sexuel ; Percept plaisir = Perception du plaisir pris pendant l'interaction

Les résultats révèlent un alignement imparfait des données, tant en ce qui concerne le degré d'importance des différents types d'information que les variables relatives à la perception de la situation, mais qui suggère que les données suivent une distribution quasi normale.

Par conséquent, et malgré le fait que ces distributions ne respectent pas parfaitement une distribution normale, il a été fait le choix de considérer ces variables comme étant continues.

5.2.5 Analyses des effets des facteurs expérimentaux

Le temps de latence

Afin d'étudier les effets de la stratégie de régulation et de l'état d'excitation sexuelle sur le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel, une analyse de variance à plan factoriel 2X2 (consigne de régulation émotionnelle X induction excitation sexuelle) a été réalisée. Ce type d'analyse permet de tester l'effet de plusieurs variables indépendantes, que l'on appelle également facteur, sur une variable dépendante et ainsi de calculer l'effet simple de chaque facteur et leur effet d'interaction. Bien que le temps de latence soit une variable de nature temporelle, la littérature souligne que l'analyse de variance reste appropriée lorsque les données censurées sont peu nombreuses (Benbouriche, 2016). De la même manière que pour le chapitre précédent, il a été fait le choix d'intégrer le temps de latence dans l'analyse de variance. Les statistiques descriptives du temps de latence en fonction de chaque condition expérimentale sont présentées dans le tableau 38.

Les résultats de l'analyse de variance à plan factoriel indiquent l'existence d'un effet principal de l'excitation sexuelle sur le temps de latence des participants ($F(1, 86) = 22,279$; $p < 0,001$; $\eta_p^2 = 0,214$). Ainsi, les participants de la condition Induction sexuelle ont un temps de latence significativement plus long avant de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel ($M = 172,18$; $E.T. = 31,57$), comparativement aux participants de la condition contrôle ($M = 132,32$; $E.T. = 42,97$). Par ailleurs, les résultats indiquent l'absence d'un effet principal du type de stratégie de régulation émotionnelle ($F(1, 86) = 0,540$; $p = 0,465$), ainsi qu'une absence d'un effet d'interaction entre les facteurs expérimentaux ($F(1, 86) = 0,190$; $p = 0,664$).

Tableau 38

Temps de latence (en secondes) en fonction de l'induction d'un état d'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle.

	Réévaluation cognitive	Suppression expressive	Total
Induction neutre (condition contrôle)	133,32 (37,32) <i>n</i> = 27	130,79 (49,92) <i>n</i> = 22	132,32 (42,97) <i>n</i> = 49
Induction sexuelle	177,01 (37,25) <i>n</i> = 19	167,09 (24,23) <i>n</i> = 18	172,18 (31,57) <i>n</i> = 37
Total	151,37 (42,81) <i>n</i> = 46	147,12 (43,96) <i>n</i> = 40	149,39 (43,12) <i>N</i> = 86

Note. *N* = 86.

Les intentions comportementales d'utiliser la coercition sexuelle

Afin d'étudier les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives en fonction des facteurs expérimentaux, une analyse à l'aide d'un tableau croisé a été réalisée pour chacune des stratégies coercitives.

Le tableau 39 indiquent qu'il n'existe aucun effet significatif des facteurs expérimentaux concernant la proportion de participants ayant indiqué une intention d'utiliser une stratégie de pression verbale respectivement pour le facteur relatif à l'induction ($\chi^2 (1) = 0,097 ; p = 0,755$), ainsi que pour la consigne de régulation émotionnelle ($\chi^2 (1) = 0,024 ; p = 0,877$). En ce qui concerne la stratégie d'intoxication, aucune différence significative de proportion n'est rapportée tant pour l'induction ($\chi^2 (1) = 0,019 ; p = 0,891$), que pour la consigne de régulation ($\chi^2 (1) = 0,039 ; p = 0,843$). Enfin, les résultats indiquent également l'absence de différence significative dans la proportion d'intentions comportementales rapportées par les participants en ce qui concerne la violence physique tant pour le facteur expérimental de l'induction ($\chi^2 (1) = 0,624 ; p = 0,430$), que pour le facteur relatif à la consigne de régulation ($\chi^2 (1) = 0,090 ; p = 0,764$).

Tableau 39

Statistiques descriptives des intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives en fonction des facteurs expérimentaux.

	Induction sexuelle		Consigne de régulation émotionnelle	
	Neutre (condition contrôle) <i>n</i> = 49	Induction sexuelle <i>n</i> = 37	Suppression expressive <i>n</i> = 40	Réévaluation cognitive <i>n</i> = 46
Pression verbale	Oui (75,5)	Oui (78,4)	Oui (77,5)	Oui (76,1)
Intoxication	Oui (20,4)	Oui (21,6)	Oui (20,0)	Oui (21,7)
Violence physique	Oui (4,1)	Oui (8,1)	Oui (5,0)	Oui (6,5)

Note. *N* = 86.

5.3 Analyses principales

5.3.1 Temps de latence

De manière similaire à ce qui a été réalisée dans le cadre du Chapitre 4, le temps de latence est ici étudié par l'intermédiaire de l'analyse de survie. En effet, et comme cela a été précisé précédemment, cette famille d'analyses permet de déterminer temporellement le moment de survenu de l'évènement final de manière spécifique pour chaque observation (Laporte, 2005).

Pour rappel, l'évènement final étudié correspond à la survenue de la réponse des participants au cours de la bande-audio en ce qui concerne leur décision qu'à estimer que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle avec Martin. Ainsi, la période de suivi correspond à l'intervalle entre le début du stimulus (la bande-audio) et la fin de celui-ci (à 260 secondes), c'est-à-dire la période pendant laquelle l'évènement peut survenir.

Par ailleurs, l'analyse de survie, contrairement à d'autres types d'analyse, permet d'examiner la distribution des données temporelles malgré la présence de données censurées. Ces données, que l'on qualifie de censurées par la droite, représentent ainsi les participants pour lesquels l'évènement final ne s'est pas produit au cours de la période d'observation.

Suivant la procédure mobilisée précédemment (voir, Chapitre 4), deux types d'analyses de survie ont été réalisées afin d'étudier les effets de l'induction sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence mis avant de déterminer que Marie n'est plus intéressée par avoir une relation sexuelle avec Martin : 1) Méthode de Kaplan-Meier³⁸ et 2) Régression de Cox.

La méthode Kaplan-Meier

Afin de comparer les effets des facteurs expérimentaux, respectivement l'induction d'un état d'excitation sexuelle et la consigne de régulation émotionnelle, sur le temps de latence des participants la courbe de Kaplan-Meier a donc été utilisée. Le tableau 40 indique les statistiques pour chacun des facteurs expérimentaux. Il est de convention d'utiliser le temps médian, plutôt que le temps moyen, dès lors qu'il existe certaines données censurées, ce qui est le cas ici, pour lesquelles un temps moyen ne peut être calculé.

En ce qui concerne l'induction sexuelle, les résultats indiquent que le temps médian de survie pour les participants induits sexuellement (condition expérimentale) est de 171,847 secondes alors que, les participants de la condition contrôle ont présenté un temps médian de 129,471 secondes. Cela signifie donc que, la moitié des participants qui ont été induits sexuellement a écouté pendant 171,847 secondes la bande-audio avant d'indiquer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin et que l'autre moitié a écouté la bande-audio plus longtemps avant de répondre (à l'exception d'un participant). De manière similaire, il est possible d'affirmer que la moitié des participants de la condition contrôle (induction neutre) a écouté la bande-audio 129,471 secondes avant d'indiquer que Marie n'est

³⁸ Là encore, cette méthode Kaplan-Meier n'est utilisée qu'à des fins descriptives puisque nos hypothèses supposent l'effets d'autres prédicteurs que le temps.

plus intéressée et donc que, l'autre moitié des participants a écouté plus longtemps avant de répondre (encore une fois, à l'exception d'un participant).

Concernant le facteur relatif à la consigne de régulation émotionnelle, les résultats indiquent que le temps médian de survie pour les participants qui ont eu une consigne de suppression expressive est de 151,004 secondes tandis que pour les participants avec la consigne de réévaluation cognitive le temps médian est de 140,359 secondes. Ces données temporelles relatives à la consigne de régulation émotionnelle s'interprètent de la même manière que pour le facteur d'induction sexuelle.

Par ailleurs, le test de Log-Rank³⁹ a été utilisé afin de tester l'égalité des fonctions de survie c'est-à-dire afin de déterminer s'il existe des différences dans les distributions de survie pour les différents niveaux des facteurs expérimentaux. Ce test permet ainsi de conclure si la survie, quelle que soit la période envisagée, est significativement différente entre les modalités du facteur.

En ce qui concerne le facteur d'induction, les résultats indiquent qu'il existe une différence significative pour le temps de survie des participants qui ont été induits sexuellement comparativement à ceux de la condition contrôle ($\chi^2(1) = 17,507$; $p < 0,001$). Par contre, aucune différence significative n'est mise en évidence entre les participants avec une consigne de suppression expressive et les participants avec une consigne de réévaluation cognitive ($\chi^2(1) = 0,088$; $p = 0,767$).

Les figures 25 et 26 représentent graphiquement la fonction de survie pour les deux facteurs expérimentaux, respectivement l'induction sexuelle (Figure 25) et la consigne de régulation émotionnelle (Figure 26).

³⁹ Le test du Log-Rank, dit Mantel-Cox, fonctionne sur la base d'un classement logarithmique où tous les points temporels sont pondérés de façon égale.

Tableau 40*Temps de survie en secondes (moyenne et médiane).*

	Moyenne			Médiane		
	Temps moyen	Erreur standard	Intervalle de confiance [95%]	Temps médian	Erreur standard	Intervalle de confiance [95%]
Induction sexuelle (<i>N</i> = 86)	149,393	4,625	[140,327-158,459]	142,976	5,674	[131,856-154,096]
Condition contrôle (<i>n</i> = 49)	132,184	6,075	[120,276-144,091]	129,471	6,872	[116,002-142,940]
Condition expérimentale (<i>n</i> = 37)	172,184	5,190	[162,012-182,356]	171,847	5,773	[160,532-183,162]
Consigne de régulation (<i>N</i> = 86)	149,393	4,625	[140,327-158,459]	142,976	5,674	[131,856-154,096]
Suppression expressive (<i>n</i> = 40)	147,125	6,950	[133,502-160,747]	151,004	8,822	[133,713-168,295]
Réévaluation cognitive (<i>n</i> = 46)	151,365	6,243	[139,129-163,602]	140,359	5,674	[130,144-150,574]

Figure 25

Fonction de survie selon l'induction d'un état d'excitation sexuelle.

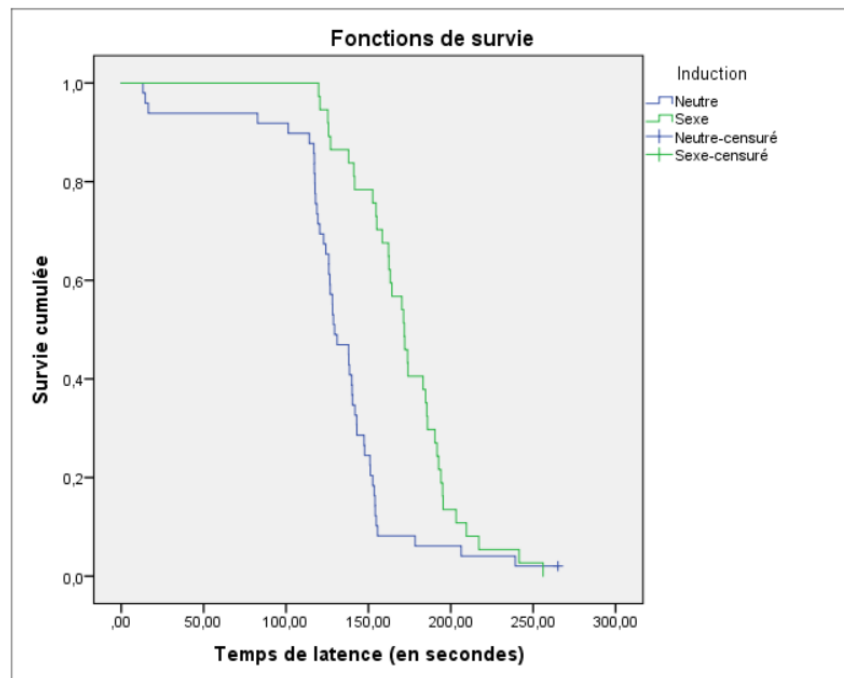
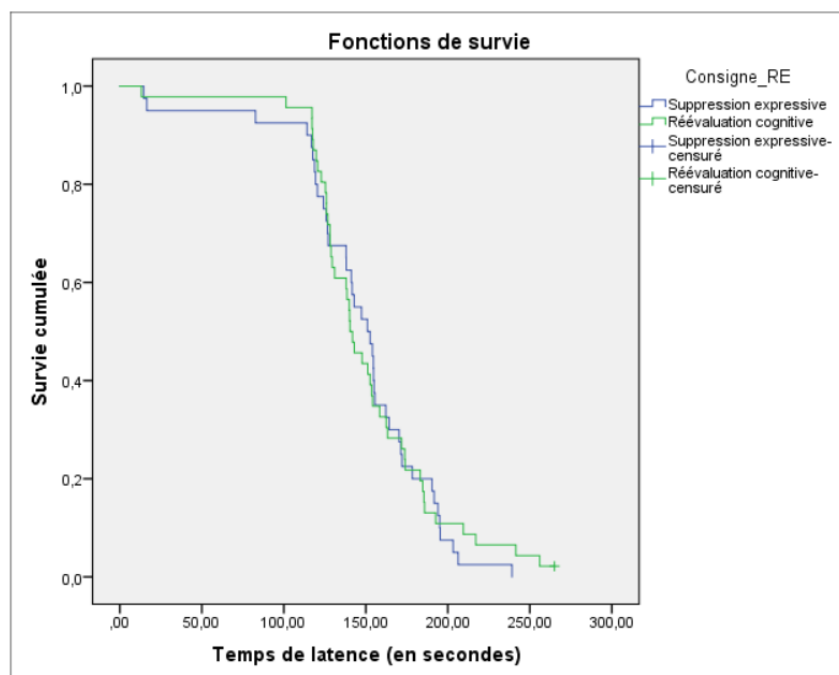


Figure 26

Fonction de survie selon la consigne de régulation émotionnelle.



La régression de Cox

Le modèle de Cox est un modèle d'analyse de survie du type régression (logistique). Il permet ainsi d'exprimer le risque instantané (*hazard rate*) de survenue de l'évènement après une durée d'observation en fonction de la combinaison de facteurs explicatifs (Ritschard, 2004). En d'autres termes, le modèle de Cox offre la possibilité de quantifier et de tester les effets distinctifs de caractéristiques individuelles sur la distribution de survie (Held, 2010b).

Afin d'étudier les effets des facteurs expérimentaux, ainsi que du possible rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol et des déficits de régulation émotionnelle, un modèle semi-paramétrique à risques proportionnels, plus couramment appelé modèle de Cox (Ritschard, 2004), a été réalisé. Une logique hiérarchique a été adoptée afin d'introduire dans un premier temps les différents facteurs de manière indépendante. Une deuxième étape a consisté à l'analyse des effets d'interaction entre les facteurs expérimentaux et respectivement l'adhésion aux mythes du viol et les déficits de régulation émotionnelle.

Le tableau 41 indique les résultats du modèle de Cox.

En ce qui concerne la première étape, les résultats indiquent qu'elle permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2(5) = 30,297 ; p < 0,001$). Plus exactement, les résultats montrent un effet significatif de l'adhésion aux mythes du viol, de l'induction sexuelle ainsi qu'un effet tendanciel des antécédents de coercition sexuelle. Ainsi, en maintenant constant les autres prédicteurs, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle d'adhésion aux mythes du viol s'accompagne d'une diminution du risque de survenue de l'évènement de $[(1-0,967)*100]$ 3,3% ce qui traduit une probabilité plus importante de ne pas indiquer que Marie n'est plus intéressée par avoir un rapport sexuel avec Martin. Par ailleurs, le risque de survenue de l'évènement est $[(1-0,311)*100]$ 68,9% moins important chez les participants qui ont été induits sexuellement que chez les participants de la condition contrôle. Enfin, bien que l'effet ne se soit que tendanciel, le risque de survenue de l'évènement est $[(1-0,635)*100]$ 36,5% moins important chez les participants qui ont rapporté des antécédents de coercition sexuelle au cours de leur vie.

Concernant la deuxième étape, les résultats indiquent qu'elle ne permet pas une amélioration significative du modèle ($\chi^2(4) = 1,849 ; p = 0,764$). Par ailleurs, aucun effet d'interaction n'est mis en évidence entre l'adhésion aux mythes du viol et les déficits de

régulation émotionnelle respectivement avec l'induction sexuelle et la consigne de régulation émotionnelle.

Tableau 41

Modèle de Cox : Temps de latence.

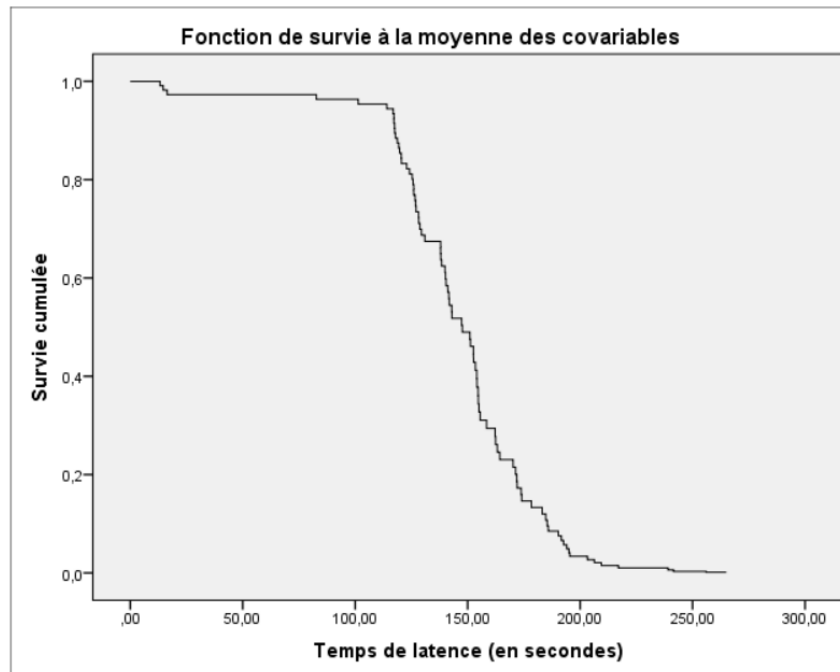
	B	ES	Exp(B)	Intervalle de confiance pour Exp(B)	p	-2LL
Etape 1						596,671***
SES (dichotomique)	-0,455	0,239	0,635	[0,397-0,977]	0,057 [†]	
RMA [20 ; 100]	-0,034	0,012	0,967	[0,943-0,990]	0,006**	
DERS [16 ; 80]	-0,002	0,017	0,998	[0,965-1,032]	0,917 ^{ns}	
Induction Sexuelle	-1,167	0,250	0,311	[0,191-0,508]	< 0,001***	
Consigne RE	0,048	0,225	1,050	[0,676-1,630]	0,829 ^{ns}	
Etape 2						567,822 ^{ns}
Induction* RMA	0,025	0,024	1,025	[0,977-1,075]	0,313 ^{ns}	
Consigne RE* RMA	0,016	0,026	1,016	[0,966-1,069]	0,542 ^{ns}	
Induction* DERS	0,032	0,036	1,033	[0,963-1,109]	0,368 ^{ns}	
Consigne RE* DERS	0,033	0,036	1,034	[0,963-1,110]	0,361 ^{ns}	

Note. N = 86 ; SES = Antécédents coercition sexuelle ; Consigne RE = Consigne de régulation émotionnelle ; RMA = Adhésion aux mythes du viol ; -2LL = Logarithme de la fonction de vraisemblance associée au modèle ; ^{ns} = non significatif ; [†] = p < 0,10 ; ** = p < 0,01 ; *** = p < 0,001.

La figure 27 illustre la fonction de survie à la moyenne des covariables. A la différence des figures 25 et 26, la fonction est ici ajustée à la moyenne des prédicteurs et rend ainsi compte de la fonction de survie pour un participant qualifié de « moyen ».

Figure 27

Fonction de survie définie par le modèle de Cox.



Effets conditionnels : Adhésion aux mythes du viol

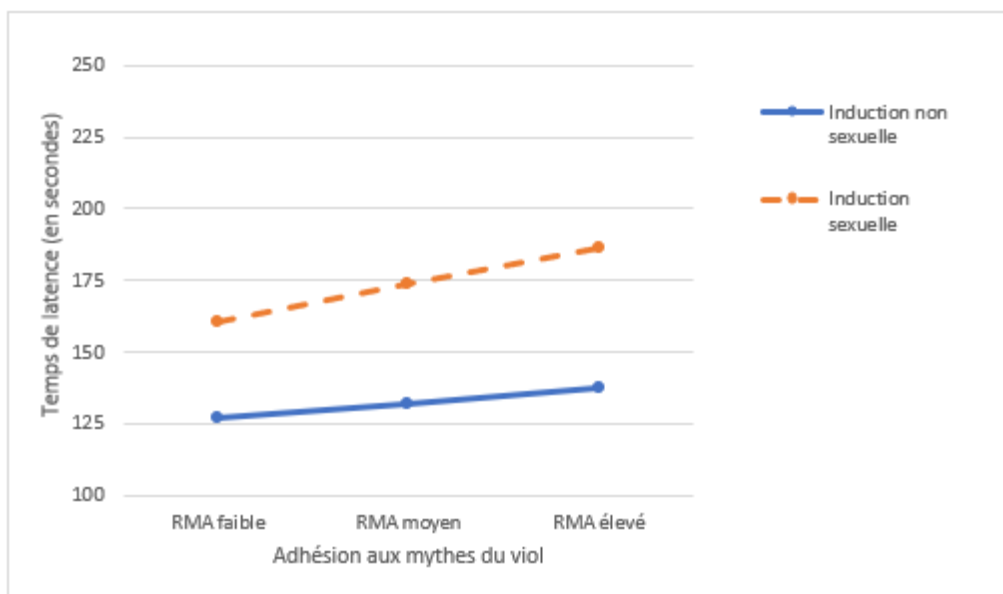
Bien que les résultats indiquent l'absence d'un effet d'interaction significatif entre l'induction d'un état d'excitation sexuelle et l'adhésion aux mythes du viol, il a semblé pertinent d'étudier les effets conditionnels. Ainsi, l'induction sexuelle et l'adhésion aux mythes du viol ont été spécifiées comme prédicteur focal et comme facteur modérateur. La figure 28 propose une représentation graphique des effets conditionnels de l'induction sexuelle et de l'adhésion aux mythes du viol.

En ce qui concerne l'effet conditionnel de l'adhésion aux mythes du viol, les résultats indiquent que la relation entre l'adhésion aux mythes du viol et l'induction sexuelle n'est que tendancielle ($t(86) = 21,820$; $p = 0,072$), tandis qu'elle n'est pas significative concernant une induction non sexuelle (condition contrôle).

Ensuite, les résultats indiquent la présence d'effets conditionnels de l'induction sexuelle en fonction du score d'adhésion aux mythes du viol. Ainsi, quel que soit le score d'adhésion aux mythes du viol l'effet de l'induction sexuelle est significatif sur le temps de latence. Cet effet est d'autant plus fort à mesure que le niveau d'adhésion aux mythes du viol augmente avec respectivement, pour un niveau faible d'adhésion ($t(86) = 2,909 ; p = 0,005$), un niveau moyen ($t(86) = 4,943 ; p < 0,001$), et enfin pour un niveau élevé d'adhésion ($t(86) = 3,907 ; p < 0,001$).

Figure 28

Effets conditionnels de l'induction sexuelle et de l'adhésion aux mythes du viol.



Effets conditionnels : Déficits de régulation émotionnelle.

Bien que les résultats indiquent l'absence d'un effet d'interaction significatif entre l'induction d'un état d'excitation sexuelle et les déficits de régulation émotionnelle, il a semblé pertinent d'étudier les effets conditionnels. Ainsi, l'induction sexuelle et les déficits de régulation émotionnelle ont été spécifiées comme prédicteur focal et comme facteur modérateur.

En ce qui concerne l'effet conditionnel des déficits de régulation émotionnelle, les résultats indiquent que la relation entre ces déficits et l'induction sexuelle n'est pas significative

que ce soit pour une induction sexuelle ($t(86) = 0,060 ; p = 0,953$) ou pour la condition contrôle ($t(86) = -1,251 ; p = 0,215$).

Ensuite, les résultats indiquent la présence d'effets conditionnels de l'induction sexuelle en fonction des déficits de régulation émotionnelle. Ainsi, quel que soit le score de déficits de régulation émotionnelle l'effet de l'induction sexuelle est significatif sur le temps de latence. Cet effet est d'autant plus fort à mesure que le niveau de déficits de régulation émotionnelle augmente avec respectivement, pour un niveau faible d'adhésion ($t(86) = 2,824 ; p = 0,006$), un niveau moyen ($t(86) = 4,906 ; p < 0,001$), et enfin pour un niveau élevé d'adhésion ($t(86) = 4,149 ; p < 0,001$).

5.3.2 Intentions comportementales d'user de stratégies coercitives

Afin d'étudier le rôle de l'induction d'un état d'excitation sexuelle et de la consigne de régulation émotionnelle sur les intentions comportementales d'utiliser des stratégies coercitives, des analyses de régression logistiques ont été réalisées. Au regard de la distribution des données (comme cela est précisé en amont dans les analyses préliminaires), il a été fait le choix de considérer les intentions comportementales de manière générale⁴⁰ sans distinction des différentes stratégies de coercition sexuelle. Ainsi, un modèle de régression logistique a été réalisé en considérant les intentions comportementales selon une logique dichotomique où « 0 » correspond à l'absence d'intention et « 1 » signifie que le participant a rapporté une intention comportementale d'user de coercition sexuelle indépendamment du type de stratégie.

Au regard des objectifs de cette étude, particulièrement en ce qui concerne l'étude du potentiel rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol, un modèle de régression logistique a été réalisé. Par ailleurs, une approche hiérarchique a été privilégiée afin de pouvoir introduire de manière simultanée plusieurs prédicteurs tout en évaluant leur contribution au modèle. Enfin, l'introduction des prédicteurs a été réalisée selon un ordre théorique et méthodologique.

⁴⁰ Les intentions comportementales ont été traitées de manière similaire qu'au Chapitre 4.

Modèle de régression logistique : Adhésion aux mythes du viol.

La première étape consiste en l'introduction des caractéristiques individuelles (antécédents de coercition sexuelle ; traits psychopathiques ; adhésion aux mythes du viol). Afin d'étudier la contribution spécifique de l'adhésion aux mythes du viol, cette variable a été introduite séparément. Ensuite, la deuxième étape correspond à l'introduction des facteurs expérimentaux respectivement, l'induction d'excitation sexuelle et la consigne de régulation émotionnelle. La troisième étape consiste à l'introduction de variables relatives à la manière avec laquelle les participants ont perçu la situation à laquelle ils ont été exposés (la bande-audio), avec la perception de l'intérêt de Marie pour avoir un rapport sexuel avec Martin ainsi que la perception du plaisir pris par Marie au cours de l'interaction avec Martin. Enfin, la quatrième étape fait référence à l'introduction des effets interactions. Dans une logique de parcimonie, il a été fait le choix de limiter les analyses à l'étude des effets d'interaction de second ordre entre d'une part les facteurs expérimentaux (induction émotionnelle et consigne de régulation émotionnelle), et l'adhésion aux mythes du viol. Ce choix a été réalisé à la fois à partir des assises théoriques de cette étude mais également d'un point de vue empirique au regard des résultats présentés. Le tableau 42 présente les résultats issus de l'analyse de régression logistique hiérarchique. Le modèle de base permet de classer correctement 76,7% des participants. Cette classification, en l'absence d'autres prédicteurs, repose sur la catégorie de réponse la plus fréquente à savoir ici l'intention d'user de coercition sexuelle.

Concernant l'étape 1, les résultats indiquent que, suite à l'inclusion des traits psychopathiques et des antécédents de coercition sexuelle, le modèle est significatif ($\chi^2 (2) = 16,403 ; p < 0,001$) et permet d'expliquer 26,2% de la variance totale des intentions comportementales d'user de stratégie coercitive. Par ailleurs, lorsque les traits psychopathiques sont maintenus constants, les antécédents de coercition sexuelle ont un effet significatif. Ainsi, le fait de rapporter des antécédents de coercition sexuelle multiplie par plus de quatorze la probabilité de rapporter des intentions d'user de coercition sexuelle. Par ailleurs, l'introduction de l'adhésion aux mythes du viol permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2 (1) = 13,080 ; p < 0,001$) et d'expliquer désormais 43,8% de la variance totale. Ainsi, et en maintenant constant les autres prédicteurs, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle d'adhésion aux mythes du viol s'accompagne d'une augmentation de $[(1,155-1)*100]$ 15,5% du risque de rapporter des intentions d'user de stratégies coercitives.

Tableau 42

Modèle de régression logistique hiérarchique : Intentions comportementales.

	<i>B</i>	<i>ES</i>	<i>Exp(B)</i>	Intervalle de confiance	Variation du <i>R</i> ² de Nagelkerke
Constante	1,194	0,255	3,300***		
Etape 1 : Caractéristiques individuelles					0,262*
SES (dichotomique)	2,659	1,062	14,278*	[1,782-114,363]	
SRP [28 ; 140]	0,044	0,027	1,045 ^{ns}	[0,992-1,101]	
Etape 1' : Caractéristiques individuelles					0,176***
RMA [20 ; 100]	0,144	0,048	1,155*	[1,051-1,269]	
Etape 2 : Manipulations expérimentales					0,002 ^{ns}
Induct_Sex	0,249	0,647	1,283 ^{ns}	[0,361-4,557]	
Consigne RE	0,028	0,637	1,028 ^{ns}	[0,295-3,585]	
Etape 3 : Perception de la situation					0,102***
Percept Intérêt [0 ; 100]	-0,256	0,225	0,774 ^{ns}	[0,498-1,204]	
Percept Plaisir [0 ; 100]	0,755	0,322	2,129*	[1,133-4,001]	
Etape 4 : Interactions de deuxième ordre					0,016 ^{ns}
Induc_Sex* Consigne RE	-1,286	1,449	0,276 ^{ns}	[0,016-4,729]	
Induc_Sex*RMA	-0,051	0,111	0,950 ^{ns}	[0,795-1,180]	
Consigne RE*RMA	0,079	0,113	1,082 ^{ns}	[0,866-1,351]	

Note. *N* = 86 ; SES = Antécédents de coercition sexuelle ; SRP = Traits psychopathiques ; RMA = Adhésion aux mythes du viol ; Induc_Sex = Induction excitation sexuelle ; Consigne RE = Consigne de régulation émotionnelle ; Percept intérêt = Perception de l'intérêt sexuel ; Percept plaisir = Perception du plaisir pris pendant l'interaction ; ^{ns} = non significatif ; * = *p* < 0,05 ; *** = *p* < 0,001.

Pour ce qui est de la deuxième étape, les résultats indiquent que l'inclusion des facteurs expérimentaux ne permet pas une amélioration significative du modèle ($\chi^2(2) = 0,149$; $p = 0,928$). Par ailleurs, aucun de ces prédicteurs n'a un effet significatif.

Pour ce qui est de l'étape 3, l'inclusion des prédicteurs permet une amélioration significative du modèle ($\chi^2(2) = 8,585$; $p < 0,014$), et d'expliquer à présent 54,2% de la variance totale des intentions comportementales. En l'occurrence, et lorsque les autres prédicteurs sont maintenus constants, seulement la perception du plaisir pris par Marie a un effet significatif. Cela signifie donc que, chaque augmentation d'une unité sur l'échelle de perception du plaisir pris par Marie s'accompagne d'une augmentation de $[(2,129-1)*100]$ par deux de la probabilité de rapporter une intention comportementale d'user de stratégies coercitives.

Enfin, les résultats de la quatrième étape indiquent que cette étape ne permet pas d'améliorer de manière significative le modèle ($\chi^2(3) = 1,477$; $p = 0,688$), bien qu'elle permette d'expliquer désormais 55,8% de la variance totale des intentions comportementales. Par ailleurs, aucun effet d'interaction de deuxième ordre n'est significatif.

Effets conditionnels : Adhésion aux mythes du viol et consigne de régulation.

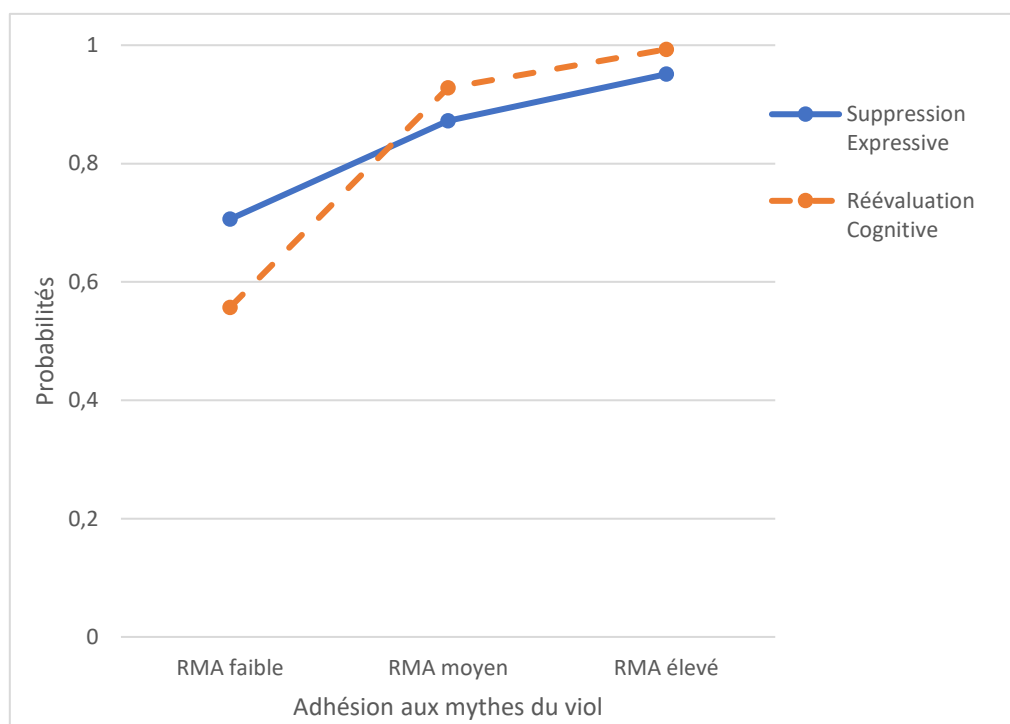
Bien que, les résultats indiquent l'absence d'un effet d'interaction significatif entre la consigne de régulation émotionnelle et l'adhésion aux mythes du viol, il a semblé pertinent d'étudier les effets conditionnels au regard des résultats précédents. Les paramètres du modèle de régression défini à l'étape 3 ont été entrés comme covariés puisque l'étape 4 n'est pas significative. Par ailleurs, la consigne de régulation émotionnelle et l'adhésion aux mythes du viol ont été spécifiés comme prédicteur focal et comme facteur modérateur. La figure 29 présente la représentation graphique des effets conditionnels.

En ce qui concerne l'effet conditionnel de l'adhésion aux mythes du viol, les résultats indiquent que la relation entre l'adhésion aux mythes du viol et les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle est significative pour la consigne de réévaluation cognitive ($z(86) = 2,567$; $p = 0,010$). Chez les participants qui ont eu une consigne de suppression expressive, cette relation n'est pas significative ($z(86) = 1,575$; $p = 0,115$).

Ensuite, pour ce qui est de l'effet conditionnel de la consigne de régulation émotionnelle, les résultats indiquent l'absence d'effet significatif quel que soit le score d'adhésion aux mythes du viol, respectivement un score faible (défini comme la grande moyenne - 1 écart-type, soit 24,69), $z(86) = -0,754$; $p = 0,451$, un score moyen (défini comme la grande moyenne, soit 35,63), $z(86) = 0,763$; $p = 0,445$, et enfin un score élevé (défini comme la grande moyenne + 1 écart-type, soit 46,57), $z(86) = 1,087$; $p = 0,277$.

Figure 29

Effets conditionnels de l'adhésion aux mythes du viol et de la consigne de régulation émotionnelle.



Effets conditionnels : Adhésion aux mythes du viol et induction sexuelle.

La même procédure a été réalisée afin d'étudier les effets de l'adhésion aux mythes du viol et de l'induction sexuelle. La figure 30 présente la représentation graphique des effets conditionnels.

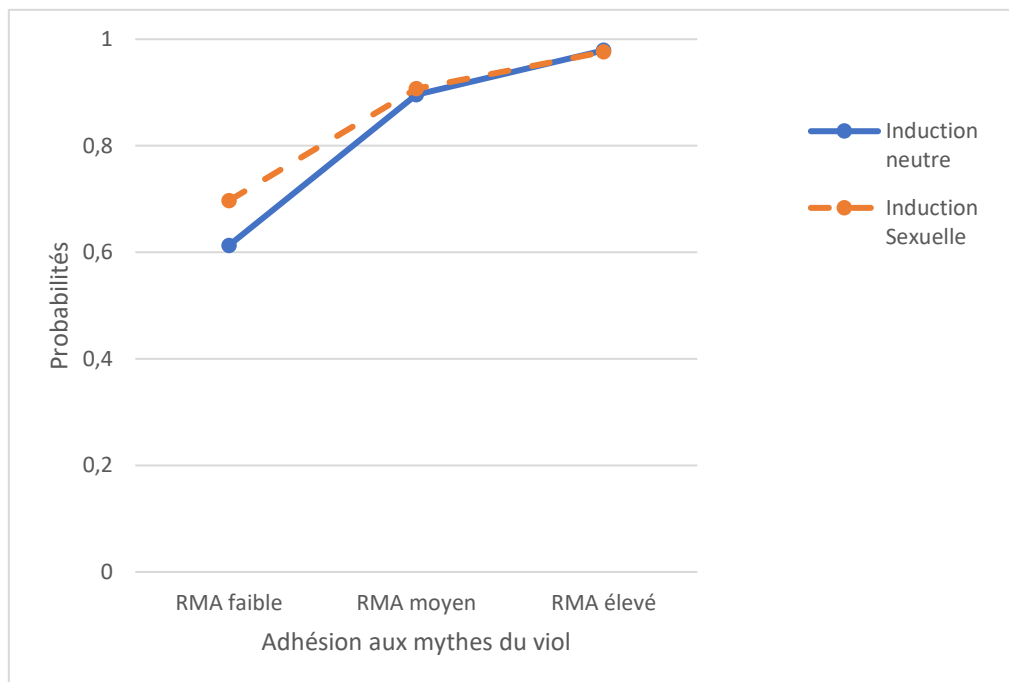
En ce qui concerne l'effet conditionnel de l'adhésion aux mythes du viol, les résultats indiquent que la relation entre l'adhésion aux mythes du viol et les intentions comportementales

d'user de coercition sexuelle est significative pour la condition d'induction neutre (condition contrôle) ($z(86) = 2,418 ; p = 0,016$). Chez les participants qui ont été induits sexuellement, cette relation est seulement tendancielle ($z(86) = 1,707 ; p = 0,088$).

En ce qui concerne l'effet conditionnel de l'induction sexuelle, les résultats indiquent l'absence d'effet significatif quel que soit le score d'adhésion aux mythes du viol, respectivement un score faible (défini comme la grande moyenne - 1 écart-type, soit 24,69), $z(86) = 0,443 ; p = 0,658$, un score moyen (défini comme la grande moyenne, soit 35,63), $z(86) = 0,150 ; p = 0,880$, et enfin un score élevé (défini comme la grande moyenne + 1 écart-type, soit 46,57), $z(86) = -0,068 ; p = 0,946$.

Figure 30

Effets conditionnels de l'adhésion aux mythes du viol et de l'induction sexuelle.



Postulats et qualité d'ajustement du modèle

Les postulats et la qualité d'ajustement du modèle ont été évalués à partir du modèle de régression tel que défini à l'étape 3 en raison du fait que l'étape 4 n'a pas permis d'améliorer de manière significative la variance expliquée par le modèle et qu'aucun des prédicteurs de cette étape n'a montré un effet significatif.

Tout d'abord, l'utilisation d'un modèle de régression multiple ne révèle aucun problème de multicolinéarité entre les prédicteurs retenus. En effet, la matrice de corrélation obtenue révèle l'absence de corrélations très élevées entre les variables. Ensuite, concernant l'ajustement du modèle aux données, le test de Hosmer-Lemeshow n'est pas significatif ($p = 0,943$), ce qui traduit l'absence de différences significatives entre les valeurs observées et les valeurs prédites pour chaque participant. De plus, seules 3 observations sur les 86 participants retenus présentent une valeur résiduelle, dit résidus de Student, supérieure à 2 écarts-type soit moins de 4% de l'échantillon.

Dans l'ensemble ces indicateurs suggèrent que le modèle est bien ajusté aux données même si celui-ci s'avère plus limité lorsque l'on s'intéresse particulièrement à la capacité du modèle à correctement classer les participants dans leur groupe d'appartenance. La table de classification (voir tableau 43) montre ainsi que le modèle permet de classer correctement 84,9% des participants. Bien que, ce taux de classification soit légèrement meilleur que celui offert par le modèle de base, le modèle retenu permet de classer correctement 92,4% des participants ayant rapporté une intention d'user de coercition sexuelle, mais seulement 60,0% des ceux n'ayant par rapporté une telle intention.

Le graphique des probabilités permet alors une représentation visuelle de la capacité du modèle à correctement classer les participants. Pour rappel, si le modèle de régression permettait de classer correctement tous les participants alors, tous les participants n'ayant pas rapporté d'intention d'user de coercition sexuelle devraient se situer vers la gauche tandis que, tous les participants ayant rapporté une telle intention devraient se situer vers la droite. La figure 31 montre que, dans l'ensemble la grande majorité des participants sont correctement positionnés sur le graphique bien que la répartition des participants ayant rapporté aucune intention soit plus étendue.

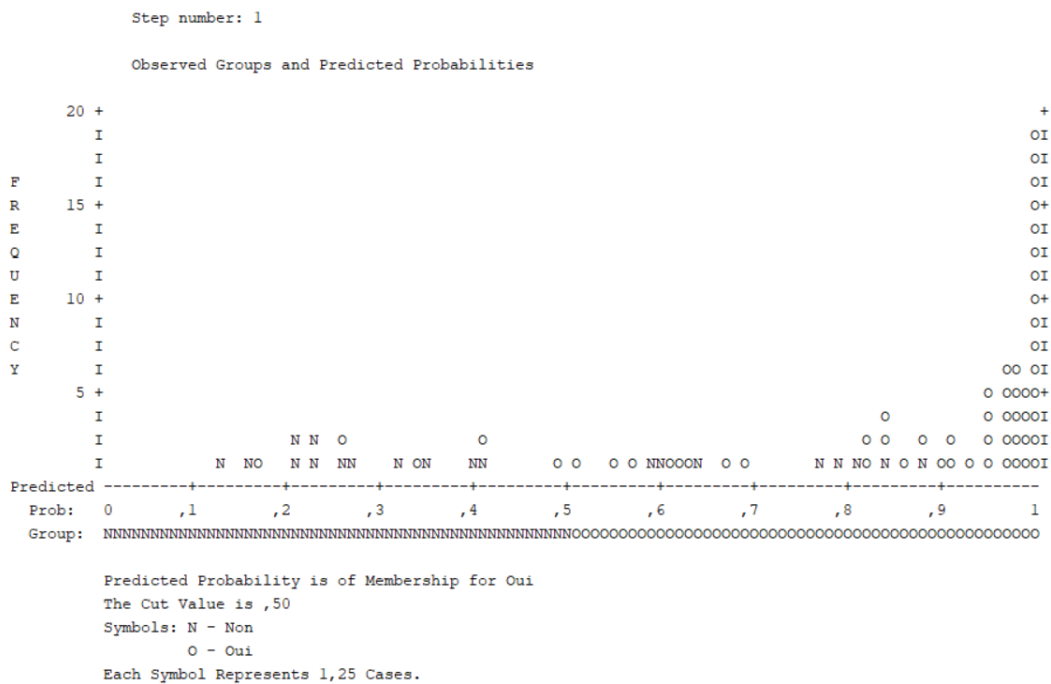
Tableau 43

Table de classification des participants : Intentions comportementales.

Observations	Prévisions					
	Modèle de base			Modèle retenu		
	Aucune intention	Intention rapportée	Pourcentage global	Aucune intention	Intention rapportée	Pourcentage global
Aucune intention	0	20	0	12	8	60,0
Intention rapportée	0	66	100	5	61	92,4
Pourcentage global			76,7			84,9

Figure 31

Graphique des probabilités : Intentions comportementales.



5.4 Interprétation des résultats

Considérant les similarités entre les études qui concernent les Chapitres 4 et 5⁴¹, il a été fait le choix de réaliser l'interprétation des résultats au sein d'une seule et même partie. Cette perspective permet ainsi de limiter les répétitions dans le propos mais également, et surtout, d'offrir un cadre plus large d'interprétation aux différents résultats obtenus. En effet, les Chapitres 4 et 5 partageaient le même objectif principal à savoir, l'étude des effets de l'induction, émotionnelle dans un cas et sexuelle dans l'autre, et de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir un rapport sexuel ainsi que sur les intentions comportementales d'user de stratégies de coercition sexuelle.

En accord avec les objectifs de ce travail, l'interprétation des résultats s'articule de telle sorte que dans un premier temps, il sera discuté spécifiquement des effets sur le temps de latence puis, dans un deuxième temps, des effets sur les intentions comportementales. Cette articulation apparaît pertinente notamment selon la perspective des différentes étapes du traitement de l'information sociale (SIP). En effet, le temps de latence correspond ici à la perception de l'intérêt sexuel exprimé par autrui et peut être associé avec les étapes initiales de détection et d'interprétation des indices sociaux (étapes 1 et 2 du SIP). Par ailleurs, les intentions comportementales d'user des stratégies de coercition sexuelle se réfèrent aux étapes ultérieures particulièrement en ce qui concerne la génération de réponses alternatives (étape 4) et l'évaluation et le choix de la réponse comportementale (étape 5).

Perception de l'intérêt sexuel d'une femme

En ce qui concerne le temps de latence, il était attendu un effet des facteurs expérimentaux respectivement, l'induction (émotionnelle ; sexuelle) et la consigne de régulation émotionnelle ainsi qu'un effet d'interaction. Les résultats confirment l'existence d'un effet de l'induction que celle-ci soit émotionnelle (positive ; négative) ou bien de nature

⁴¹ En effet, pour ces deux études des hypothèses similaires ont été formulées et par conséquent les mêmes analyses statistiques ont été réalisées. Ainsi, et dans la même perspective que pour la méthodologie (Chapitre 2), une mise en commun semble pertinente afin de faciliter la compréhension du propos.

sexuelle. Cependant, et contrairement aux hypothèses, aucun effet n'est mis en évidence en ce qui concerne la consigne de régulation émotionnelle ni en ce qui concerne un effet d'interaction entre les facteurs expérimentaux. Par ailleurs, et comme attendu, les résultats ont indiqué un effet de l'adhésion aux mythes du viol sur le temps de latence. Enfin, et contrairement aux hypothèses, aucun effet d'interaction n'est mis en évidence entre d'une part, l'induction (émotionnelle ; sexuelle) et l'adhésion aux mythes du viol et d'autre part, entre les déficits de régulation émotionnelle et l'induction (émotionnelle ; sexuelle).

Temps de latence et prise de décision : Perspective du modèle d'accumulation

En accord avec la perspective adoptée par Benbouriche (2016), le temps de latence est ici appréhendé comme un indicateur d'accumulation d'informations avant de prendre la décision d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir un rapport sexuel. Ce choix permet ainsi de mobiliser la littérature en sciences cognitives, particulièrement en ce qui concerne les modèles de la prise de décision.

En matière de prise de décision, la théorie⁴² d'accumulation de l'information a été largement dominante afin d'expliquer comment les individus prennent des décisions. Cette théorie propose des prédictions quant au choix de la réponse ainsi que du moment de chaque décision au cours du processus. Cela permet ainsi de décomposer le processus de prise de décision en termes de seuil de décision en tant que celui-ci traduit la prudence, ou non, de l'individu dans sa prise de décision (Evans & Wagenmakers, 2020). Le principe fondamental de cette théorie est que les individus, afin de prendre une décision, ont besoin d'accumuler un certain nombre d'informations. Ainsi, la prise de décision se fait de manière progressive à mesure que les informations sont accumulées afin que l'une des options atteigne le seuil nécessaire pour être sélectionnée (Evans et al., 2017). La théorie de l'accumulation de l'information repose donc essentiellement sur le seuil de décision et permet ainsi d'expliquer la balance entre un seuil qualifié de conservateur et un seuil qualifié de libéral.

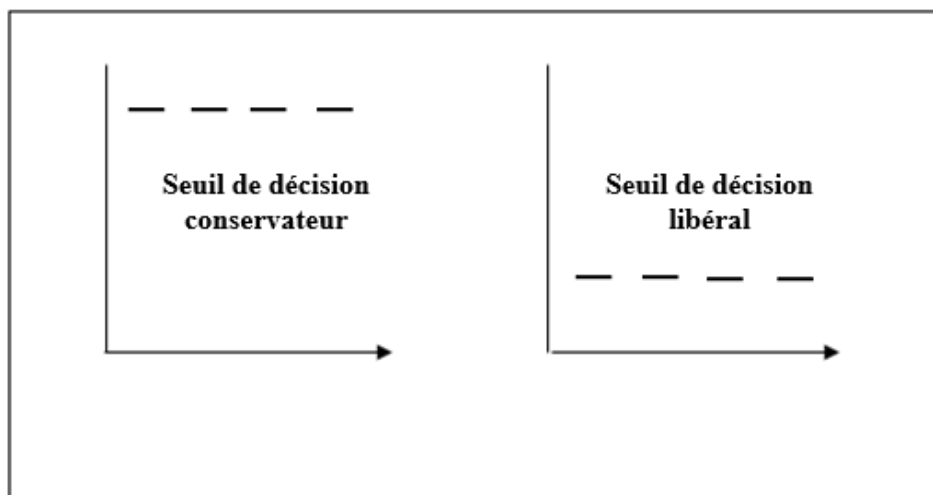
⁴²Le terme est ici mis au singulier bien que de nombreuses variantes aient été proposées. Dans le cadre de ce travail, la théorie de l'accumulation de l'information est ainsi appréhendée de manière uniforme alors que différents modèles ont été générés notamment afin de préciser comment le processus de décision opère ou encore à des fins d'opérationnalisation (pour une revue à ce sujet, voir Evans & Wagenmakers, 2020).

La mise en place d'un seuil de décision qualifié de conservateur implique l'accumulation de nombreuses informations avant de prendre la décision. Ce seuil caractérise un processus plus lent mais avec un niveau de certitude plus élevé en raison du plus grand nombre d'informations accumulées. Au contraire, un seuil de décision qualifié de libéral permet une prise de décision plus rapide mais avec un risque d'erreur plus important au regard du moins grand nombre d'informations accumulées (Evans et al., 2017).

La figure 32 offre une représentation schématique des deux types de seuil de décision.

Figure 32

Représentation schématique d'un seuil de décision conservateur (à gauche) et d'un seuil de décision libéral (à droite).



A la lumière de cette théorie, il est intéressant de noter qu'une seule donnée censurée a été identifiée dans le cadre des deux études expérimentales réalisées. Cette faible proportion (1/234 participants cumulés) souligne que quasiment la totalité des participants a été en mesure d'identifier et d'indiquer que Marie n'était plus intéressée pour avoir une relation sexuelle avec Martin. De manière plus spécifique, les analyses réalisées ont permis de mettre en évidence les intervalles au cours desquels les participants ont pris leur décision. Ainsi, et pour les deux études, la majorité des participants a indiqué que Marie n'était plus intéressée entre la 115^{ème} seconde et la 180^{ème} seconde de la bande-audio ce qui correspond aux intervalles au cours desquels les premières fluctuations de l'intérêt sont exprimées par Marie. Cela signifie donc

que ces premières fluctuations ont apporté suffisamment d'informations aux participants pour qu'ils puissent prendre leur décision.

En termes de seuil de décision, et bien qu'aucune hypothèse spécifique ne puisse être formulée quant au type de seuil de décision (conservateur ; libéral) des participants, la présence d'une seule donnée censurée permet de constater que l'accumulation des informations disponibles au cours de l'interaction a été suffisante afin de permettre une décision quant au fait d'indiquer que Marie n'était plus intéressée. Bien que la littérature ait largement suggéré le rôle explicatif des erreurs de la perception des intentions sexuelles en matière de coercition sexuelle, particulièrement en ce qui concerne la perception des hommes quant à l'intérêt sexuel de femmes (Farris et al., 2008 ; Lindgren et al., 2008 ; Treat & Viken, 2018), cela ne semble pas correspondre à la majorité des situations sociales.

Par ailleurs, et alors que ces études ont mobilisé un matériel statique (photos ; vignettes écrites), le recours à un matériel dynamique (bande-audio) dans le cadre de notre travail offre la possibilité aux participants d'accumuler un plus grand nombre d'informations et par conséquent d'atteindre le seuil de décision nécessaire pour indiquer que Marie n'est plus intéressée (Benbouriche, 2016). La durée de la bande-audio (4 minutes et 20 secondes) permet ainsi une période de suivi plus longue, ce qui favorise d'autant plus l'accumulation d'informations. De plus, les variations de l'intérêt sexuel exprimé par Marie évoluent dans le temps, notamment en termes d'intensité (d'abord implicites, les variations deviennent explicites dans un second temps) et permettent ainsi aux participants d'atteindre le seuil nécessaire afin de prendre la décision d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée. Par exemple, l'expression explicite par Marie d'une absence d'intérêt lors du sixième intervalle (à partir de la 200^{ème} seconde) permet ainsi aux participants, qui n'avaient pas encore répondu, d'indiquer qu'elle n'est plus intéressée. La théorie d'accumulation des informations suggère que le seuil de décision n'est pas associé uniquement au nombre d'informations accumulées mais également au degré de confiance. En effet, la décision d'arrêter ou de continuer l'acquisition d'informations, et donc de prendre une décision ou non, dépendrait également du degré de certitude quant à l'option définie (Hausmann & Läge, 2008). En l'occurrence, afin de définir que Marie n'est plus intéressée, les participants vont évaluer la qualité discriminante (intérêt vs non intérêt) de chaque information. Si un indice a une capacité discriminante suffisante, alors celui-ci peut suffire à atteindre un niveau de certitude élevé et ainsi générer une prise de décision. Par exemple, un participant a précisé que l'information relative à la présence d'alcool

dans la situation (un élément présenté dans les premiers instants de l'interaction) aura été suffisante pour indiquer que Marie n'était plus intéressée. Au contraire, si la validité discriminante n'est pas suffisante alors l'individu poursuit le processus d'accumulation d'informations.

Ces premiers éléments soulignent donc l'importance du processus d'accumulation d'informations en termes de prise de décision tant en ce qui concerne le seuil de décision (nombre nécessaire d'informations) que le seuil de certitude (capacité discriminante de l'information), afin de déterminer l'intérêt sexuel, ou son absence, chez une femme. Par ailleurs, il apparaît que ces seuils peuvent varier selon les individus (Lee & Cummins, 2004), notamment en fonction de caractéristiques individuelles (par exemple, l'adhésion aux mythes du viol), de l'état émotionnel (par exemple, l'excitation sexuelle) ou encore en fonction de l'accessibilité des informations. Ces différences peuvent ainsi influencer la manière avec laquelle les individus traitent l'information sociale d'autant plus au regard du fait que les intentions sexuelles représentent des informations subjectives.

Le rôle de l'induction émotionnelle et sexuelle

En accord avec les hypothèses formulées, l'induction tant émotionnelle que sexuelle a eu un effet sur le temps de latence des participants pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir une relation sexuelle. En effet, les participants qui ont été induits négativement ont présenté un temps de latence plus long que les participants qui ont été induits positivement. De même, les participants chez qui un état d'excitation sexuelle a été induit ont également présenté un temps de latence plus long que les participants qui n'ont pas été induits sexuellement. Cependant, l'analyse des effets conditionnels a souligné que l'induction émotionnelle a un effet sur le temps de latence que lorsque les individus adhèrent à un certain niveau⁴³ aux mythes du viol. Concernant l'induction d'un état d'excitation sexuelle, l'étude des effets conditionnels a montré que l'induction sexuelle a eu un effet sur le temps de latence et cela quel que soit le niveau d'adhésion aux mythes du viol des participants.

Pour ce qui est de l'induction émotionnelle, les résultats vont dans le sens des données de la littérature. Toutefois, il est important de noter que celles-ci sont majoritairement transversales et qu'elles ont porté prioritairement sur les liens entre l'état émotionnel négatif,

⁴³ En l'occurrence, à partir d'un niveau égal à 36 selon un score théorique compris entre 20 et 100.

particulièrement la colère, et les antécédents de coercition sexuelle et les intentions comportementales⁴⁴. A notre connaissance, aucune recherche n'a étudié plus spécifiquement ces liens avec la perception des intentions sexuelles donc en termes de traitement de l'information sociale *in situ*. Malgré ce manque de données disponibles, plusieurs recherches ont porté sur le rôle de la perception des intentions sexuelles et peuvent offrir un cadre interprétatif d'intérêt afin d'expliquer comment l'état émotionnel influence cette perception. Les intentions sexuelles correspondent à un intérêt subjectif d'un individu quant au fait d'entamer ou de poursuivre une activité sexuelle avec autrui. Dans cette perspective, la perception des intentions sexuelles correspond ainsi à l'évaluation des intentions d'un individu à s'engager, ou non, dans une activité sexuelle (Lindgren et al., 2008). L'expression d'une intention sexuelle est une information complexe⁴⁵ et pouvant être influencée par divers facteurs notamment au regard du caractère subjectif de ce type d'information (Koukounas & Letch, 2001). Selon le modèle d'infusion de l'affect (Forgas, 1994), le traitement des informations complexes (par exemple, l'intérêt sexuelle) serait d'autant plus perméable à l'influence de l'état émotionnel (Krauth-Gruber, 2009). Ainsi, un état émotionnel négatif orienterait le traitement de l'information sociale dans le sens d'une plus grande détection des indices congruents avec cet état ainsi qu'avec une interprétation allant dans le sens des objectifs initialement fixés. Dans le cas d'un état émotionnel de colère, la littérature souligne ainsi que le fait de ressentir cette émotion conduirait l'individu à moins détecter les informations non congruentes avec ses objectifs (Thomas & Gorzalka, 2012). Par exemple, dans le cas d'une interaction sexuelle, l'individu avec un état émotionnel de colère détecterait moins les informations relatives à l'absence d'un intérêt sexuel chez autrui (par exemple, la personne exprime une gêne face à la situation) qui sont alors incongruentes avec l'objectif initial de l'individu qui est d'avoir un rapport sexuel. En conséquence, l'individu avec un état émotionnel négatif pourrait orienter son attention vers les informations, tant internes (sensations physiologiques, schémas cognitifs) qu'externes (comportement d'autrui), congruentes à son état émotionnel et ainsi influencer le

⁴⁴ Ces études sont plus particulièrement mobilisées afin d'interpréter les résultats concernant le rôle de l'induction émotionnelle sur les intentions comportementales en matière de coercition sexuelle.

⁴⁵ Dans une perspective du traitement de l'information, la complexité est généralement appréhendée en termes d'ambiguïté. Ainsi, une information complexe fait référence à un niveau d'ambiguïté élevé traduisant de multiples interprétations possibles. Au contraire, une information avec un niveau faible d'ambiguïté favoriserait une interprétation univoque.

processus du traitement de l'information sociale favorisant alors une perception erronée des intentions sexuelles d'autrui (Neilson et al., 2021).

Dans la même perspective, les résultats ont indiqué que l'induction d'un état d'excitation sexuelle a également eu pour effet d'augmenter le temps de latence des participants. Cela confirme ainsi les données de la littérature qui suggèrent que l'état d'excitation sexuelle pourrait influencer le traitement de l'information sociale ainsi que la prise de décision dans le sens de la réalisation d'objectifs pertinents avec la nature sexuelle perçue de la situation (Ariely & Loewenstein, 2006). Dans ce sens, une explication de l'effet de l'excitation sexuelle s'inscrit dans le cadre du modèle de myopie attentionnelle (Mann & Ward, 2007). Ce modèle propose que le traitement de l'information sociale serait influencé notamment par des indices internes (par exemple, un état d'excitation sexuelle), et qui aurait pour conséquence de réduire le champ attentionnel de l'individu. Ainsi, un état d'excitation sexuelle conduirait à une réduction de la capacité de l'individu à détecter de nouveaux indices au cours d'une situation sociale. Par ailleurs, et selon le modèle d'infusion de l'affect (Forgas, 1994), cet état de myopie attentionnelle orienterait (selon un effet « tunnel ») l'attention de l'individu vers des informations congruentes avec son état émotionnel. Ainsi, lorsqu'un individu est dans un état d'excitation sexuelle sa capacité à détecter les indices sociaux serait à la fois réduite (au sens du nombre d'informations traitées) et également orientée (vers les informations congruentes) dans le sens de son objectif initial (avoir une relation sexuelle).

En accord avec cette interprétation, il est intéressant de noter que les individus ont rapporté des différences quant à l'utilisation de certaines informations pour indiquer qu'une femme n'était plus intéressée pour avoir une relation sexuelle. Les individus chez qui un état d'excitation sexuelle a été induit ont rapporté avoir moins utilisé les informations verbales implicites ainsi que les informations contextuelles que les individus qui n'ont pas été induits sexuellement. Ces résultats tendent donc à confirmer l'influence d'un état d'excitation sexuelle sur la nature du traitement de l'information sociale en limitant la capacité des individus à prendre en compte des éléments ambigus et complexes. Par ailleurs, une moindre prise en compte des informations implicites et contextuelles pourrait expliquer pourquoi ces individus ont eu besoin de plus temps avant d'indiquer qu'une femme n'était plus intéressée. Le traitement du contexte représente la capacité à détecter et utiliser les informations issues de l'environnement afin de guider et orienter les comportements (Fogelson et al., 2011). L'intégration des indices contextuels est essentielle afin d'adapter le traitement de l'information

sociale et permettre une adaptation flexible de l'individu (Van Malderen et al., 2017). Les résultats confirment donc que les individus induits sexuellement ont pris la décision d'indiquer une absence d'intérêt sexuel chez une femme dès lors qu'ils ont eu accès à des informations traduisant de manière plus explicite cette absence d'intérêt. Cette expression explicite permettant alors de pallier aux difficultés de ces individus dans le traitement des informations implicites et contextuelles en raison d'une réduction de leur champ attentionnel consécutif à un état d'excitation sexuelle.

En termes de prise de décision et selon la théorie d'accumulation de l'information, il est ainsi possible de proposer une hypothèse selon laquelle l'état émotionnel, et particulièrement un état d'excitation sexuelle, favoriserait l'adoption d'un seuil de décision plutôt libéral et d'un seuil de certitude plutôt élevé pouvant ainsi conduire l'individu à percevoir de manière erronée l'intérêt sexuel d'une femme. Dans le cas où les informations sont congruentes avec l'état émotionnel de l'individu (les indices externes de la situation traduisent un intérêt sexuel), l'adoption d'un seuil de décision libéral et d'un seuil de certitude élevé permettrait ainsi à l'individu de détecter de manière rapide et efficace l'intérêt sexuel d'autrui. Par contre, dans le cas où les informations sont non congruentes avec l'état émotionnel de l'individu (les indices externes de la situation traduisent l'absence d'un intérêt sexuel), alors l'adoption d'un seuil de décision libéral et d'un seuil de certitude élevé participerait à une perception erronée de l'intérêt sexuel d'une femme. Cela permettrait d'expliquer pourquoi les participants ayant été induits négativement ou sexuellement ont présenté un temps de latence plus long. En termes de seuil de décision, ces participants auraient eu besoin d'accumuler un nombre plus important d'informations afin de limiter l'influence de leur état émotionnel sur leur capacité attentionnelle et ainsi détecter les indices soulignant le changement d'état chez Marie. En termes de seuil de certitude, ces participants auraient eu besoin d'une expression plus explicite⁴⁶ de l'absence d'intérêt afin de considérer ces informations comme étant discriminantes et ainsi indiquer que Marie n'était plus intéressée.

L'état d'excitation sexuelle ne générerait donc pas fondamentalement des erreurs dans le processus du traitement de l'information puisque dans le cas d'informations congruentes cela

⁴⁶ Pour rappel, la bande-audio propose une évolution non linéaire de l'intérêt sexuel de Marie. Ainsi, à partir de la 200^{ème} seconde, Marie exprime de plus en plus explicitement son envie de ne pas avoir de rapport sexuel.

favoriserait une détection rapide de l'intérêt sexuel⁴⁷ tout en réduisant le risque de ne pas détecter la présence d'un tel intérêt (donc, une réduction des faux négatifs). Néanmoins, l'état de myopie attentionnelle qu'induirait l'excitation sexuelle serait particulièrement dysfonctionnel dans le cadre d'informations non congruentes en limitant (à la fois en termes de quantité d'informations accumulées ainsi qu'en termes d'orientation du traitement) la capacité de l'individu à détecter des indices sociaux non congruents et donc en augmentant le risque de percevoir un intérêt sexuel là où il n'y en a pas (donc, une augmentation des faux positifs). Bien qu'une mauvaise perception des intentions sexuelles ne conduise pas nécessairement à une situation de violence sexuelle, la littérature souligne le rôle étiologique de cette perception erronée en matière de coercition sexuelle (Farris et al., 2010).

L'effet combiné de l'état émotionnel et de l'adhésion aux mythes du viol

Au-delà d'un effet direct de l'induction, tant émotionnelle que sexuelle, l'existence d'effets conditionnels de l'adhésion aux mythes du viol permet de préciser les conditions pour lesquelles l'état émotionnel peut avoir un effet.

En ce qui concerne l'effet de l'adhésion aux mythes du viol, la littérature a largement souligné l'implication de ces attitudes en matière de coercition sexuelle (pour une méta-analyse à ce sujet, voir Trottier et al., 2019), et particulièrement en ce qui concerne la perception erronée des intentions sexuelles (Benbouriche et al., 2019). Les mythes du viol, en tant que croyances, ont été conceptualisés comme des structures de connaissances qui guident le traitement de l'information sociale (Bohner et al., 2009), et qui s'organisent en théories implicites (Ward, 2000). Ainsi, ces structures de connaissances sous-tendraient le traitement de l'information sociale en favorisant la détection et l'interprétation des indices sociaux congruents avec les croyances de l'individu (Allen et al., 2018 ; Gannon et al., 2007). Par ailleurs, ce type de connaissances permettrait à l'individu d'aller au-delà de l'information disponible afin de pouvoir inférer le comportement d'autrui, par exemple afin d'inférer la présence d'un intérêt sexuel chez une femme (Bohner et al., 2009). Les travaux de Gerd Bohner ont permis de préciser de quelle manière les mythes du viol peuvent influencer le traitement de l'information sociale. Ces croyances sont ainsi considérées comme un schéma cognitif général qui oriente le traitement de l'information particulièrement en termes d'interprétation d'une situation de nature

⁴⁷ Ce qui, dans une perspective évolutionniste, serait un avantage selon un objectif de reproduction.

sexuelle. Plus exactement, ces mythes proposent les caractéristiques afin de définir, de manière erronée, ce qu'est ou n'est pas une situation de viol. Par exemple, un mythe suggère qu'une situation de viol se caractérise nécessairement par le recours à de la violence physique⁴⁸. Ainsi, un individu qui adhère à ce mythe traiterait une situation de nature sexuelle différemment en fonction de ce schéma cognitif. Si la situation n'indique pas de recours à la violence physique alors l'individu interprétera la situation comme n'étant pas un viol puisque la caractéristique attendue est absente. Dans ce sens, la littérature rapporte que les individus avec un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol tendraient à attribuer une plus grande responsabilité à la personne victime et à minimiser la responsabilité de l'auteur (Bohner, 2001). Par conséquent, cela suggère que l'individu favoriserait un traitement (en termes de détection) des indices sociaux allant dans le sens de ces croyances mais pourrait également inférer (sur la base d'une interprétation des indices) des informations non présentes dans la situation (Bohner et al., 2009). L'influence de ces schémas cognitifs sur le traitement de l'information sociale serait d'autant plus importante dans le cadre de contraintes telles qu'une contrainte temporelle (nécessité de prendre une décision dans un laps de temps court) ou de l'ambiguïté des informations (par exemple, la perception de l'intérêt sexuel) (Benbouriche, 2016 ; Bohner et al., 2009 ; Gannon et al., 2007).

Malgré l'absence d'un effet d'interaction entre l'induction, tant émotionnelle que sexuelle, et l'adhésion aux mythes du viol, l'étude des effets conditionnels est particulièrement intéressante. En effet, elle permet de préciser les conditions dans lesquelles l'adhésion aux mythes du viol peut avoir un effet c'est-à-dire dans quelles circonstances l'adhésion à ces croyances génère une augmentation du temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est pas intéressée pour avoir une relation sexuelle. Ainsi, chez les individus qui présentent un niveau moyen ou élevé d'adhésion aux mythes du viol, seuls ceux qui ont été induits négativement ont présenté un temps de latence plus long. Par ailleurs, il apparaît que l'induction d'un état émotionnel positif diminue le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée chez les individus avec un niveau moyen et élevé d'adhésion à ces croyances. L'induction d'un état émotionnel semble donc influencer le processus du traitement de l'information sociale des individus de manière différenciée selon que l'état induit soit négatif ou positif. Dans le cas d'un état émotionnel négatif, les individus qui adhèrent à ces mythes au-

⁴⁸ Cela correspond à l'item 14 de la version française de l'échelle révisée d'adhésion aux mythes du viol (FR-IRMA ; Trottier et al., 2020).

delà d'un certain seuil auraient plus de difficultés à limiter l'influence de schémas cognitifs en ce qui concerne leur manière de traiter l'information sociale. Un état émotionnel négatif augmenterait ainsi l'importance des structures de connaissances dans le processus de traitement et favoriserait ainsi le recours à des heuristiques afin de détecter et interpréter les indices sociaux notamment dans le sens d'une myopie attentionnelle. Au contraire, un état émotionnel positif semble favoriser un traitement plus exhaustif de l'information sociale permettant la détection et l'interprétation d'informations non congruentes, limitant ainsi l'influence des mythes du viol même chez des individus avec un niveau d'adhésion moyen et élevé.

Enfin, en ce qui concerne plus spécifiquement l'induction d'un état d'excitation sexuelle, les résultats indiquent également la présence d'effets conditionnels avec l'adhésion aux mythes du viol. Ainsi, quel que soit le niveau d'adhésion aux mythes du viol, les individus qui ont été induits sexuellement ont présenté un temps de latence plus long avant d'indiquer qu'une femme n'était plus intéressée par avoir une relation sexuelle. Par ailleurs, plus le niveau d'adhésion aux mythes du viol augmente et plus l'effet de l'excitation sexuelle sur le temps de latence est important. Un état d'excitation sexuelle semble ainsi correspondre à une situation d'activation particulièrement forte qui aurait pour conséquence d'accroître l'influence des structures de connaissances telles que les mythes du viol même lorsque celles-ci sont peu partagées. Ainsi, bien qu'un état d'excitation sexuelle soit une condition suffisante pour influencer le traitement de l'information sociale (selon la théorie de la myopie attentionnelle), la présence de croyances spécifiques contribue à en augmenter l'effet. En termes de traitement de l'information sociale, il est possible de faire l'hypothèse que l'état d'excitation sexuelle réduirait dans un premier temps le champ attentionnel de l'individu et que l'adhésion aux mythes du viol viendrait accentuer cet effet en focalisant l'attention de manière d'autant plus importante sur les informations congruentes avec ces croyances.

La mise en évidence de ces effets conditionnels contribue à indiquer que la présence d'un certain état émotionnel (négatif ou d'excitation sexuelle) pourrait, en tant que facteur situationnel, faciliter l'activation des théories implicites et ainsi influencer et orienter le traitement de l'information sociale notamment en ce qui concerne la perception des intentions sexuelles d'une femme.

Le rôle de la régulation émotionnelle

Contrairement aux hypothèses formulées, les résultats ne permettent pas de conclure à l'existence d'un effet de la consigne de régulation émotionnelle sur le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir une relation sexuelle. Ainsi, le recours à une stratégie de suppression expressive ou bien à une stratégie de réévaluation cognitive n'a pas eu d'effet sur le temps de latence des individus.

Pour rappel, dans le cadre de ce travail, l'étude expérimentale des effets de la régulation émotionnelle a porté sur la dimension cognitive de la régulation émotionnelle. A cet égard, le paradigme consistait à l'implémentation de stratégies de régulation c'est-à-dire à présenter aux individus un matériel émotionnel pour lequel il devait traiter l'information et réguler son état émotionnel selon une consigne particulière (Gyurak et al., 2011). En l'occurrence, les stratégies mobilisées ont été sélectionnées afin de permettre l'étude des deux catégories de stratégies de régulation émotionnelle à savoir, les stratégies centrées sur les antécédents (réévaluation cognitive) et celles centrées sur la réponse (suppression expressive). Dans cette perspective, il était ainsi attendu qu'une consigne de suppression expressive soit associée à un temps de latence plus long. En effet, la littérature a souligné que cette stratégie de suppression volontaire conduit à une augmentation de l'accessibilité de l'émotion concernée (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2010 ; Wang et al., 2020). A l'inverse, il était fait l'hypothèse que l'utilisation d'une stratégie de réévaluation cognitive diminuerait le temps de latence en ce sens que cette stratégie permettrait une interprétation plus positive de la situation, de réduire le vécu d'un état émotionnel négatif (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2010 ; Aldao & Nolen-Hoeksema, 2012) et l'intensité d'un état d'excitation sexuelle (Davis et al., 2020).

Parmi les explications qui peuvent être avancées afin d'interpréter les résultats observés, il est possible que l'effet de la consigne de régulation émotionnelle sur le traitement de l'information et la prise de décision nécessite un contexte favorable pour une adoption efficace de stratégies de régulation émotionnelle. Bien que les résultats indiquent que la manipulation expérimentale a été effective, puisque les individus ont rapporté avoir plus mobilisé la stratégie de régulation correspondant à la consigne reçue, il n'en reste pas moins que l'utilisation de ces stratégies reste limitée. En effet, tant en ce qui concerne la suppression expressive que la réévaluation cognitive, les individus ont rapporté une utilisation que l'on peut qualifier de faible. Par exemple, les individus qui ont eu pour consigne d'utiliser une stratégie de

réévaluation cognitive ont rapporté avoir seulement utilisé « un peu » cette stratégie afin de réguler leur état émotionnel durant la procédure d'induction. Cette limite dans l'utilisation de la stratégie implémentée peut s'expliquer par l'entremise de deux caractéristiques. Premièrement, l'implémentation d'une consigne de régulation émotionnelle suppose que le processus de régulation peut être contrôlé et activement modifié par l'individu. Cette approche explicite de la régulation émotionnelle implique que l'individu a conscience des processus sous-jacents à la régulation de ses états émotionnels et qu'il serait ainsi en capacité de mobiliser l'une ou l'autre des stratégies de manière flexible au cours de la situation. Bien que cela soit effectivement le cas dans une certaine mesure, il est important de considérer que la régulation émotionnelle se caractérise aussi, peut-être même essentiellement, par des processus implicites donc automatiques et inconscients (Koole & Rothermund, 2011). Par conséquent, une mesure auto-rapportée ne serait pas suffisante afin d'évaluer l'ensemble des mécanismes associés au processus de régulation émotionnelle puisque ce type de mesure n'offrirait qu'une estimation des mécanismes explicites sans pouvoir rendre compte de ceux implicites. Deuxièmement, la consigne impliquait pour le participant d'implémenter une seule et unique stratégie afin de réguler ses états émotionnels au cours de la procédure d'induction émotionnelle. Cela suggérerait donc que, dans une situation donnée, les individus ne mobiliseraient qu'une seule stratégie, au détriment des autres, afin de réguler l'état émotionnel. Cependant, la littérature souligne que la régulation émotionnelle est un processus dynamique qui permet à l'individu de mobiliser différentes stratégies au cours d'une même situation sociale (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2012). Les résultats ont souligné qu'en moyenne les individus ont rapporté avoir mobilisé entre 2 et 3 stratégies différentes (dont la stratégie implémentée par la consigne) afin de réguler leur état émotionnel durant la procédure d'induction émotionnelle. Par ailleurs, une recherche a souligné que chez les individus qui ont utilisé plusieurs stratégies de régulation émotionnelle, chaque stratégie a été moins fortement mobilisée en moyenne que chez les participants qui n'ont utilisé qu'une seule stratégie (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2012). Cela tendrait donc à suggérer que l'utilisation de différentes stratégies pourrait conduire à un phénomène de diffusion des ressources qui sous-tendent le processus de régulation émotionnelle. Par conséquent, la capacité à mobiliser plusieurs stratégies dans le cadre d'une même situation pourrait représenter une recherche de l'individu pour trouver la stratégie adaptée (dans une logique d'essai – erreur), mais également être une illustration de la flexibilité dans l'utilisation du répertoire de stratégies selon les caractéristiques qui peuvent évoluer au cours de la situation (Bonanno et al., 2004).

Enfin, il est important de considérer que le processus de régulation émotionnelle est étroitement associé au contexte dans lequel se situe l'individu. Dans cette perspective, la théorie de l'autorégulation fait référence aux processus par lesquels l'individu est en mesure de contrôler et d'adapter de manière dynamique ses comportements afin de poursuivre la réalisation des objectifs initialement fixés (Carver & Scheier, 2017). Ainsi, le processus d'autorégulation repose sur l'intégration des informations, internes et externes, en fonction des objectifs de l'individu. L'échec de la manipulation de la consigne de régulation émotionnelle, en termes d'effet sur le temps de latence, pourrait ainsi être interprété au regard de l'effet du contexte. En effet, le caractère artificiel de l'expérimentation en laboratoire pourrait expliquer qu'aucune consigne de régulation émotionnelle ne soit associée à des différences quant au temps de latence avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée. Bien que la procédure d'induction émotionnelle ait effectivement induite un état émotionnel spécifique chez les individus, il est possible que cette procédure n'ait pas été suffisante afin de créer une rupture de l'équilibre de l'individu entre son état émotionnel et ses objectifs. D'un point de vue des processus ascendants, c'est-à-dire dirigé par les sensations, il est possible que la procédure d'induction (émotionnelle et sexuelle) ait bien suscitée le vécu d'un état émotionnel spécifique mais pas de manière suffisamment intense afin de générer un traitement ascendant. Cette acceptation impliquerait ainsi de ne pas seulement considérer la présence ou non d'un état émotionnel spécifique mais également l'intensité de cet état. Ce n'est pas parce qu'un état émotionnel a été généré que cela implique mécaniquement la nécessité pour l'individu d'engager un processus de régulation émotionnelle. Concernant les processus descendants, c'est-à-dire dirigés par les concepts, l'individu n'aurait pas eu la nécessité de mobiliser un niveau élevé de régulation émotionnelle en raison de l'absence d'une telle rupture d'équilibre. Cela expliquerait ainsi pourquoi les individus ont rapporté avoir mobilisé diverses stratégies de régulation émotionnelle mais dans une intensité qualifiée de faible.

Par conséquent, cette interprétation suggère qu'il puisse exister des différences interindividuelles en termes de seuil au-delà duquel l'intensité d'un état émotionnel génère une rupture dans l'équilibre de l'individu le conduisant ainsi à l'utilisation de stratégies de régulation émotionnelle afin de retrouver un équilibre (Nolet et al., 2016). Par ailleurs, au-delà de la seule utilisation ou non de stratégies de régulation, il semblerait que l'intensité avec laquelle elles sont mobilisées soit un indicateur plus approprié de leur effectivité et donc de leur

potentiel effet sur le traitement de l'information sociale par exemple, la perception de l'intérêt sexuel d'une femme.

Etat émotionnel, adhésion aux mythes du viol et traitement de l'information sociale

La conceptualisation du temps de latence, en tant qu'indicateur du processus d'accumulation de l'information, offre un cadre interprétatif afin de comprendre respectivement l'effet de l'état émotionnel (négatif ; excitation sexuelle), en tant que facteur situationnel, ainsi que l'effet de l'adhésion aux mythes du viol sur la prise de décision pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir un rapport sexuel.

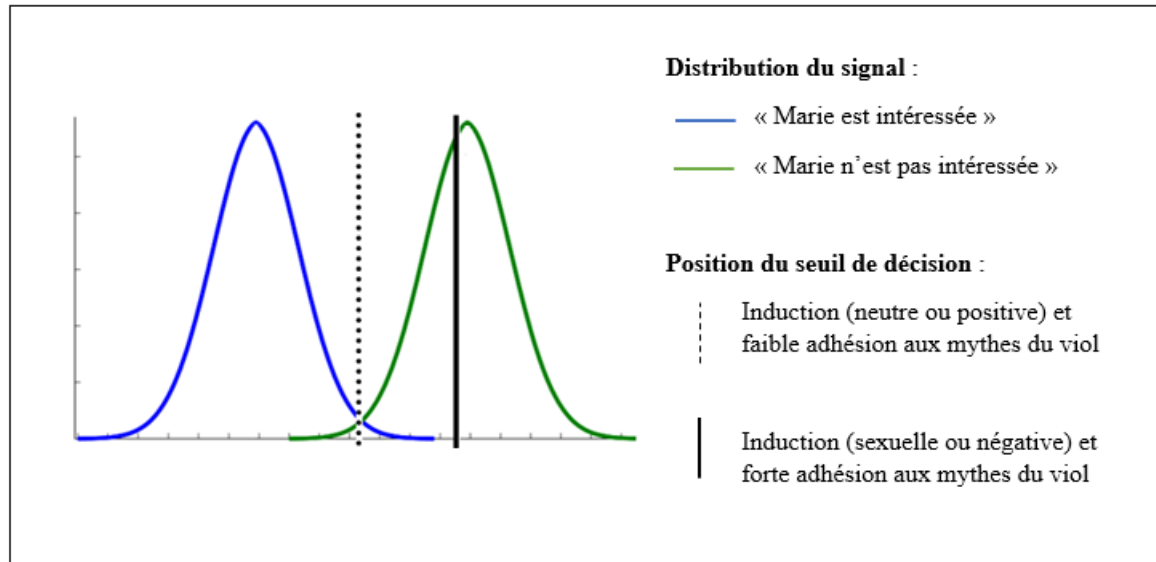
Il est intéressant de noter que pour l'ensemble des participants (études 2 et 3), une seule donnée censurée a été mise en évidence c'est-à-dire qu'un seul participant n'a pas indiqué que Marie n'était plus intéressée pour avoir une relation sexuelle avec Martin. Ce résultat souligne ainsi que les facteurs étudiés ne semblent pas avoir un effet en termes de sensibilité⁴⁹. En effet, les individus ont correctement discriminé le stimulus en indiquant que Marie n'était plus intéressée. Cependant, et en accord avec l'interprétation proposée par Benbouriche (2016), les différences observées en termes de temps de latence indiquent que ces facteurs participent à modifier la position du seuil de décision.

Dans cette perspective, la figure 33 propose une représentation schématique de l'effet de l'induction (émotionnelle et sexuelle) et de l'adhésion aux mythes du viol sur le seuil de décision, c'est-à-dire le seuil d'accumulation d'informations à partir duquel les individus prennent la décision d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée.

⁴⁹ Dans le champ d'étude de la prise de décision, le critère de sensibilité représente la capacité de discrimination du sujet (Lopez-Persem & Khamassi, 2021). Dans le cas de multiples stimuli, le critère de sensibilité ne paraît pas suffisant car une même sensibilité peut impliquer des différences dans la stratégie de prise de décision des individus. Toutefois, dans le cadre de ce travail, en raison de la présence d'un seul stimulus le critère de sensibilité conserve son intérêt.

Figure 33

Représentation schématique de la modification de la position du seuil de décision en fonction de l'induction et de l'adhésion aux mythes du viol. (Adaptée depuis Benbouriche, 2016, p. 165).



Cette représentation schématique permet ainsi d'illustrer que, sous l'effet de l'induction d'un état émotionnel (négatif ou d'excitation sexuelle) et de l'adhésion aux mythes du viol, les individus présenteraient un seuil de décision plus élevé ce qui traduit ainsi une accumulation plus importante d'informations avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir une relation sexuelle. Au contraire, sous l'effet d'une induction neutre ou positive et d'un niveau faible d'adhésion aux mythes du viol, les participants présenteraient un seuil de décision moins élevé donc, un besoin moins important d'accumuler de l'information avant de prendre une décision quant à l'absence d'intérêt sexuel d'une femme.

En termes de prise de décision, l'accumulation de l'information permet d'appréhender les différences en termes de seuil de décision. Pour rappel, un seuil de décision qualifié de conservateur nécessite un grand nombre d'informations avant de prendre une décision. Au contraire, un seuil de décision qualifié de libéral conduit à une prise de décision rapide à partir d'un plus faible nombre d'informations (Newell & Lee, 2011). La différence entre ces deux seuils peut également s'interpréter en termes de capacité discriminante des informations plus exactement, en termes de capacité discriminante perçue par l'individu (Lee & Cummins, 2004). Cette proposition permettrait ainsi d'expliquer l'effet des facteurs concernés sur le temps de

latence. Au regard de ce qui a été avancé plus haut, tant des caractéristiques individuelles (adhésion aux mythes du viol) que des facteurs situationnels (un état émotionnel négatif ou d'excitation sexuelle) pourraient modifier la valeur discriminante perçue par l'individu aux informations disponibles. Au regard des résultats, il apparaît que ces individus attribueraient une valeur discriminante moins importante particulièrement aux informations ambiguës qui traduisent l'expression implicite d'une absence d'intérêt sexuel. En conséquence, ils auraient besoin d'un plus grand nombre d'informations mais également d'informations plus explicites afin d'atteindre le seuil nécessaire pour déterminer qu'une femme n'est plus intéressée. Cette hypothèse semble cohérente au regard des résultats dans le sens où les individus, concernés par les facteurs en question, ont déterminé l'absence d'intérêt sexuel particulièrement au moment où Marie a exprimé de manière de plus en plus explicite son absence d'intérêt.

De manière générale, ces résultats soulignent que selon la présence de certaines conditions situationnelles (état émotionnel négatif ou d'excitation sexuelle), les individus avec des schémas cognitifs spécifiques (adhésion aux mythes du viol) doivent être exposés d'une part à un nombre plus important d'informations (en termes d'accumulation) et d'autre part, à des informations avec une intensité perçue⁵⁰ suffisamment importante (en termes de pouvoir discriminant) afin d'atteindre le seuil de décision et ainsi d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir une relation sexuelle. En accord avec les modèles du traitement de l'information sociale, cela suggère donc que ces facteurs influencent directement les étapes initiales du traitement tant en ce qui concerne la détection que l'interprétation des indices sociaux. En ce qui concerne la détection (étape 1 du SIP), l'hypothèse d'une myopie attentionnelle, générée par un état émotionnel spécifique (particulièrement un état d'excitation sexuelle), conduirait l'individu à réduire son champ attentionnel selon un effet « tunnel »⁵¹ et à l'orienter vers les informations congruentes avec son état émotionnel. Cela aurait ainsi pour conséquence d'une part d'augmenter l'attention de l'individu sur certains éléments (vitesse de traitement plus rapide ; sensibilité plus importante) mais d'autre part, cela réduirait la possibilité pour l'individu de traiter des indices sociaux qui émergent au cours de la situation (par exemple, un changement dans l'intérêt sexuel d'une femme), d'autant plus si ces informations sont

⁵⁰ Il est important, à notre sens, d'insister sur le fait que l'intensité d'une information n'est pas qu'intrinsèque et qu'elle dépend largement de l'évaluation qui en est faite par l'individu.

⁵¹ Cet effet tunnel peut être compris comme un phénomène « d'œillère » qui concentre l'attention de l'individu sur un nombre plus limité d'informations.

incongruentes avec l'état émotionnel de l'individu. Concernant l'étape d'interprétation (étape 2 du SIP), la présence de structures de connaissances spécifiques (par exemple, l'adhésion aux mythes du viol) sous-tendrait l'interprétation des informations sociales (Lindgren et al., 2007). Ainsi, les individus sous l'effet d'un état d'excitation sexuelle et qui adhèrent aux mythes du viol auraient une tendance à traiter les indices sociaux et à les interpréter comme des indicateurs d'un intérêt sexuel de manière plus automatique et par conséquent de manière plus rapide.

Cette articulation entre les structures de connaissance et l'état émotionnel en matière de traitement de l'information sociale offre ainsi un cadre explicatif d'un temps de latence plus long avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée par une relation sexuelle. Plus qu'une impossibilité à détecter ce changement, il semble que ces individus aient besoin d'accumuler un plus grand nombre d'informations afin de pallier les difficultés initiales dans la détection et l'interprétation des indices sociaux.

Intentions comportementales

Concernant les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle, une approche hiérarchique a été mobilisée afin de contrôler l'effet de variables individuelles tout en considérant l'effet d'éléments relatifs à la perception de la situation, des facteurs expérimentaux ainsi que des effets d'interaction. Un intérêt particulier a été porté en ce qui concerne le rôle modérateur d'une part, de l'adhésion aux mythes du viol et d'autre part, des déficits de régulation émotionnelle. De manière générale, les résultats confirment l'intérêt de considérer des caractéristiques de personnalité ainsi que des aspects relatifs à la perception de la situation afin d'expliquer les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. Cependant, et contrairement aux hypothèses, les résultats n'indiquent pas d'effet significatif de l'induction (émotionnelle ; sexuelle) ni de la consigne de régulation émotionnelle sur les intentions comportementales. Par ailleurs, les résultats confirment le rôle modérateur de l'adhésion aux mythes du viol en ce qui concerne la relation entre les intentions comportementales et l'induction d'un état d'excitation sexuelle ainsi qu'avec la consigne de régulation émotionnelle. Enfin, le rôle modérateur des déficits de régulation émotionnelle dans la relation entre l'induction et les intentions comportementales n'est que partiellement confirmé. Ainsi, cet effet modérateur n'apparaît que dans le cas d'une induction émotionnelle mais pas dans le cas d'une induction de nature sexuelle.

Intentions comportementales et coercition sexuelle

En ce qui concerne les intentions comportementales d’user de stratégies coercitives, il est tout d’abord intéressant de noter une certaine variabilité dans les intentions rapportées d’utiliser différentes stratégies. Ainsi, et de manière relativement similaire pour les deux études concernées, presque huit participants sur dix ont rapporté des intentions d’user de pression verbale (mensonges ; demande répétée), avec un niveau d’intention plutôt faible. Concernant les autres stratégies, entre 20% et 40% des participants ont rapporté des intentions quant à avoir recours à l’administration d’une substance (stratégie d’intoxication), et environ 5% ont déclaré une intention d’user de violence physique. Ces intentions apparaissent cohérentes avec les données de la littérature quant aux antécédents de coercition sexuelle en termes de stratégies mobilisées. En effet, les données soulignent une prévalence plus importante de la coercition verbale tandis que la violence physique est plus rarement mobilisée (Abbey et al., 2014 ; Trottier et al., 2021). Bien que les intentions comportementales ne signifient pas que les individus réaliseraient nécessairement ce type de comportement, ces données soulignent qu’environ 80% des participants ont indiqué qu’ils pourraient adopter un comportement coercitif afin de forcer une femme à avoir une relation sexuelle. Cela met en exergue les évolutions encore nécessaires tant d’un point de vue sociétal que social afin de réduire la prévalence de la coercition sexuelle.

Par ailleurs, environ 3% des participants ont indiqué une intention de commettre un viol s’ils étaient assurés de l’absence de poursuites judiciaires à leur encontre⁵². Bien que ce chiffre souligne que des individus sont en capacité de déclarer explicitement des intentions d’avoir recours au viol afin de forcer une femme à avoir une relation sexuelle, sa prévalence est bien moins importante que celle retrouvée dans des travaux récents. Par exemple, dans le cadre de son travail de thèse, Benbouriche a rapporté que près de 30% des participants avaient indiqué une intention quant au fait de commettre un viol (Benbouriche, 2016). Il est possible de supposer que les évolutions récentes en matière de prévention des violences sexuelles et sexistes (Mouchet-Mages et al., 2021), ainsi que de l’émergence de mouvements en faveur de la libération de la parole à propos de ces violences, avec par exemple le mouvement #MeToo

⁵² Cet item, issu des travaux menés par Malamuth, est particulièrement intéressant dans sa formulation. En ce sens que celle-ci met l’emphase sur l’absence de conséquence négative (tout du moins, dans une acceptation juridique) pour le potentiel auteur mais ignore totalement l’expression de conséquences négatives pour la potentielle victime.

(Garapon et al., 2023), aient pu contribuer à diminuer particulièrement l'intention comportementale de commettre un viol. D'autant plus auprès d'une population de jeunes adultes, qui représentent la majorité des participants de nos études, plus largement sensibilisée aux questions de l'égalité Femme-Homme, de la prévention des violences sexuelles et sexistes et de la question du consentement⁵³.

En accord avec la littérature, les résultats soulignent le rôle important des antécédents de coercition sexuelle afin de prédire les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives (Abbey et al., 2021 ; Benbouriche, 2016). Bien que les outils d'évaluation du risque de récidive s'orientent progressivement vers une prise en compte plus importante des facteurs de risque dynamiques (au sens où ces facteurs peuvent évoluer au cours de la vie), la convergence des données indique que les antécédents, en tant que facteur statique (c'est-à-dire des éléments qui ne peuvent évoluer que de manière unilatérale), restent un facteur explicatif prédominant de potentiels futurs comportements coercitifs. En effet, la présence d'antécédents indique que l'individu a déjà adopté cette réponse comportementale dans une situation d'interaction sexuelle afin de forcer une femme à avoir une relation sexuelle. Bien que les antécédents n'impliquent pas nécessairement que l'individu mobilisera la coercition sexuelle comme réponse comportementale privilégiée, ils constituent un facteur proximal de premier ordre en ce qui concerne les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle (Benbouriche, 2016).

Par ailleurs, les résultats indiquent également que l'adhésion aux mythes du viol constitue un prédicteur des intentions comportementales. La littérature a largement souligné le rôle de croyances spécifiques en termes de coercition sexuelle (Murnen et al., 2002), et particulièrement en ce qui concerne l'adhésion aux mythes du viol (pour une revue systématique, voir Trottier et al., 2021). Ainsi, ces croyances en tant que schémas cognitifs influenceraient la manière avec laquelle un individu perçoit son environnement particulièrement dans le cadre d'une situation de nature sexuelle. Néanmoins, l'effet de ces croyances sur le traitement de l'information sociale serait dépendant de la force de la croyance

⁵³ Ces thématiques sont notamment appréhendées dans le cadre de l'éducation à la sexualité. Cet enseignement est obligatoire depuis une loi de 2001, à raison de trois séances annuelles, pour tous les élèves scolarisés. Toutefois, il est important de préciser que la mise en place de ces séances reste, toujours, bien en-deçà des attentes initiales (Voir, rapport « Education à la sexualité en milieu scolaire », 2021).

de l'individu en termes de stabilité temporelle et d'impact sur les réponses comportementales (Süssenbach et al., 2013). Par conséquent, il est important de considérer le rôle de facteurs situationnels afin de préciser les conditions dans lesquelles les caractéristiques individuelles influencent le risque de rapporter des intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.

Intentions comportementales et facteurs situationnels

Contrairement aux hypothèses formulées, l'induction d'un état émotionnel spécifique (positif/négatif ; excitation sexuelle) ne permet pas d'expliquer les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. Alors que l'état émotionnel, particulièrement un état d'excitation sexuelle, a montré un effet sur la perception des intentions sexuelles exprimées par une femme, cela n'est pas le cas en ce qui concerne les intentions d'adopter des réponses comportementales telles que la coercition sexuelle. Cette absence d'effet de l'état d'excitation sexuelle sur les intentions confirme les résultats obtenus dans le cadre d'une étude expérimentale (Benbouriche, 2016). L'auteur a suggéré que l'absence d'effet pourrait s'expliquer par le fait que les comportements de coercition sexuelle seraient sous-tendus par des caractéristiques individuelles associées de manière générale à l'anti-socialité. Par conséquent, un état d'excitation sexuelle influencerait le traitement de l'information sociale mais ne serait pas une condition suffisante à l'adoption de comportements coercitifs si cet état n'est pas sous-tendu par des traits de personnalité favorables aux comportements violents. Dans cette perspective, une étude a montré que l'effet de l'état d'excitation sexuelle sur les intentions comportementales était partiellement médiatisé par une sur-perception des intentions sexuelles d'une femme (Bouffard & Miller, 2014). Ce résultat est particulièrement intéressant à la lumière des modèles du traitement de l'information sociale. En effet, et selon la logique séquentielle de ces modèles, le choix d'une réponse comportementale fait suite aux étapes initiales de détection et d'interprétation des indices sociaux. La perception erronée⁵⁴ des intentions sexuelles d'une femme serait ainsi un facteur pouvant favoriser le choix d'une réponse comportementale dysfonctionnelle d'autant plus lorsque l'individu a un état d'excitation sexuelle. Toutefois, bien que cela augmente le risque d'une perception erronée des intentions sexuelles d'une femme,

⁵⁴ Cette perception erronée peut ainsi correspondre à une situation où un intérêt sexuel est perçu alors qu'un intérêt amical est exprimé. Mais cela peut également correspondre à la perception d'un intérêt sexuel plus élevé qu'exprimé par une femme.

l'état d'excitation sexuelle ne conduit pas nécessairement à des intentions d'user de coercition sexuelle. Le choix de la réponse comportementale étant en effet largement conditionné par l'influence de croyances spécifiques telles que les distorsions cognitives (Benbouriche, 2016) ou encore les déficits de régulation émotionnelle (Craig et al., 2022).

Dans ce sens, il est intéressant de noter le rôle de la perception du plaisir pris par Marie au cours de l'interaction. En effet, tout en contrôlant l'effet des autres prédicteurs, les résultats ont indiqué qu'une perception plus importante du plaisir pris par Marie est associée à une probabilité plus importante de rapporter des intentions d'user de coercition sexuelle (ce résultat se confirme pour les deux études). Il est important de rappeler que les participants ont écouté la bande-audio jusqu'au bout indépendamment du fait s'ils ont, ou non, indiqué que Marie n'était plus intéressée et du moment où cela a été indiqué. Cette précision permet ainsi de considérer que tous les participants ont eu accès aux évolutions de l'intérêt sexuel exprimé par Marie et notamment de l'expression de plus en plus explicite de l'absence de cet intérêt (par exemple, « Je t'ai dit que je ne voulais pas coucher avec toi ! »). En effet, et malgré le caractère explicite du refus, plus les individus ont perçu que Marie avait pris du plaisir pendant l'interaction et plus ils ont rapporté des intentions de mobiliser des stratégies coercitives. Cela pourrait traduire chez ces individus une difficulté particulière dans la capacité à actualiser leur traitement de l'information sociale en fonction de nouveaux indices sociaux. L'expression initiale d'un intérêt sexuel de la part de Marie aurait conduit les individus à traiter la situation selon cette première évaluation. Toutefois, ils n'auraient pas pris en compte les éléments non congruents à cette première perception avec l'évolution et l'expression ultérieure d'une absence d'intérêt sexuel. Ces déficits dans la réactualisation de la perception de l'intérêt sexuel d'une femme peuvent souligner une certaine difficulté à appréhender cette dimension comme étant dynamique et pouvant ainsi évoluer dans le temps. Par conséquent, la perception d'un intérêt sexuel chez une femme, même lorsque celui-ci n'est pas ou plus exprimé par la suite, pourrait conduire l'individu à légitimer l'adoption de comportements coercitifs considérant, dans le sens de croyances spécifiques, que « si une fille initie des baisers ou des caresses, elle ne devrait pas être surprise si un gars pense qu'elle veut avoir une relation sexuelle »⁵⁵.

⁵⁵ Cet énoncé est issu de l'échelle d'adhésion aux mythes du viol (FR-IRMA ; Trottier et al., 2020).

Effets conditionnels : le rôle de l'adhésion aux mythes du viol.

Malgré l'absence d'effet d'interaction entre l'adhésion aux mythes du viol et les facteurs situationnels en matière d'intentions comportementales d'user de coercition sexuelle, l'analyse des effets conditionnels a permis de préciser pour quels paramètres ces relations ont un effet sur les intentions. Ainsi, des effets conditionnels ont été mis en évidence tant en ce qui concerne l'induction émotionnelle que la consigne de régulation émotionnelle.

Premièrement, les résultats ont indiqué l'existence d'un effet conditionnel de l'adhésion aux mythes du viol sur les intentions comportementales quelle que soit la nature de l'induction (neutre vs excitation sexuelle). Ainsi, tant chez des individus qui ont été induits sexuellement que chez ceux qui ne l'ont pas été (condition contrôle), l'augmentation du niveau d'adhésion aux mythes du viol conduit à une augmentation (non linéaire) de la probabilité de rapporter des intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. Ce résultat souligne ainsi que, bien plus que l'état émotionnel dans lequel se situe l'individu (en l'occurrence, un état d'excitation sexuelle), c'est le niveau d'adhésion à des croyances spécifiques qui sous-tend la probabilité de rapporter des intentions comportementales d'user de stratégies coercitives. Les mythes du viol correspondent à des schémas cognitifs qui orientent la manière avec laquelle l'individu va traiter son environnement tant en termes de perception des indices (comme cela a été montré en matière de temps de latence) qu'en termes de choix de la réponse comportementale. Une explication pourrait tenir au rôle de ces croyances selon l'hypothèse des techniques de neutralisation (Bohner et al., 1998). Selon cet auteur, ces mythes auraient une fonction de rationalisation et de justification⁵⁶ afin de légitimer la violence sexuelle (particulièrement en ce qui concerne le viol) envers les femmes. Ainsi, ces mythes offrent un cadre descriptif de ce qui est ou n'est pas un viol selon les caractéristiques de la situation. Par exemple, selon l'un de ces mythes, le viol se caractériserait nécessairement par la présence de violence physique. Ainsi, un individu avec une adhésion forte à cette croyance pourrait engager une stratégie dénuée de violence physique afin de forcer une femme à avoir un rapport sexuel sans considérer son comportement comme étant de la coercition sexuelle. Par conséquent, l'adhésion aux mythes du viol permettrait à l'individu d'adopter des comportements de coercition sexuelle tout en considérant que son comportement ne contrevient pas aux normes sociales (Bohner et al., 2009).

⁵⁶ Les mêmes fonctions ont été attribuées aux distorsions cognitives qui partagent des assises théoriques communes particulièrement fortes avec les mythes du viol.

En ce qui concerne la consigne de régulation émotionnelle, les effets conditionnels offrent des résultats différents. Dans un premier cas (Chapitre 4), les résultats ont indiqué que l'effet de la consigne de suppression expressive sur les intentions comportementales est significatif uniquement chez des individus avec un niveau moyen et élevé d'adhésion aux mythes du viol. Cela signifie que l'utilisation d'une stratégie de suppression expressive, afin de réguler son état émotionnel, augmente (de manière non linéaire) la probabilité de rapporter des intentions coercitives chez des individus avec un certain niveau d'adhésion aux mythes du viol. Ce résultat tend donc à souligner que, malgré un niveau important d'adhésion à ce type de croyances, le recours à une stratégie de suppression impliquerait un risque plus important de mobiliser un comportement coercitif en comparaison de l'utilisation d'une stratégie de réévaluation cognitive. Une explication pourrait tenir au fait qu'il a été mis en évidence que la suppression expressive augmenterait le vécu émotionnel de l'émotion concernée par la suppression (Wang et al., 2020). Cette situation, qualifiée « d'effet ironique » (Wang et al., 2020, p. 2), génère ainsi un état opposé à celui souhaité à savoir que l'individu montre un plus haut niveau d'accessibilité du stimulus (par exemple, une émotion) que l'individu qui devait se concentrer sur le même stimulus. Plus particulièrement, cet effet interviendrait dans une situation de surcharge cognitive ne permettant ainsi pas à l'individu d'allouer suffisamment de ressources cognitives afin de trouver des distracteurs. Par ailleurs, il a été montré qu'un état élevé de charge cognitive favorisait le recours à des schémas cognitifs (par exemple, des croyances) afin d'interpréter une situation et notamment afin d'inférer et attribuer une certaine intention chez autrui (Wigboldus et al., 2004). Dès lors, dans une situation où les capacités cognitives sont fortement mobilisées, des individus avec un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol pourraient d'autant plus utiliser ces croyances afin de déterminer l'intérêt sexuel d'une femme quand bien même ils essaieraient justement de supprimer ces pensées. L'adhésion aux mythes du viol, en tant que schémas cognitifs, représentent des construits facilement accessibles afin de traiter l'information sociale, notamment afin d'inférer une intention chez autrui, et faciliterait ainsi l'adoption de réponses comportementales cohérentes avec cette attribution.

Dans un deuxième cas (Chapitre 5), les résultats ont souligné un effet conditionnel de l'adhésion aux mythes du viol uniquement en ce qui concerne la relation entre la consigne de réévaluation cognitive et les intentions comportementales. Cela signifie que chez les individus qui ont régulé leur état émotionnel (neutre vs excitation sexuelle) par le biais d'une stratégie de

réévaluation cognitive, le niveau d'adhésion aux mythes du viol a un effet sur les intentions. Cela permet d'identifier que, malgré l'implémentation d'une stratégie de réévaluation cognitive, à partir d'un certain niveau d'adhésion aux mythes du viol les individus rapportent une probabilité plus élevée d'user de coercition sexuelle. Dans la continuité de l'interprétation proposée ci-dessus, il est possible de considérer que la réévaluation cognitive requiert également des ressources cognitives et puissent positionner l'individu dans une situation de surcharge cognitive. Dans ce sens, une étude a souligné que cette stratégie de réévaluation est coûteuse en ressources cognitives particulièrement dans une situation qui se caractérise par une intensité émotionnelle élevée (Troy et al., 2018). De plus, les individus n'utiliseraient que peu cette stratégie de manière spontanée comparativement à d'autres stratégies de régulation émotionnelle (Suri et al., 2018). Par conséquent, demander à des individus d'implémenter une stratégie de réévaluation pourrait générer un coût cognitif important, notamment parce que l'individu n'a pas l'habitude de mobiliser cette stratégie, qui favoriserait alors un traitement de l'information par l'intermédiaire des mythes du viol lorsque ces croyances ont une force⁵⁷ suffisante (Süssenbach et al., 2013).

Effets conditionnels : les déficits de régulation émotionnelle.

Il était fait l'hypothèse que l'effet de l'induction sur les intentions comportementales soit modéré par les compétences de régulation émotionnelle. Notamment, dans le sens où l'induction d'un état émotionnel (négatif ou d'excitation sexuelle) devrait avoir un effet d'autant plus fort sur les intentions comportementales chez des individus avec des déficits élevés de régulation émotionnelle. Néanmoins, les résultats ne confirment pas l'existence d'un rôle modérateur de la régulation émotionnelle tant en ce qui concerne l'effet de l'induction émotionnelle négative que de l'induction d'un état d'excitation sexuelle sur les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. Cependant, les résultats soulignent l'existence d'un effet conditionnel qui semble être intéressant à discuter.

Il apparaît une situation pour laquelle l'effet d'un niveau élevé de déficits de régulation émotionnelle sur les intentions comportementales est conditionné en fonction de l'état émotionnel induit chez l'individu. Ainsi, l'induction d'un état émotionnel positif semble présenter un effet protecteur chez les individus avec un niveau élevé de déficits de régulation

⁵⁷ La force de la croyance est ici à comprendre au sens de sa stabilité temporelle et à son impact sur les comportements de l'individu (Krosnick & Petty, 1995).

émotionnelle en matière d'intentions comportementales. Alors que, à niveau élevé de déficits de régulation, les individus induits négativement ou de manière neutre présentent un risque plus élevé de rapporter des intentions comportementales, les individus qui ont été induits positivement ont présenté un risque moins élevé de mobiliser de la coercition sexuelle.

Bien que ce résultat n'ait pas été anticipé, il est pertinent d'en proposer une explication. Tout d'abord, la littérature a souligné les liens entre des déficits de régulation émotionnelle et le recours à des réponses comportementales dysfonctionnelles afin de réguler un état émotionnel négatif, telles que la consommation d'alcool ou des comportements sexuels à risques (Beech & Ward, 2004). Dans ce sens, et comme nous en avons fait l'hypothèse, des déficits de régulation émotionnelle sont associés à une moins grande capacité de l'individu à contrôler et réguler l'effet de son état émotionnel sur la manière avec laquelle il traite l'information sociale et par conséquent sur les intentions comportementales. Alors que les études ont souligné que ces déficits augmentaient l'effet d'un état émotionnel négatif ou d'excitation sexuelle sur les intentions comportementales (Craig et al., 2022 ; Stappenbeck & Fromme, 2014), nos résultats indiquent que dans le cas d'un état émotionnel positif ces déficits peuvent augmenter l'effet protecteur de cet état sur les intentions.

Dans la continuité des résultats précédents, il a été mis en évidence que l'état émotionnel influence la manière avec laquelle l'individu traite son environnement. Ainsi, un état émotionnel positif pourrait représenter un facteur situationnel protecteur dans le sens où cet état pourrait pallier, de manière temporaire, des déficits de régulation émotionnelle. En termes de traitement de l'information, une étude a montré que le fait de montrer une information positive en amont (dans notre cas cela correspond à une induction émotionnelle positive) permettait de diminuer ultérieurement un biais d'attention vers les informations négatives (Smith et al., 2006). Ainsi, selon le modèle en réseau associatif de la mémoire (Collins & Loftus, 1975), positionner l'individu dans un état émotionnel positif favoriserait l'activation de concepts de la même valence, c'est-à-dire l'activation de concepts cognitifs positifs, et permettrait un traitement plus flexible de l'information sociale (Smith et al., 2006). Dans le cadre d'une interaction de nature sexuelle, un état émotionnel positif pourrait ainsi favoriser, de manière temporaire, un traitement plus large des informations et permettre à l'individu d'adapter son traitement en fonction des nouveaux indices malgré des difficultés en termes de régulation émotionnelle. Par conséquent, un état émotionnel positif pourrait permettre de minimiser l'effet

de certains déficits et favoriser un traitement exhaustif de l'information sociale conduisant ainsi à de moindres intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.

Bien que hautement spéculatif, ce raisonnement offre la possibilité de considérer l'importance de l'état émotionnel non pas seulement en termes de risque mais également en termes de facteur de protection tel que semble le supposer l'effet de l'état émotionnel positif.

Intentions comportementales et traitement de l'information sociale

Les différents résultats permettent ainsi d'appréhender le rôle de caractéristiques individuelles mais également des conditions, en fonction de facteurs situationnels, dans lesquelles ces caractéristiques ont un effet sur les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. Il est donc intéressant de proposer une articulation de ces résultats au regard des modèles du traitement de l'information sociale. Les intentions comportementales font directement références aux étapes 4 et 5 du modèle du traitement de l'information sociale. Pour rappel, l'étape 4 est relative à la génération des réponses alternatives et l'étape 5 concerne le choix d'une réponse comportementale. Ces deux étapes sont particulièrement dépendantes des étapes antérieures (détection et interprétation des indices sociaux) mais également du répertoire de réponses comportementales et de leur évaluation.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'influence des étapes initiales, les résultats ont indiqué le rôle respectif de l'adhésion aux mythes du viol ainsi que du rôle de la perception du plaisir pris par une femme au cours d'une interaction de nature sexuelle. Ces deux facteurs constituent ainsi des biais importants dans le traitement des indices sociaux. En effet, et comme cela a été présenté pour l'interprétation du temps de latence, les schémas cognitifs influencent largement la manière avec laquelle l'individu va détecter et interpréter les informations. Ces schémas vont notamment favoriser la détection et l'interprétation d'éléments congruents en faveur de la perception d'un intérêt sexuel chez une femme. Des erreurs à ces premières étapes vont ainsi potentiellement conduire à une perception erronée de l'intérêt sexuel d'une femme notamment dans le sens de la perception d'un intérêt là où il n'existe pas. Donc, à la fin des deux premières étapes du traitement de l'information sociale, l'individu attribue un intérêt sexuel à une femme et va ainsi pouvoir générer plusieurs réponses comportementales alternatives en fonction de ses objectifs.

Ensuite, et considérant que l'individu a comme objectif d'avoir un rapport sexuel, plusieurs alternatives comportementales sont générées. C'est particulièrement au cours de cette étape que les antécédents de coercition sexuelle pourraient jouer un rôle important. D'une part, le comportement coercitif fait partie du répertoire des réponses puisque celui-ci a déjà été mobilisé. D'autre part, l'individu a déjà eu l'occasion d'évaluer l'efficacité⁵⁸ d'une telle réponse et ainsi déterminer si ce type de comportement permet d'atteindre l'objectif fixé. Ainsi, il est possible de suggérer que plus l'individu a eu recours à de la coercition sexuelle, donc plus cette réponse est habituelle, et plus l'individu peut estimer l'efficacité de cette réponse et la mettre en œuvre rapidement avec peu d'effort cognitif⁵⁹. Par ailleurs, il a été montré que l'adhésion aux mythes du viol favorise et légitime les comportements coercitifs. De fait, un individu qui adhère à un certain niveau à ces croyances percevrait les stratégies de coercition sexuelle comme étant d'autant plus efficaces afin de réaliser l'objectif d'avoir un rapport sexuel avec une femme. Par conséquent, la présence d'antécédents et l'adhésion aux mythes du viol favoriserait à la fois la génération de réponses comportementales associées à la coercition sexuelle mais également d'en évaluer l'efficacité comme étant à même d'atteindre les objectifs.

Enfin, il a été mis en évidence que dans le cadre d'une situation où les ressources cognitives sont fortement mobilisées (ce qui peut être le cas d'une situation de perception de l'intérêt sexuel), alors l'adhésion à des croyances spécifiques telles que les mythes du viol pourraient dans un sens minimiser l'efficacité d'une stratégie de réévaluation cognitive et dans l'autre sens, augmenter d'autant plus l'effet négatif d'une stratégie de suppression expressive. Par ailleurs, même en l'absence d'un état émotionnel spécifique de l'individu, un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol apparaît suffisant pour augmenter la probabilité de choisir une réponse comportementale coercitive. Cette conceptualisation en termes de traitement de l'information permet ainsi de considérer le rôle central des caractéristiques individuelles, notamment en ce qu'elles peuvent générer des biais à différentes étapes, mais également de déterminer leurs effets spécifiques selon différentes conditions de la situation en ce qui concerne les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.

⁵⁸ En termes de coûts et de bénéfices.

⁵⁹ En psychologie cognitive, il a été montré que l'habitude d'une réponse comportementale est associée à une plus grande capacité de planification de celle-ci ce qui résulte en conséquence d'une utilisation facilitée en termes de coût cognitif notamment en augmentant son accessibilité en mémoire (Legrand & Mignon, 2022).

Dans cette perspective, la théorie de la modulation de la réponse peut être intéressante afin d'expliquer comment un traitement dysfonctionnel de l'information peut conduire à l'adoption de comportements coercitifs. La modulation de la réponse représente la capacité de l'individu à interrompre de manière temporaire le traitement initial, orienté vers un objectif, afin d'orienter son attention vers le traitement de nouvelles informations sociales (Van Malderen et al., 2017). L'hypothèse de déficits dans cette capacité de modulation de la réponse a été proposée initialement afin d'expliquer que les traits psychopathiques se caractériseraient par des déficits en termes d'attention sélective (Verona, 2016). Au regard des propos précédents, cette hypothèse semble pouvoir être adaptée afin de comprendre comment les caractéristiques individuelles et les facteurs situationnels peuvent s'articuler et favoriser des intentions comportementales en matière de coercition sexuelle.

L'attention sélective est une dimension essentielle du fonctionnement en permettant aux individus d'une part de sélectionner les informations à traiter et d'autre part, de permettre de filtrer celles qui apparaissent comme étant moins pertinentes. Ce rôle de filtrage est ainsi primordial afin de permettre à l'individu de traiter un nombre important d'informations de manière adaptée (Verona, 2016). En effet, un embouteillage attentionnel (*attentional bottleneck*) pourrait limiter l'encodage de l'information et altérer le processus de prise de décision en générant un biais dans la sélection de la réponse en faveur de l'information pertinente (Baskin-Sommers & Brazil, 2022). Un embouteillage attentionnel important pourrait ainsi conduire l'individu à focaliser son attention sur les informations congruentes avec ses objectifs et filtrer celles incongruentes. Plus particulièrement, cela pourrait conduire à une priorisation d'autant plus importante envers ces informations au détriment d'autres indices sociaux présents dans la situation.

De tels déficits pourraient alors limiter la capacité de l'individu à traiter les informations sociales et à actualiser le processus de traitement en fonction de ces nouveaux indices. Ces individus n'auraient ainsi pas une incapacité à traiter les informations sociales, notamment celles non congruentes avec leurs objectifs, mais cet embouteillage attentionnel limiterait leur capacité à effectuer ce traitement. Par exemple, cette limitation dans le traitement impliquerait la nécessité d'un délai supplémentaire afin de traiter les informations non congruentes (Baskin-Sommers & Brazil, 2022). Cela expliquerait ainsi le fait que tous les participants (à l'exception d'un seul) aient bien indiqués qu'une femme n'était plus intéressée pour avoir une relation sexuelle mais que certains aient eu besoin de plus temps avant de prendre une décision. Ainsi,

les individus qui présentent certaines caractéristiques individuelles (mythes du viol) et qui sont positionnés dans certaines conditions (état émotionnel négatif ou excitation sexuelle) pourraient se caractériser par un traitement de l'information sociale qui est sous-tendu par un état d'embouteillage attentionnel et qui nécessiterait par conséquent l'accumulation d'un plus grand nombre d'informations afin de déterminer qu'une femme n'est plus intéressée.

En termes de réponse comportementale, cette hypothèse d'un embouteillage attentionnel suppose que l'individu traite l'information sociale de manière biaisée en faveur des informations congruentes avec ses objectifs favorisant ainsi la sélection de réponses comportementales qui permettent la réalisation de ses objectifs (Baskin-Sommers et al., 2022). Dans ce sens, il a été proposé que les étapes d'encodage (étape 1 du SIP) et de sélection de la réponse (étape 5 du SIP) puissent représenter deux manifestations d'un seul et même mécanisme d'embouteillage attentionnel (Tombu et al., 2011). A cet égard, il est possible de supposer que, selon ce mécanisme, l'individu aurait un biais dans la génération des alternatives ainsi qu'en ce concerne le choix de la réponse comportementale à adopter. Ce biais se traduirait donc par une génération plus limitée des alternatives et un choix de la réponse comportementale dans le sens des objectifs fixés initialement par l'individu. En effet, des déficits dans la capacité de modulation de la réponse ne permettraient pas à l'individu de prendre en compte de nouveaux indices sociaux indispensables afin d'actualiser et ajuster son comportement à la situation. Par conséquent, un tel déficit dans l'intégration des informations contextuelles (par exemple, un changement dans l'intérêt sexuel d'une femme) pourrait favoriser une réponse comportementale non appropriée telle que la coercition sexuelle (Van Malderen et al., 2017). Par exemple, dans le cadre d'une interaction de nature sexuelle, le changement d'état dans l'expression de l'intérêt sexuel exprimé par la femme (en tant que l'expression d'une information contextuelle) ne serait pas traité par l'individu en raison de déficits de modulation de la réponse qui favorise un état d'embouteillage attentionnel. De fait, l'individu focalise son attention sur les éléments congruents (présence d'un intérêt sexuel initial) avec son objectif (avoir un rapport sexuel) sans prendre en compte le changement (absence d'intérêt sexuel) au cours de l'interaction. Ces difficultés dans le traitement de ces nouveaux indices altéreraient la capacité de l'individu à ajuster son comportement et pourrait en conséquence favoriser la sélection d'une réponse comportementale dysfonctionnelle. Cette focalisation sur l'objectif initial serait d'autant plus renforcée par la présence de caractéristiques individuelles (antécédents de coercition sexuelle ; mythes du viol) et situationnelles (un état d'excitation

sexuelle) qui favoriseraient en conséquence les intentions d'utiliser des comportements de coercition sexuelle afin d'atteindre l'objectif initialement fixé.

Bien que cette hypothèse de déficits dans la modulation de la réponse reste spéculative, elle semble offrir une interprétation des intentions comportementales d'user de stratégies coercitives en termes de traitement de l'information sociale.

Chapitre 6 – Discussion générale

L'objectif général de ce travail de thèse était d'étudier la coercition sexuelle selon la perspective des modèles du traitement de l'information sociale. A cette fin, trois études ont été réalisées.

La première recherche a été l'occasion d'étudier le rôle de la triade noire, de la régulation émotionnelle et de la perception des intentions sexuelles en matière de coercition sexuelle. Les résultats soulignent l'intérêt de considérer des caractéristiques individuelles (les traits narcissiques et les déficits de régulation émotionnelle), ainsi que des aspects relatifs à la perception de la situation (déficits de perception de l'intérêt sexuel d'une femme) afin d'expliquer les antécédents de coercition sexuelle. Par ailleurs, cette étude a mis en évidence les conditions pour lesquelles les déficits de régulation émotionnelle et le genre ont un effet sur les antécédents. Les déficits de régulation émotionnelle permettent d'expliquer la présence d'antécédents de coercition sexuelle uniquement chez les femmes. Concernant les hommes, il a été montré que, quel que soit le niveau de déficits de régulation, ils présentent toujours une probabilité plus importante que les femmes de présenter des antécédents.

Deux études expérimentales ont été ensuite réalisées avec pour objectif principal d'étudier les effets de l'induction d'un état émotionnel (étude 2), ou d'un état d'excitation sexuelle (étude 3), et de la consigne de régulation émotionnelle sur deux indicateurs : le temps de latence pour indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir une relation sexuelle et les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives.

En ce qui concerne la perception des intentions sexuelles d'une femme, les résultats ont indiqué l'existence d'un effet de l'induction sur le temps de latence. Ainsi, les individus qui ont été induits négativement ou sexuellement ont présenté un temps de latence plus long. Par contre, aucun effet de la consigne de régulation émotionnelle n'a été mis en évidence, soulignant l'absence de différence sur le temps de latence entre une consigne de suppression expressive et une consigne de réévaluation cognitive. En outre, il a été montré un effet de l'adhésion aux mythes du viol : un niveau élevé d'adhésion est associé à un temps de latence plus long avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée. Enfin, et malgré l'absence d'effet d'interaction, les résultats ont indiqué l'existence d'effets conditionnels de l'induction et de l'adhésion aux mythes du viol. Chez les participants induits négativement, seuls ceux avec un certain seuil (moyen et élevé) d'adhésion aux mythes du viol ont montré un temps de latence plus long. Concernant les participants qui ont été induits sexuellement, un temps de latence plus long a

été mis en évidence quel que soit le niveau d'adhésion qui a été rapporté. Enfin, et de manière significative, chez les participants avec un niveau moyen ou élevé d'adhésion aux mythes du viol, un temps de latence plus court a été mis en évidence, spécifiquement chez ceux qui ont été induits positivement.

Concernant les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives, les résultats ont indiqué le rôle prédictif des antécédents de coercition sexuelle et de l'adhésion aux mythes du viol. La présence d'antécédents et l'adhésion à ces croyances augmentent la probabilité de rapporter de telles intentions. Par ailleurs, et contrairement aux hypothèses formulées, les facteurs expérimentaux relatifs à l'induction (émotionnelle ; sexuelle) et la consigne de régulation émotionnelle n'ont pas montré d'effet significatif sur les intentions comportementales. Cependant, l'analyse des effets conditionnels a permis de préciser dans quelles conditions l'adhésion aux mythes du viol a un effet sur les intentions. En termes d'induction, il a été montré un effet de l'adhésion tant chez les individus qui ont été induits sexuellement que ceux qui ne l'ont pas été. Cela signifie donc que l'augmentation du niveau d'adhésion à ces croyances s'accompagne d'une augmentation des intentions comportementales d'user de stratégies coercitives indépendamment de l'état émotionnel de l'individu. En termes de consigne de régulation émotionnelle, les résultats ont souligné qu'un certain seuil d'adhésion aux mythes du viol augmentait la probabilité de rapporter des intentions comportementales chez les individus qui ont utilisé une stratégie de suppression expressive afin de réguler leur état émotionnel. Enfin, en matière de régulation émotionnelle, l'analyse des effets conditionnels a montré qu'à un niveau élevé de déficits, les participants qui ont été induits positivement ont rapporté une moindre intention d'user de coercition sexuelle.

6.1 Limites

Nonobstant l'intérêt de ce travail, les résultats doivent être interprétés avec précaution au regard de plusieurs limites tant méthodologiques que statistiques.

Une première limite tient à l'échec de la manipulation de la consigne de régulation émotionnelle. Comme cela a déjà été avancé (voir chapitre 5, section 5.4), les résultats n'ont pas indiqué un effet de la consigne de régulation émotionnelle aussi bien sur la perception de l'intérêt sexuel d'une femme qu'en matière d'intentions comportementales d'user de coercition

sexuelle. Une explication pourrait tenir à la procédure utilisée afin de manipuler la consigne. Le choix avait été fait d'implémenter chez les participants l'utilisation d'une stratégie spécifique de régulation émotionnelle (suppression expressive vs réévaluation cognitive) à partir d'une consigne explicite. Bien que la consigne ait effectivement conduit à l'utilisation des stratégies concernées, les participants n'ont rapporté qu'une utilisation, qualifiée de faible, de celles-ci. Deux explications peuvent alors être proposées quant à l'échec de cette manipulation. Tout d'abord, la procédure utilisée impliquait que les participants puissent mobiliser de manière consciente et contrôlée l'une des stratégies de régulation émotionnelle. La littérature souligne que la régulation émotionnelle se caractériserait par des processus automatiques et donc au-delà du contrôle de l'individu (Koole & Rothermund, 2011). Ensuite, le recours à une seule stratégie semble ne pas correspondre au fonctionnement des individus dans un contexte écologique. La régulation émotionnelle est un processus dynamique qui peut conduire l'individu à mobiliser plusieurs stratégies au cours d'une même situation sociale (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2012).

Une deuxième limite tient au fait de la nature auto-rapportée de nombreuses réponses et de l'influence potentielle du sujet de recherche sur ces réponses. Malgré les précautions prises afin de ne pas indiquer explicitement les objectifs et hypothèses de recherche, le caractère explicite de certains matériels a pu générer des biais dans la manière avec laquelle les participants ont répondu. Une certaine désirabilité sociale a pu particulièrement influencer les réponses en matière de coercition sexuelle, eu égard au fait que ces comportements sont désapprouvés socialement. Par exemple, il a été mis en évidence que l'utilisation de la *Sexual Experiences Survey* était associée à une plus faible prévalence des comportements rapportés par des hommes comparativement à d'autres outils (Anderson et al., 2019). Il est donc possible que dans une certaine mesure des participants aient pu se présenter de manière plus favorable tant en ce qui concerne leurs antécédents de coercition sexuelle mais également concernant les intentions comportementales d'user de stratégies coercitives. Un biais de désirabilité sociale pourrait par exemple expliquer la faible prévalence de participants qui ont rapporté une intention d'avoir recours au viol s'ils étaient assurés de l'absence de poursuites judiciaires comparativement aux résultats d'autres études (notamment, Benbouriche, 2016). Bien que la nature intrinsèquement déclarative des réponses ne puisse pas permettre de garantir une absence totale de désirabilité sociale, il est essentiel pour les futures recherches de porter une attention particulière à l'utilisation d'outils méthodologiques aptes à réduire l'expression de ce biais.

Ce biais de désirabilité sociale pourrait également s'appliquer sur la mesure de l'adhésion aux croyances supportant la coercition sexuelle. Dans le cadre de ce travail, une échelle d'adhésion aux mythes du viol (FR-IRMA ; Trottier et al., 2020) a été utilisée afin d'évaluer dans quelle mesure les individus adoptent ces croyances. Malgré des résultats soulignant le rôle central des mythes du viol en matière de coercition sexuelle, il est possible que l'utilisation de cette échelle n'ait pu saisir que partiellement les croyances des individus, ce qui expliquerait un score moyen peu élevé. La raison en serait que cette échelle évalue les croyances à propos du viol selon une formulation qualifiée de flagrante. Or la littérature a souligné qu'une mesure flagrante des construits cognitifs était largement influencée par le contexte normatif et donc susceptible d'être biaisée par un phénomène de désirabilité sociale (Cramwinckel et al., 2018). Il ressort de ces considérations que les mythes du viol en tant que croyances seraient particulièrement dépendants du contexte normatif et, par conséquent, qu'il serait nécessaire d'adapter leur évaluation en fonction des évolutions de ce contexte afin de rendre de compte de leur adhésion (Courtois et al., 2021). Dans le cadre de futures recherches, il serait donc opportun de mobiliser des échelles actualisées afin d'évaluer de manière plus subtile l'adhésion à des croyances spécifiques et ainsi de prendre en compte les évolutions normatives.

Une autre limite tient à la considération d'un point de vue statistique des intentions comportementales d'user de stratégies coercitives. Au regard de la faible prévalence des intentions comportementales, à l'exception de la pression verbale, rapportée par les participants, il a été fait le choix de considérer ces intentions de manière générale et non spécifiquement au regard des différentes stratégies. Bien que cette perspective permette effectivement de déterminer les prédicteurs des intentions d'user de coercition sexuelle, elle limite la possibilité de distinguer les caractéristiques qui sous-tendent l'utilisation potentielle de chaque stratégie de manière spécifique. Au vu de ce qui a été souligné auparavant, notamment quant à la faible utilisation de la violence physique (Trottier et al., 2021), il est possible que cette stratégie soit associée à des caractéristiques spécifiques (par exemple, des traits psychopathiques ou une tendance générale aux comportements d'agression) ou tout du moins à des niveaux plus élevés de ces variables individuelles (par exemple, un niveau élevé d'adhésion aux mythes du viol). De futures recherches pourraient, à partir d'un échantillon plus large, étudier plus spécifiquement le rôle de caractéristiques individuelles et situationnelles selon les différentes stratégies de coercition sexuelle.

Par ailleurs, une limite peut être avancée en ce qui concerne les échantillons que l'on peut qualifier de convenance. Cet aspect tant à limiter la généralisation des résultats puisque les variables sociodémographiques ne permettent pas de considérer par exemple des différences culturelles. Il serait ainsi opportun de répliquer ces études en matière de coercition sexuelle auprès d'échantillons plus variés sur différentes caractéristiques (Henrich et al., 2010). Par ailleurs, dans le cadre de nos études expérimentales, seuls des hommes ont été recrutés. Ce choix a été essentiellement guidé par le fait que le stimulus expérimental (la bande-audio) représente spécifiquement une situation de coercition sexuelle où l'homme est dans la position de l'auteur et la femme dans la position de la victime. Cette situation genrée ne permet pas de prendre en compte la situation inverse (femme – auteure et homme – victime) et de considérer la coercition sexuelle perpétrée par des femmes. Par ailleurs, le rapport hétéronormé mis en avant par le stimulus expérimental a conditionné le recrutement de participants qui ont fait valoir une orientation sexuelle principalement⁶⁰ hétérosexuelle. Ce choix a été fait afin de maximiser l'identification des participants avec le scénario et de faciliter ainsi le caractère écologique de la situation expérimentale eu égard à l'adéquation entre l'interaction fictive et l'orientation sexuelle des participants. De futurs travaux pourront porter sur le développement et l'adaptation de ce matériel afin de pouvoir prendre en compte d'une part la diversité de genre et d'orientation sexuelle et d'autre part, de considérer la coercition sexuelle autrement que selon une vision hétéronormée. Cette perspective permettrait notamment de prendre en compte la perpétration de coercition sexuelle par des femmes auprès d'hommes (Trottier et al., 2021).

Enfin, une limite peut être soulignée au regard du contexte général dans lequel ce travail a pris place. Nos différentes études ont été réalisées durant la période de crise sanitaire à cause de la covid-19. La littérature a souligné que ce contexte spécifique a été source de détresse psychologique particulièrement auprès des populations âgées de 18 à 30 ans (Glowacz & Schmits, 2020). Cela pourrait avoir influencé le vécu émotionnel des participants, en rapport au vécu d'émotions négatives, et par conséquent avoir affecté nos résultats. Par ailleurs, ce contexte nous a obligé à modifier le protocole expérimental de la deuxième étude. Initialement prévue en présentiel, celle-ci a finalement eu lieu en distanciel lors des périodes successives de confinement. Malgré ce changement dans les modalités de passation, aucun autre changement (étapes du protocole, questionnaires, matériel expérimentale) n'a altéré le déroulement de cette

⁶⁰ Le terme « principalement hétérosexuelle » indique que des personnes avec des expériences homosexuelles occasionnelles ont été également incluses dans nos échantillons.

étude. Enfin, une attention particulière a été portée à la partie expérimentale afin que celle-ci se rapproche, autant que possible, d'une passation classique en laboratoire afin de minimiser l'impact sur les résultats.

6.2 Implications et perspectives théoriques

La perspective des modèles du traitement de l'information sociale (Crick & Dodge, 1994 ; Lemerise & Arsenio, 2000) offre un cadre interprétatif d'intérêt afin d'expliquer le rôle de caractéristiques individuelles et situationnelles en matière de coercition sexuelle sur les deux dimensions étudiées (la perception de l'intérêt sexuel d'une femme, les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle). Alors que les recherches sont abondantes sur les étapes de détection et d'interprétation, celles qui ont étudié les intentions comportementales sont plus rares (Fontaine, 2010). Nos travaux participent ainsi de combler ce manque en adoptant la perspective des modèles du traitement de l'information sociale en matière de coercition sexuelle.

En ce qui concerne la détection et l'interprétation des indices sociaux (étapes 1 et 2 du SIP), nos résultats permettent de soutenir l'hypothèse d'une myopie attentionnelle en ce qui concerne l'effet de l'état émotionnel sur le traitement de l'information (Mann & Ward, 2007). Selon cette hypothèse, le traitement de l'information sociale serait influencé par l'état émotionnel dans lequel se situe l'individu et cela aurait pour conséquence de générer une réduction du champ attentionnel en termes de détection des indices sociaux. Par ailleurs, la présence d'un certain état émotionnel (négatif ou un état d'excitation sexuelle) pourrait favoriser l'effet de schémas cognitifs (les mythes du viol au cours du traitement d'une situation de nature sexuelle). Cette réduction se caractériserait alors à la fois par une moins grande capacité de traitement (en termes de quantité d'informations) mais également en orientant l'attention vers des informations congruentes avec l'état émotionnel de l'individu et avec ses objectifs. Alors que l'hypothèse de la myopie attentionnelle permet d'indiquer des modifications dans le cours du processus de traitement de l'information sociale, elle ne permet pas de préciser pourquoi certains individus ont besoin de plus de temps afin d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée à avoir un rapport sexuel.

Afin de pallier les limites de cette hypothèse, de futures recherches pourraient mobiliser les modèles de prise de décision et particulièrement la théorie d'accumulation des informations pour mieux déterminer les raisons des différences interindividuelles en termes de perception de l'intérêt sexuel d'une femme. Cette théorie permettrait notamment d'appréhender ces différences en termes de seuil de décision (Newell & Lee, 2011). Par exemple, la théorie d'accumulation pourrait expliquer le rôle de caractéristiques individuelles et de facteurs situationnelles sur le besoin des individus à accumuler un certain nombre d'informations avant d'indiquer l'absence d'un intérêt sexuel chez une femme. A cet égard, il paraît pertinent de considérer que le seuil de décision pourrait également être influencé par la valeur discriminante des informations (Lee & Cummins, 2004). La valeur discriminante d'une information fait référence à la valeur accordée par l'individu sur la capacité de cette information à différencier deux états. Dans le cas de la perception de l'intérêt sexuel d'une femme, cela fait donc référence à la capacité d'une information à indiquer qu'une femme est intéressée sexuellement ou ne l'est pas. Ainsi, cette perspective offrirait à de futures recherches un cadre théorique d'intérêt afin d'expliquer pourquoi des individus ont besoin de plus de temps pour déterminer qu'une femme n'est pas intéressée à avoir une relation sexuelle.

En ce qui concerne les intentions comportementales (étapes 4 et 5 du SIP), nos travaux ont souligné l'importance de caractéristiques individuelles en rapport aux antécédents de coercition sexuelle et à l'adhésion aux mythes du viol. Au contraire, l'induction d'un état émotionnel spécifique n'a pas été en mesure d'influencer les intentions comportementales rapportées par les individus en matière de stratégies coercitives. Ces résultats tendent à montrer que les schémas cognitifs et les expériences stockées en mémoire à long terme participeraient largement au processus de sélection d'une réponse comportementale. Selon la perspective de la théorie des scripts sexuels (Gagnon, 1990), des structures de connaissances⁶¹ spécifiques indiqueraient à l'individu comment interpréter les indices sociaux et quelle réponse comportementale mobiliser dans le cadre d'une situation de nature sexuelle. De futures recherches pourront s'intéresser plus particulièrement à l'influence de ces scripts sexuels sur le traitement de l'information sociale sur les deux dimensions déjà évoquées (perception et l'interprétation de l'intérêt sexuel d'une femme, intentions comportementales d'user de stratégies coercitives). Ces études pourraient examiner dans quelle mesure de tels scripts

⁶¹ Que l'on peut comprendre comme étant l'ensemble des schémas cognitifs et des expériences (Allen et al., 2018).

pourraient médiatiser le rôle de facteurs situationnels (par exemple, la consommation d'alcool ou un état d'excitation sexuelle) sur les comportements de coercition sexuelle.

De manière plus générale, la théorie de la modulation de la réponse offre un cadre théorique d'intérêt afin d'expliquer comment un traitement dysfonctionnel de l'information peut conduire à mobiliser des réponses comportementales dysfonctionnelles telles que la coercition sexuelle. Cette hypothèse de modulation de la réponse suggère une importance majeure de la capacité d'attention sélective afin de sélectionner les informations à traiter et donc de filtrer les autres (Verona, 2006). Chez certains individus, un phénomène d'embouteillage attentionnel pourrait altérer le processus de prise de décision en générant un biais dans la sélection de la réponse. Un traitement biaisé de l'information sociale favoriserait la prise en compte des éléments congruents avec l'objectif de l'individu et, par conséquent, du choix d'une réponse comportementale adaptée à cet objectif (Baskin-Sommers et al., 2022). De futurs travaux pourraient considérer l'importance de la mémoire de travail afin d'évaluer la capacité des individus à mobiliser les informations disponibles dans leur environnement. Dans cette perspective une étude a montré que les capacités de la mémoire de travail modéreraient la relation entre un état d'excitation sexuelle et la perception de l'intérêt sexuel d'une femme (Spokes et al., 2014).

Par ailleurs, il est d'un grand intérêt de préciser le rôle d'une caractéristique perceptive de la situation quant aux intentions comportementales. Il a été montré que plus les individus perçoivent qu'une femme a pris du plaisir au cours d'une interaction et plus ces individus ont une probabilité supérieure de rapporter des intentions d'user de coercition sexuelle. Ce rôle de la perception est à considérer pour faire le lien entre la perception de l'intérêt sexuel d'une femme et les intentions comportementales d'user de coercition sexuelle. Bien que l'expression d'une absence d'intérêt ait été de plus en plus explicite au cours de l'interaction, les participants qui ont particulièrement perçu que Marie avait pris du plaisir au cours de l'interaction sont ceux qui ont rapporté le plus d'intentions comportementales coercitives. La perception initiale d'un intérêt sexuel chez une femme, même lorsque celui-ci n'est plus exprimé par la suite, pourrait conduire l'individu à légitimer l'adoption de comportements coercitifs. Cette situation serait d'autant plus problématique qu'elle traduirait des difficultés chez certains hommes quant à leur capacité à prendre en compte le caractère dynamique du consentement et à adapter en conséquence leur comportement en fonction de l'évolution de l'intérêt sexuel d'une femme. Cette influence d'un intérêt sexuel initial sur le traitement ultérieur des informations pourrait

caractériser un effet d'ordre de l'information avec le constat d'un effet d'ancrage important des informations initiales. Des auteurs ont proposé que l'ordre d'apparition de l'information pourrait constituer un facteur qui influence le poids de celle-ci en fonction de sa position sérielle (Busemeyer et al., 2011). Dans cette perspective, de nouvelles recherches pourraient étudier ce potentiel effet d'ancrage en manipulant, par exemple, l'ordre d'apparition des informations relatives à l'intérêt sexuel d'une femme. Au regard du stimulus expérimental utilisé dans le cadre de ce travail, cela pourrait consister à modifier la dynamique de l'interaction en présentant au début une absence d'intérêt sexuel de la part de la femme.

Contrairement à une étude précédente, avec un contexte expérimental proche (Benbouriche, 2016), nos résultats ont bien indiqué un effet de l'état d'excitation sexuelle sur la perception de l'intérêt sexuel d'une femme. Le choix avait été fait de proposer aux participants de sélectionner l'extrait qu'ils souhaitaient visionner parmi plusieurs types de matériel pornographique. Cette perspective idiosyncrasique a pu faciliter l'induction d'un état d'excitation sexuelle, malgré le caractère artificiel d'une procédure en laboratoire, en favorisant l'adéquation entre le matériel et les intérêts des participants (Janssen et al., 2003). Néanmoins, cet effet de l'état d'excitation sexuelle en matière de coercition sexuelle mérite d'être confirmé par de futures recherches. Il serait opportun d'utiliser différentes mesures afin d'évaluer l'excitation sexuelle et non pas seulement une mesure subjective auto-rapportée. La littérature a souligné une variabilité importante dans la relation entre la réponse génitale et l'état subjectif d'excitation sexuelle (Janssen, 2011). L'utilisation complémentaire de mesures à la fois physiologiques et auto-rapportées pourraient ainsi permettre de mieux appréhender la nature multidimensionnelle de l'excitation sexuelle (Janssen, 2011).

Enfin, au regard du potentiel échec de la manipulation de la régulation émotionnelle, de futures recherches pourraient adapter la procédure avec laquelle l'utilisation de stratégies de régulation émotionnelle est manipulée expérimentalement. En accord avec la littérature, deux perspectives peuvent être proposées pour de futures recherches. Premièrement, une perspective pourrait être de demander aux participants de rapporter, après la procédure d'induction, dans quelle mesure ils ont mobilisé de manière spontanée différentes stratégies (Aldao & Nolen-Hoeksema, 2012). Cela permettrait ainsi de considérer l'utilisation de la régulation émotionnelle par les individus d'une manière plus écologique puisque ceux-ci seraient en mesure de mobiliser les stratégies selon leurs habitudes. Et si l'objectif est d'étudier plus spécifiquement l'effet de certaines stratégies (par exemple, la réévaluation cognitive), une

première étape d'entraînement pourrait alors être mise en place. Cette phase initiale permettrait de s'assurer que les individus aient bien les compétences nécessaires pour mobiliser la stratégie étudiée (Davis et al., 2020).

6.3 Implications et perspectives pratiques

A partir des résultats de ce travail de thèse, des perspectives pratiques peuvent être avancées en matière de coercition sexuelle, notamment pour la prévention de ces comportements.

Tout d'abord, la perspective du traitement de l'information sociale permet de déterminer l'existence de différences entre les individus en rapport à la perception et à l'interprétation de l'intérêt sexuel d'une femme. Ces différences soulignent qu'à partir d'un même ensemble d'informations (qui fait référence ici à la bande-audio écoutée par les participants), certains individus auront besoin de plus de temps avant d'indiquer qu'une femme n'est plus intéressée pour avoir une relation sexuelle. Ainsi, il apparaît qu'auprès d'une population générale, donc non judiciaire, la perception de l'absence d'intérêt sexuel d'une femme est fonctionnelle mais que, pour certains individus, celle-ci nécessite d'accéder à un plus grand nombre d'informations. Cela traduit notamment une tendance à sous-estimer l'importance des informations implicites et à surestimer celle des informations explicites. Les intentions sexuelles, qui représentent un intérêt subjectif à entamer ou poursuivre une activité sexuelle (Lindgren et al., 2008), peuvent être exprimées par le biais de moyens de communication verbaux et non verbaux (Koukounas & Letch, 2001). La littérature a souligné que les modalités non verbales (par exemple, par le biais de l'expression faciale d'une émotion ou encore par la posture physique) étaient particulièrement mobilisées afin de communiquer la présence ou l'absence d'un intérêt sexuel, mais que ces informations restent largement subjectives et donc soumises à de potentielles erreurs d'interprétation (Koukounas & Letch, 2001).

Ce travail de thèse permet ainsi de mettre en évidence que, lorsque l'absence d'intérêt sexuel d'une femme est exprimée de manière explicite, alors les hommes perçoivent correctement cette absence d'intérêt. Deux dynamiques distinctes mais complémentaires peuvent alors être proposées afin de limiter les erreurs de perception en termes de prévention primaire. Des programmes pourraient porter spécifiquement sur la détection et la perception

d'un intérêt sexuel, surtout s'il est absence, et exprimé de manière implicite. Cela permettrait ainsi de considérer l'expression plus subtile de l'absence de consentement comme étant tout aussi valable qu'une expression explicite (Benbouriche, 2016). Ces programmes pourraient servir dans le cadre de l'éducation à la sexualité, à la mesure des ambitions affichées⁶², ce qui participerait de cet effort de formation au respect du consentement et au renforcement de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Par ailleurs, au regard des difficultés auxquelles peuvent conduire des erreurs de perception, il pourrait être opportun de favoriser une expression explicite en matière d'intérêt sexuel et de consentement. Loin de porter la responsabilité d'une erreur de perception à l'encontre de l'émetteur du message⁶³, il est important d'adopter une perspective pragmatique afin de limiter ces mésinterprétations et de réduire le phénomène des violences sexuelles. La littérature en matière de BDSM⁶⁴ peut être utile⁶⁵ au regard de la place centrale qu'occupe le consentement dans ces pratiques. La littérature à ce sujet souligne en effet l'existence de différents niveaux de consentement avec notamment l'expression d'un consentement explicite (dit de surface) et la réactualisation permanente de ce consentement au cours de la situation (dit consentement profond) (Williams et al., 2014). Ces deux caractéristiques pourraient alors favoriser une meilleure perception de l'intérêt sexuel d'un individu, et donc en limiter les erreurs, ainsi que de permettre une plus grande capacité à réactualiser le consentement au cours de la situation afin de prendre en compte les évolutions de l'intérêt sexuel.

⁶² Plus de vingt après l'obligation de 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité pour l'ensemble des élèves scolarisés (loi du 04 juillet 2001), un rapport souligne de nombreuses limites quant à la mise en place et au développement de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires. Le rapport est disponible ici : https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/286398_0.pdf

⁶³ Bien que les données soulignent une prévalence plus élevée de victimisation sexuelle chez les femmes, les données récentes soulignent que toutes les catégories, que ce soit en fonction du genre et/ou de l'orientation sexuelle, peuvent être victimes de coercition sexuelle. La prévention ne peut donc se limiter à une seule logique hétéronormée et genrée.

⁶⁴ Le BDSM (Bondage, Discipline, Domination, Soumission, Sadisme & Masochisme) est considéré depuis les années 2010 comme une pratique sexuelle non normative mais sans considération pathologique automatique (Williams et al., 2014).

⁶⁵ Nous sommes tout à fait conscients du débat qui existe quant à ce type de pratiques, notamment autour de la mise en scène de rapports de domination et de soumission. La référence au BDSM est circonscrite ici à son intérêt en matière de réflexion autour de la question du consentement et de ses modalités.

Ce travail a contribué à confirmer le rôle central de certaines croyances en matière de coercition sexuelle. La littérature a largement souligné le rôle de différentes croyances qu'elles soient générales à la violence ou bien spécifiques aux comportements de coercition sexuelle (Malamuth et al., 1995 ; Murnen et al., 2002 ; Trottier et al., 2021). L'adhésion aux mythes du viol influence à la fois la perception de l'intérêt sexuel d'une femme (en augmentant le temps nécessaire pour percevoir une absence d'intérêt), mais également les intentions comportementales d'utiliser de stratégies coercitives. Ces croyances représentent des schémas cognitifs qui structurent la manière avec laquelle l'individu va traiter une situation de nature sexuelle favorisant une mauvaise interprétation de la situation. En d'autres termes, l'adhésion aux mythes du viol offre un cadre interprétatif erroné de ce qui est, ou n'est pas, une situation de coercition sexuelle. Il apparaît donc essentiel de pouvoir minimiser le développement de ces croyances chez les individus, mais aussi de limiter le recours à ces schémas cognitifs dans l'évaluation d'une situation. Pour minimiser le développement de ces croyances, des programmes de prévention primaire pourraient participer à ce processus. Encore une fois, l'éducation à la sexualité pourrait permettre aux élèves scolarisés d'acquérir des cognitions adaptées et fonctionnelles à propos du consentement et limiter *de facto* le développement de croyances erronées à ce sujet (par exemple, en considérant le rôle des vidéos pornographique sur le développement de fausses croyances quant à la sexualité et aux comportements sexuels). En complément de cet enseignement, la création et le développement d'outils spécifiques de prévention participeraient à cet effort, à l'instar de BOAT⁶⁶, un outil de prévention des violences sexuelles et sexistes développé pour tous les professionnels qui interviennent auprès de mineurs. Cet outil se présente sous la forme de fiches qui permettent d'aborder différentes thématiques (compétences psycho-sociales ; respect des différences ; relation et sexualité ; du virtuel au réel ; compréhension et respect de la loi) auprès de différentes catégories d'âge comprises entre 5 ans et 18 ans. La mise en place d'interventions auprès des mineurs représenterait ainsi une opportunité afin de favoriser le développement et le renforcement de connaissances sur la question du consentement, la définition des violences sexuelles, dans un objectif de réduction de l'adhésion à des théories implicites erronées à propos de la sexualité.

⁶⁶ La BOîte A ouTils (BOAT) de prévention des violences à caractères sexuel et/ou sexiste a été développé par l'équipe du CRIAVS-LR (Centre de Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles – Languedoc Roussillon). Plus d'informations sur cet outil sont disponibles directement sur le site suivant :

<https://boat-concept.upility.com/>

Par ailleurs, les travaux de Gerd Bohner ont souligné qu'il était possible d'influencer l'expression des mythes du viol chez des individus qui adhèrent à ces croyances en fonction du contexte. Dans un premier temps, le contexte social dans lequel s'inscrit l'individu semble avoir un effet sur la mobilisation des mythes du viol. Lorsqu'un individu évalue que l'environnement est favorable à ces croyances, alors la probabilité augmente pour que l'individu mobilise ces mythes afin d'évaluer une situation de nature sexuelle (Bohner et al., 2009). Afin de réduire l'acceptation de la coercition sexuelle, l'évolution du contexte sociétal est une dimension essentielle pour limiter l'évaluation positive de telles croyances. La littérature a largement indiqué le rôle de la pression sociale normative sur les attitudes (Abric, 2001) puisque le changement dans les attitudes des individus est sous-tendu, au moins partiellement, par une évolution du contexte social et normatif. Alors qu'un changement attitudinal peut nécessiter du temps, il serait possible aussi, dans un deuxième temps, d'agir directement sur le contexte afin de limiter l'utilisation des croyances pour l'évaluation d'une situation. Le fait de demander à un individu d'expliquer et de justifier son jugement aurait pour conséquence de diminuer le recours à des croyances telles que les mythes du viol (Krahé et al., 2007). Puisqu'il existe une association relativement forte entre l'adhésion aux mythes du viol et la coercition sexuelle, une attention particulière devrait être portée vis-à-vis des individus qui adhèrent fortement à ces croyances. Dans une logique de prévention secondaire, il est en effet essentiel de pouvoir proposer des programmes auprès de populations particulièrement à risque en matière de coercition sexuelle.

Dans la perspective de proposer des actions auprès d'individus à risque, il est primordial de considérer que les antécédents de coercition sexuelle représentent un facteur de risque majeur quant aux intentions d'user de coercition sexuelle. Bien que la présence d'antécédents ne signifie pas que l'individu mobilisera à nouveau ce type de comportements, il importe de considérer que les individus qui ont déjà utilisé des comportements de coercition sexuelle sont plus à risque de mobiliser à nouveau ce type de stratégies dans une situation de refus d'un rapport sexuel. De manière significative, les données indiquent que les individus avec des antécédents ont particulièrement mobilisé une stratégie de coercition verbale qui se caractérise par l'utilisation d'une pression verbale, de mentir en disant une chose que l'individu sait être fausse ou encore en formulant de manière répétée son intérêt à avoir un rapport sexuel. Un recours prioritaire et massif à cette stratégie coercitive peut souligner un défaut de prise en compte de la gravité de ce comportement. Etant donné l'association entre les antécédents de

coercition sexuelle et l'adhésion aux mythes du viol, une surutilisation de la coercition verbale pourrait être sous-tendue par une mauvaise définition de ce qu'est un viol et, de manière plus générale, de ce qu'est une violence sexuelle. Ces mythes participent à définir ce qu'est, ou n'est pas, un viol et offre à l'individu un cadre interprétatif de la situation et de ces comportements. Par exemple, un mythe suggère que le viol se caractérise nécessairement par la présence de violence physique. Un individu qui adhère à ce mythe peut donc ne pas considérer que le recours à la coercition verbale soit un comportement problématique. Cette croyance pourrait favoriser l'utilisation de la coercition verbale malgré l'expression d'un refus. Il paraît donc important de proposer des programmes de prévention secondaire auprès d'individus particulièrement à risque en matière de coercition sexuelle en raison de leurs antécédents.

6.4 Conclusion

La récente Coupe du Monde de football féminin a été l'occasion de rappeler l'ampleur et surtout la facilité avec laquelle des comportements de coercition sexuelle peuvent être réalisés. Ainsi, devant des millions de téléspectateurs, le président de la fédération espagnole de football a embrassé sans son consentement l'une des joueuses de l'équipe d'Espagne dans ce qui est désormais appelé « l'affaire du baiser forcé ». Malgré le caractère illégal de ce comportement, qui est considéré dans le droit français comme étant une agression sexuelle, l'auteur des faits maintient sa ligne de défense en estimant qu'il n'y avait rien de sexuel dans son geste. Cette affaire illustre ainsi l'intérêt de la recherche dans le domaine de la coercition sexuelle. En effet, bien au-delà des seules populations judiciairisées, la notion de coercition sexuelle permet la prise en compte d'un ensemble plus large de comportements dont une large proportion ne sera probablement jamais identifiée par les autorités judiciaires (Benbouriche, 2016 ; Benbouriche & Parent, 2018b).

Ce travail a été l'occasion d'étudier le rôle de caractéristiques individuelles en matière d'antécédents de coercition sexuelle ainsi que de l'interaction entre des facteurs situationnels et des variables individuelles. En tenant compte de la littérature, un intérêt particulier a été porté sur le rôle de l'état émotionnel et d'excitation sexuelle ainsi que des stratégies de régulation émotionnelle en tant que facteurs situationnels. Pour ce qui concerne des caractéristiques individuelles, l'attention a été portée sur le rôle de l'adhésion aux mythes du viol et des

compétences de régulation émotionnelle. Enfin, il a été proposé que les facteurs situationnels puissent, dans certaines conditions, influencer les caractéristiques individuelles en matière de perception de l'intérêt sexuel d'une femme et d'intentions comportementales d'user de coercition sexuelle.

Selon une perspective des modèles du traitement de l'information sociale (Crick & Dodge, 1994 ; Lemerise & Arsenio, 2000), les résultats ont indiqué que dans l'ensemble les hommes perçoivent bien une absence d'intérêt sexuel, mais que cette perception est d'autant plus difficile sous certaines conditions. Ainsi, la perception de l'intérêt sexuel d'une femme est particulièrement influencée par un état émotionnel négatif, par un état d'excitation sexuelle et par une adhésion élevée aux mythes du viol. En matière d'intentions comportementales, les antécédents de coercition sexuelle et l'adhésion aux mythes du viol représentent des facteurs de risque de tout premier ordre. Ces résultats indiquent que, selon certaines conditions, certains individus présentent des altérations du traitement de l'information sociale en faveur des informations congruentes avec leur état émotionnel (par exemple, un état d'excitation sexuelle) et avec leur objectif (par exemple, avoir une relation sexuelle). Ces biais dans le traitement de l'information sociale impliqueraient des difficultés à prendre en compte des informations incongruentes, et notamment à prendre en compte une absence d'intérêt sexuel exprimé par une femme. En conséquence, cela favoriserait les intentions d'adopter des réponses comportementales dysfonctionnelles en mobilisant des pratiques de coercition sexuelle.

De manière générale, il est à considérer que des erreurs dans la perception de l'intérêt sexuel d'une femme ne conduisent pas nécessairement à l'adoption de comportements coercitifs (Farris et al., 2008). Toutefois, les données indiquent que des erreurs au cours du processus de traitement de l'information sociale pourraient favoriser une plus grande acceptabilité de la coercition sexuelle envers une femme dans une situation de refus. Les différences entre les individus quant à la prise en compte d'une expression implicite ou explicite de l'absence de consentement d'une femme illustrent l'utilité de programmes de prévention qu'ils soient primaires (notamment dans une perspective psycho-éducative auprès des mineurs) mais également secondaires⁶⁷ afin de cibler plus spécifiquement les individus à risque. Le

⁶⁷ La prévention tertiaire n'est pas évoquée ici en ce sens qu'elle concerne plus spécifiquement la lutte contre la récidive. Puisque notre propos porte sur la population générale, et non judiciaire, nous avons focalisé notre

développement de compétences communicationnelles ainsi qu'un travail spécifique sur la prise en compte des informations implicites pourraient favoriser une perception plus rapide de l'absence d'intérêt sexuel exprimé par une femme.

Bien que les résultats de ce travail permettent de préciser les conditions à risque en matière de coercition sexuelle, une démarche expérimentale limite la généralisation qui peut être faite de ces résultats. Il est donc nécessaire que d'autres études puissent répliquer ces résultats, notamment afin de déterminer si, en adoptant une autre procédure, la manipulation de la régulation émotionnelle pourrait conduire à des effets significatifs. Par ailleurs, il serait fructueux que ces résultats puissent donner lieu à des applications pratiques en termes de programmes de prévention. Centrés sur le traitement de l'information sociale, de tels programmes pourraient avoir pour mission de développer des compétences psycho-sociales combinées à l'apprentissage de connaissances en matière de sexualité et de comportements sexuels (Julien et al., 2020). Avec pour principal objectif de favoriser une perception adéquate et rapide de l'intérêt sexuel d'une femme (notamment de son absence), tout en minimisant le rôle de croyances tolérantes en matière de coercition sexuelle.

Toutefois, la perspective de la prévention ne peut faire l'écueil de considérer les individus comme étant au cœur de ces programmes et donc de pouvoir les inclure dans leur construction. Une étude a montré que les adolescents étaient pleinement en capacité de déterminer la manière de s'impliquer dans la prévention de la coercition sexuelle, ainsi que de définir les paramètres de pratiques sexuelles sécurisées (Cody, 2017). Les polémiques actuelles⁶⁸ concernant des programmes d'éducation à la sexualité soulignent que la seule mise en place de ces programmes dans le milieu scolaire ou universitaire ne peut être suffisante pour réduire les comportements de coercition sexuelle. En effet, il est primordial de considérer le contexte social (famille ; groupe de pairs ; médias) en matière de prévention, et de ne pas se cantonner aux seuls cadres des institutions éducatives. Au regard des croyances à propos de la sexualité et des violences sexuelles, il est donc nécessaire de promouvoir des interventions en milieu scolaire avec l'implication de la structure familiale (a minima, les personnes en charge de l'adolescent) (Castiglione et al., 2015).

attention sur les formes primaire et secondaire. Bien sûr, cela ne traduit en aucun cas une mésestime quant à l'importance de programmes de prévention tertiaire.

⁶⁸ Nous faisons allusion à la mise en place du programme EVRAS en Belgique.

Etant donné la prévalence des comportements de coercition sexuelle, l'implication des caractéristiques individuelles et situationnelles et les besoins en matière de prévention, des mesures d'envergure devront être prises afin de remédier à cette problématique sociétale dont la gravité est de plus en plus médiatisée auprès de l'opinion publique. La psychologie peut jouer un grand rôle en offrant une meilleure compréhension du phénomène et en créant et accompagnant la mise en place de programmes de prévention au sein de la société. La réalisation de recherches afin de déterminer la prévalence des violences sexuelles et sexistes au sein des Universités, la mise en place de partenariats auprès de l'Education Nationale afin de promouvoir des programmes de prévention en milieu scolaire, le développement d'outils de prévention spécifique aux violences sexuelles et sexistes, l'implication d'établissements à risque dans des programmes de formation des personnels (par exemple, une initiative locale a été mise en place avec des débits de boissons afin de former les personnels à la question des violences sexuelles et sexistes) ou encore la sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes auprès de populations spécifiques (par exemple, auprès des populations LGBTQIA+) représentent tout autant d'opportunités actuelles et futures pour lesquelles les professionnels de la psychologie (tant du côté de la clinique que de la recherche et de l'enseignement) peuvent contribuer.

Pour résumer en quelques mots ce travail et ses implications, le message principal est : Communiquons ! Le fait de prendre le temps de discuter, d'écouter l'autre, d'être attentif à ce que nous éprouvons d'un point de vue émotionnel, d'expliquer de manière explicite ce que nous pensons et ressentons constitue des propositions triviales mais elles nous apparaissent particulièrement pertinentes (au regard de nos résultats) en matière de prévention de la coercition sexuelle.

Références

- Abbey, A. (1987). Misperceptions of friendly behavior as sexual interest: A survey of naturally occurring incidents. *Psychology of Women Quarterly*, *11*(2), 173-194. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1987.tb00782.x>
- Abbey, A., Helmers, B. R., Jilani, Z., McDaniel, M. C., & Benbouriche, M. (2021). Assessment of men's sexual aggression against women: An experimental comparison of three versions of the sexual experiences survey. *Psychology of Violence*, *11*(3), 253-263. <https://doi.org/10.1037/vio0000378>
- Abbey, A., Jacques-Tiura, A. J., & LeBreton, J. M. (2011). Risk factors for sexual aggression in young men: An expansion of the confluence model. *Aggressive Behavior*, *37*(5), 450-464. <https://doi.org/10.1002/ab.20399>
- Abbey, A., & McAuslan, P. (2004). A longitudinal examination of male college students' perpetration of sexual assault. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, *72*(5), 747-756. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.72.5.747>
- Abbey, A., McAuslan, P., & Ross, L. T. (1998). Sexual Assault Perpetration by College Men: The Role of Alcohol, Misperception of Sexual Intent, and Sexual Beliefs and Experiences. *Journal of Social and Clinical Psychology*, *17*(2), 167-195. <https://doi.org/10.1521/jscp.1998.17.2.167>
- Abbey, A., McAuslan, P., Zawacki, T., Clinton, A. M., & Buck, P. O. (2001). Attitudinal, experiential, and situational predictors of sexual assault perpetration. *Journal of Interpersonal Violence*, *16*(8), 784-807. <https://doi.org/10.1177/088626001016008004>
- Abbey, A., Parkhill, M. R., BeShears, R., Clinton-Sherrod, A. M., & Zawacki, T. (2006). Cross-sectional predictors of sexual assault perpetration in a community sample of single African American and Caucasian men. *Aggressive Behavior*, *32*(1), 54-67. <https://doi.org/10.1002/ab.20107>
- Abbey, A., Parkhill, M. R., & Koss, M. P. (2005). The Effects of Frame of Reference on Responses to Questions About Sexual Assault Victimization and Perpetration.

Psychology of Women Quarterly, 29(4), 364-373. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2005.00236.x>

Abbey, A., Pegram, S. E., Woerner, J., & Wegner, R. (2018). Men's responses to women's sexual refusals: Development and construct validity of a virtual dating simulation of sexual aggression. *Psychology of Violence*, 8(1), 87-99. <https://doi.org/10.1037/vio0000078>

Abbey, A., & Wegner, R. (2015). Using Experimental Paradigms to Examine Alcohol's Role in Men's Sexual Aggression: Opportunities and Challenges in Proxy Development. *Violence Against Women*, 21(8), 975-996. <https://doi.org/10.1177/1077801215589378>

Abbey, A., Wegner, R., Woerner, J., Pegram, S. E., & Pierce, J. (2014). Review of survey and experimental research that examines the relationship between alcohol consumption and men's sexual aggression perpetration. *Trauma, Violence, & Abuse*, 15(4), 265-282. <https://doi.org/10.1177/1524838014521031>

Abric, J.-C. (2001). L'approche structurale des représentations sociales : Développements récents. *Psychologie et Société*, 4(12), 81-103.

Aldao, A., & Nolen-Hoeksema, S. (2010). Specificity of cognitive emotion regulation strategies: A transdiagnostic examination. *Behaviour Research and Therapy*, 48(10), 974-983. <https://doi.org/10.1016/j.brat.2010.06.002>

Aldao, A., & Nolen-Hoeksema, S. (2012). The influence of context on the implementation of adaptive emotion regulation strategies. *Behaviour Research and Therapy*, 50(7-8), 493-501. <https://doi.org/10.1016/j.brat.2012.04.004>

Aldao, A., & Nolen-Hoeksema, S. (2013). One versus many: Capturing the use of multiple emotion regulation strategies in response to an emotion-eliciting stimulus. *Cognition & Emotion*, 27(4), 753-760. <https://doi.org/10.1080/02699931.2012.739998>

Allen, J. J., & Anderson, C. A. (2017). General Aggression Model. Dans P. Rössler, C. A. Hoffner, & L. Zoonen (dir.), *The International Encyclopedia of Media Effects* (1^e éd., p. 1-15). Wiley. <https://doi.org/10.1002/9781118783764.wbieme0078>

Allen, J. J., Anderson, C. A., & Bushman, B. J. (2018). The General Aggression Model. *Current Opinion in Psychology*, 19, 75-80. <https://doi.org/10.1016/j.copsy.2017.03.034>

- Anderson, C. A. (2002). Human aggression. *Annual Review of Psychology*, 53, 27-51. <https://doi.org/10.1146/annurev.psych.53.100901.135231>
- Anderson, P. B., & Savage, J. S. (2005). Social, Legal, and Institutional Context of Heterosexual Aggression by College Women. *Trauma, Violence, & Abuse*, 6(2), 130-140. <https://doi.org/10.1177/1524838005275091>
- Anderson, R. E., Cahill, S. P., & Delahanty, D. D. (2019). Discordance between the Sexual Experiences Surveys-Short Forms and the Revised Conflict Tactics Scales in College Men. *Psychology of Violence*, 9(4), 481-489. <https://doi.org/10.1037/vio0000199>
- Ariely, D., & Loewenstein, G. (2006). The heat of the moment: The effect of sexual arousal on sexual decision making. *Journal of Behavioral Decision Making*, 19(2), 87-98. <https://doi.org/10.1002/bdm.501>
- Armenti, N. A., Snead, A. L., & Babcock, J. C. (2018). The Role of Trait Anger in the Relation Between Juvenile Delinquency and Intimate Partner Violence in Adulthood. *Crime & Delinquency*, 64(5), 587-605. <https://doi.org/10.1177/0011128716685813>
- Arsenio, W. F., & Lemerise, E. A. (2004). Aggression and Moral Development: Integrating Social Information Processing and Moral Domain Models. *Child Development*, 75(4), 987-1002. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.2004.00720.x>
- Bancroft, J., Graham, C. A., Janssen, E., & Sanders, S. A. (2009). The Dual Control Model: Current Status and Future Directions. *Journal of Sex Research*, 46(2-3), 121-142. <https://doi.org/10.1080/00224490902747222>
- Barbaree, H. E., & Marshall, W. L. (1991). The Role of Male Sexual Arousal in Rape: Six Models. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 621-630. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.59.5.621>
- Bargh, J. A. (1994). The four horsemen of automaticity: Awareness, intention, efficiency, and control in social cognition. Dans R. S. Wyer, Jr. & T. K. Srull (dir.), *Handbook of social cognition: Basic processes; Applications* (p. 1–40). Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Baskin-Sommers, A., & Brazil, I. A. (2022). The importance of an exaggerated attention bottleneck for understanding psychopathy. *Trends in Cognitive Sciences*, 26(4), 325-336. <https://doi.org/10.1016/j.tics.2022.01.001>

- Baskin-Sommers, A., Ruiz, S., Sarcos, B., & Simmons, C. (2022). Cognitive–affective factors underlying disinhibitory disorders and legal implications. *Nature Reviews Psychology*, *1*(3), 145-160. <https://doi.org/10.1038/s44159-022-00020-8>
- Baumeister, R. F., & Vohs, K. D. (2004). *Handbook of self-regulation: Research, theory, and applications*. The Guilford Press.
- Beech, A. R., & Ward, T. (2004). The integration of etiology and risk in sexual offenders: A theoretical framework. *Aggression and Violent Behavior*, *10*(1), 31-63. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2003.08.002>
- Benbouriche, M. (2016). *Étude expérimentale des effets de l'alcool et de l'excitation sexuelle en matière de coercition sexuelle* [Thèse, Université de Montréal et Université Rennes 2]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/18445/Benbouriche_Massil_2016_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y
- Benbouriche, M. (2018). Studying sexual coercion in a lab: Adaptation and validation of the French version of the “date rape analogue task”. *Sexologies*, *27*(2), e21-e25. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2018.02.004>
- Benbouriche, M. (2021). *Traitement de l'information sociale en matière de violences sexuelles : Pour une perspective révisée de l'autorégulation et une cognition incarnée et située des violences sexuelles et des comportements violents*. Habilitation à Diriger des Recherches en Psychologie, Psychologie Clinique, Psychologie Sociale, Université de Lille.
- Benbouriche, M., Guay, J. P., & Testé, B. (2022). « Percept-Int » : Développement et validation d'un ensemble de stimuli vidéo pour étudier la perception des intentions sexuelles. <https://osf.io/xf5nm/>
- Benbouriche, M., Guay, J.-P., & Testé, B. (sous presse). « Percept-Int » : Développement et validation d'un ensemble de stimuli vidéo pour étudier la perception des intentions sexuelles. *Revue Canadienne des sciences du comportement*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1037/cbs0000387>

- Benbouriche, M., & Parent, G. (2018a). La coercition sexuelle et les violences sexuelles dans la population générale : Définition, données disponibles et implications. *Sexologies*, 27(2), 81-86. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2018.02.002>
- Benbouriche, M., & Parent, G. (2018b). Sexual coercion: Thinking and understanding sexual violence beyond sexual offenders. *Sexologies*, 27(2), e15-e19. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2018.02.001>
- Benbouriche, M., Testé, B., Guay, J.-P., & Lavoie, M. E. (2019). The Role of Rape-Supportive Attitudes, Alcohol, and Sexual Arousal in Sexual (Mis)Perception: An Experimental Study. *The Journal of Sex Research*, 56(6), 766-777. <https://doi.org/10.1080/00224499.2018.1496221>
- Benfer, N., Bardeen, J. R., & Clauss, K. (2018). Experimental manipulation of emotion regulation self-efficacy: Effects on emotion regulation ability, perceived effort in the service of regulation, and affective reactivity. *Journal of Contextual Behavioral Science*, 10, 108-114. <https://doi.org/10.1016/j.jcbs.2018.09.006>
- Berastegui, C., Van Leeuwen, N., & Chabrol, H. (2012). Relations entre intelligence émotionnelle, alexithymie et comportements délinquants de type interpersonnel dans un échantillon d'adolescents scolarisés. *L'Encéphale*, 38(5), 426-432. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2011.12.011>
- Berking, M., & Wupperman, P. (2012). Emotion regulation and mental health: Recent findings, current challenges, and future directions. *Current Opinion in Psychiatry*, 25(2), 128-134. <https://doi.org/10.1097/YCO.0b013e3283503669>
- Bermond, B., Clayton, K., Liberova, A., Luminet, O., Maruszewski, T., Ricci Bitti, P. E., Rimé, B., Vorst, H. H., Wagner, H., & Wicherts, J. (2007). A cognitive and an affective dimension of alexithymia in six languages and seven populations. *Cognition and Emotion*, 21(5), 1125-1136. <https://doi.org/10.1080/02699930601056989>
- Bernardi, V., Guedj, H., Moreau, A., Razafindranovona, T., & Zilloniz, S. (2019). *Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » : Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité* (p. 1-123) [Rapport d'enquête]. SSMSI. www.interieur.gouv.fr/Interstats

- Bernat, J. A., Stolp, S., Calhoun, K. S., & Adams, H. E. (1997). Construct validity and test-retest reliability of a date rape decision-latency measure. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 19(4), 315-330. <https://doi.org/10.1007/BF02229024>
- Berthoz, S., Ouhayoun, B., Parage, N., Kirzenbaum, M., Bourgey, M., & Allilaire, J.-F. (2000). Étude préliminaire des niveaux de conscience émotionnelle chez des patients déprimés et des contrôles. *Annales Médico-Psychologiques*, 158(8), 665–672.
- Bertsch, I., Pham, T., Réveillère, C., & Courtois, R. (2017). Évaluation du risque de récurrence des auteurs d'infraction à caractère sexuel. *Annales Médico-psychologiques*, 175(3), 294-296. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2017.01.015>
- Birkley, E. L., & Eckhardt, C. I. (2015). Anger, hostility, internalizing negative emotions, and intimate partner violence perpetration: A meta-analytic review. *Clinical Psychology Review*, 37, 40-56. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2015.01.002>
- Bishara, A. J., & Hittner, J. B. (2012). Testing the significance of a correlation with nonnormal data: Comparison of Pearson, Spearman, transformation, and resampling approaches. *Psychological Methods*, 17(3), 399-417. <https://doi.org/10.1037/a0028087>
- Bjureberg, J., Ljótsson, B., Tull, M. T., Hedman, E., Sahlin, H., Lundh, L.-G., Bjärehed, J., DiLillo, D., Messman-Moore, T., Gumpert, C. H., & Gratz, K. L. (2016). Development and Validation of a Brief Version of the Difficulties in Emotion Regulation Scale: The DERS-16. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 38(2), 284-296. <https://doi.org/10.1007/s10862-015-9514-x>
- Blinkhorn, V., Lyons, M., & Almond, L. (2015). The ultimate femme fatale? Narcissism predicts serious and aggressive sexually coercive behaviour in females. *Personality and Individual Differences*, 87, 219-223. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2015.08.001>
- Bohner, G. (2001). Writing about rape: Use of the passive voice and other distancing text features as an expression of perceived responsibility of the victim. *British Journal of Social Psychology*, 40(4), 515-529. <https://doi.org/10.1348/014466601164957>
- Bohner, G., Eyssel, F., Pina, A., Siebler, F., & Viki, G. T. (2009). Rape myth acceptance: Cognitive, affective and behavioural effects of beliefs that blame the victim and exonerate the perpetrator. In M. A. H. Horvath & J. M. Brown (Éds.), *Rape:*

Challenging contemporary thinking (p. 17-45). Willan.
<https://doi.org/10.4324/9781843927129-12>

Bohner, G., Jarvis, C. I., Eyssele, F., & Siebler, F. (2005). The causal impact of rape myth acceptance on men's rape proclivity: Comparing sexually coercive and noncoercive men. *European Journal of Social Psychology*, 35(6), 819-828.
<https://doi.org/10.1002/ejsp.284>

Bohner, G., Reinhard, M.-A., Rutz, S., Sturm, S., Kerschbaum, B., & Effler, D. (1998). Rape myths as neutralizing cognitions: Evidence for a causal impact of anti-victim attitudes on men's self-reported likelihood of raping. *European Journal of Social Psychology*, 28(2), 257-268. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1099-0992\(199803/04\)28:2<257::AID-EJSP871>3.0.CO;2-1](https://doi.org/10.1002/(SICI)1099-0992(199803/04)28:2<257::AID-EJSP871>3.0.CO;2-1)

Bonanno, G. A., Papa, A., Lalande, K., Westphal, M., & Coifman, K. (2004). The Importance of Being Flexible: The Ability to Both Enhance and Suppress Emotional Expression Predicts Long-Term Adjustment. *Psychological Science*, 15(7), 482-487.
<https://doi.org/10.1111/j.0956-7976.2004.00705.x>

Bonneville, V. (2021). *Coercition sexuelle perpétrée par les hommes et les femmes : Le rôle des habitudes de consommation d'alcool et des facteurs cognitifs* [Essai Doctoral. Université du Québec en Outaouais].

Bouffard, J. (2011). 'In the heat of the moment': Mediating versus moderating relationships between sexual arousal and perceived sanctions. *Journal of Crime and Justice*, 34(1), 24-44. <https://doi.org/10.1080/0735648X.2011.554745>

Bouffard, J. A., Bouffard, L. A., & Miller, H. A. (2016). Examining the Correlates of Women's Use of Sexual Coercion: Proposing an Explanatory Model. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(13), 2360-2382. <https://doi.org/10.1177/0886260515575609>

Bouffard, J. A., & Miller, H. A. (2014). The Role of Sexual Arousal and Overperception of Sexual Intent Within the Decision to Engage in Sexual Coercion. *Journal of Interpersonal Violence*, 29(11), 1967-1986.
<https://doi.org/10.1177/0886260513515950>

- Bouffard, L. A., & Bouffard, J. A. (2011). Understanding Men's Perceptions of Risks and Rewards in a Date Rape Scenario. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 55(4), 626-645. <https://doi.org/10.1177/0306624X10365083>
- Bouffard, L., & Goodson, A. (2017). Sexual coercion, sexual aggression, or sexual assault: How measurement impacts our understanding of sexual violence. *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research*, 9(4), 269-278. <https://doi.org/10.1108/JACPR-05-2017-0292>
- Bowen, K. N., Roberts, J. J., Kocian, E., & Bartula, A. (2017). An empirical test of social information processing theory and emotions in violent situations. *Actual Problems of Economics and Law*, 15(1), 18-33. <https://doi.org/10.21202/1993-047X.11.2017.1.189-207>
- Bowen, K. N., Roberts, J. J., & Kocian, E. J. (2016). Decision making of inmates: Testing social information processing concepts using vignettes. *Psychology in Criminal Justice*, 12(1), 1-17.
- Bower, G. H. (1981). Mood and Memory. *American Psychologist*, 36(2), 129-148. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.36.2.129>
- Brown, S. D., & Heathcote, A. (2008). The simplest complete model of choice response time: Linear ballistic accumulation. *Cognitive Psychology*, 57(3), 153-178. <https://doi.org/10.1016/j.cogpsych.2007.12.002>
- Burt, M. R. (s. d.). Cultural Myths and Supports for Rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38(2), 217-230. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.38.2.217>
- Busemeyer, J. R., Pothos, E. M., Franco, R., & Trueblood, J. S. (2011). A quantum theoretical explanation for probability judgment errors. *Psychological Review*, 118(2), 193-218. <https://doi.org/10.1037/a0022542>
- Bushman, B. J., Baumeister, R. F., Thomaes, S., Ryu, E., Begeer, S., & West, S. G. (2009). Looking Again, and Harder, for a Link Between Low Self-Esteem and Aggression. *Journal of Personality*, 77(2), 427-446. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6494.2008.00553.x>

- Buss, A. H., & Perry, M. (1992). Personality processes and individual differences. *Journal of Personality and Social Psychology*, 63(3), 452-259.
- Cadario, R., Butori, R., & Parguel, B. (2017). *Méthode expérimentale : analyses de modération et de médiation*. De Boeck Supérieur.
- Calvete, E., & Orue, I. (2012). The role of emotion regulation in the predictive association between social information processing and aggressive behavior in adolescents. *International Journal of Behavioral Development*, 36(5), 338-347. <https://doi.org/10.1177/0165025412444079>
- Carver, C. S., & Scheier, M. F. (1998). *On the self-regulation of behavior*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139174794>
- Carver, C. S., & Scheier, M. F. (2017). Self-Regulatory Functions Supporting Motivated Action. In *Advances in Motivation Science* (Vol. 4, p. 1-37). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/bs.adms.2017.02.002>
- Castiglione, C., Licciardello, O., Rampullo, A., & Campione, C. (2015). Social Representation, Causes and Prevention of Sexual Violence in High School Students. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 187, 580-584. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2015.03.108>
- Christophe, V., Antoine, P., Leroy, T., & Delelis, G. (2009). Évaluation de deux stratégies de régulation émotionnelle : La suppression expressive et la réévaluation cognitive. *European Review of Applied Psychology*, 59(1), 59-67. <https://doi.org/10.1016/j.erap.2008.07.001>
- Cigna, M.-H., Guay, J.-P., & Renaud, P. (2015). La reconnaissance émotionnelle faciale : Validation préliminaire de stimuli virtuels dynamiques et comparaison avec les Pictures of Facial Affect (POFA). *Criminologie*, 48(2), 237-263. <https://doi.org/10.7202/1033845ar>
- Coccaro, E. F., Noblett, K. L., & McCloskey, M. S. (2009). Attributional and emotional responses to socially ambiguous cues: Validation of a new assessment of social/emotional information processing in healthy adults and impulsive aggressive patients. *Journal of Psychiatric Research*, 43(10), 915-925. <https://doi.org/10.1016/j.jpsychires.2009.01.012>

- Cody, C. (2017). 'We have personal experience to share, it makes it real' : Young people's views on their role in sexual violence prevention efforts. *Children and Youth Services Review*, 79, 221-227. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.06.015>
- Cohen J. (1988). *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences*. New York, NY: Routledge Academic.
- Cohen, J, & Cohen, P. (1983). *Applied multiple regression/correlation analysis for the behavioral sciences* (2e éd.). Hillsdale, NJ : Erlbaum.
- Collins, A. M., & Loftus, E. F. (1975). A Spreading-Activation Theory of Semantic Processing. *Psychological Review*, 82(6), 407-428. <https://doi.org/10.1037//0033-295X.82.6.407>
- Côté, G., Gosselin, P., & Dagenais, I. (2013). Évaluation multidimensionnelle de la régulation des émotions : Propriétés psychométriques d'une version francophone du Difficulties in Emotion Regulation Scale. *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive*, 23(2), 63-72. <https://doi.org/10.1016/j.jtcc.2013.01.005>
- Courtois, R., Schlegel, A., Bonhomme, J., Doineau, E., Bertsch, I., Potard, C., & Pham, T. (2021). Validation française de l'échelle de l'adhésion aux mythes modernes sur l'agression sexuelle (AMMSA) et attachement au partenaire auprès d'étudiants et d'auteurs de violence conjugale. *L'Encéphale*, 47(6), 554-563. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2020.11.010>
- Craig, A. N., Peterson, Z. D., Janssen, E., Goodrich, D., & Heiman, J. R. (2017). Affect and Sexual Responsivity in Men With and Without a History of Sexual Aggression. *The Journal of Sex Research*, 54(8), 984-993. <https://doi.org/10.1080/00224499.2017.1301357>
- Craig, A. N., Peterson, Z. D., Janssen, E., Goodrich, D., & Heiman, J. R. (2022). The Impact of Sexual Arousal and Emotion Regulation on Men's Sexual Aggression Proclivity. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(1-2), NP264-NP280. <https://doi.org/10.1177/0886260520915544>
- Cramwinckel, F. M., Scheepers, D. T., & Van Der Toorn, J. (2018). Interventions to Reduce Blatant and Subtle Sexual Orientation- and Gender Identity Prejudice (SOGIP) : Current Knowledge and Future Directions: Interventions to Reduce Blatant and Subtle SOGIP. *Social Issues and Policy Review*, 12(1), 183-217. <https://doi.org/10.1111/sipr.12044>

- Crick, N. R., & Dodge, K. A. (1994). A Review and Reformulation of Social Information-Processing Mechanisms in Children's Social Adjustment. *Psychological Bulletin*, *115*(1), 74-101. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.115.1.74>
- Crick, N. R., Grotpeter, J. K., & Bigbee, M. A. (2002). Relationally and Physically Aggressive Children's Intent Attributions and Feelings of Distress for Relational and Instrumental Peer Provocations. *Child Development*, *73*(4), 1134-1142. <https://doi.org/10.1111/1467-8624.00462>
- D'Amico, A., & Geraci, A. (2022). Sex differences in emotional and meta-emotional intelligence in pre-adolescents and adolescents. *Acta Psychologica*, *227*, 103594. <https://doi.org/10.1016/j.actpsy.2022.103594>
- Dan-Glauser, E. S., & Gross, J. J. (2015). The temporal dynamics of emotional acceptance : Experience, expression, and physiology. *Biological Psychology*, *108*, 1-12. <https://doi.org/10.1016/j.biopsycho.2015.03.005>
- Dan-Glauser, E. S., & Scherer, K. R. (2013). The Difficulties in Emotion Regulation Scale (DERS) : Factor Structure and Consistency of a French Translation. *Swiss Journal of Psychology*, *72*(1), 5-11. <https://doi.org/10.1024/1421-0185/a000093>
- D'Arrigo, G., Leonardis, D., Abd ElHafeez, S., Fusaro, M., Tripepi, G., & Roumeliotis, S. (2021). Methods to Analyse Time-to-Event Data : The Kaplan-Meier Survival Curve. *Oxidative Medicine and Cellular Longevity*, *2021*, 1-7. <https://doi.org/10.1155/2021/2290120>
- Darsonville, A. (2012). Le surinvestissement législatif en matière d'infractions sexuelles. *Archives de politique criminelle*, *34*(1), 31. <https://doi.org/10.3917/apc.034.0031>
- Davis, K. C., Neilson, E. C., Kirwan, M., Eldridge, N., George, W. H., & Stappenbeck, C. A. (2021). Alcohol-involved sexual aggression : Emotion regulation as a mechanism of behavior change. *Health Psychology*, *40*(12), 940-950. <https://doi.org/10.1037/hea0001048>
- Davis, K. C., Norris, J., George, W. H., Martell, J., & Heiman, J. R. (2006). Men's likelihood of sexual aggression: The influence of alcohol, sexual arousal, and violent pornography. *Aggressive Behavior*, *32*(6), 581-589. <https://doi.org/10.1002/ab.20157>

- De Castro, B. O. (2004). The development of social information processing and aggressive behaviour : Current issues. *European Journal of Developmental Psychology, 1*(1), 87-102. <https://doi.org/10.1080/17405620444000058>
- De Castro, B. O., Veerman, J. W., Koops, W., Bosch, J. D., & Monshouwer, H. J. (2002). Hostile Attribution of Intent and Aggressive Behavior : A Meta-Analysis. *Child Development, 73*(3), 916-934. <https://doi.org/10.1111/1467-8624.00447>
- Desjardins, J. (2005). L'analyse de régression logistique. *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology, 1*(1), 35-41. <https://doi.org/10.20982/tqmp.01.1.p035>
- DeSteno, D., Petty, R. E., Rucker, D. D., & Wegener, D. T. (2000). Beyond Valence in the Perception of Likelihood : The Role of Emotion Specificity. *Journal of Personality and Social Psychology, 78*(3), 397-416. <https://doi.org/10.1037//O022-3514.78.3.397>
- Di Pierro, R., Di Sarno, M., & Madeddu, F. (2017). Investigating the relationship between narcissism and emotion regulation difficulties : The role of grandiose and vulnerable traits. *Clinical Neuropsychiatry, 14*(3), 209-215.
- Ditto, P. H., Pizarro, D. A., Epstein, E. B., Jacobson, J. A., & MacDonald, T. K. (2006). Visceral influences on risk-taking behavior. *Journal of Behavioral Decision Making, 19*(2), 99-113. <https://doi.org/10.1002/bdm.520>
- Dodge, K. A. (2006). Translational science in action : Hostile attributional style and the development of aggressive behavior problems. *Development and Psychopathology, 18*(03), 791-814. <https://doi.org/10.1017/S0954579406060391>
- Dodge, K. A., & Crick, N. R. (1990). Social Information-Processing Bases of Aggressive Behavior in Children. *Personality and Social Psychology Bulletin, 16*(1), 8-22. <https://doi.org/10.1177/0146167290161002>
- Donahue, J. J., Goranson, A. C., McClure, K. S., & Van Male, L. M. (2014). Emotion dysregulation, negative affect, and aggression : A moderated, multiple mediator analysis. *Personality and Individual Differences, 70*, 23-28. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2014.06.009>

- Ducro, C., Saloppé, X., & Pham, T. H. (2016). Validité francophone de l'échelle de psychopathie auto-rapportée de Hare, la SRP-III, en milieu psychiatrique général et délinquant. *Acta Psychiatrica Belgica*, *117*(1), 33-44.
- Ehring, T., Tuschen-Caffier, B., Schnülle, J., Fischer, S., & Gross, J. J. (2010). Emotion regulation and vulnerability to depression: Spontaneous versus instructed use of emotion suppression and reappraisal. *Emotion*, *10*(4), 563-572. <https://doi.org/10.1037/a0019010>
- Ekman, P. (1994). Strong Evidence for Universals in Facial Expressions: A Reply to Russell's Mistaken Critique. *Psychological Bulletin*, *115*(2), 268-287. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.115.2.268>
- Escarguel, M., & Benbouriche, M. (2023). Le rôle de l'alexithymie dans les comportements violents: Une révision des études disponibles à la lumière du modèle de traitement de l'information sociale. *Annales Médico-Psychologiques*, Prépublication. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2023.03.004>
- Escarguel, M., Benbouriche, M., Tibbels, S., & Przygodzki-Lionet, N. (2023). The role of the dark triad and emotion regulation in women's sexual coercion: a social information processing perspective. *Journal of Criminal Psychology*. Prépublication. <https://doi.org/10.1108/JCP-03-2023-0017>
- Evans, N. J., Rae, B., Bushmakina, M., Rubin, M., & Brown, S. D. (2017). Need for closure is associated with urgency in perceptual decision-making. *Memory & Cognition*, *45*(7), 1193-1205. <https://doi.org/10.3758/s13421-017-0718-z>
- Evans, N. J., & Wagenmakers, E.-J. (2020). Evidence Accumulation Models: Current Limitations and Future Directions. *The Quantitative Methods for Psychology*, *16*(2), 73-90. <https://doi.org/10.20982/tqmp.16.2.p073>
- Eyssel, F., & Bohner, G. (2011). Schema Effects of Rape Myth Acceptance on Judgments of Guilt and Blame in Rape Cases: The Role of Perceived Entitlement to Judge. *Journal of Interpersonal Violence*, *26*(8), 1579-1605. <https://doi.org/10.1177/0886260510370593>

- Fair, C., & Vanyur, J. (2011). Sexual Coercion, Verbal Aggression, and Condom Use Consistency Among College Students. *Journal of American College Health*, 59(4), 273-280. <https://doi.org/10.1080/07448481.2010.508085>
- Farris, C., Treat, T. A., Viken, R. J., & McFall, R. M. (2008). Sexual coercion and the misperception of sexual intent. *Clinical Psychology Review*, 28(1), 48-66. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2007.03.002>
- Farris, C., Viken, R. J., & Treat, T. A. (2010). Perceived association between diagnostic and non-diagnostic cues of women's sexual interest: General Recognition Theory predictors of risk for sexual coercion. *Journal of Mathematical Psychology*, 54(1), 137-149. <https://doi.org/10.1016/j.jmp.2008.10.001>
- Figueredo, A. J., Gladden, P. R., Sisco, M. M., Patch, E. A., & Jones, D. N. (2015). The Unholy Trinity: The Dark Triad, Sexual Coercion, and Brunswik-Symmetry. *Evolutionary Psychology*, 13(2), 435-454. <https://doi.org/10.1177/147470491501300208>
- Fogelson, N., Ribolsi, M., Fernandez-Del-Olmo, M., Rubino, I. A., Romeo, D., Koch, G., & Peled, A. (2011). Neural correlates of local contextual processing deficits in schizophrenic patients: Processing context in schizophrenia. *Psychophysiology*, 48(9), 1217-1226. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8986.2011.01195.x>
- Fonagy, P. (2003). Towards a developmental understanding of violence. *British Journal of Psychiatry*, 183(3), 190-192. <https://doi.org/10.1192/bjp.183.3.190>
- Fontaine, N. M. G., Parent, G., & Guay, J.-P. (2018). Les comportements de coercition sexuelle commis par les femmes examinés sous l'approche de la criminologie développementale. *Sexologies*, 27(2), 122-130. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2018.02.011>
- Fontaine, R. G. (2007). Toward a conceptual framework of instrumental antisocial decision-making and behavior in youth. *Clinical Psychology Review*, 27(5), 655-675. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2007.01.012>
- Fontaine, R. G. (2010). New Developments in Developmental Research on Social Information Processing and Antisocial Behavior. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(5), 569-573. <https://doi.org/10.1007/s10802-010-9400-7>

- Forgas, J. P. (1994). The role of emotion in social judgments: An introductory review and an Affect Infusion Model (AIM). *European Journal of Social Psychology*, 24(1), 1-24. <https://doi.org/10.1002/ejsp.2420240102>
- Forgas, J. P., & Ciarrochi, J. V. (2002). On Managing Moods: Evidence for the Role of Homeostatic Cognitive Strategies in Affect Regulation. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28(3), 336-345. <https://doi.org/10.1177/0146167202286005>
- Frese, B., Moya, M., & Megías, J. L. (2004). Social Perception of Rape: How Rape Myth Acceptance Modulates the Influence of Situational Factors. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(2), 143-161. <https://doi.org/10.1177/0886260503260245>
- Gagnon, J. H. (1990). The Explicit and Implicit Use of the Scripting Perspective in Sex Research. *Annual Review of Sex Research*, 1(1), 1-43. en. <http://dx.doi.org/10.1080/10532528.1990.10559854>
- Gannon, T. A., Keown, K., & Polaschek, D. L. L. (2007). Increasing Honest Responding on Cognitive Distortions in Child Molesters : The Bogus Pipeline Revisited. *Sexual Abuse*, 19(1), 5-22. <https://doi.org/10.1177/107906320701900103>
- Garapon, A., Nahoum-Grappe, V., Théry, I., Bujon, A.-L., & Schlegel, J.-L. (2023). Une nouvelle civilité sexuelle. *Esprit*, A, 125-136. <https://doi.org/10.3917/espri.2307.0125>
- Garofalo, C., Holden, C. J., Zeigler-Hill, V., & Velotti, P. (2016). Understanding the connection between self-esteem and aggression: The mediating role of emotion dysregulation: Self-Esteem, Emotion Dysregulation, and Aggression. *Aggressive Behavior*, 42(1), 3-15. <https://doi.org/10.1002/ab.21601>
- Garofalo, C., Neumann, C. S., & Velotti, P. (2018). Difficulties in emotion regulation and psychopathic traits in violent offenders. *Journal of Criminal Justice*, 57, 116-125. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2018.05.013>
- Garofalo, C., Neumann, C. S., & Velotti, P. (2021). Psychopathy and Aggression: The Role of Emotion Dysregulation. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(23-24), NP12640-NP12664. <https://doi.org/10.1177/0886260519900946>

- Garofalo, C., & Velotti, P. (2017). Negative emotionality and aggression in violent offenders: The moderating role of emotion dysregulation. *Journal of Criminal Justice*, 51, 9-16. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2017.05.015>
- George, B. (réalisateur). (2013). Le scribe qui dessine. [film documentaire]. Musée du Louvre production.
- Gerger, H., Kley, H., Bohner, G., & Siebler, F. (2007). The acceptance of modern myths about sexual aggression scale: Development and validation in German and English. *Aggressive Behavior*, 33(5), 422-440. <https://doi.org/10.1002/ab.20195>
- Gil, S. (2009). Comment étudier les émotions en laboratoire? *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 4, 15-24.
- Gilet, A.-L. (2008). Procédures d'induction d'humeurs en laboratoire: Une revue critique. *L'Encéphale*, 34(3), 233-239. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2006.08.003>
- Gillespie, S. M., Garofalo, C., & Velotti, P. (2018). Emotion regulation, mindfulness, and alexithymia: Specific or general impairments in sexual, violent, and homicide offenders? *Journal of Criminal Justice*, 58, 56-66. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2018.07.006>
- Gillespie, S. M., Rotshtein, P., Satherley, R.-M., Beech, A. R., & Mitchell, I. J. (2015). Emotional expression recognition and attribution bias among sexual and violent offenders: A signal detection analysis. *Frontiers in Psychology*, 6, 1-12. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2015.00595>
- Girard, S., Béland, S., Lemoyne, J., & Caron, P.-O. (2020). Interpréter l'interaction de variables latentes: Une exemplification méthodologique de la méthode graphique Johnson-Neyman. *Revue des sciences de l'éducation*, 46(2), 174-201. <https://doi.org/10.7202/1073723ar>
- Glowacz, F., & Schmits, E. (2020). Psychological distress during the COVID-19 lockdown: The young adults most at risk. *Psychiatry Research*, 293, 1-4. <https://doi.org/10.1016/j.psychres.2020.113486>
- Gratz, K. L., & Roemer, L. (2004). Multidimensional Assessment of Emotion Regulation and Dysregulation: Development, Factor Structure, and Initial Validation of the Difficulties

- in Emotion Regulation Scale. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 26(1), 41-54. <https://doi.org/10.1023/B:JOBA.0000007455.08539.94>
- Grelley, P. (2012). Contrepoint—La méthode expérimentale. *Informations sociales*, 174(6), 23. <https://doi.org/10.3917/inso.174.0023>
- Gross, J. J. (1998). The Emerging Field of Emotion Regulation : An Integrative Review. *Review of General Psychology*, 2(3), 271-199. <https://doi.org/10.1037/1089-2680.2.3.271>
- Gross, J. J. (2002). Emotion regulation : Affective, cognitive, and social consequences. *Psychophysiology*, 39(3), 281-291. <https://doi.org/10.1017/S0048577201393198>
- Gross, J. J., & John, O. P. (2003). Individual differences in two emotion regulation processes : Implications for affect, relationships, and well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85(2), 348-362. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.85.2.348>
- Gross, J., & Thompson, R. (2007). Emotion regulation : conceptual foundations. Dans Gross, J. (dir.), *Handbook of emotion regulation* (p. 3-24). New York, Guilford Press.
- Gyurak, A., Gross, J. J., & Etkin, A. (2011). Explicit and implicit emotion regulation : A dual-process framework. *Cognition & Emotion*, 25(3), 400-412. <https://doi.org/10.1080/02699931.2010.544160>
- Hald, G. M., & Malamuth, N. N. (2015). Experimental Effects of Exposure to Pornography : The Moderating Effect of Personality and Mediating Effect of Sexual Arousal. *Archives of Sexual Behavior*, 44(1), 99-109. <https://doi.org/10.1007/s10508-014-0291-5>
- Hausmann, D., & Läge, D. (2008). Sequential evidence accumulation in decision making: The individual desired level of confidence can explain the extent of information acquisition. *Judgment and Decision Making*, 3(3), 229-243. <https://doi.org/10.1017/S1930297500002436>
- Hayes, A. F. (2013). *Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis: A regression-based approach*. New York: The Guilford Press.
- Hébert, M., Boisjoli, C., Blais, M., & Oussaïd, E. (2018). Alexithymia as a mediator of the relationship between child sexual abuse and psychological distress in adolescence: A

- short-term longitudinal study. *Psychiatry Research*, 260, 468-472. <https://doi.org/10.1016/j.psychres.2017.12.022>
- Heiman, J. R. (1977). A Psychophysiological Exploration of Sexual Arousal Patterns in Females and Males. *Psychophysiology*, 14(3), 266-274. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8986.1977.tb01173.x>
- Held, U. (2010a). Le modèle des risques proportionnels de Cox. *Forum Médical Suisse – Swiss Medical Forum*, 10(34), 568-569. <https://doi.org/10.4414/fms.2010.07257>
- Held, U. (2010b). Représentation graphique et comparaison de courbes de survie. *Forum Médical Suisse – Swiss Medical Forum*, 10(33), 548-550. <https://doi.org/10.4414/fms.2010.07252>
- Hemphill, J. F. (2003). Interpreting the magnitudes of correlation coefficients. *American Psychologist*, 58(1), 78-79. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.58.1.78>
- Henrich, J., Heine, S. J., & Norenzayan, A. (2016). Most people are not WEIRD. In A. E. Kazdin (Ed.), *Methodological issues and strategies in clinical research* (pp. 113–114). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/14805-007>
- Hoffmann, A. M., & Verona, E. (2019). Psychopathic traits, gender, and motivations for sex : Putative paths to sexual coercion. *Aggressive Behavior*, 45(5), 527-536. <https://doi.org/10.1002/ab.21841>
- Horsley, T. A., De Castro, B. O., & Van Der Schoot, M. (2010). In the Eye of the Beholder : Eye-tracking Assessment of Social Information Processing in Aggressive Behavior. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(5), 587-599. <https://doi.org/10.1007/s10802-009-9361-x>
- Innes-Ker, Å., & Niedenthal, P. M. (2002). Emotion concepts and emotional states in social judgment and categorization. *Journal of Personality and Social Psychology*, 83(4), 804-816. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.83.4.804>
- Jager, K. J., Van Dijk, P. C., Zoccali, C., & Dekker, F. W. (2008). The analysis of survival data: The Kaplan–Meier method. *Kidney International*, 74(5), 560-565. <https://doi.org/10.1038/ki.2008.217>

- Janssen, E. (2011). Sexual arousal in men: A review and conceptual analysis. *Hormones and Behavior*, 59(5), 708-716. <https://doi.org/10.1016/j.yhbeh.2011.03.004>
- Janssen, E., Carpenter, D., & Graham, C. A. (2003). Selecting Films for Sex Research: Gender Differences in Erotic Film Preference. *Archives of Sexual Behavior*, 32(3), 243-251. <https://doi.org/10.1023/A:1023413617648>
- Janssen, E., & Everaerd, W. (1993). Determinants of Male Sexual Arousal. *Annual Review of Sex Research*, 4(1), 211-245. <https://doi.org/10.1080/10532528.1993.10559888>
- Janssen, E., Everaerd, W., Spiering, M., & Janssen, J. (2000). Automatic processes and the appraisal of sexual stimuli: Toward an information processing model of sexual arousal. *Journal of Sex Research*, 37(1), 8-23. <https://doi.org/10.1080/00224490009552016>
- Jonason, P. K., & Sherman, R. A. (2020). Personality and the perception of situations: The Big Five and Dark Triad traits. *Personality and Individual Differences*, 163, 1-5. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2020.110081>
- Jonason, P. K., & Webster, G. D. (2010). The dirty dozen: A concise measure of the dark triad. *Psychological Assessment*, 22(2), 420-432. <https://doi.org/10.1037/a0019265>
- Jones, D. N., & Paulhus, D. L. (2011). The role of impulsivity in the Dark Triad of personality. *Personality and Individual Differences*, 51(5), 679-682. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2011.04.011>
- Joyal, C. C., Jacob, L., Cigna, M.-H., Guay, J.-P., & Renaud, P. (2014). Virtual faces expressing emotions: An initial concomitant and construct validity study. *Frontiers in Human Neuroscience*, 8, 1-6. <https://doi.org/10.3389/fnhum.2014.00787>
- Jozkowski, K. N., & Wiersma, J. D. (2015). Does Drinking Alcohol Prior to Sexual Activity Influence College Students' Consent? *International Journal of Sexual Health*, 27(2), 156-174. <https://doi.org/10.1080/19317611.2014.951505>
- Kaiser, J., Davey, G. C. L., Parkhouse, T., Meeres, J., & Scott, R. B. (2016). Emotional facial activation induced by unconsciously perceived dynamic facial expressions. *International Journal of Psychophysiology*, 110, 207-211. <https://doi.org/10.1016/j.ijpsycho.2016.07.504>

- Kaye, T. (réalisateur). (1998). *American History X*. [film cinématographique]. New Line Cinema, The Turman-Morrissey Company.
- Kingree, J. B., & Thompson, M. (2015). Alcohol-Uninvolved Sexual Aggression Perpetration. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(9), 1478-1492. <https://doi.org/10.1177/0886260514540806>
- Kirwan, M., Lanni, D. J., Warnke, A., Pickett, S. M., & Parkhill, M. R. (2019). Emotion Regulation Moderates the Relationship Between Alcohol Consumption and the Perpetration of Sexual Aggression. *Violence Against Women*, 25(9), 1053-1073. <https://doi.org/10.1177/1077801218808396>
- Kombrot, D. (2005). Point Biserial Correlation. *Encyclopedia of Statistics in Behavioral Science*, 3, 1552-1553. <https://doi.org/10.1002/0470013192.bsa485>
- Koole, S. L. (2009). The psychology of emotion regulation: An integrative review. *Cognition & Emotion*, 23(1), 4-41. <https://doi.org/10.1080/02699930802619031>
- Koole, S. L., & Rothermund, K. (2012). “I feel better but I don’t know why”: The psychology of implicit emotion regulation. *Cognition and Emotion*, 25(3), 389-399. <https://doi.org/10.1080/02699931.2010.550505>
- Koss, M. P., Abbey, A., Campbell, R., Cook, S., Norris, J., Testa, M., Ullman, S., West, C., & White, J. (2007). Revising the SES: A Collaborative Process to Improve Assessment of Sexual Aggression and Victimization. *Psychology of Women Quarterly*, 31(4), 357-370. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2007.00385.x>
- Koss, M. P., & Gidycz, C. A. (1985). Sexual Experiences Survey: Reliability and Validity. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 53(3), 422-423. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.53.3.422>
- Koss, M. P., Gidycz, C. A., & Wisniewski, N. (1987). The Scope of Rape: Incidence and Prevalence of Sexual Aggression and Victimization in a National Sample of Higher Education Students. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55(2), 162-170. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.55.2.162>

- Koukounas, E., & Letch, N. M. (2001). Psychological Correlates of Perception of Sexual Intent in Women. *The Journal of Social Psychology*, 141(4), 443-456. <https://doi.org/10.1080/00224540109600564>
- Krahé, B., Schuster, I., & Tomaszewska, P. (2021). Prevalence of Sexual Aggression Victimization and Perpetration in a German University Student Sample. *Archives of Sexual Behavior*, 50(5), 2109-2121. <https://doi.org/10.1007/s10508-021-01963-4>
- Krahé, B., Temkin, J., & Bieneck, S. (2007). Schema-driven information processing in judgements about rape. *Applied Cognitive Psychology*, 21(5), 601-619. <https://doi.org/10.1002/acp.1297>
- Krauth-Gruber, S. (2009). La régulation des émotions. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 4, 32-39.
- Krosnick, J. A. & Petty, R. E. (1995). Attitude strength: An overview. Dans R. E. Petty, & J.A. Krosnick (dir.). *Attitude strength: Antecedents and consequences*. Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Kuhl, J., & Koole, S. L. (2004). Workings of the Will: A Functional Approach. Dans J. Greenberg, S. L. Koole, & T. Pyszczynski (dir.), *Handbook of Experimental Existential Psychology* (p. 411–430). The Guilford Press.
- Lang, P. J., Bradley, M. M., & Cuthbert, B. N. (2008). *International Affective Picture System (IAPS): Affective ratings of pictures and instruction manual* (Technical Report A-8). University of Florida.
- Lansford, J. E., Malone, P. S., Dodge, K. A., Crozier, J. C., Pettit, G. S., & Bates, J. E. (2006). A 12-Year Prospective Study of Patterns of Social Information Processing Problems and Externalizing Behaviors. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 34(5), 709-718. <https://doi.org/10.1007/s10802-006-9057-4>
- Laporte, S. (2005). Comment lire une courbe de survie? *Médecine thérapeutique*, 11(6), 419-423.
- LeBreton, J. M., Baysinger, M. A., Abbey, A., & Jacques-Tiura, A. J. (2013). The relative importance of psychopathy-related traits in predicting impersonal sex and hostile

- masculinity. *Personality and Individual Differences*, 55(7), 817-822. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2013.07.009>
- Lee, M. D., & Cummins, T. D. R. (2004). Evidence accumulation in decision making: Unifying the “take the best” and the “rational” models. *Psychonomic Bulletin & Review*, 11(2), 343-352. <https://doi.org/10.3758/BF03196581>
- Legrand, E., & Mignon, A. (2022). Comment l'intention d'implémentation facilite-t-elle le changement comportemental? Des habitudes instantanées à la cognition incarnée. *L'Année psychologique*, 122(2), 367-392. <https://doi.org/10.3917/anpsy1.222.0367>
- Lemerise, E. A., & Arsenio, W. F. (2000). An Integrated Model of Emotion Processes and Cognition in Social Information Processing. *Child Development*, 71(1), 107-118. <https://doi.org/10.1111/1467-8624.00124>
- Lemerise, E. A., Gregory, D. S., & Fredstrom, B. K. (2005). The influence of provocateurs' emotion displays on the social information processing of children varying in social adjustment and age. *Journal of Experimental Child Psychology*, 90(4), 344-366. <https://doi.org/10.1016/j.jecp.2004.12.003>
- Lindgren, K. P., George, W. H., & Shoda, Y. (2007). Sexual Intent Perceptions: The Role of Perceiver Experience and the Real-Person Reduction. *Journal of Applied Social Psychology*, 37(2), 346-369. <https://doi.org/10.1111/j.0021-9029.2007.00163.x>
- Lindgren, K. P., Parkhill, M. R., George, W. H., & Hendershot, C. S. (2008). Gender Differences in Perceptions of Sexual Intent: A Qualitative Review and Integration. *Psychology of Women Quarterly*, 32(4), 423-439. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2008.00456.x>
- Lion 69b (2016, 3 octobre). *Consentement tasse de thé (version française)* [vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=S-50iVx_yxU&t=12s&ab_channel=Lion69b
- Loewenstein, G. (1996). Out of Control: Visceral Influences on Behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 65(3), 272-292. <https://doi.org/10.1006/obhd.1996.0028>

- Lonsway, K. A., & Fitzgerald, L. F. (1995). Attitudinal Antecedents of Rape Myth Acceptance: A Theoretical and Empirical Reexamination. *Journal of Personality and Social Psychology*, 68(4), 704-711. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.68.4.704>
- Lopes, B., Yu, H., Bortolon, C., & Jaspal, R. (2021). Fifty Shades of Darkness: A Socio-Cognitive Information-Processing Framework Applied to Narcissism and Psychopathy. *The Journal of Psychology*, 155(3), 309-333. <https://doi.org/10.1080/00223980.2021.1880361>
- Lopez-Persem, A., & Khamassi, M. (2021). Décision et action. Dans M, Khamassi (dir.), *Neurosciences cognitives* (p. 1-46). Éditions De Boeck Supérieur. <https://hal.science/hal-03411266>
- Lösel, F., Bliesener, T., & Bender, D. (2007). Social Information Processing, Experiences of Aggression in Social Contexts, and Aggressive Behavior in Adolescents. *Criminal Justice and Behavior*, 34(3), 330-347. <https://doi.org/10.1177/0093854806295833>
- Lutz, J., & Krahé, B. (2018). Inducing sadness reduces anger-driven aggressive behavior: A situational approach to aggression control. *Psychology of Violence*, 8(3), 358-366. <https://doi.org/10.1037/vio0000167>
- Lyons, M., Houghton, E., Brewer, G., & O'Brien, F. (2022). The Dark Triad and Sexual Assertiveness Predict Sexual Coercion Differently in Men and Women. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(7-8), NP4889-NP4904. <https://doi.org/10.1177/0886260520922346>
- Malamuth, N. (1989). The attraction to sexual aggression scale: Part one. *Journal of Sex Research*, 26(1), 26-49. <https://doi.org/10.1080/00224498909551491>
- Malamuth, N. M. (1981). Rape Proclivity Among Males. *Journal of Social Issues*, 37(4), 138-157. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1981.tb01075.x>
- Malamuth, N. M. (2003). Criminal and Noncriminal Sexual Aggressors: Integrating Psychopathy in a Hierarchical-Mediational Confluence Model. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 989(1), 33-58. <https://doi.org/10.1111/j.1749-6632.2003.tb07292.x>

- Malamuth, N. M., Heavey, C. L., & Linz, D. (1996). The Confluence Model of Sexual Aggression: Combining Hostile Masculinity and Impersonal Sex. *Journal of Offender Rehabilitation*, 23(3-4), 13-37. https://doi.org/10.1300/J076v23n03_03
- Malamuth, N. M., Lamade, R. V., Koss, M. P., Lopez, E., Seaman, C., & Prentky, R. (2021). Factors predictive of sexual violence: Testing the four pillars of the Confluence Model in a large diverse sample of college men. *Aggressive Behavior*, 47(4), 405-420. <https://doi.org/10.1002/ab.21960>
- Malamuth, N. M., Sockloskie, R. J., Koss, M. P., & Tanaka, J. S. (1991). Characteristics of Aggressors Against Women: Testing a Model Using a National Sample of College Students. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 670-681. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.59.5.670>
- Malamuth, N. M., & Thornhill, N. W. (1994). Hostile masculinity, sexual aggression, and gender-biased domineeringness in conversations. *Aggressive Behavior*, 20(3), 185-193. [https://doi.org/10.1002/1098-2337\(1994\)20:3<185::AID-AB2480200305>3.0.CO;2-3](https://doi.org/10.1002/1098-2337(1994)20:3<185::AID-AB2480200305>3.0.CO;2-3)
- Manal, S. (2020). *Sur l'Analyse de Survie et Applications*. [Mémoire, Université Mohamed Khider, Algérie].
- Mann, T., & Ward, A. (2007). Attention, Self-Control, and Health Behaviors. *Current Directions in Psychological Science*, 16(5), 280-283. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8721.2007.00520.x>
- Marsh, A. A., & Blair, R. J. R. (2008). Deficits in facial affect recognition among antisocial populations: A meta-analysis. *Neuroscience & Biobehavioral Reviews*, 32(3), 454-465. <https://doi.org/10.1016/j.neubiorev.2007.08.003>
- Marx, B. P., & Gross, A. M. (1995). Date Rap: An Analysis of Two Contextual Variables. *Behavior Modification*, 19(4), 451-463. <https://doi.org/10.1177/01454455950194003>
- Meyer, T. (2005). Validité externe et méthode expérimentale. *Questions de communication*, 7, 209-222. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4655>
- Mikolajczak M., (2014). La régulation des émotions négatives. Dans M. Mikolajczak, J. Quoidbach, I. Kotsou, & D. Nelis (dir.), *Les compétences émotionnelles* (1^e éd., p. 59-88). DUNOD.

- Mikolajczak M., Quoidbach, J., Kotsou, I., & Nelis, D. (2020). *Les compétences émotionnelles* (2^e éd.). DUNOD.
- Moroń, M., & Biolik-Moroń, M. (2021). Emotional awareness and relational aggression: The roles of anger and maladaptive anger regulation. *Personality and Individual Differences*, 173, 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2021.110646>
- Mouchet-Mages, S., Alezrah, C., Allag-Morris, S., Blachère, P., Bouvier, J.-C., Chollier, M., Colson, M.-H., Cordier, B., Da Costa, J., De Fréminville, H., Delarue, J.-M., Dufresne, K., Dusacq, E., Frémy, D., Giron, O., Goetz, F., Henry, O., Le Bodic, C., Lemitre, S., ... Lacambre, M. (2021). Audition publique auteurs de violences sexuelles : Prévention, évaluation, prise en charge des 14 et 15 juin 2018 : perspectives et préconisations. *L'Encéphale*, 47(5), 495-498. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2020.06.018>
- Moyano, N., & Sierra, J. C. (2016). Sexual victimisation, sexual cognitions, desire and excitation/inhibition in community Spanish male and female sexual aggressors. *Journal of Sexual Aggression*, 22(1), 36-51. <https://doi.org/10.1080/13552600.2014.996614>
- Murnen, S. K., Wright, C., & Kaluzny, G. (2002). If « boys will be boys, » then girls will be victims? A meta-analytic review of the research that relates masculine ideology to sexual aggression. *Sex Roles*, 46(11/12), 359-375. <https://doi.org/10.1023/A:1020488928736>
- Nagler, U. K. J., Reiter, K. J., Furtner, M. R., & Rauthmann, J. F. (2014). Is there a “dark intelligence”? Emotional intelligence is used by dark personalities to emotionally manipulate others. *Personality and Individual Differences*, 65, 47-52. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2014.01.025>
- Neilson, E. C., Smith, L., Davis, K. C., & George, W. H. (2022). Acute alcohol intoxication, state anger, and sexual assault perpetration: The role of state emotion regulation. *Psychology of Violence*, 12(1), 42-51. <https://doi.org/10.1037/vio0000381>
- Nélis, D. (2014). L'identification des émotions d'autrui. Dans M. Mikolajczak, J. Quoidbach, I. Kotsou, & D. Nelis (dir.), *Les compétences émotionnelles* (1^e éd., p. 59-88). DUNOD.

- Newell, B. R., & Lee, M. D. (2011). The right tool for the job? Comparing an evidence accumulation and a naive strategy selection model of decision making. *Journal of Behavioral Decision Making*, 24(5), 456-481. <https://doi.org/10.1002/bdm.703>
- Nolen-Hoeksema, S. (2012). Emotion Regulation and Psychopathology: The Role of Gender. *Annual Review of Clinical Psychology*, 8(1), 161-187. <https://doi.org/10.1146/annurev-clinpsy-032511-143109>
- Nolet, K., Rouleau, J.-L., Benbouriche, M., Carrier Emond, F., & Renaud, P. (2016). How Ego Depletion Affects Sexual Self-Regulation: Is It More Than Resource Depletion? *The Journal of Sex Research*, 53(8), 994-1007. <https://doi.org/10.1080/00224499.2015.1096887>
- Ochsner, K. N., Ray, R. D., Cooper, J. C., Robertson, E. R., Chopra, S., Gabrieli, J. D. E., & Gross, J. J. (2004). For better or for worse: Neural systems supporting the cognitive down- and up-regulation of negative emotion. *Neuroimage*, 23(2), 483-499. <https://doi.org/10.1016/j.neuroimage.2004.06.030>
- OMS (s.d.). Violence à l'encontre des femmes. https://www.who.int/fr/health-topics/violence-against-women#tab=tab_1
- Palaric, R., Benbouriche, M., & Spriet, H. (2013). La violence sexuelle : Une problématique plurielle. In *Psychologie et violence* (Studyram-Vocatis, p. 118-132).
- Parker, J. D. A., Taylor, G. J., & Bagby, R. M. (2001). The relationship between emotional intelligence and alexithymia. *Personality and Individual Differences*, 30(1), 107-115. [https://doi.org/10.1016/S0191-8869\(00\)00014-3](https://doi.org/10.1016/S0191-8869(00)00014-3)
- Paulhus, D. L., Neumann, C. S., & Hare, R. D. (sous presse). *Manual for the Self-Report Psychopathy Scale* (4^e éd.). Multi-Health Systems.
- Paulhus, D. L., & Williams, K. M. (2002). The Dark Triad of personality: Narcissism, Machiavellianism, and psychopathy. *Journal of Research in Personality*, 36(6), 556-563. [https://doi.org/10.1016/S0092-6566\(02\)00505-6](https://doi.org/10.1016/S0092-6566(02)00505-6)
- Payne, D. L., Lonsway, K. A., & Fitzgerald, L. F. (1999). Rape Myth Acceptance: Exploration of Its Structure and Its Measurement Using the Illinois Rape Myth Acceptance Scale.

- Journal of Research in Personality*, 33(1), 27-68.
<https://doi.org/10.1006/jrpe.1998.2238>
- Pickett, S. M., Parkhill, M. R., & Kirwan, M. (2016). The influence of sexual aggression perpetration history and emotion regulation on men's aggressive responding following social stress. *Psychology of Men & Masculinity*, 17(4), 363-372.
<https://doi.org/10.1037/men0000032>
- Polaschek, D. L. L., Calvert, S. W., & Gannon, T. A. (2009). Linking Violent Thinking: Implicit Theory-Based Research with Violent Offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(1), 75-96. <https://doi.org/10.1177/0886260508315781>
- Polaschek, D. L. L., & Gannon, T. A. (2004). The Implicit Theories of Rapists: What Convicted Offenders Tell Us. *Sexual Abuse*, 16(4), 299-314.
<https://doi.org/10.1177/107906320401600404>
- Polaschek, D. L. L., & Ward, T. (2002). The implicit theories of potential rapists What our questionnaires tell us. *Aggression and Violent Behavior*, 7(4), 385-406.
[https://doi.org/10.1016/S1359-1789\(01\)00063-5](https://doi.org/10.1016/S1359-1789(01)00063-5)
- Rakotomala. (2017). *Analyse de corrélation Étude des dépendances—Variables quantitatives. Version 1.1* (p. 1-105). Université Lumière Lyon 2.
- Rapaport, K., & Burkhart, B. R. (1984). Personality and Attitudinal Characteristics of Sexually Coercive College Males. *Journal of Abnormal Psychology*, 93(2), 216-221.
<https://doi.org/10.1037/0021-843X.93.2.216>
- Ric, F., & Alexopoulos, T. (2009). États affectifs et traitement de l'information sociale. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 4.
- Ritschard, G. (2004). Estimer un modèle de Cox en temps continu avec SPSS. In *Modélisation des événements et transitions du parcours de vie (Event History Analysis) : Mise en œuvre avec SPSS* (Institut PAVIE). Institut PAVIE.
- Rizzi, L. (2003). Punir et reconnaître : Distinction et implication de l'obligation juridique et du devoir éthique chez Hegel. *Archives de Philosophie*, 66(2), 237-250.
<https://doi.org/10.3917/aphi.662.0237>

- Robertson, T., Daffern, M., & Bucks, R. S. (2015). Beyond anger control: Difficulty attending to emotions also predicts aggression in offenders. *Psychology of Violence, 5*(1), 74-83. <https://doi.org/10.1037/a0037214>
- Robinson, M. D., Traurig, E., & Klein, R. J. (2020). On looking versus leaping: A situated multilevel approach to trait anger and the anger-aggression relationship. *Personality and Individual Differences, 164*, 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2020.110130>
- Ross, T., & Fontao, M. I. (2008). The Relationship of Self-Regulation and Aggression: An Empirical Test of Personality Systems Interaction Theory. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 52*(5), 554-570. <https://doi.org/10.1177/0306624X07308667>
- Rozee, P. D., & Koss, M. P. (2001). Rape: A Century of Resistance. *Psychology of Women Quarterly, 25*(4), 295-311. <https://doi.org/10.1111/1471-6402.00030>
- Saarni, C. (1999). *A Skill-Based Model of Emotional Competence: A Developmental Perspective* (p. 1-20) [Meeting Papers]. the Biennial Meeting of the Society for Research in Child Development.
- Savard, C., Simard, C., & Jonason, P. K. (2017). Psychometric properties of the French-Canadian version of the Dark Triad Dirty Dozen. *Personality and Individual Differences, 119*, 122-128. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2017.06.044>
- Schaefer, A., Nils, F., Sanchez, X., & Philippot, P. (2010). Assessing the effectiveness of a large database of emotion-eliciting films: A new tool for emotion researchers. *Cognition & Emotion, 24*(7), 1153-1172. <https://doi.org/10.1080/02699930903274322>
- Schatzel-Murphy, E. A. (2011). *Expanding a Model of Female Heterosexual Coercion: Are Sexually Coercive Women Hyperfeminine?* [Thèse, University of Massachusetts].
- Schatzel-Murphy, E. A., Harris, D. A., Knight, R. A., & Milburn, M. A. (2009). Sexual Coercion in Men and Women: Similar Behaviors, Different Predictors. *Archives of Sexual Behavior, 38*(6), 974-986. <https://doi.org/10.1007/s10508-009-9481-y>
- Schultz, D., Ambike, A., Logie, S. K., Bohner, K. E., Stapleton, L. M., VanderWalde, H., Min, C. B., & Betkowski, J. A. (2010). Assessment of Social Information Processing in Early Childhood: Development and Initial Validation of the Schultz Test of Emotion

- Processing—Preliminary Version. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(5), 601-613. <https://doi.org/10.1007/s10802-010-9390-5>
- Schuster, I., Krahé, B., Ilabaca Baeza, P., & Muñoz-Reyes, J. A. (2016). Sexual Aggression Victimization and Perpetration among Male and Female College Students in Chile. *Frontiers in Psychology*, 7. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2016.01354>
- Schwarz, N. (2012). Feelings-as-Information Theory. Dans P. Van Lange, A. Kruglanski, & E. Higgins, *Handbook of Theories of Social Psychology: Volume 1* (p. 289-308). SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781446249215.n15>
- Seara-Cardoso, A., Queirós, A., Fernandes, E., Coutinho, J., & Neumann, C. (2020). Psychometric Properties and Construct Validity of the Short Version of the Self-Report Psychopathy Scale in a Southern European Sample. *Journal of Personality Assessment*, 102(4), 457-468. <https://doi.org/10.1080/00223891.2019.1617297>
- Sebalo, I., Ireland, J. L., & Chu, S. (2022). The centrality of cognition and coping styles in driving aggressive responses. *International Journal of Law and Psychiatry*, 85, 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2022.101842>
- Sierra, J. C., Gutiérrez-Quintanilla, R., Bermúdez, M. P., & Buela-Casal, G. (2009). Male Sexual Coercion: Analysis of a Few Associated Factors. *Psychological Reports*, 105(1), 69-79. <https://doi.org/10.2466/PR0.105.1.69-79>
- Smeijers, D., Benbouriche, M., & Garofalo, C. (2020). The Association Between Emotion, Social Information Processing, and Aggressive Behavior: A Systematic Review. *European Psychologist*, 25(2), 81-91. <https://doi.org/10.1027/1016-9040/a000395>
- Smith, N. K., Larsen, J. T., Chartrand, T. L., Cacioppo, J. T., Katafiasz, H. A., & Moran, K. E. (2006). Being bad isn't always good: Affective context moderates the attention bias toward negative information. *Journal of Personality and Social Psychology*, 90(2), 210-220. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.90.2.210>
- Spokes, T., Hine, D. W., Marks, A. D. G., Quain, P., & Lykins, A. D. (2014). Arousal, Working Memory Capacity, and Sexual Decision-Making in Men. *Archives of Sexual Behavior*, 43(6), 1137-1148. <https://doi.org/10.1007/s10508-014-0277-3>

- Stappenbeck, C. A., & Fromme, K. (2014). The effects of alcohol, emotion regulation, and emotional arousal on the dating aggression intentions of men and women. *Psychology of Addictive Behaviors*, 28(1), 10-19. <https://doi.org/10.1037/a0032204>
- Strang, E., Peterson, Z. D., Hill, Y. N., & Heiman, J. R. (2013). Discrepant Responding across Self-Report Measures of Men's Coercive and Aggressive Sexual Strategies. *The Journal of Sex Research*, 50(5), 458-469. <https://doi.org/10.1080/00224499.2011.646393>
- Suri, G., Sheppes, G., Young, G., Abraham, D., McRae, K., & Gross, J. J. (2018). Emotion regulation choice: The role of environmental affordances. *Cognition and Emotion*, 32(5), 963-971. <https://doi.org/10.1080/02699931.2017.1371003>
- Süssenbach, P., Eyssel, F., & Böhner, G. (2013). Metacognitive Aspects of Rape Myths: Subjective Strength of Rape Myth Acceptance Moderates Its Effects on Information Processing and Behavioral Intentions. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(11), 2250-2272. [https://doi.org/DOI: 10.1177/0886260512475317](https://doi.org/DOI:10.1177/0886260512475317)
- Thomas, L. A., & Gorzalka, B. B. (2012). Effect of Sexual Coercion Proclivity, Insult and Fantasy on Emotional Reactivity and Appeal of Sexual Aggression. *Violence Against Women*, 18(8), 973-995. <https://doi.org/10.1177/1077801212456529>
- Tombu, M. N., Asplund, C. L., Dux, P. E., Godwin, D., Martin, J. W., & Marois, R. (2011). A Unified attentional bottleneck in the human brain. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 108(33), 13426-13431. <https://doi.org/10.1073/pnas.1103583108>
- Treat, T. A., & Viken, R. J. (2018). Sexual-perception processes in acquaintance-targeted sexual aggression. *Aggressive Behavior*, 44(3), 316-326. <https://doi.org/10.1002/ab.21754>
- Treat, T. A., Viken, R. J., & Summers, S. (2015). Contextual Influences on Men's Perceptions of Women's Sexual Interest. *Archives of Sexual Behavior*, 44(8), 2267-2271. <https://doi.org/10.1007/s10508-015-0539-8>
- Trottier, D., Benbouriche, M., & Bonneville, V. (2021). A Meta-Analysis on the Association Between Rape Myth Acceptance and Sexual Coercion Perpetration. *The Journal of Sex Research*, 58(3), 375-382. <https://doi.org/10.1080/00224499.2019.1704677>

- Trottier, D., Benbouriche, M., Bonneville, V., & Noorishad, P.-G. (2021). Adhésion aux mythes du viol et perpétration de coercition sexuelle chez les étudiants et étudiantes universitaires : Une revue systématique de la littérature. *Canadian Psychology / Psychologie canadienne*, 62(3), 326-344. <https://doi.org/10.1037/cap0000227>
- Trottier, D., Benbouriche, M., LeBlanc, C., & Bonneville, V. (2020). Validation française de l'Échelle révisée d'adhésion aux mythes du viol (FR-IRMA). *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue canadienne des sciences du comportement*, 52(2), 171-176. <https://doi.org/10.1037/cbs0000176>
- Trottier, D., Laflamme, K., Guay, J.-P., & Benbouriche, M. (2023). French validation of the Tactics First-Sexual Experiences Survey–Perpetrator in heterosexual men. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue Canadienne Des Sciences Du Comportement*, 1-6. <https://doi.org/10.1037/cbs0000372>
- Trottier, D., Nolet, K., Benbouriche, M., Bonneville, V., Racine-Latulippe, F., & Bergeron, S. (2021). Sexual Violence Perpetration and Victimization: Providing Prevalence Rates for Understudied Populations. *Violence and Gender*, 8(2), 59-66. <https://doi.org/10.1089/vio.2020.0037>
- Trottier, D., Rouleau, J.L., Renaud, P., & Goyette, M. (2014). Using Eye Tracking to Identify Faking Attempts During Penile Plethysmography Assessment. *The Journal of Sex Research*, 51(8), 946-955. <https://doi.org/10.1080/00224499.2013.832133>
- Troy, A. S., Shallcross, A. J., Brunner, A., Friedman, R., & Jones, M. C. (2018). Cognitive reappraisal and acceptance: Effects on emotion, physiology, and perceived cognitive costs. *Emotion*, 18(1), 58-74. <https://doi.org/10.1037/emo0000371>
- Van Malderen, S., Vicenzutto, A., Rinaldi, R., Lefebvre, L., & Pham, T. (2017). Attention et traitement au sein du trouble de personnalité psychopathique : Intérêt des concepts et modèles théoriques. *Neuropsychologie clinique et appliquée*, 1, 87-97. <https://doi.org/10.46278/j.ncacn.20170907>
- Varjonen, M., Santtila, P., Höglund, M., Jern, P., Johansson, A., Wager, I., Witting, K., Ålgars, M., & Sandnabba, N. K. (2007). Genetic and Environmental Effects on Sexual Excitation and Sexual Inhibition in Men. *Journal of Sex Research*, 44(4), 359-369. <https://doi.org/10.1080/00224490701578653>

- Veber, F. (réalisateur). 1998). *Le dîner de cons*. [film cinématographique]. Gaumont, Efve Films, TF1 Films Production, TPS Cinéma.
- Velotti, P., Garofalo, C., Dimaggio, G., & Fonagy, P. (2019). Mindfulness, Alexithymia, and Empathy Moderate Relations Between Trait Aggression and Antisocial Personality Disorder Traits. *Mindfulness*, *10*(6), 1082-1090. <https://doi.org/10.1007/s12671-018-1048-3>
- Velotti, P., Garofalo, C., Petrocchi, C., Cavallo, F., Popolo, R., & Dimaggio, G. (2016). Alexithymia, emotion dysregulation, impulsivity and aggression: A multiple mediation model. *Psychiatry Research*, *237*, 296-303. <https://doi.org/10.1016/j.psychres.2016.01.025>
- Verona, E. (2016). Interactions cognition-émotion et personnalité psychopathique : Des trajectoires distinctes vers les comportements antisociaux et violents. *Santé mentale au Québec*, *41*(1), 65-83. <https://doi.org/10.7202/1036966ar>
- Vonk, J., Zeigler-Hill, V., Ewing, D., Mercer, S., & Noser, A. E. (2015). Mindreading in the dark: Dark personality features and theory of mind. *Personality and Individual Differences*, *87*, 50-54. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2015.07.025>
- Ward, T. (2000). Sexual offenders' cognitive distortions as implicit theories. *Aggression and Violent Behavior*, *5*(5), 491-507. [https://doi.org/10.1016/S1359-1789\(98\)00036-6](https://doi.org/10.1016/S1359-1789(98)00036-6)
- Ward, T., Keenan, T., & Hudson, S. M. (2000). Understanding cognitive, affective, and intimacy deficits in sexual offenders: A developmental perspective. *Aggression and Violent Behavior*, *5*(1), 41-62. [https://doi.org/10.1016/S1359-1789\(98\)00025-1](https://doi.org/10.1016/S1359-1789(98)00025-1)
- Watson, D., Anna, L., & Tellegen, A. (1988). Development and Validation of Brief Measures of Positive and Negative Affect: The PANAS Scales. *Journal of Personality and Social Psychology*, *54*(6), 1063-1070. <https://doi.org/10.1037//0022-3514.54.6.1063>
- Westphal, M., & Bonanno, G. A. (2004). Emotion self-regulation. Dans M. Beauregard (dir.), *Consciousness, emotional self-regulation and the brain* (p. 1–33). John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/aicr.54.03wes>

- Wigboldus, D. H. J., Sherman, J. W., Franzese, H. L., & Knippenberg, A. V. (2004). Capacity and Comprehension: Spontaneous Stereotyping Under Cognitive Load. *Social Cognition*, 22(3), 292-309. <https://doi.org/10.1521/soco.22.3.292.35967>
- Wilkowski, B. M., Robinson, M. D., & Troop-Gordon, W. (2010). How does cognitive control reduce anger and aggression? The role of conflict monitoring and forgiveness processes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 98(5), 830-840. <https://doi.org/10.1037/a0018962>
- Williams, D. J., Thomas, J. N., Prior, E. E., & Christensen, C. (2014). From “SSC” and “RACK” to the “4Cs”: Introducing a new Framework for Negotiating BDSM Participation. *Electronic Journal of Human Sexuality*, 17(5), 1-10.
- Willis, M., Birthing, A., King, J. S., Nelson-Gray, R. O., & Lutzman, R. D. (2017). Are infidelity tolerance and rape myth acceptance related constructs? An association moderated by psychopathy and narcissism. *Personality and Individual Differences*, 117, 230-235. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2017.06.015>
- Zech, E., Luminet, O., Rimeâ, B., & Wagner, H. (1999). Alexithymia and its Measurement: Confirmatory Factor Analyses of the 20-Item Toronto Alexithymia Scale and the Bermond-Vorst Alexithymia Questionnaire. *European Journal of Personality*, 13(6), 511-532. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1099-0984\(199911/12\)13:63.3.CO;2-S](https://doi.org/10.1002/(SICI)1099-0984(199911/12)13:63.3.CO;2-S)
- Zeigler-Hill, V., & Vonk, J. (2015). Dark Personality Features and Emotion Dysregulation. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 34(8), 692-704. <https://doi.org/10.1521/jscp.2015.34.8.692>

Annexe A – Etude 1

Formulaire d'information et de consentement



Formulaire d'information et de consentement

Titre du projet de recherche	Etude du rôle des compétences émotionnelles sur la perception des intentions et la prise de décision en matière de coercition sexuelle
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche, Université de Lille
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, EA 4072, Université de Lille.

1. Informations sur l'étude

Cette recherche a pour principal objectif d'investiguer le rôle des compétences émotionnelles dans un cadre de relation interpersonnelle. En effet, il est admis que les émotions jouent un rôle dans la communication d'informations relatives à notre état physique et psychologique dans une situation. Nous nous intéressons, plus particulièrement, à l'étude de ces compétences dans les capacités de perception des intentions sexuelles d'autrui.

L'étude qui vous est proposée ici est estimée à un temps de passation d'environ 20 minutes. Ainsi, si vous acceptez de participer à cette recherche, vous devrez remplir un ensemble de questionnaires ainsi que deux tâches qui prendront la forme de photos pour l'une et d'une vidéo pour l'autre.

2. Critères de protection des données

Dans le cadre de ce projet, tout un ensemble de critères sont appliqués afin de garantir la participation volontaire et le droit de retrait, le respect de la confidentialité des données

personnelles ainsi que le total anonymat de vos réponses en accord avec les recommandations de la CNIL¹ et des dispositions juridiques².

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire, vous êtes donc totalement libre d'accepter ou de refuser d'y participer. De plus, vous avez le droit de vous retirer de ce projet à tout moment si vous le souhaitez, sans justification de votre décision et sans conséquence à celle-ci.

Votre participation à cette recherche vous garantit une totale confidentialité quant aux données recueillies. Seuls les renseignements nécessaires à ce projet seront recueillis. Afin de préserver votre anonymat et la confidentialité de vos renseignements, un numéro de code vous sera attribué à partir duquel seul le chercheur principal pourra relier votre nom aux données recueillies. Ces fichiers relatifs aux données personnelles et aux réponses seront stockés dans des interfaces distinctes et l'accès à ces fichiers sera crypté. De plus, l'interface *Lime Survey* utilisée pour la passation garantit une procédure de cryptage (*Secure Socket Layer*) afin d'éviter toute utilisation abusive des données par des tiers.

Enfin, les données recueillies pourront faire l'objet de publications dans des revues spécialisées ou dans le cadre de discussions scientifiques, tout en garantissant l'impossibilité de vous identifier.

3. Avantages et inconvénients associés à votre participation

Vous ne retirerez aucun bénéfice personnel direct de votre participation à ce projet et aucune compensation de quelque nature ne vous sera versée. Toutefois, votre participation et les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances scientifiques dans ce domaine.

La passation de cette étude ne comporte aucun risque pour votre santé. Cependant, la présentation du matériel peut éventuellement générer des émotions désagréables (ex : anxiété, tristesse, gêne). Si vous éprouvez un inconfort qui vous envahit au point où vous ne pouvez plus poursuivre l'étude, vous pouvez mettre fin à votre participation de manière libre. Si cette situation se présente, vous pouvez en aviser le responsable à l'adresse mail indiquée.

4. Personnes ressources

Si vous avez des questions concernant cette étude, ou si vous éprouvez des difficultés que vous pensez être liées à votre participation, vous pouvez prendre contact avec le chercheur principal à l'adresse mail suivante : maxime.escarguel.etu@univ-lille.fr

¹ Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

² Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Consentement du participant

En cliquant sur « Accepter », vous reconnaissez :

- avoir lu et bien compris le contenu du présent formulaire,
- avoir pris connaissance d'être libre de participer à cette étude et d'être libre de vous retirer à tout moment si vous le souhaitez,
- avoir pris connaissance des dispositions mises en place afin de garantir la protection et la confidentialité de vos données ainsi que votre anonymat.

Enfin, vous déclarez être âgé(e) d'au moins 18 ans au moment de la participation, parler et lire couramment le français et ne pas être sous un régime de protection de la personne (tutelle ou curatelle).

Reconnaissance des expressions faciales émotionnelles – Exemples

Exemple avatar dynamique – Dégoût – 45° (capture d'écran)



Exemple avatar dynamique – Joie – Face (capture d'écran)



Perception des intentions sexuelles – Exemples

Expression subtile d'une absence d'intérêt sexuel (capture d'écran)



Expression subtile de la présence d'un intérêt sexuel (capture d'écran)



Annexe B – Etude 2

Annonce de recrutement



Recrutement participants

Titre du projet de recherche	Emotion et prise de décision en situation sociale.
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

Cette présente étude s'intéresse au rôle de l'état émotionnel sur la prise de décision en situation sociale.

Votre participation implique que vous preniez part aux deux parties de l'étude en ligne.

Partie 1. Vous aurez à remplir des questionnaires de manière autonome pour une durée d'environ 20 minutes.

Une date sera fixée avec le chercheur principal pour la passation de la deuxième partie.

Partie 2. Vous devrez visionner un extrait vidéo et écouter une bande-audio puis répondre à différentes questions pour une durée d'environ 15 minutes.

Pour pouvoir participer à cette étude, il faut :

- être un homme, âgé entre 18 et 40 ans ;
- parler et lire couramment le français ;
- ne pas être sous tutelle/curatelle ou avoir une pathologie psychiatrique déclarée.

Votre participation vous permettra de faire partie du tirage au sort pour gagner l'une des nombreuses cartes cadeaux d'un montant maximum de 50€.

Pour participer à cette recherche, veuillez contacter le chercheur principal à l'adresse mail suivante :

maxime.escarguel.etu@univ-lille.fr

Formulaire général d'information



Formulaire général d'information

Titre du projet de recherche	Émotion et prise de décision en situation sociale.
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

L'étude à laquelle vous allez participer s'intéresse au rôle des émotions dans le cadre d'une prise de décision en situation sociale.

1) Déroulement de la recherche

Celle-ci va se dérouler de janvier à avril 2022 en deux temps distincts :

La première partie consiste pour vous à répondre à différents questionnaires en ligne via l'interface *LimeSurvey*. Le temps de passation est estimé à environ 20 minutes.

Après avoir terminé la première partie, vous devrez recontacter par mail le chercheur principal afin de fixer la date de passation pour la deuxième partie de la recherche. Celle-ci se déroulera également en distanciel. Un document vous sera transmis afin de vous expliquer la procédure de passation pour cette deuxième partie.

Cette deuxième partie consistera à visionner un extrait vidéo, d'écouter une bande-audio et de répondre à différentes questions. Le temps de passation est estimé à environ 15 minutes plus un temps de débriefing.

2) Protection et utilisation futures des données

Votre participation restera confidentielle et les données seront recueillies de manière strictement confidentielle. Seuls les renseignements nécessaires pour répondre aux objectifs scientifiques de ce projet seront recueillis.

Afin de préserver votre identité et la confidentialité des renseignements, vous ne serez identifié que par un numéro de code. La clé du code reliant votre nom aux données recueillies sera conservé par le chercheur principal.

Les données recueillies dans le cadre de cette recherche pourront faire l'objet de publications dans des revues spécialisées ou l'objet de discussions scientifiques, tout en garantissant l'impossibilité d'identifier les participants.

3) Avantages et inconvénients à votre participation

Votre participation et les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances scientifiques dans ce domaine.

Dans le cadre de cette étude, vous aurez à visionner des extraits vidéo, ainsi qu'à écouter une bande-audio. Ces matériels peuvent éventuellement générer des émotions désagréables (par exemple, anxiété, dégoût, gêne). Si vous éprouvez un inconfort qui vous envahit au point où vous ne pouvez plus poursuivre l'étude, vous devez aviser l'expérimentateur afin qu'il mette fin à l'expérimentation. De plus, le chercheur principal pourra, au besoin, vous référer à un psychologue.

4) Droit de retrait

Votre participation à cette étude est pleinement volontaire. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons et sans que cela vous nuise.

5) Compensation

En guise de compensation pour votre participation à ce projet de recherche, vous aurez la possibilité de participer à un tirage au sort afin de pouvoir gagner l'une des nombreuses cartes cadeaux d'un montant maximum de 50€.

6) Personnes ressources

Si vous avez des questions concernant cette étude, ou si vous éprouvez des difficultés que vous pensez être liées à votre participation, vous pouvez prendre contact avec le chercheur principal, qui pourra au besoin vous orienter vers un psychologue, à l'adresse mail suivante : maxime_escarguel.etu@univ-lille.fr

Procédure passation Partie 1 et 2

Formulaire explicatif procédure - Partie 2

Titre du projet de recherche	Emotion et prise de décision en situation sociale.
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

Pour la passation de cette deuxième partie de l'étude, vous allez devoir suivre une certaine procédure notamment afin de télécharger les applications nécessaires.

La réalisation de l'expérience se déroulera à distance entre vous et le chercheur principal. Il vous est donc nécessaire d'avoir recours à un ordinateur fixe ou portable (pas de téléphone ni de tablette) avec un accès à internet. De plus, il est primordial que vous soyez dans des conditions adéquates pour la passation. Ainsi, veuillez vous installer dans une pièce au calme (donc seul), avec des conditions matérielles confortables (siège, luminosité). Enfin, veuillez vous munir d'écouteurs ou d'un casque audio afin de faciliter l'écoute du matériel audio-visuel lors de l'expérience, et de vous assurer du bon fonctionnement du son sur votre ordinateur.

Deux applications, gratuites, seront nécessaires pour l'expérience et devront ainsi être installées avant le début de celle-ci. Vous pourrez, si vous le souhaitez, désinstaller ces applications à la fin de l'expérience.

1. Zoom

La première application, *Zoom*, permettra au chercheur principal de vous assister le long de la passation, de s'assurer de la bonne compréhension des consignes et si besoin de répondre à vos questions. La caméra sera désactivée tout le long et vous assurera ainsi le respect de votre intimité.

Pour cela, il vous suffit le jour de la passation :

- de vous connecter à internet et cliquer sur le lien suivant :

<https://univ-lille-fr.zoom.us/j/95533296005?pwd=R0VKRGpUOTJyNmhJcFdSczF2R3RCUT09>

- il vous sera demandé de renseigner le code secret suivant :

101188

Vous devez accepter les conditions d'utilisation de l'application pour pouvoir accéder à la réunion.

Pour rappel, une fois connecté à la réunion pensez à **conserver votre caméra fermée** et à **activer votre micro uniquement** quand vous souhaitez communiquer avec le chercheur principal.

2. Inquisit

La deuxième application, *Inquisit*, est indispensable afin de lancer et effectuer l'expérience. C'est une application qui a été développée afin de pouvoir mener des expériences en ligne.

Le jour de la passation, le chercheur principal vous indiquera un lien à ouvrir sur internet qui vous permettra d'accéder à l'expérience.

Ce lien vous indiquera le téléchargement de l'application et les consignes à respecter.

IMPORTANT :

En fonction de votre système d'exploitation (Windows VS OS) les consignes d'installation différeront. Veillez à bien respecter celles-ci.

Le chercheur principal vous accompagnera dans l'installation de cette application afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Si vous éprouvez des difficultés techniques, ne pas hésiter à lui en faire part.

À la fin de la passation, vous pourrez désinstaller l'application si vous le souhaitez. Pour cela, il vous suffira d'aller dans vos paramètres.

Si vous éprouvez une quelconque difficulté dans le suivi de ces instructions, n'hésitez pas à prendre contact avec le chercheur principal à l'adresse mail suivante :

maxime.escarguel.etu@univ-lille.fr

Annexe C – Etude 3

Avis du Comité d’Ethique en sciences comportementales



Comité d’éthique en sciences comportementales

Présidente :

Yvonne DELEVOYE-TURRELL

Président adjoint :

Cédric PATIN

Gestionnaire administrative :

Villeneuve d’Ascq, 16/12/2021

Stella BOUAMRIRENE

Tel : 03 -62- 26- 80- 82

E-mail : Stella.Bouamrirenne@univ-Lille.fr

Références comité d’éthique :	2021-554-S100
Sigle :	ERE-ES
Numéro de version et date :	Version 3 du 16/12/2021
Promoteur :	ULILLE
Responsable Scientifique du projet :	Nathalie PRZYGODZKI-LIONET

Date de la soumission :	16/12/2021
Date de la réunion du comité d’éthique :	16/12/2021
Avis du Comité d’Ethique : Avis favorable	
<i>Le protocole est accepté en état. Si pour une quelconque raison, vous souhaitez modifier le protocole (en terme de calendrier, inclusion d’un nouveau groupe...), vous êtes tenu d’informer le comité d’éthique par l’envoi d’un avenant expliquant les motivations mais également les modifications apportées au protocole initial. Cet avenant sera réévalué par le comité d’éthique.</i>	
<i>L’avis du CER-Lille n’exonère pas des formalités réglementaires. A cet égard, il vous appartient notamment, si vous traitez des données se rapportant à un individu directement ou indirectement identifiable, de vous conformer au règlement européen sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis 2018. Pour cela, vous pouvez solliciter les conseils du Correspondant informatique et libertés (DPO) ou du service juridique de votre université ou de votre organisme de recherche. Le comité éthique rappelle l’obligation d’inscrire au registre des traitements de l’université tout traitement de données à caractère personnel conformément à l’article 30 du Règlement Général sur la Protection des données.</i>	
<i>Par cet avis favorable, le CER U-Lille ne se prononce pas sur le respect des mesures barrières contre le Covid-19. Afin de protéger les participants et les chercheurs et enseignants-chercheurs, les organismes responsables de la recherche doivent impérativement se mettre en conformité avec les mesures préconisées pour toutes recherches sur site et hors site par les tutelles hébergeant les unités de recherche concernées.</i>	

Pr Yvonne DELEVOYE-TURRELL
Présidente du comité d’éthique

Direction de l’Appui à la Recherche
Service Partenariats et Structures
Comité d’Ethique de Lille
Bureau 61 Bât A3
59655 Villeneuve d’Ascq
Tel 03-62-26-80-82



Annnonce de recrutement



Université
de Lille

Cette étude en psychologie s'intéresse à la perception des intentions lors d'une situation sociale.

Comment se déroule l'étude ?

Partie 1. Remplir, en ligne, des questionnaires pour un temps estimé à 20 minutes.

Partie 2. Visionner un extrait de film et écouter une bande-audio, puis répondre à différentes questions pour un temps estimé à 30 minutes. Cette partie se déroule en présentiel au sein de l'Université de Lille.

Qui peut participer et Quand ?

- Être un homme, âgé entre 18 et 40 ans ;
- Ne pas être sous tutelle ou avoir une pathologie psychiatrique déclarée ;
- Ne pas avoir été victime de violences sexuelles au cours de votre vie.
- Les passations se dérouleront durant les mois d'Octobre et Novembre 2022.

Quel intérêt à participer ?

Faire avancer les connaissances scientifiques et également **gagner 10€ !**

Pour participer, il suffit de contacter le chercheur principal à l'adresse mail suivante et renseigner le nom ERE-ES dans l'objet de votre mail :

maxime.escarguel.etu@univ-lille.fr



Formulaire général d'information



Formulaire général d'information

Titre du projet de recherche	ERE-ES
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

L'étude à laquelle vous allez participer s'intéresse au rôle des émotions dans le cadre d'une prise de décision en situation sociale.

1) Déroulement de la recherche

Celle-ci se déroule en deux temps distincts :

La première partie consiste pour vous à répondre à différents questionnaires en ligne via l'interface *LimeSurvey*. Le temps de passation est estimé à environ 20 minutes.

Ensuite, vous devrez recontacter le chercheur principal (par mail à l'adresse indiquée) afin de fixer la date de passation pour la deuxième partie de la recherche. Celle-ci se déroulera en présentiel au sein de l'Université de Lille et d'une salle d'expérience située au laboratoire PSITEC.

Cette deuxième partie consistera à visionner un extrait vidéo, d'écouter une bande-audio et de répondre à différentes questions. Le temps de passation est estimé à environ 30-40 minutes.

2) Protection et utilisation futures des données

Votre participation restera confidentielle et les données seront recueillies de manière strictement confidentielle. Seuls les renseignements nécessaires pour répondre aux objectifs scientifiques de ce projet seront recueillis.

Afin de préserver votre identité et la confidentialité des renseignements, vous ne serez identifié que par un numéro de code. La clé du code reliant votre nom aux données recueillies sera conservé par le chercheur principal.

Enfin, vous avez le droit de consulter vos renseignements pour les vérifier et les faire rectifier au besoin, et ce, aussi longtemps que le chercheur principal détient ces informations.

Les données recueillies dans le cadre de cette recherche pourront faire l'objet de publications dans des revues spécialisées ou l'objet de discussions scientifiques, tout en garantissant l'impossibilité d'identifier les participants.

3) Avantages et inconvénients à votre participation

Votre participation et les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances scientifiques dans ce domaine.

Dans le cadre de cette étude, vous aurez à visionner un extrait vidéo, avec un caractère sexuellement explicite potentiel, ainsi qu'à écouter une bande-audio. Ces matériels peuvent éventuellement générer des émotions désagréables (par exemple, anxiété, dégoût, gêne). Si vous éprouvez un inconfort qui vous envahit au point où vous ne pouvez plus poursuivre l'étude, vous devez aviser l'expérimentateur afin qu'il mette fin à l'expérimentation. De plus, le chercheur principal pourra, au besoin, vous référer à un psychologue.

4) Droit de retrait

Votre participation à cette étude est pleinement volontaire. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons et sans que cela vous nuise.

5) Compensation

En guise de compensation pour votre participation à ce projet de recherche, vous recevrez un montant de 10 euros à partir du moment où vous vous déplacerez au laboratoire pour la passation de la deuxième partie de la recherche.

6) Personnes ressources

Si vous avez des questions concernant cette étude, ou si vous éprouvez des difficultés que vous pensez être liées à votre participation, vous pouvez prendre contact avec le chercheur principal, qui pourra au besoin vous orienter vers un psychologue, à l'adresse mail suivante : maxime.escarguel.etu@univ-lille.fr

Procédure Partie 1 et 2

Formulaire explicatif procédure - Partie 1

Titre du projet de recherche	ERE-ES
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

La réalisation de cette première partie se déroule via l'interface *LimeSurvey*, qui permet de faire passer des enquêtes en format numérique. Il vous est donc nécessaire d'avoir recours à un ordinateur fixe ou portable (pas de tablette ni de téléphone) avec un accès à internet. De plus, il est primordial que vous soyez dans des conditions adéquates pour la passation. Ainsi, veuillez vous installer dans une pièce au calme (donc seul), avec des conditions matérielles confortables (siège, luminosité).

Lorsque vous aurez le temps nécessaire (le temps de passation est estimé à environ 20 minutes) et que les conditions seront adéquates, il vous suffira de cliquer sur le lien suivant afin de lancer l'enquête en ligne.

Lien LimeSurvey :

<https://enquetes.univ-lille.fr/index.php/419667?lang=fr>

Aucun logiciel ou matériel spécifique n'est nécessaire pour la passation de cette première partie. Veuillez à bien respecter les consignes pour chaque questionnaire, notamment en ce qui concerne la génération de votre code spécifique qu'il est primordial de conserver car il vous sera demandé par la suite.

Une fois cette première partie terminée, vous pourrez reprendre contact avec le chercheur principal, à l'adresse mail indiquée ci-dessous, afin de fixer une date pour la passation de la deuxième partie de l'étude et obtenir le document explicatif de la procédure.

Si vous éprouvez une quelconque difficulté dans le suivi de ces instructions, n'hésitez pas à prendre contact avec le chercheur principal à l'adresse mail suivante :

maxime.escarguel.etu@univ-lille.fr

Formulaire explicatif procédure - Partie 2

Titre du projet de recherche	ERE-ES
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

La passation de la deuxième, et dernière, partie de la recherche se déroule en **présentiel** au sein de l'Université de Lille. Plus particulièrement, au sein de l'UFR de Psychologie dans les locaux du Laboratoire PSITEC :

Université de Lille, Domaine Universitaire du Pont de Bois, Laboratoire PSITEC, Rue du Barreau, 59653 Villeneuve d'Ascq.

Le Laboratoire PSITEC est situé dans le bâtiment A (couloir vert), et vous trouverez la salle d'expérimentation au 5^{ème} étage, box 5 salle A5.337.

PS : Ci-joint le lien pour télécharger le plan du campus :

https://pro.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/laboratoires/geriico/Unite/campus-ulille-pont-de-bois.png

Venir en métro :

Ligne 1 (jaune) direction 4 Cantons (depuis Lille) et sortir à la station Pont de Bois.

L'accès à l'Université se fait par la passerelle qui traverse l'avenue du Pont-de-Bois.

IMPORTANT : Lors de votre venue au laboratoire, veuillez vous **munir d'une pièce d'identité** (la carte étudiante est suffisante) afin de justifier que votre âge est bien d'au moins 18 ans.

Si vous éprouvez une quelconque difficulté dans le suivi de ces instructions, n'hésitez pas à prendre contact avec le chercheur principal à l'adresse mail suivante :

maxime.escarguel.etu@univ-lille.fr

Formulaire de consentement



Formulaire de Consentement du Participant

Titre du projet de recherche	ERE-ES
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

J'ai lu et bien compris le contenu du présent formulaire. Je reconnais qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes mes questions et on y a répondu de manière satisfaisante. Je sais que je suis libre de participer au projet et que je demeure libre de m'en retirer en tout temps, par simple avis verbal, sans que cela me cause un tort quelconque. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision. Je sais que je recevrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Je soussigné (Nom du participant) :

Oui Non consens à participer au projet de recherche.

Oui Non consens à être recontacté par l'équipe de recherche pour d'autres analyses de données reliées au projet ou pour l'élaboration de projets de recherches futurs.

Date :

Signature

Attestation de compensation financière



Attestation compensation financière

Titre du projet de recherche	ERE-ES
Chercheur principal	Maxime Escarguel, Doctorant en Psychologie
Directeurs de thèse	Nathalie Lionet-Przygodzki et Massil Benbouriche
Laboratoire de rattachement	Laboratoire PSITEC, ULR 4072 Université de Lille.

Je déclare par la présente avoir bien perçu une compensation financière, en main propre, d'un montant de 10€ (dix euros) pour ma participation à l'étude ERE-ES.

Je déclare également avoir reçu une version de cette attestation qui fait office de justificatif.

Nom du participant :

Prénom du participant :

Le :

Signature du participant :

Nom du chercheur principal :

Prénom du chercheur principal :

Le :

Signature du chercheur principal :

Annexe D – Questionnaires des études 1, 2 & 3
Données sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques

Veillez cocher la ou les mention(s) utile(s) pour les questions ayant un astérisque *.

Informations générales

Date de naissance (jour/mois/année) :

Votre nationalité :

***Avez-vous des origines ethniques ?** OUI NON

Si oui, lesquelles ?

***Quel est votre statut civil :**

Célibataire En couple Marié(e)
 Divorcé(e)/séparé(e) Veuf(ve)

***Avez-vous des enfants ?** OUI NON

Si oui, combien d'enfants avez-vous (veuillez préciser leur âge) ?

***Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez complété ?**

Brevet CAP, BEP Baccalauréat
 Licence Master Doctorat

Informations personnelles

Les questions suivantes vont porter sur des aspects de votre vie personnelle. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'informations personnelles à propos de sujets qu'il est parfois délicat d'aborder. Toutefois, il est très important que vous répondiez de la manière la plus honnête possible. Vos réponses sont confidentielles et anonymes, ainsi votre nom ne sera pas associé à vos réponses. Nous espérons avec ces mesures vous permettre de vous sentir à l'aise pour répondre honnêtement aux questions suivantes.

***Si vous deviez situer votre orientation sexuelle, vous diriez qu'elle est :**

- Exclusivement hétérosexuelle Principalement hétérosexuelle
 Bisexuelle
 Exclusivement homosexuelle Principalement homosexuelle

*** Avez-vous déjà regardé du matériel pornographique ? OUI NON**

Si oui, veuillez indiquer le nombre de fois :

Par semaine :

Par mois :

Avez-vous déjà eu un rapport sexuel avec une autre personne ?

A quel âge avez-vous eu votre premier rapport sexuel ?

Avec combien de personnes différentes avez-vous eu des relations sexuelles au cours :

Des 12 derniers mois :

De votre vie :

Avec combien de personnes différentes avez-vous eu une relation sexuelle unique au cours :

Des 12 derniers mois :

De votre vie :

Echelle de la Triade Noire

DTDD

Vous devez indiquer le degré auquel vous êtes d'accord ou non avec les phrases suivantes en cochant la case correspondante.

1 : pas du tout d'accord

7 : entièrement d'accord

1. J'ai tendance à manipuler les autres pour obtenir ce que je veux
2. J'ai déjà utilisé la duperie et le mensonge pour obtenir ce que je veux
3. Je me suis déjà servi de la flatterie pour obtenir ce que je veux
4. J'ai tendance à exploiter les autres pour arriver à mes fins
5. J'ai tendance à ne pas avoir de remords
6. J'ai tendance à ne pas me rendre compte de la portée morale de mes actions
7. J'ai tendance à être dur et insensible
8. J'ai tendance à être cynique
9. J'ai tendance à vouloir que les autres m'admirent
10. J'ai tendance à vouloir que les autres me prêtent attention
11. J'ai tendance à rechercher le prestige ou avoir un certain statut
12. J'ai tendance à attendre des faveurs d'autrui

Pas du tout <u>d'accord</u>							Entièrement d'accord	
↓							↓	
1	2	3	4	5	6	7		

$M =$	$P =$	$N =$
-------	-------	-------

Echelle d'Alexithymie

BVAQ-B

1	2	3	4	5
Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Neutre	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord

1. On me dit souvent que je dois parler davantage de mes sentiments.	
2. Il m'arrive rarement de me laisser aller à mon imagination.	
3. Je ne sais pas ce qui se passe au fond de moi-même.	
4. Même lorsque les autres se passionnent pour quelque chose, je demeure indifférent.	
5. Il n'y a pas grand-chose à comprendre des émotions.	
6. Quand je suis bouleversé par quelque chose, je parle aux autres de ce que je ressens.	
7. J'aime imaginer des histoires folles et pleines de fantaisies.	
8. Quand je me sens mal, je sais si j'ai peur ou bien si je suis triste.	
9. Il m'arrive souvent d'être bouleversé par des événements inattendus.	
10. Je trouve que l'on doit rester en contact avec ses sentiments.	
11. Je sais exprimer mes sentiments verbalement.	
12. Rêvasser à des affaires ou événements irréels, c'est perdre son temps.	
13. Quand j'en ai marre de moi-même, je n'arrive pas à savoir si je suis triste, ou bien si j'ai peur, ou bien si je suis malheureux.	
14. J'accepte les déceptions sans émotions.	
15. Je trouve curieux que les autres analysent si souvent leurs émotions.	
16. Quand je parle aux gens, c'est plutôt de mes activités quotidiennes que de mes sentiments.	
17. Quand j'ai peu à faire, je passe du temps à rêvasser.	
18. Quand je suis d'une humeur radieuse, je sais si je suis enthousiaste, ou bien gai, ou bien fou de joie.	
19. Quand je vois quelqu'un pleurer, je sens la tristesse m'envahir.	
20. Quand je suis tendu, j'ai besoin de savoir avec précision d'où me vient cette sensation.	

Echelle des Déficits de Régulation Emotionnelle

DERS-SF

1	2	3	4	5
Presque jamais	Quelques fois	La moitié du temps	La plupart du temps	Presque toujours
1. J'ai de la difficulté à comprendre mes émotions.				
2. Je ne sais pas trop ce que je ressens.				
3. Lorsqu'une situation me bouleverse, j'ai de la difficulté à faire mon travail.				
4. Lorsqu'une situation me bouleverse, je perds le contrôle.				
5. Lorsqu'une situation me bouleverse, je crois que cet état va durer longtemps.				
6. Lorsqu'une situation me bouleverse, je crois que je finirai par tomber en dépression.				
7. Lorsqu'une situation me bouleverse, j'ai de la difficulté à me concentrer sur autre chose.				
8. Lorsqu'une situation me bouleverse, j'ai l'impression d'avoir perdu le contrôle de moi-même.				
9. Lorsqu'une situation me bouleverse, j'ai honte de me sentir comme ça.				
10. Lorsqu'une situation me bouleverse, je me perçois comme une personne faible.				
11. Lorsqu'une situation me bouleverse, j'ai de la difficulté à maîtriser mes comportements.				
12. Lorsqu'une situation me bouleverse, je crois que je ne peux rien faire pour améliorer mon état.				
13. Lorsqu'une situation me bouleverse, cela m'agace de me sentir comme ça.				
14. Lorsqu'une situation me bouleverse, je me mets à avoir une très mauvaise opinion de moi.				
15. Lorsqu'une situation me bouleverse, j'ai de la difficulté à penser à autre chose.				
16. Lorsqu'une situation me bouleverse, je me sens envahi par mes émotions.				

Echelle d'Habitude d'Utilisation de Stratégies de Régulation Emotionnelle

ERQ

1	2	3	4	5	6	7
Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord

1. Lorsque je veux ressentir davantage d'émotions positives (comme la joie ou l'amusement), je m'arrange pour modifier ce à quoi je suis en train de penser.	
2. Je garde mes émotions pour moi.	
3. Lorsque je veux ressentir moins d'émotions négatives (comme la tristesse ou la colère), je m'arrange pour modifier ce à quoi je suis en train de penser.	
4. Quand je ressens des émotions positives, je fais attention de ne pas les exprimer.	
5. lorsque je suis confronté(e) à une situation stressante, je fais en sorte d'y penser de manière à ce que cela m'aide à rester calme.	
6. Je contrôle mes émotions en ne les exprimant pas.	
7. Lorsque je veux ressentir davantage d'émotions positives, je change ma façon de voir la situation.	
8. Je contrôle mes émotions en changeant ma façon de voir la situation dans laquelle je suis.	
9. Lorsque je ressens des émotions négatives, je fais en sorte de ne pas les exprimer.	
10. Quand je veux ressentir moins d'émotions négatives, je change ma façon de voir la situation.	

Echelle des Traits Psychopathiques

SRP-III-SF

1	2	3	4	5
Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord

1. Je suis une personne rebelle.	
2. La plupart des gens sont faibles.	
3. J'ai souvent fait des choses dangereuses simplement pour les sensations fortes.	
4. J'ai déjà trompé quelqu'un pour avoir de l'argent.	
5. J'ai déjà assailli un officier de la loi ou un travailleur social.	
6. J'ai déjà prétendu être quelqu'un d'autre pour obtenir quelque chose.	
7. J'aime voir des combats de poings à mains nues.	
8. Je trouverais excitant d'arnaquer quelqu'un.	
9. C'est amusant de voir jusqu'à quel point tu peux pousser les gens avant qu'ils ne se fâchent.	
10. J'aime faire des choses folles.	
11. Je suis déjà entré(e) par effraction dans un immeuble ou un véhicule pour voler ou vandaliser.	
12. Je ne me donne plus la peine de rester en contact avec ma famille.	
13. Je respect rarement les règlements.	
14. Il faut profiter des gens avant qu'ils ne profitent de nous.	
15. Les gens disent parfois que je suis sans cœur.	

1	2	3	4	5
Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord

16. J'aime avoir des relations sexuelles avec des gens que je connais à peine.	
17. J'aime les sports et les films violents.	
18. Parfois, il faut prétendre aimer les gens pour obtenir ce qu'on veut de leur part.	
19. J'ai déjà été reconnu(e) coupable d'un crime sérieux.	
20. Je suis toujours dans le trouble pour les mêmes raisons.	
21. De temps en temps, je porte une arme pour ma protection.	
22. Tu peux obtenir tout ce que tu veux en disant aux gens ce qu'ils veulent entendre.	
23. Je ne me sens jamais coupable d'avoir fait du mal aux autres.	
24. J'ai déjà menacé des gens pour qu'ils me donnent de l'argent, des vêtements ou du maquillage.	
25. Beaucoup de gens sont naïfs et peuvent facilement se faire avoir.	
26. J'admets parler souvent sans réfléchir.	
27. Il m'arrive de laisser tomber mes amis quand je n'ai plus besoin d'eux.	
28. J'ai volontairement tenté de frapper quelqu'un avec le véhicule que je conduisais.	

Echelle d'Adhésion aux Mythes du Viol

FR-IRMA

1	2	3	4	5
Complètement en désaccord				Complètement en accord

1. Si une fille se fait violer pendant qu'elle est saoule , elle est au moins en partie responsable d'avoir laissé les choses échapper à son contrôle.	
2. Quand les filles vont à des fêtes en portant des vêtements provocateurs, elles cherchent le trouble.	
3. Si une fille va dans une chambre seule avec un gars lors d'une fête, c'est de sa faute si elle se fait violer.	
4. Si une fille agit comme une salope, éventuellement elle va avoir des ennuis.	
5. Si une fille initie un baiser ou des caresses, elle ne devrait pas être surprise si un gars pense qu'elle veut avoir une relation sexuelle.	
6. Quand les gars commettent un viol, c'est généralement en raison de leur fort désir sexuel.	
7. Les gars n'ont généralement pas l'intention de forcer une fille à avoir un rapport sexuel, mais parfois, ils s'emportent trop sexuellement.	
8. Le viol arrive quand la libido d'un gars est hors de contrôle.	
9. Si un gars est saoul, il pourrait violer quelqu'un involontairement.	
10. Cela ne devrait pas être considéré comme un viol si un gars est saoul et n'a pas réalisé ce qu'il faisait.	
11. Si les deux personnes sont saoules, cela ne peut pas être un viol.	
12. Si une fille ne résiste pas physiquement à un rapport sexuel, même si elle proteste verbalement, cela ne peut pas être considéré comme un viol.	
13. Si une fille ne se défend pas physiquement, on ne peut pas vraiment dire qu'il s'agit d'un viol.	
14. Un viol n'a probablement pas eu lieu si une fille n'a pas de bleus de ou de marques.	
15. Si le présumé « violeur » n'a pas d'arme, on ne peut pas vraiment dire qu'il s'agit d'un viol.	
16. Souvent, les filles qui disent avoir été violées ont accepté d'avoir une relation sexuelle et l'ont ensuite regretté.	
17. Les accusations de viol sont souvent utilisées comme une façon de prendre sa revanche contre les gars.	
18. Souvent, les filles qui disent avoir été violées ont donné de faux espoirs aux gars et l'ont ensuite regretté.	
19. Souvent, les filles qui prétendent avoir été violées ont des problèmes émotionnels.	
20. Les filles qui se font prendre à tromper leurs copains prétendent parfois qu'il s'agissait d'un viol.	

Echelle des Antécédents de Coercition Sexuelle

Coercition sexuelle – SES-P-SF

Expériences sexuelles	Combien de fois depuis l'âge de 14 ans ?			
1. Depuis l'âge de 14 ans, avez-vous déjà exercé une pression verbale continue sur une personne après qu'elle ait indiquée qu'elle ne voulait pas, dans le but de :				
a. De la caresser, l'embrasser ou lui toucher des parties intimes (seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) sans son accord ?	0	1	2	3+
b. D'essayer d'avoir une forme quelconque de contact sexuel même si cela n'est pas arrivé ?	0	1	2	3+
c. D'avoir une relation sexuelle orale avec cette personne ?	0	1	2	3+
d. D'avoir une relation vaginale avec elle (si c'est une femme) ?	0	1	2	3+
e. D'avoir une relation sexuelle anale avec cette personne ?	0	1	2	3+
2. Depuis l'âge de 14 ans, avez-vous déjà menti ou fait des promesses que vous saviez fausses à une personne après qu'elle ait indiquée qu'elle ne voulait pas, dans le but de :				
a. De la caresser, l'embrasser ou lui toucher des parties intimes (seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) sans son accord ?	0	1	2	3+
b. D'essayer d'avoir une forme quelconque de contact sexuel même si cela n'est pas arrivé ?	0	1	2	3+
c. D'avoir une relation sexuelle orale avec cette personne ?	0	1	2	3+
d. D'avoir une relation vaginale avec elle (si c'est une femme) ?	0	1	2	3+
e. D'avoir une relation sexuelle anale avec cette personne ?	0	1	2	3+

Expériences sexuelles	Combien de fois depuis l'âge de 14 ans ?			
3. Depuis l'âge de 14 ans, avez-vous déjà montré du mécontentement, insulté, essayé de culpabiliser une personne ou vous êtes-vous déjà mis(e) en colère (sans utiliser de force physique) après qu'elle ait indiquée qu'elle ne voulait pas, dans le but :				
a. De la caresser, l'embrasser ou lui toucher des parties intimes (seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) sans son accord ?	0	1	2	3+
b. D'essayer d'avoir une forme quelconque de contact sexuel même si cela n'est pas arrivé ?	0	1	2	3+
c. D'avoir une relation sexuelle orale avec cette personne ?	0	1	2	3+
d. D'avoir une relation vaginale avec elle (si c'est une femme) ?	0	1	2	3+
e. D'avoir une relation sexuelle anale avec cette personne ?	0	1	2	3+
4. Depuis l'âge de 14 ans, avez-vous déjà donné de l'alcool à une personne sans qu'elle le sache ou qu'elle soit d'accord, dans le but :				
a. De la caresser, l'embrasser ou lui toucher des parties intimes (seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) sans son accord ?	0	1	2	3+
b. D'essayer d'avoir une forme quelconque de contact sexuel même si cela n'est pas arrivé ?	0	1	2	3+
c. D'avoir une relation sexuelle orale avec cette personne ?	0	1	2	3+
d. D'avoir une relation vaginale avec elle (si c'est une femme) ?	0	1	2	3+
e. D'avoir une relation sexuelle anale avec cette personne ?	0	1	2	3+
5. Depuis l'âge de 14 ans, avez-vous déjà donné de la drogue à une personne sans qu'elle le sache ou qu'elle soit d'accord, dans le but :				
a. De la caresser, l'embrasser ou lui toucher des parties intimes (seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) sans son accord ?	0	1	2	3+
b. D'essayer d'avoir une forme quelconque de contact sexuel même si cela n'est pas arrivé ?	0	1	2	3+
c. D'avoir une relation sexuelle orale avec cette personne ?	0	1	2	3+
d. D'avoir une relation vaginale avec elle (si c'est une femme) ?	0	1	2	3+
e. D'avoir une relation sexuelle anale avec cette personne ?	0	1	2	3+

Expériences sexuelles	Combien de fois depuis l'âge de 14 ans ?			
6. Depuis l'âge de 14 ans, avez-vous déjà profité d'une personne lorsqu'elle était trop saoule ou n'était pas en mesure d'arrêter ce qui se passait, dans le but :				
a. De la caresser, l'embrasser ou lui toucher des parties intimes (seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) sans son accord ?	0	1	2	3+
b. D'essayer d'avoir une forme quelconque de contact sexuel même si cela n'est pas arrivé ?	0	1	2	3+
c. D'avoir une relation sexuelle orale avec cette personne ?	0	1	2	3+
d. D'avoir une relation vaginale avec elle (si c'est une femme) ?	0	1	2	3+
e. D'avoir une relation sexuelle anale avec cette personne ?	0	1	2	3+
7. Depuis l'âge de 14 ans, avez-vous déjà utilisé la force avec une personne, par exemple en la maintenant couchée sous votre corps, en immobilisant ses bras, ou en ayant une arme, dans le but :				
a. De la caresser, l'embrasser ou lui toucher des parties intimes (seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) sans son accord ?	0	1	2	3+
b. D'essayer d'avoir une forme quelconque de contact sexuel même si cela n'est pas arrivé ?	0	1	2	3+
c. D'avoir une relation sexuelle orale avec cette personne ?	0	1	2	3+
d. D'avoir une relation vaginale avec elle (si c'est une femme) ?	0	1	2	3+
e. D'avoir une relation sexuelle anale avec cette personne ?	0	1	2	3+